



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

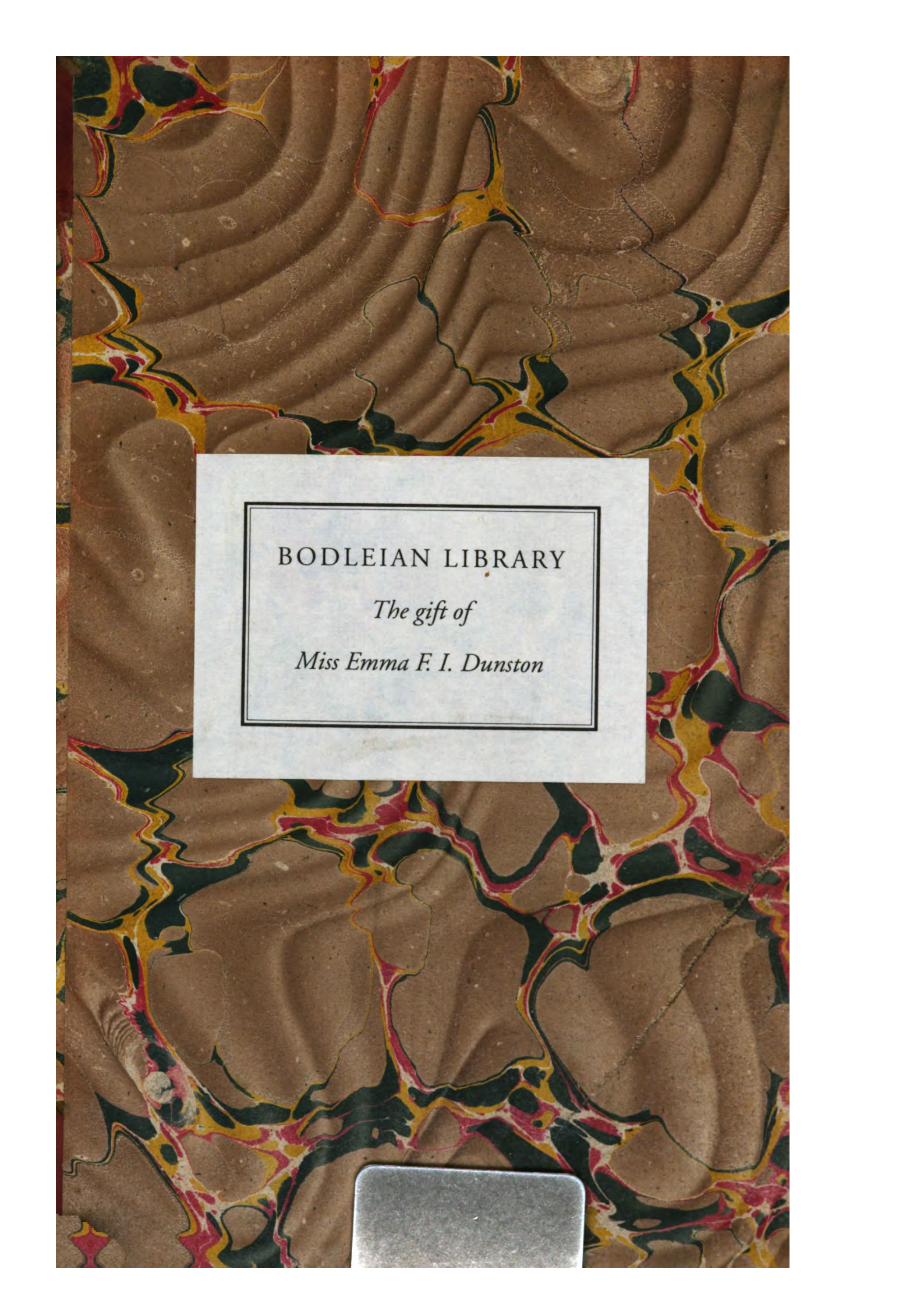
For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



The image shows the front cover of a book. The cover is decorated with marbled paper featuring a pattern of brown, yellow, red, and black. A central white rectangular label is pasted onto the cover, containing the text. At the bottom center of the cover, there is a small, rectangular metal piece.

BODLEIAN LIBRARY

*The gift of*

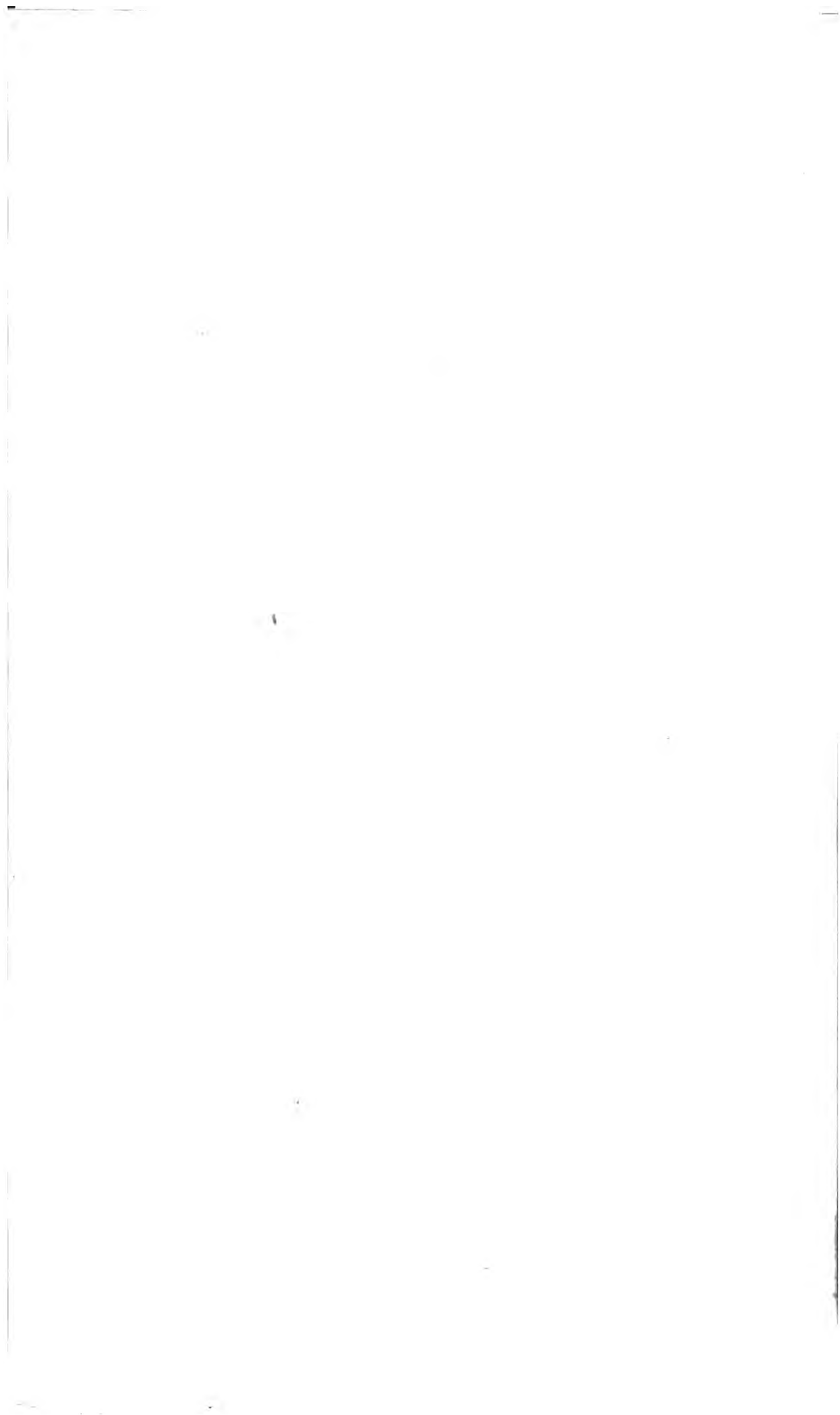
*Miss Emma F. I. Dunston*



Dunston F429/9

1









**HISTOIRE**  
DES  
**DUCS DE BOURGOGNE.**  
TOME NEUVIÈME.

---

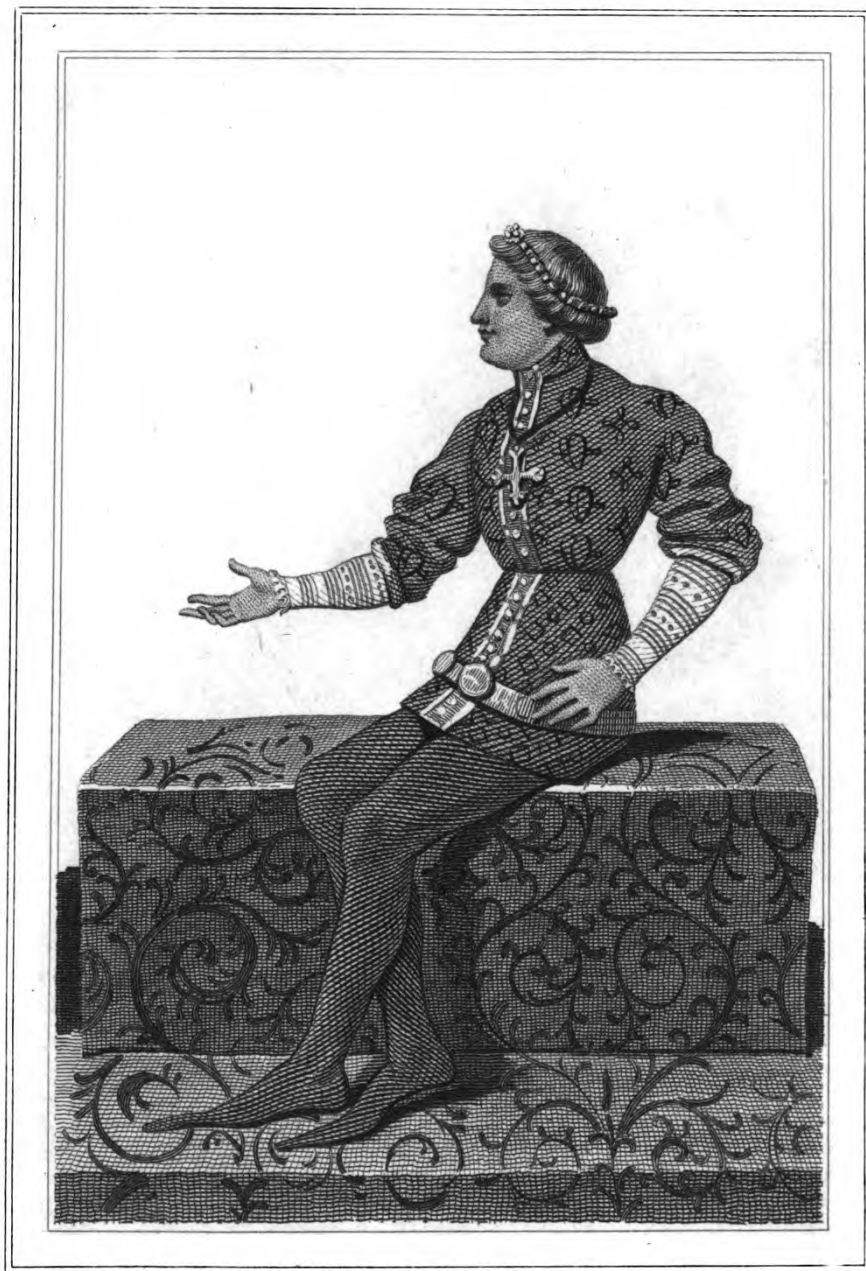
**Charles le téméraire.**

---

*Cinquième Livraison.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N<sup>o</sup>. 4,  
PLACE DE L'ODÉON.





Deveria del.

**UN SEIGNEUR DU XIV: SIECLE.**

*Manuscrit de la Bibliothèque .*

**HISTOIRE**  
DES  
**DUCS DE BOURGOGNE**

DE LA MAISON DE VALOIS.

1364—1477.

**PAR M. DE BARANTE,**

PAIR DE FRANCE.

Scribitur ad narrandum non ad probandum.  
QUINTILIEN.

QUATRIÈME ÉDITION.



Paris.

**LADVOCAT, LIBRAIRE**

*De S. A. R. M. le Duc de Chartres,*  
*Palais-Royal.*

1826.



# HISTOIRE

DES

## DUCS DE BOURGOGNE.

---

CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

1467—1477.

### LIVRE PREMIER.

Séditions à Gand et en Brabant. — Guerre contre les Liégeois. — Gouvernement du Duc. — Situation du royaume. — États-généraux à Tours. — Mariage du Duc.

---

Aussitôt après que le duc Charles eut dignement célébré les funérailles de son père, il résolut d'aller faire son entrée dans la bonne ville de Gand : c'était la plus grande et la plus riche de tout le pays flamand ; et, selon l'usage des temps passés, le comte de Flandre com-



mençait toujours sa prise de possession en se faisant reconnaître par les Gantois. D'ailleurs, ils étaient grands amis du nouveau Duc. Durant les discordes qui avaient si long-temps régné entre son père et lui, il s'était toujours efforcé de mettre dans son parti les gens de cette puissante ville; afin de s'en faire un appui, il avait flatté leurs sentimens et leurs espérances; c'était sur lui, sur son avènement, qu'ils comptaient pour le rétablissement de leurs libertés, pour la réparation de leurs maux. A peine l'ancien Duc avait-il eu les yeux fermés, que plusieurs magistrats et hommes puissans de la ville étaient venus conjurer le duc Charles de ne point tarder à faire son entrée <sup>1</sup>.

Mais cet empressement pouvait donner au Duc, et surtout à ses conseillers, quelque sujet d'inquiétude. On ne se souvenait que trop combien les Gantois étaient un peuple dangereux et facile à émouvoir; on savait quels regrets ils entretenaient depuis quinze ans pour la perte de leurs privilèges. Plus le Duc les avait caressés, plus il allait devenir difficile de les

<sup>1</sup> Chatelain. — Comines. — Meyer.

contenter. L'entrée à Gand fut mise en grande délibération ; les sages conseillers ne voyaient pas sans crainte leur nouveau souverain s'engager dans une position qui pouvait devenir si périlleuse. Cet amour que les gens de Gand lui avaient montré, lorsqu'il ne régnait pas encore, ne donnait aucune sûreté pour le présent ; car, comme avait coutume de le dire le bon duc Philippe, qui avait aussi été leur grand ami dans sa jeunesse et durant la vie de son père : « Les Gantois aiment toujours le fils de » leur seigneur, mais leur seigneur jamais. »

Le Duc interrogea donc avec grand détail les envoyés de Gand, et leur demanda s'il pouvait faire son entrée dans leur ville sans nul danger : si le peuple était tranquille : si l'on avait dessein de lui présenter quelques requêtes auxquelles il ne pouvait consentir : si l'on se contenterait de ce qu'il voudrait et pourrait accorder à ses bons amis de Gand.

Les gens qui étaient venus complimenter leur nouveau seigneur, et le prier de venir à Gand, étaient des magistrats choisis par son autorité, ou de riches et puissans bourgeois qui avaient vécu dans la bonne grâce des gou-

verneurs et avaient su la mettre à profit. Ils ignoraient ce qui se passait dans le peuple; et, comme ils étaient contens, ils ne s'imaginaient nullement à quel point la plupart des habitans étaient mal satisfaits. Ils assurèrent le Duc que le commun peuple pourrait bien faire quelques demandes, mais point trop téméraires, et se montrerait joyeux de ce qu'il pourrait obtenir. « Le danger, disaient-ils avec plusieurs » du conseil, serait de relever l'orgueil des » Gantois en leur accordant de trop grandes » faveurs. Il faut surtout maintenir la gabelle » recueillie sur le blé et les autres denrées et » marchandises qui entrent en la ville. Ce » fut l'occasion des anciennes révoltes, et le » peuple serait trop fier s'il en venait à l'ac- » complissement de sa volonté la plus ob- » stinée. »

Ceux qui parlaient de la sorte avaient bien leurs motifs. Ce droit d'entrée, qu'on nommait la cueillotte, avait été établi après la paix de Gavre, pour payer les frais de la guerre et les dommages imputés aux Gantois. L'opinion commune était que, depuis long-temps, les sommes imposées à la ville originairement

avaient été payées, et que la cueillotte était continuée par abus, contre toute sorte de raison et de justice. Si, parmi les habitans, il y avait divers partis, les uns plus courroucés de la perte des anciennes libertés, les autres portés à se soumettre plus volontiers; les uns plus enclins au murmure et à la sédition, les autres plus respectueux pour leur seigneur; du moins ne régnait-il qu'une seule opinion sur la cueillotte; tous disaient qu'elle n'était maintenue que pour enrichir les gouverneurs, les magistrats et leurs amis. On les avait vus faire une prompte fortune, mener un grand train de dépense, acheter des domaines, construire des maisons. On disait que, pendant la vieillesse du bon duc Philippe, plusieurs de ses conseillers avaient eu large part de ces concussions; et que leur protection avait dérobé au prince la connaissance des justes plaintes de la ville de Gand. C'était surtout pour ce motif que l'avènement de son successeur était impatientement attendu, et qu'on désirait si fort lui voir faire son entrée dans la ville.

Ainsi, trompé par les gens qu'enrichissait la cueillotte, et par quelques riches bourgeois

d'un esprit sage et tranquille, le Duc partit pour Gand, dix jours après la mort de son père. Bien qu'il n'y ait pas plus d'onze lieues de Bruges à Gand, il s'arrêta à Deynse et y prit gîte, afin de donner aux Gantois le temps d'achever les préparatifs magnifiques qu'ils faisaient. Le lendemain tout n'était pas encore terminé. D'ailleurs le Duc voulait, avant son entrée, finir une importante affaire. Après la victoire de Gavre, le duc Philippe, pour mieux rétablir son autorité, et punir ceux qui lui avaient été le plus opposés, avait banni un nombre considérable d'habitans. Depuis, dès qu'on avait eu des soupçons contre quelqu'un, il avait aussi été chassé de la ville. Tous ces bannis comptaient bien qu'en l'honneur du nouvel avènement, ils allaient rentrer chez eux. Ils étaient accourus en foule et demandaient grâce au duc Charles. Il ne voulut point leur répondre sans avoir pris l'avis de son conseil, et l'assembla dans une maison des faubourgs, qui appartenait à un riche bourgeois, chez qui ils s'était logé. La journée se passa à examiner les requêtes de chacun de ces bannis, et nulle réponse ne leur fut encore donnée

ce jour-là. Ils étaient en si grande multitude, qu'ils passèrent la nuit en une prairie, aux portes de la ville. Le lendemain, ceux à qui grâce était accordée, reçurent permission d'entrer avec le Duc. Il fit dire aux autres d'attendre encore, et qu'il s'aviserait.

Enfin, le 28 juin au matin, le Duc fit son entrée dans sa bonne ville. Les rues étaient tendues des plus belles tapisseries; de place en place des échafauds étaient dressés, où l'on représentait des mystères; des carillons se faisaient mélodieusement entendre dans tous les clochers; partout les habitans ne montraient que respect et allégresse au passage de leur nouveau seigneur. Il alla d'abord prêter son serment à l'abbaye de Saint-Pierre, entouré de toute sa noblesse, puis se rendit à un grand festin qui lui avait été préparé. Tout semblait joie et confiance entre le prince et ses sujets. On ne parlait dans les rues que de l'amour que le duc Charles avait toujours eu pour la ville de Gand; si l'on murmurait encore de la cueillotte, dont il ne publiait pas l'abolition, c'était tout bas et avec douceur en attribuant la faute aux principaux de la

ville, et non pas au Duc lui-même. Ainsi il se retira le soir à son logis, satisfait de sa journée et sans nulle crainte.

Pendant ce temps-là, se faisait une autre solennité, qui donnait aux esprits remuans et mécontents une occasion bien favorable pour les projets qu'ils avaient en tête. Parmi toutes les reliques des saints qui reposaient dans les églises de Gand, il n'y en avait aucune plus glorieuse et plus chère au peuple que le corps de saint Liévin, un des premiers évêques de la ville, qui avait souffert le martyre vers l'an 633. Depuis les plus anciens temps, jamais on n'avait manqué à faire tous les ans, au jour marqué, la grande procession de saint Liévin. On allait prendre sa châsse à Saint-Bavon, puis on la portait au village de Holtheim, à trois lieues de Gand, où le saint avait jadis reçu la couronne du martyre. Le lendemain, lorsque la châsse avait passé la nuit dans l'église du lieu, elle était rapportée avec encore plus de cérémonie à Saint-Bavon. Autrefois, disait-on, les meilleurs bourgeois et les premiers de la ville, s'étaient fait honneur de porter ou d'accompagner le glorieux

corps de saint Liévin; mais peu à peu la fête était devenue plus sainte pour le commun peuple que pour les riches habitans. C'étaient les gens des petits métiers qui suivaient en foule la procession; ils y portaient leurs bannières, y venaient en armes, remplissaient les tavernes, buvant, chantant, dansant et passant joyeusement la soirée et la nuit à Holtheim, où il y avait une grande foire en l'honneur de saint Liévin. D'ordinaire ces deux jours ne se passaient pas sans quelque tumulte, et sans qu'il y eût du sang répandu; aussi, depuis la paix de Gavre, était-il défendu de paraître en armes à la procession de saint Liévin, et de s'y couvrir d'un haubergeon de fer.

Le jour de l'entrée du Duc, la célébration de la fête de saint Liévin fut, plus encore qu'à la coutume, livrée aux gens de petit état, car les riches étaient occupés à bien recevoir leur seigneur. On y voyait les confréries des maçons, des charpentiers, des forgerons, des cordonniers, des tisserands, des foulons, des brasseurs; les apprentis et les jeunes gens s'y étaient portés en foule. Toute cette multitude, que rien ne maintenait dans le bon ordre, se répandit dans



les cabarets d'Holtheim et s'anima peu à peu par le vin ou la bière, moins encore que par les secrètes pratiques de ceux qui la faisaient mouvoir. Les discours les plus hautains, et les plus insensés, étaient proférés de toutes parts : « On entendra parler de nous, disaient- » ils ; nous allons brasser un potage qui sera » d'un goût amer, et coûtera cher à ceux qui le » boiront. » Puis ils allaient acheter, sur les boutiques de la foire, des lames de plomb, que les auteurs de tout ce complot avaient fait fondre, et qui étaient exposées en vente parmi des jouets d'enfans ; elles étaient toutes percées et préparées pour être cousues sur les manches et les épaules, afin d'en faire une sorte d'haubergeon. « Nous sommes selon l'ordonnance, » criaient les apprentis, nous ne portons point » d'haubergeons en fer ; le plomb n'est point » défendu ; mais, laissez-nous faire, ce plomb » se changera en fer et en acier. Tel qui rit » aujourd'hui, aura demain mauvaise nuit. » Allons, allons, revenons à Gand ; il n'y a rien » de fait, tant que tout n'est pas fini. Délivrons » la ville de ces maudits larrons, qui nous » mangent les entrailles, et s'engraissent de

» notre bien sous le nom du prince : il n'en  
» sait rien ; mais avant peu , il en sera instruit  
» de reste, et nous lui en donnerons des nou-  
» velles. »

Ainsi se passa la nuit à boire, à manger, à crier, dans les tavernes d'Holtheim; on en prenait peu de souci dans la ville, tant on avait coutume de voir le menu peuple en désordre ce jour-là; si bien que l'on appelait communément ce cortège, les fous de saint Liévin. Pendant ce temps-là, le Duc, sa noblesse et ses conseillers, dormaient tranquillement et en toute sécurité. De grand matin, la procession rentra dans la ville; et comme elle traversait le marché au blé, les gens qui portaient la châsse s'en vinrent tout droit devant le bureau qu'on avait bâti au milieu pour percevoir la cueillotte. « Saint Liévin ne se dé-  
» tourne jamais, » crièrent aussitôt les ouvriers. A peine ces paroles étaient-elles dites, qu'ils se jetèrent comme des furieux sur cette baraque : en un instant elle fut démolie, chacun en voulait avoir un morceau; puis on courait par les rues portant les débris en triomphe, et criant : « Aux armes! aux armes! » Bientôt on vit flot-

ter les bannières de chaque métier, qui en secret avaient été préparées : tout le peuple de Gand se trouva armé et en tumulte sur le marché, autour de la châsse de saint Liévin.

Le Duc s'éveilla à ces cris, troublé et sans savoir précisément ce qui se passait. De moment en moment, ses serviteurs arrivaient des divers quartiers de la ville où étaient leurs logements, pour se ranger autour de leur maître et le défendre. Les archers de la garde parvinrent aussi à se réunir devant son hôtel. Chacun faisait son récit, chacun donnait son avis sur ce grand et soudain péril. Pour lui, il demeurerait confondu que les Gantois, qu'il avait toujours aimés, qu'il venait visiter au premier jour de son avènement, à qui il avait dessein d'accorder toutes les faveurs possibles, lui fissent une réception si étrangement séditeuse, menaçant ainsi sa vie, celle de sa fille unique qu'il avait voulu amener avec lui, et celle de ses plus fidèles serviteurs. Cependant, voyant autour de lui ses chevaliers et ses archers, il reprit courage, et demanda son cheval. « Par saint Georges! dit-il, ils me verront de près, et je saurai leur faire dire ce qu'ils demandent. »

Mais le sire de la Gruthuse, qui connaissait les emportemens de son maître et le caractère obstiné des Gantois, dont il avait été longtemps grand-bailli, trembla de ce qui allait arriver. « Pour Dieu, monseigneur, dit-il, » contenez-vous, et ne vous échauffez pas; » votre vie et la nôtre en dépendent; en un » tour de main, nous pouvons être tous morts. » Il faut ici user de froideur et de sage conseil; » avec de belles paroles, vous ferez de ce peuple ce que vous voudrez. Du temps du feu » Duc votre père, vous les avez vus plus furieux encore, mais il savait bien attendre » son moment et les apaiser par douceur quand » il le fallait. Il en a souvent enduré plus que » tout cela. Avant d'en venir à son point, il a » beaucoup pardonné. Envoyez-leur quelqu'un » qui les interroge doucement, et qui leur » promette que vous écouterez bien volontiers » toutes leurs plaintes. »

Le sire de la Gruthuse se rendit auprès d'eux; on ne pouvait leur envoyer un plus sage chevalier, ni qui sût mieux parler : ils avaient confiance en lui. Le sire de la Gruthuse raisonna courtoisement avec eux : « Qu'est

» ceci, mes bons amis? leur disait-il : vous  
» avez un nouveau prince qui fera pour vous  
» tout ce que vous voudrez, un prince dé-  
» bonnaire et de toute justice envers les petits  
» comme envers les grands; et après l'avoir  
» reçu hier en grande solennité, vous venez  
» maintenant le saluer l'arme au poing : cela  
» n'est point honorable. Il faut vous mieux  
» conduire, et que chacun rentre en sa mai-  
» son. »

« Seigneur de la Gruthuse, répondirent-ils,  
» nous n'avons nulle mauvaise volonté contre  
» notre prince, ni contre ses fidèles serviteurs;  
» il est en sûreté parmi nous comme l'enfant  
» dans le ventre de sa mère; et, s'il en était  
» besoin, nous mourrions pour lui. Nous en  
» voulons seulement à ces mauvais larrons qui  
» dérobent nous et aussi monseigneur, qui  
» l'endorment par des mensonges, qui sucent  
» notre sang et se raillent de notre pauvreté.  
» C'est une vraie pitié : il faut que monsei-  
» gneur nous en fasse raison et les châtie. Il ne  
» doit pas souffrir que nous soyons menés  
» ainsi, nous qui sommes son peuple; autre-  
» ment, nous, pauvres brebis, nous serons

» forcés de devenir pareils à des loups en-  
» ragés. »

Le chevalier répliqua : « Mes enfans , par  
» la sainte passion de Notre Seigneur Jésus-  
» Christ , apaisez-vous , et tenez-vous en repos ,  
» durant que je vais retourner vers le Duc pour  
» lui faire le récit de tous vos bons sentimens ,  
» et comment vous avez si noblement parlé  
» de lui. Je vais lui dire que vous avez plaintes  
» à porter contre certains hommes de cette  
» ville , et je vous certifie que monseigneur  
» vous fera justice d'eux et de toute autre  
» chose ; mais , je vous en conjure , ne faites  
» rien de nouveau jusqu'à mon retour : je me  
» mettrai ensuite avec vous. »

Il rapporta au Duc où en étaient les choses.  
Le prince l'écoutait impatiemment , fronçait le  
sourcil , mordait sa lèvre , et maugréait de tout  
son cœur de ce qu'il fallait plier ainsi devant  
ces vilains et en passer par où ils voudraient.  
Lui qui était si extrême dans ses volontés , et  
qui s'était si bien proposé de mener les affaires  
l'épée haute , de façon à faire trembler le  
monde devant lui , il était contraint de com-  
mencer son règne en s'abaissant devant des

bourgeois révoltés. Cependant il monta à cheval pour les venir trouver, et, tout en fureur, il pressait le pas pour arriver à la place du marché. Les rues étaient pleines de gens qui s'en allaient en armes rejoindre leurs bannières. « Messeigneurs, disaient-ils, n'ayez pas » peur, nous vous aimons bien. Allez où il » vous plaît, vous n'êtes point en danger ; » nous sommes bien vos serviteurs. » Malgré ces paroles, les chevaliers voyaient que ces gens-là étaient les plus forts, et que le péril était grand. Il n'y en avait pas un qui n'eût voulu être loin de là avec le Duc.

Il arriva sur le marché vêtu de sa robe noire et un bâton à la main ; ses serviteurs étaient couverts de leurs armures, les archers avaient l'arc bandé. Le peuple, le voyant venir dans cet appareil guerrier, se serra sous les bannières, criant : « A nos rangs, à nos rangs ! » et l'on entendit retentir le bruit des piques retombant sur le pavé. Le Duc, sans s'émouvoir, continua son chemin pour se rendre vers le balcon d'où les comtes de Flandre avaient coutume de haranguer le peuple. La foule s'ouvrait pour lui laisser passage. « Eh bien,

» disait-il avec colère, que vous faut-il, mé-  
» chantes gens, que demandez-vous? » Et  
comme on ne se rangeait pas assez vite, il  
frappa de son bâton un homme qui se tenait  
devant lui. Le bourgeois n'endura point pa-  
tiemment cet outrage; il jura par le sang et  
les plaies de Notre-Seigneur qu'il en aurait  
vengeance; sa pique était déjà en arrêt sur le  
Duc. Chacun de ses serviteurs crut que c'en  
était fait, que tout était perdu. La moindre  
rixé pouvait émouvoir toute cette populace,  
et le Duc ni pas un de sa suite n'en seraient  
échappés. « Et que voulez-vous donc faire? lui  
» dit le sire de la Gruthuse d'une voix ferme et  
» sévère; voulez-vous donc vous faire tuer,  
» ainsi que nous tous, par votre emportement?  
» Où comptez-vous donc être? Ne voyez-vous  
» pas que votre vie et la nôtre tient à un fil?  
» et vous allez rabrouer et menacer de telles  
» gens qui sont en fureur, qui n'ont ni raison,  
» ni lumière, et ne font pas plus compte de  
» vous que du moindre d'entre nous. Si vous  
» avez envie de mourir, moi je n'en ai nul dé-  
» sir. Il vous faut agir d'autre sorte, les apaiser  
» par un doux langage, sauver votre honneur



» et votre vie ; il n'y a que vous qui le puissiez  
» faire. Votre courage n'est point de mise ici.  
» Un mot de vous calmera ce pauvre fou de  
» peuple, et remettra ces brebis en obéissance.  
» Ça, descendez de cheval, montez au balcon,  
» faites-vous honneur par votre bon sens, et  
» tout ceci finira bien. »

Cependant, les cris de l'homme que le Duc avait battu excitaient du tumulte sur la place. Le peuple commençait à s'ébranler ; le danger devenait pressant. Par bonheur, les commerçans de rivière, les bouchers et les poissonniers, dont les bannières se trouvaient proche du Duc, étaient les plus sages d'entre les métiers. Ils s'avancèrent vers leur seigneur pour le défendre. « Rassurez-vous, Monseigneur, » disaient-ils, nous mourrons pour vous défendre s'il le faut ; nul ne sera assez hardi » pour vous toucher ; mais, pour Dieu, ayez » patience et ne vous emportez point. Il n'est » pas l'heure de vous venger des méchantes » gens qui peuvent être ici ; surtout que per- » sonne de vos serviteurs ne s'avise de lever la » main, nous pouvons bien endurer que vous

» nous frappiez, tout autre en serait puni sur-  
» le-champ. »

Ainsi protégé, le Duc monta au balcon, entouré de ses chevaliers et de son conseil, et se montra entre son chancelier et le sire de la Gruthuse : « Mes enfans, dit-il en langue flamande, Dieu vous garde : je suis votre prince » et votre légitime seigneur, je viens vous visiter, vous réjouir de ma présence ; je veux » vous faire vivre en paix et en prospérité, et » je vous prie de vous comporter doucement. » Tout ce que je pourrai faire pour vous, sauf » mon honneur, je le ferai et vous accorderai » tout ce qui me sera possible. »

« Soyez le bienvenu, soyez le bienvenu, » s'écria aussitôt tout le peuple, « nous sommes » vos enfans, et nous vous remercions. » Pour lors le sire de la Gruthuse prit la parole pour expliquer plus en détail les bonnes intentions de son maître, car le Duc pouvait bien dire quelques paroles familières en flamand, mais n'aurait pas su traiter longuement les affaires en cette langue. Quand il eut fini, plusieurs bourgeois s'avancèrent au bas du balcon et commencèrent à exposer les griefs des Gan-

tois. « Grand merci, disaient-ils, vous êtes no-  
» tre prince, et nous n'en voulons point d'au-  
» tre. Mais faites-nous justice de ces lar-  
» rons qui perdent votre bonne ville et nous  
» réduisent à chercher notre pain. Eux que  
» nous avons connus sortant de petit lieu et  
» arrivant ici comme de pauvres galopins,  
» maintenant, avec votre bien et le nôtre, ils  
» ont acquis des terres et des seigneuries, et  
» font croire au peuple que cet argent est pour  
» vous. Nous demandons audience pour vous  
» remonter leurs méfaits, afin que vous fas-  
» siez ce qui est expédient. »

Pendant que le Duc écoutait avec bienveil-  
lance ces paroles dites en grand respect, les  
plus mutins virent bien qu'il leur arriverait  
malheur si la chose se passait ainsi en douceur.  
Un grand homme tout armé sortit soudaine-  
ment de la foule, entra dans l'hôtel, monta  
l'escalier, et parut au balcon. Là, sans nul égard  
pour le Duc, se faisant rudement place, il leva  
sa main revêtue d'un gantelet de fer noir et lui-  
sant, et frappa un grand coup sur la balus-  
trade pour imposer silence à tout le monde :  
« Mes frères, qui êtes là-bas, dit-il au peuple,

» vous êtes venus pour faire vos doléances à  
» notre prince ici présent, et vous en avez de  
» grandes causes. D'abord, vous voulez que  
» ceux qui ont le gouvernement de cette ville,  
» et qui dérobent le prince et vous, reçoivent  
» punition. Ne le voulez-vous pas ainsi? —  
» Oui, oui, cria le peuple. — Vous voulez que  
» la cueillote soit abolie? — Oui, oui. — Vous  
» voulez que vos portes condamnées soient  
» rouvertes, et que vos barrières soient auto-  
» risées comme dans tous les temps? — Oui,  
» oui. — Vous voulez ravoir vos châtelles de  
» la campagne, porter vos chaperons blancs  
» et reprendre toutes vos anciennes manières?  
» N'est-ce pas? — Oui, oui, s'écria tout d'une  
» voix la foule qui remplissait la place. » Alors  
cet homme se retourna vers le Duc : « Mon-  
» seigneur, vous avez entendu ce que veulent  
» tous ces gens; j'ai parlé pour eux, et ils  
» m'ont avoué, ainsi que vous l'avez entendu.  
» Excusez-moi; maintenant c'est à vous d'y  
» pourvoir. »

Le Duc et le sire de la Gruthuse se regardaient d'un air confus. Enfin, le chevalier s'adressa doucement à cet homme qui venait de braver

son prince plus outrageusement que si c'eût été le plus pauvre gentilhomme de la chrétienté. « Mon ami, lui dit-il, vous n'aviez pas besoin » pour cela de monter ici sur ce balcon qui est » la place d'honneur de monseigneur et de ses » nobles ; on vous aurait bien entendu de là- » bas. Monseigneur saura bien contenter son » peuple, sans qu'un avocat tel que vous soit » nécessaire. Vous vous êtes étrangement com- » porté : descendez et allez avec vos gens ; mon- » seigneur fera ce qu'il convient. »

Le Duc adressa encore quelques paroles pour calmer la multitude, mais elle ne voulait ni rapporter la châsse de saint Liévin, ni quitter le marché avant que toutes les demandes fussent accordées. Alors le Duc, irrésolu et dissimulant sa colère, quitta le balcon, remonta à cheval et retourna à son logis, escorté de ses serviteurs et des bons bourgeois de la ville. Il passa la nuit dans une agitation extrême et sans pouvoir trouver un moment de sommeil. Les mutins restaient en armes sous leurs bannières ; les chevaliers et les gentilshommes se tenaient autour de l'hôtel, prêts à mourir pour défendre leur maître ; les hommes sages, les riches, les

principaux de la ville tremblaient de ce qui allait arriver, et tous leurs efforts étaient vains pour apaiser la sédition. Le Duc avait apporté avec lui une partie des riches trésors qu'il avait recueillis de la succession de son père; car il avait voulu paraître à Gand revêtu de toute sa magnificence. Il craignait que cet immense butin ne fût un appât de plus pour les révoltés. Ses inquiétudes étaient plus vives encore pour sa fille unique mademoiselle Marie de Bourgogne, qu'il avait amenée. On trouva moyen de faire sortir furtivement, pendant la nuit, une grande partie des bijoux, mais on n'osa point risquer le départ de la princesse. Enfin, après de cruelles hésitations, le Duc se résolut à suivre l'avis de ses conseillers, et à user de subtilité pour se tirer de la position désastreuse où il était retenu. Quatre bourgeois de la ville furent choisis par le peuple pour traiter avec le conseil de Bourgogne, et le troisième jour le Duc revêtit de son consentement et de sa signature les demandes qui lui avaient été si outrageusement présentées sur la place du marché. Ce fut à ce prix seulement que le peuple quitta les armes et rapporta la chasse de saint Liévin. Le

premier juillet, le Duc, plein de honte et de colère, sortit de cette ville, où son avènement venait d'être signalé par de si cruels affronts.

Mais les conséquences de cette sédition des Gantois ne se bornaient pas à celle de Gand : c'était un exemple donné aux autres villes et aux autres domaines du Duc, dont les libertés avaient été fortement restreintes sous le règne précédent <sup>1</sup>. Le duché de Brabant surtout avait un grand penchant à imiter les gens de Gand. Bruxelles, que le duc Philippe avait toujours eu en grande affection, où il avait d'habitude fait son séjour, s'était, par ce motif, trouvé dans la disgrâce du comte de Charolais. Tandis qu'il flattait les Gantois et s'efforçait à les mettre de son parti, il avait souvent maltraité de paroles les Bruxellois, les menaçant de son pouvoir futur : parfois il leur avait dit que son père avait augmenté outre mesure leur richesse et leur orgueil, et qu'ils ne trouveraient pas en lui un maître aussi doux. Son avènement les avait donc jetés dans de grandes craintes, et ils résolurent de se montrer fermes contre leur nouveau

<sup>1</sup> Chatelain. — Meyer. — Comines.

seigneur. Bruxelles était loin d'avoir autant de puissance et de richesse que Gand; aussi ceux qui menaient toutes ces affaires cherchèrent-ils à ne rien faire que d'accord avec Malines, Anvers, et les autres villes du Brabant. A la persuasion des gens de Bruxelles, les États du duché s'assemblèrent à Louvain. Le Duc, dans l'embarras où il se trouvait, n'ayant point réuni son armée, fut contraint d'user encore de politique et de ne point employer la force.

La circonstance était difficile. Jean, comte de Nevers, qui, du temps qu'il se nommait le comte d'Étampes, avait été élevé par les soins de son cousin, le duc Philippe, et avait reçu à sa cour son amitié et sa confiance, était, comme on l'a raconté, devenu le mortel ennemi du comte de Charolais. Toutefois, durant la guerre du bien public, s'étant laissé faire prisonnier à Péronne<sup>1</sup>, il avait traité avec lui, s'était réconcilié et avait promis affection et fidélité à la maison de Bourgogne. Cette promesse tarda peu à être démentie. Le comte de Nevers, dans sa jeunesse, avait eu pour ser-

<sup>1</sup> Tome VIII.



viteurs et pour conseillers de nobles et vaillans chevaliers bourguignons, le sire de Longueval, le sire de Miraumont, et d'autres que le duc Philippe avait placés près de lui ; maintenant, il était absolument gouverné par un nommé Boutillat, son valet de chambre, homme de bas étage. Or, le roi Louis s'entendait mieux que personne avec gens de cette sorte ; et, ainsi, il savait tourner à sa volonté les projets du comte de Nevers ; d'ailleurs il avait érigé son comté de Nevers en pairie ; il lui avait donné une forte pension, et lui offrait plus d'avantage et de profit qu'il n'aurait pu en espérer en Bourgogne.

Aussi, dès que le duc Philippe fut mort, le comte de Nevers entreprit de faire valoir les droits qu'il pouvait prétendre, comme cousin germain du dernier duc de Brabant mort en 1430, conséquemment héritier à un degré égal avec la branche aînée de la maison de Bourgogne. Son droit et celui de son frère aîné, feu Charles de Bourgogne, comte de Nevers, n'avaient point autrefois paru fondés aux États de Brabant ; délibérant sous le pouvoir du duc Philippe, ils avaient reconnu que le duché de-

vait passer en entier à la branche aînée. Les deux princes de la branche de Nevers avaient eux-mêmes acquiescé à cette sentence; c'était comme dédommagement que le duc Philippe avait donné à Jean de Nevers les seigneuries de Roye, Péronne et Montdidier, qu'il lui avait retirées depuis, à la suggestion de son fils le comte de Charolais<sup>1</sup>. Après la guerre du bien public, le comte de Nevers avait renouvelé sa promesse de renoncer au duché de Brabant; mais ce motif ne l'arrêta point<sup>2</sup>. Le roi le releva de la renonciation qu'il avait faite, et il l'envoya solennellement réclamer son héritage par-devant les États. En même temps il écrivit des lettres et envoya des messages à Bruxelles et dans les autres villes. Il y avait beaucoup de partisans : la bourgeoisie lui était partout favorable; elle avait vu par expérience combien il est préjudiciable aux libertés d'un pays d'avoir un seigneur qui tire sa puissance des autres domaines qu'il possède. Les bonnes villes, qui autrefois avaient su défendre leurs

<sup>1</sup> Tome VIII. — *Chronica ducum Brabentiæ Barlandi*. — Legrand.

<sup>2</sup> Pièces de Comines, édit. de Lenglet-Dufresnoi.

privilèges contre les ducs de Brabant, les avaient vus succomber sous le grand pouvoir du duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'Artois, de Hainaut, et seigneur de tant d'autres états. Elles pensaient que le comte de Nevers, appelé par les hommes du pays, et tenant d'eux toute sa force et sa richesse, ne pourrait avoir des volontés si absolues.

Au contraire, la noblesse et les gens de guerre étaient tous dévoués au duc de Bourgogne, dont ils attendaient leur avancement et l'augmentation de leur fortune. « Quoi ! dit » sait Philippe de Horn, sire de Gascelbèque, » nous avons un noble et vertueux prince qui » vient de la plus illustre racine du monde, » le fils de ce bon Duc que nous avons tous » servi depuis notre jeunesse, à qui nous devons » ce que nous sommes ; ne serions-nous donc » pas bien insensés et maudits de Dieu de ne » pas lui porter honneur et amour ? laisserons- » nous donc la clarté du ciel pour aller vivre » dans l'obscurité d'une caverne ? Nous méritons déjà reproche de tant tarder et délibérer là-dessus. Si les villes et les vilains sont » d'autre opinion, il saura bien les remettre

» dans le devoir ; et nous l'aiderons à faire re-  
» pentir le peuple de Brabant d'une si amère  
» folie. Pour parler comme au jeu d'échecs, il  
» n'y a ni roi ni roc qui les puisse garder de la  
» justice de leur naturel seigneur. » Tous les  
gentilshommes et chevaliers applaudissaient  
grandement à de pareils discours. Néanmoins  
les conseillers du duc, tout en les encourageant,  
conduisaient cette affaire avec grande  
prudence.

Ce n'est pas qu'il y eût beaucoup à s'effrayer du comte de Nevers, ni des lettres assez hautaines qu'il écrivait aux États et à son cousin de Bourgogne ; mais il n'appartenait point à des hommes sages de ne compter pour rien le secret appui du roi de France, comme le faisaient les nobles de Brabant dans leurs vaillans propos. C'était cette protection cachée qui donnait courage aux bourgeois des bonnes villes. Aussi le Duc, tout en laissant les gentilshommes les menacer et les effrayer, leur faisait promettre qu'il n'avait pas de plus grand désir que de vivre amicalement avec eux, de les maintenir en paix, de protéger leur commerce, de reconnaître leurs droits autant

et plus que son père, de faire tout ce qui pourrait être jugé utile au bien du pays, et d'entendre libéralement les avis qui lui seraient donnés. En même temps, bien qu'il eût un fort parti à Gand, et que les riches bourgeois y eussent presque repris le dessus, il ne confirma pas moins par des lettres signées librement les promesses qu'il avait faites lors de la sédition.

Enfin, l'affaire fut si bien conduite, qu'après 12 jours les États de Brabant lui envoyèrent des députés à Malines où il se tenait, en attendant leur délibération. Il se rendit aussitôt à Louvain, fit son entrée solennelle, proclama sa prise de possession du duché de Brabant, et reçut les hommages de la noblesse, des gens des bonnes villes et de l'université; puis il vint à Bruxelles, où il fut aussi reçu avec grande affection, et montra bienveillance et faveur aux habitans.

Cependant le parti qui lui était contraire, et le commun peuple dont les esprits avaient été mis en mouvement, ne se calmèrent point partout aussi facilement. Bientôt une sédition furieuse éclata à Malines. Le peuple s'assembla

en armes sur la place publique, et trois maisons des plus riches bourgeois furent démolies et rasées. Il y eut de semblables émeutes dans la ville d'Anvers. Tous les habitans sages déploraient ces révoltes et tremblaient pour leurs biens et pour leur vie. « Ah! dit le Duc en » apprenant ces mauvaises nouvelles, voilà » ce que me valent les Gantois! Dieu le leur » rende! Tous les vilains vont, à leur exemple, » se révolter et voudront être les maîtres. Par » saint Georges, il y en aura de cruellement » châtiés; et si je vis dix ans, ils verront bien » à qui ils ont affaire. »

Sa situation devenait d'autant plus difficile, qu'il apprenait au même instant que les Liégeois venaient de reprendre les armes. On avait saisi, dans la ville de Chimai, le sire de Villers, gentilhomme du Réthel, qui était envoyé par le comte de Nevers pour exciter les gens de Liège et pour leur faire espérer les secours du roi de France.

Le Duc n'avait pas de temps à perdre; il résolut de remettre d'abord le bon ordre en Brabant, et manda trois cents lances et des archers de Hainaut pour aller punir les gens de

Malines. Mais les nobles de Brabant, apprenant cette résolution du Duc, vinrent le trouver et lui dire qu'ils étaient plus que suffisans pour le conduire en toute sûreté dans Malines, et remettre tous ces vilains à sa pleine et entière vengeance.

Il partit aussitôt avec eux, sans qu'il y eût besoin d'autres préparatifs. Car c'était assez la coutume des gentilshommes de Brabant de voyager de ville en ville, couverts de leurs haubergeons, avec des valets portant leur casque de fer et des lances, et suivis de quelques archers. Quant aux serviteurs de la maison du prince, ils mirent une armure sous leur robe. Dans cet équipage on chevaucha vers Malines. Le petit peuple, qui avait fait tout ce désordre, était sans force et sans nulle prévoyance. Le Duc entra sans que nul essayât de résister, descendit à son hôtel, et fit aussitôt commencer une enquête contre les auteurs et les chefs de la sédition. Il ne manqua pas de gens pour les accuser; les magistrats et les riches bourgeois, qui la veille n'auraient pas osé dire une parole, maintenant demandaient justice bien haut.

Le Duc ne fut ni cruel, ni emporté dans ses vengeances; il voulut que tous les procédés de justice fussent observés. Parmi les accusés, les uns furent condamnés au bannissement, les autres à de fortes amendes, quelques-uns à la mort. Après plusieurs exécutions, l'échafaud fut dressé sur le marché devant les fenêtres du Duc. Un des condamnés y monta, on lui banda les yeux, il se mit à genoux les mains jointes; déjà le bourreau avait tiré sa large épée, lorsque le prince parut à son balcon, et cria qu'il faisait grâce. Le pauvre condamné s'était cru si près de la mort, qu'il avait comme perdu connaissance, et qu'on eut grand'peine à le faire revenir à lui. Pendant ce temps, la foule se répandait en bénédictions sur la bonté du Duc, et l'on voyait nombre de gens qui en étaient attendris jusqu'aux larmes.

Anvers ne tarda pas à se remettre dans l'obéissance. Le Duc y fit aussi son entrée; puis revint à Bruxelles aviser aux grandes affaires du moment, et se préparer à la guerre contre les Liégeois, qui n'était pas de peu d'importance. En effet, ils étaient les alliés du roi de France, et s'il ne les avouait pas dans leurs at-



taques contre le duc de Bourgogne , du moins les prenait-il sous sa protection.

Tout se retrouvait à peu près au même point qu'avant la guerre du bien public; seulement le roi, qui était devenu plus habile et moins emporté, se tenait mieux sur ses gardes, et sa puissance était maintenant plus à redouter pour le duc Charles <sup>1</sup>. Quant à ce prince, il avait, comme on a vu, employé tous les derniers temps de la vie de son père à s'assurer l'alliance et le secours de tous les princes et seigneurs ses voisins; il avait demandé et obtenu des subsides des divers états de ses domaines. Il entretenait une complète intelligence avec le duc de Bretagne et Monsieur Charles, frère du roi, qui avaient de nouveau réuni leurs intérêts et envoyaient sans cesse en Flandre des secrets messagers, que le roi faisait guetter de son mieux pour qu'ils fussent saisis lorsqu'ils se risquaient à voyager par terre.

Le roi, qui voulait prévenir une rupture, pressait le duc de Bretagne de ne pas favoriser

<sup>1</sup> Legrand. — Mathieu. — Comines — Amelgard.  
— Detroy.

la résistance de son frère, mais n'en pouvait rien obtenir. « Vous savez, écrivait-il, qu'il n'a pas tenu à moi que l'affaire de son apanage fût finie. Considérez sa conduite et la mienne. Vous savez qu'il m'avait fait toutes sortes d'offres, et voulait se donner à moi, abandonnant tous ceux qui l'avaient secouru, et vous particulièrement. Je ne l'écoutai point, et je vins vous trouver à Caen, où je me livrai entièrement entre vos mains. Je vous accordai tout ce que vous demandiez pour vous et pour vos amis. Lui, il est un jeune homme qui ne cherche qu'à tromper. Il a prié le comte de Charolais de lui faire ravoir la Normandie, et ne songe qu'à troubler le royaume en s'alliant ainsi à la Bourgogne. Le dois-je souffrir ? Suivant l'accord que nous avons fait, ne suis-je pas en droit de vous sommer de le faire sortir de vos états ? »

Cette lettre et tous les messages du roi n'avaient pu changer en rien l'obstination du duc de Bretagne, qui se sentait soutenu par toute la puissance de Bourgogne. Le duc d'Alençon était venu de nouveau se joindre à lui. Du reste tous ces princes, mécontents et ennemis du roi, ne pouvaient plus espérer d'entraîner avec eux

un parti dans le royaume. Le traité de Conflans avait trop montré leur peu de souci pour la chose publique ; les bonnes villes et même la noblesse voyaient bien qu'on ne pouvait mettre nulle confiance en eux.

De cette sorte, les deux partis ne se trouvant assez forts ni l'un ni l'autre, la fin du règne du duc Philippe s'était passée en ambassades, en cabales, en corruption réciproque des serviteurs de chacun, en promesses faites qui ne trompaient plus de part ni d'autre. Ce qui importait le plus au roi, comme au duc de Bourgogne, c'était l'alliance de l'Angleterre. Ce royaume était encore si divisé, que chacun d'eux y avait ses partisans et y exerçait son influence. Le comte de Rivers, père de la reine, était devenu favori du roi Édouard, et s'efforçait de le déterminer pour la Bourgogne. Le comte de Warwick, entièrement dévoué au roi de France, était depuis long-temps en secrète intelligence avec lui. Gagné à force de dons et de flatteries, il tâchait de mettre l'Angleterre entièrement dans les intérêts de la France. Mais le pouvoir du comte de Warwick diminuait. Il était si hautain et si absolu, il se tar-

guait si fort d'avoir placé la couronne sur la tête du roi Édouard , il s'était opposé si fortement au mariage qui avait appelé madame Élisabeth Woodville sur le trône , que toute la faction de la reine travaillait à le détruire , et y parvenait peu à peu. « Le seul parti à prendre pour nous , disait le comte de Warwick » au comte d'Exeter, que lord Rivers venait de » faire exiler en Irlande, c'est de faire une » bonne alliance avec le roi de France. Son pouvoir nous soutiendra ; mais il faut que je le » voie moi-même , et que je passe la mer. »

Il demanda en effet au roi Édouard de l'envoyer en ambassade en France pour se plaindre des courses que les vaisseaux français faisaient sur les navires commerçans d'Angleterre ; sa proposition fut facilement agréée, car ses ennemis ne souhaitaient rien tant que de l'éloigner.

Le roi Louis ressentit une grande joie, quand il sut qu'il allait enfin voir son grand ami le comte de Warwick , que depuis si long-temps il désirait entretenir. Il écrivit cet heureux événement aux bonnes villes du royaume ; et, tout malade qu'il était, partit de Tours , afin de se rendre en Normandie, où l'ambassade anglaise

devait débarquer. Arrivé à Rouen, il sut que le comte de Warwick venait d'entrer dans le port de Honfleur; il envoya aussitôt plusieurs de ses serviteurs le recevoir. Partout les ordres étaient donnés de lui faire le même accueil que si c'eût été le roi d'Angleterre. Le roi lui-même vint au-devant du comte de Warwick jusqu'à la Bouille. Le lendemain, le comte fit une entrée solennelle à Rouen. Il était en bateau et débarqua sur le quai, où l'attendaient le corps de ville avec tout le clergé, en pompeuse procession avec la croix et les bannières. On le conduisit de là à l'église, où il fit ses prières, puis au couvent des Jacobins, dans le logis qui lui avait été préparé.

Le roi prit une maison tout contre le couvent, et son empressement à converser secrètement et sans cesse avec le comte de Warwick était si grand, qu'il fit percer les murailles pour établir une communication commode entre les deux logis. Pendant douze jours ils ne se quittèrent presque pas d'un instant. Lorsque le comte de Warwick s'en allait par la ville pour en voir les curiosités, il n'y avait sorte d'honneurs qui ne lui fussent rendus. Le roi n'épar-



Deverna del.

M<sup>lle</sup> Coignet Sc

# ISABELLE DE FRANCE

FILLE DE PHILIPPE LEBEL ET FEMME D'EDOUARD II ROI D'ANGLETERRE.





A. Deveria del.

Aubert Sculp.

## MESSIRE ROBERT D'ARTOIS

VIENT AU DEVANT DE LA REINE D'ANGLETERRE, ISABELLE DE FRANCE .





gnait aucune dépense pour complaire en tout à cette ambassade; au point que les fabricans de laine et de soie avaient ordre d'offrir en présent toutes les étoffes que le comte ou les gens de sa suite trouveraient à leur gré. De sorte que ces seigneurs d'Angleterre, qui étaient arrivés en France vêtus de manteaux assez communs, retournèrent chez eux habillés de ces damas, de ces velours, de ces draps fins de Rouen, qui avaient si grande renommée dans toute la chrétienté<sup>1</sup>. Les bourgeois de la ville se conformèrent si bien aux volontés du roi, et prirent tant de soins d'honorer le comte de Warwick, que le roi, pour leur en témoigner toute sa satisfaction, leur accorda le privilège de posséder des fiefs nobles, comme l'avait déjà obtenu souvent la bourgeoisie de Paris.

Le comte de Warwick repartit ensuite pour l'Angleterre, plus serviteur du roi de France, qui le traitait si magnifiquement, que du roi Édouard, près de qui il avait maintenant bien peu de crédit. Le bâtard de Bourbon, comte de Roussillon et amiral de France, Jean de Popin-

<sup>1</sup> Amelgard.

court, et d'autres ambassadeurs se rendirent en même temps en Angleterre, afin de traiter de l'alliance entre les deux royaumes, pour laquelle le comte de Warwick allait employer ses efforts. On voulait aussi négocier un mariage entre Monsieur Charles, frère du roi, et Madame Marguerite, sœur du roi d'Angleterre, la même que le comte de Charolais avait grand désir d'épouser.

Le roi et le comte de Warwick venaient de se quitter lorsqu'on apprit en France la nouvelle de la mort du duc Philippe. L'avènement du comte de Charolais ne changeait pas beaucoup l'état des affaires; car, depuis deux ans, tout se faisait à sa volonté en Bourgogne. Toutefois, son orgueil et l'obstination des autres ennemis du roi ne pouvaient que s'en accroître. Pour commencer il ne traita point le roi de souverain seigneur, mais de seigneur seulement, dans la lettre où il lui annonça la mort de son père. Aussi le chancelier de France la fit-il mettre au trésor des chartres, sans qu'aucune réponse y fût faite.

Le roi ne négligea ni précautions, ni préparatifs. L'artillerie fut réunie. Les francs-ar-

chers de Champagne, de Normandie et de Limousin eurent ordre de s'assembler. Le maréchal de Loheac à Caen, et le comte du Maine à Châtellerault, passèrent la revue du ban de la noblesse de ces provinces. Les compagnies d'ordonnance des sires de Rouault, du Châtelet, de Gaston-du-Lyon, de Saint-Pol, de Loheac, de Comminges, furent placées en garnison sur les marches de Bretagne. Les compagnies de Sallazar, de Stévenot, de Talauresse et les Écossais de Cuningham, furent envoyées aux marches des pays de Champagne, de Luxembourg et de Liège, sous les ordres du comte de Dammartin. C'était lui maintenant qui avait la principale part dans la confiance du roi. Il venait d'être fait grand-maître de sa maison, à la place du sire de Melun, qui était disgracié, suspect et emprisonné. Le sire de Croy, qui au commencement du règne avait été revêtu de cet office, n'était plus en situation d'être utile.

Bien peu de temps après le voyage du comte de Warwick, le roi avait appris combien il devait peu compter sur l'Angleterre <sup>1</sup>. Le comte,

<sup>1</sup> Legrand.

en arrivant, avait été reçu avec une extrême froideur; en son absence le parti de la reine avait encore pris un crédit plus grand. Les ambassadeurs de France, amenés avec lui, ne recevaient nul accueil; personne n'avait été envoyé à leur rencontre, on ne parlait même pas de leur accorder une audience. La colère du comte de Warwick était grande, et il ne la cachait ni à ses partisans ni aux ambassadeurs. Lui, qui venait de recevoir de si éclatans honneurs, que le roi de France avait traité comme un seigneur souverain, son ami et son égal, le comblant de bienfaits et de louanges, il était contraint de paraître, aux yeux des seigneurs français de l'ambassade, en disgrâce et dédaigné à la cour de son propre roi. Il ne parlait que de vengeance, et l'amiral de Bourbon ne manquait pas de l'y encourager de son mieux.

Après quelques jours, le roi Édouard admit en sa présence les ambassadeurs. Ils furent frappés des nobles façons de ce roi, le plus beau des princes de son temps, et trouvèrent qu'il surpassait encore ce qu'en publiait la renommée. Ce fut maître Jean de Popincourt qui porta la parole et qui exposa le sujet de

l'ambassade. Aucune réponse ne lui fut donnée. Le roi Édouard répliqua seulement qu'il prendrait l'avis de son conseil. On apporta le vin et les épices ; puis l'audience se termina. Ils ne purent en obtenir une autre, excepté pour prendre congé. Au lieu de présens magnifiques, tels que le comte de Warwick en avait reçu en France, ils eurent pour tout cadeau des trompes de chasse et des bouteilles de cuir, ce qui sembla bien mesquin. S'ils ne rapportèrent pas au roi des nouvelles favorables pour l'alliance qu'il souhaitait, du moins ils l'instruisirent de la haine mortelle que le comte de Warwick avait conçue contre le roi Édouard, des emportemens auxquels il se livrait, des desseins qu'il formait pour le détruire après l'avoir établi, du fort parti qu'il avait en Angleterre, de son alliance avec le duc de Clarence, qui venait d'épouser sa fille, et à qui il faisait espérer la couronne.

La discorde qui semblait ainsi se renouveler sans cesse en Angleterre, rassurait un peu le roi sur les secours que ses ennemis pourraient tirer de ce royaume. S'il n'avait pu y contracter une alliance, du moins y avait-il un puis-

sant parti, et il pouvait espérer d'y susciter des troubles. Le règne du duc Charles était un plus grand sujet de péril; une telle puissance entre les mains de son plus implacable ennemi ne devait laisser au roi aucun repos. La sédition des Gantois, et les troubles du Brabant, étaient venus d'abord donner, il est vrai, au duc Charles de suffisantes occupations. Le roi s'était efforcé de mettre ce temps à profit pour se garantir des attaques et des complots qu'il prévoyait.

Un de ses premiers soins avait été de s'assurer de plus en plus de la bonne volonté des Parisiens <sup>1</sup>. La ville était encore fort dépeuplée et se ressentait de tant de guerres, de famines, d'épidémies. Des rues entières étaient désertes et les maisons y tombaient en ruine. Le roi manda à Chartres, où il était, maître Jean le Boulanger, président au Parlement, et plusieurs avocats, procureurs et notables bourgeois, pour conférer avec eux dans son conseil sur ce qu'il y avait à faire dans l'intérêt de sa bonne ville. D'après leur avis, une ordonnance fut

<sup>1</sup> Legrand. — De Troy. — Ordonnance.

d'abord rendue pour établir le même droit d'asile dont jouissaient les villes de Saint-Malo et de Valenciennes; c'est-à-dire, que les gens de toute nation pouvaient venir y habiter, et y jouir de toute franchise, nonobstant tout crime de meurtre, larcin, vol ou escroquerie, commis par eux, sauf les cas de lèse-majesté. En même temps on régla que tous les habitans de la ville, de quelque état qu'ils fussent, seraient divisés par métiers et corporations, qui auraient leurs bannières. Chaque bannière avait son capitaine et son lieutenant, et tous ceux qui étaient âgés de seize à soixante ans devaient se munir de jacques ou de brigandines, de casques ou salades, de piques ou de haches. Le Parlement avait sa bannière, ainsi que la chambre des comptes; les nobles et les gens d'église n'étaient pas non plus exempts de cette milice.

Bientôt le roi se rendit lui-même à Paris. La reine, qui tarda peu à le suivre, fut reçue avec grande allégresse et solennité. Le peuple lui montra un extrême amour. Ce furent partout des feux de joie et des tables placées dans les rues, où pouvaient s'asseoir tous venans. Le



roi prit aussi occasion de la noce de maître Nicolas Balue, frère de son favori le cardinal, avec la fille de messire Jean Bureau, maître de l'artillerie et ancien bourgeois de Paris, pour donner et recevoir beaucoup de fêtes. Les seigneurs du Parlement et de la chambre des comptes, ainsi que les principaux bourgeois, étaient sans cesse invités avec leurs femmes à la cour, chez les princes et chez les serviteurs du roi. Le roi, la reine, les princesses de Savoie, s'en allaient familièrement dîner chez le premier président, ou chez les élus de la ville. Ils y trouvaient tout préparé pour les bien recevoir. Selon l'usage du temps, des bains étaient toujours apprêtés, et les princesses s'y baignaient avec les dames de la bourgeoisie. Le roi fut aussi parrain de l'enfant de Denis Hesselin, son pannetier, un des élus. Il donnait de grandes aumônes, et faisait des vœux et des pèlerinages à pied, à Saint-Denis ou aux diverses églises, se montrant sans cesse au peuple.

Le 14 septembre, il voulut passer la revue de toutes les bannières de la ville. Jamais, disaient les Parisiens, on n'avait vu une si nombreuse et si belle armée. Il y avait soixante-

sept bannières de métiers, sans compter les bannières du Parlement, de la chambre des comptes, des trésoriers, des généraux des aides, des monnaies, du Châtelet et de l'Hôtel de ville. Plus de trente mille hommes portaient le jacque ou la brigandine blanche; les autres n'avaient que le casque pour armé défensive; mais tous tenaient la pique, l'épieu ou la hache. Cette milice était rangée en bataille, sans bruit ni tumulte, depuis la porte du Temple jusqu'à l'abbaye Saint-Antoine; de là à la Grange de Reuilli, et à Conflans; puis la file revenait par la Grange-aux-Merciers, le long de la rivière, jusqu'à la tour de Billi et la Bastille Saint-Antoine<sup>1</sup>. Le roi, avec la reine et tout son cortège, suivit les rangs, et montra son contentement de voir les gens de sa ville de Paris en si belle ordonnance. Par son commandement, des tonneaux de vin avaient été placés de distance en distance, et furent défoncés pour que chacun s'y rafraîchît. Quoi qu'il en pût dire publiquement, il savait à quoi s'en tenir sur la force d'une telle armée de bourgeois, et les seigneurs

<sup>1</sup> De Troy. — Cabinet de Louis XI.

de sa suite en riaient sans trop se gêner. « Ne » croyez-vous pas, sire, disait le sire de Crus- » sol, qu'il y en a ici plus de dix mille qui ne » feraient pas dix lieues sans s'arrêter pour » manger? » — « Pâques Dieu! répliqua le roi » en riant, je crois que leurs femmes chevau- » chent mieux qu'eux. »

Tout en s'efforçant de plaire au peuple, le roi s'occupait alors d'une affaire qui était loin d'avoir l'approbation des gens sages du Parlement, de l'Université et de la bourgeoisie. Pour se rendre le pape favorable, il venait de promettre encore une fois l'abolition de la pragmatique<sup>1</sup>. C'était maître Jean Balue, évêque d'Évreux, qui avait surtout travaillé l'esprit du roi pour le disposer en faveur des prétentions du saint père; d'ailleurs il y était assez porté par le désir de disposer des bénéfices et des évêchés, au lieu de les laisser à la libre élection des communautés et des chapitres. Il semblait au roi que par-là il accroîtrait grandement son pouvoir. Cependant les promotions dans le clergé se faisaient bien moins par sa

<sup>1</sup> Legrand.

propre volonté que par la protection de Balue. Rien n'égalait en ce moment le crédit de cet évêque : non content de l'évêché d'Évreux et des abbayes de Lagni, de Fécamp, de Saint-Éloi, de Château-Thierry, de Bourgueil, il voulut avoir l'évêché d'Angers. Jean de Beauveau occupait ce siège ; il avait été un des premiers bienfaiteurs de Balue, qui avait commencé par être secrétaire de Guillaume Juvénal, évêque de Poitiers et exécuteur infidèle de ses dernières volontés. L'évêque d'Angers l'avait emmené avec lui à Rome en 1462, et c'était alors que Balue avait commencé à obtenir un grand crédit près du pape. Il en avait profité pour faire commerce public de bénéfices et de canonicats, puis en se faisant nommer, malgré Jean de Beauveau, trésorier de l'église d'Angers. Lorsqu'il eut toute la faveur du roi, il résolut de se venger de son ancien évêque, et de le supplanter sur son siège. Pour cela il persuada au roi qu'il lui importait d'avoir, sur les marches de la Bretagne, dans un si grand diocèse, un évêque tout dévoué à sa personne et à ses intérêts. On demanda à Jean de Beauveau sa démission ; il la refusa. Alors le pape l'ex-

communia et l'interdit, en l'exilant au monastère de la Chaise-Dieu en Auvergne. L'évêque d'Angers en appela au Parlement; mais le roi défendit à la cour de prendre connaissance de l'affaire, disant, par lettre de cachet, que le pape seul était compétent, et que le roi très-chrétien, fils aîné de l'église, devait seulement procurer l'obéissance au Saint-Siège. Un tel ordre était contraire à toutes les coutumes et libertés de l'église de France, et même à un édit du roi, qui, quatre ans auparavant, avait prescrit au Parlement de connaître de la possession des bénéfices.

Lorsqu'à la persuasion de maître Jean Balue, pour prix de ses bons offices, le pape venait de nommer cardinal, le roi abolit encore une fois la pragmatique, le Parlement n'oublia pas non plus son devoir. Balue<sup>1</sup> y était venu en personne pour faire enregistrer les lettres du roi. C'était durant les vacances; mais il trouva au parquet maître Jean de Saint-Romain, procureur-général, qui s'opposa formellement à la publication et à l'exécution des

<sup>1</sup> De Troy.

dites lettres. L'évêque s'emporta en menaces, et finit par dire au procureur-général que le roi le désappointerait de son office; maître Jean de Saint-Romain ne s'en émut guère. « Le roi, » répondit-il, m'a baillé cet office; je le tiendrai et exercerai tant que ce sera son bon plaisir. Il peut me l'ôter; mais je suis bien résolu de tout perdre avant de faire une chose contraire à ma conscience, dommageable au royaume de France et à la chose publique, et dont il vous est, certes, bien honteux de poursuivre l'expédition. »

L'université ne fut pas moins ferme contre un tel abus, en appela au futur concile, et fit enregistrer son opposition au Châtelet. C'était le seul corps qui eût consenti à la publication des lettres du roi.

Ainsi le roi se trouva une seconde fois en division avec le Parlement, et encore pour avoir été trompé par un évêque qui avait voulu devenir cardinal; comme cela lui était déjà arrivé, six ans auparavant, avec l'évêque d'Arras. Mais Balue avait si bien su plaire au roi, en se montrant zélé serviteur, prêt à tout faire et à obéir à tout, qu'on ne pouvait ébranler

la confiance qu'il mettait en lui. Lorsqu'on semblait vouloir donner quelque soupçon au roi, ou qu'il craignait qu'on s'étonnât de tant de faveurs dont il l'accablait : « C'est un bon » diable d'évêque, disait-il, du moins pour le » moment; je ne sais pas ce qu'il sera à l'ave- » nir, mais quant à présent il est continuel- » lement occupé de mon service <sup>1</sup>. »

Il lui confia alors une commission importante. Le duc de Bourgogne, après avoir heureusement apaisé les troubles de Brabant, assemblait son armée pour soumettre les Liégeois. Le roi, qui les avait en secret excités, ne voulait pas prendre ouvertement parti pour eux, mais cherchait à profiter des embarras du Duc, pour obtenir de lui, ou qu'il ne ferait pas la guerre aux Liégeois ses alliés, ou qu'il ne s'opposerait point à ce que, par un juste retour, le roi attaquât le duc de Bretagne, allié du Duc. Le cardinal Balue et maître Vanderichesche furent envoyés à Bruxelles afin de traiter sur conditions.

Par malheur pour le roi, il n'y avait pas de

<sup>1</sup> Lettre de Louis XI au sire de Bressuire.

peuple plus difficile à gouverner, et entendant si mal la raison que ces gens de Liège. Ils conduisaient toutes leurs affaires avec désordre et imprudence, et dérangeaient sans cesse les mesures qu'il voulait prendre. C'était un grand sujet d'embarras et d'incertitude pour le comte de Dammartin, qui commandait l'armée à Mézières, à Mouzon et dans le pays des Ardennes. Tout habile qu'il pût être, il lui était difficile de ménager des choses opposées comme le voulait son maître, qui désirait à la fois ne pas donner de griefs évidens au duc de Bourgogne, et maintenir les Liégeois dans leur résistance<sup>1</sup>. Les méchantes gens de cette ville s'étaient répandus dans les bois au bord de la Meuse, et y commettaient mille ravages. Les laboureurs n'osaient plus semer ni recueillir. Les marchands n'osaient plus faire voyager leurs marchandises ni par eau ni par terre. Les sujets de la France, aussi-bien que les habitans du Luxembourg sujets de Bourgogne, se plaignaient hautement, et demandaient qu'on fit cesser de tels désordres. Parfois, les mauvais

<sup>1</sup> Lettres de Dammartin.



sujets des villes françaises, et même quelques gens d'armes des compagnies se laissaient tenter par l'exemple des Liégeois, et couraient la campagne avec eux comme des brigands. Alors le duc de Bourgogne demandait justice, et le roi écrivait d'une façon authentique au comte de Dammartin de faire châtement exemplaire sur ceux de ces Liégeois qu'il pourrait saisir, tandis qu'il lui prescrivait en secret de se bien garder de toute punition rigoureuse.

L'audace des Liégeois s'accrut au point que sans songer qu'ils avaient trois cents otages entre les mains du duc de Bourgogne <sup>1</sup>, ils s'en allèrent saisir dans son château un gentilhomme du pays de Luxembourg; ils l'accusaient de leur avoir été contraire dans les dernières guerres, et lui firent souffrir de cruelles tortures avant de lui trancher la tête. Le Duc, apprenant ce nouveau méfait, jura d'en tirer une vengeance sévère. Mais, comme il était encore dans l'embarras des affaires de Brabant, il lui fallait attendre qu'il se trouvât en force suffisante.

<sup>1</sup> Tome VIII.

Dans les querelles continuelles des Liégeois avec leur évêque, la ville d'Hui s'était toujours montrée favorable au parti de l'évêque. Aussi, lorsqu'il avait fallu lever de forts impôts pour payer les sommes que le duc de Bourgogne avait exigées par le dernier traité, les gens d'Hui n'avaient pas été compris dans la taxe. Les Liégeois s'en irritèrent, et en firent un nouveau sujet de plainte contre l'évêque. Il n'y avait un prince plus doux, plus patient, un évêque plus indulgent et plus charitable que Louis de Bourbon, évêque de Liège <sup>1</sup>; si les gens sages lui faisaient quelque reproche, c'était d'encourager ce peuple à la sédition par sa trop grande bonté. Jamais il n'avait eu un moment de repos, toujours nouveaux murmures, sédition nouvelle contre lui. Ce n'était ni sur sa demande, ni de son gré que le duc de Bourgogne avait eu recours aux voies de rigueur et à la force des armes; pour lui, il s'en référait à des arbitres ou à l'autorité du Saint-Siège, dont ses rebelles sujets refusaient de reconnaître la sentence quand elle leur était contraire.

<sup>1</sup> Amelgard.

Lorsqu'il les vit de nouveau en révolte, il se retira dans sa ville d'Hui. Eux, oubliant leurs défaites récentes et la ruine de Dinant, qui fumait encore, prirent les armes et vinrent assiéger leur évêque. Dès que le Duc en fut informé, il chargea le sire de Bossut de s'en aller promptement avec quelques chevaliers du Hainaut s'enfermer dans la ville d'Hui pour la défendre contre les Liégeois. Elle manquait de munitions; la troupe du sire de Bossut n'était pas nombreuse. Après quelques rencontres, où elle combattit vaillamment les ennemis, elle se trouva enfermée dans les murs, la ville investie de toutes parts.

Tous les habitans n'étaient pas du même parti. Le petit peuple était plus favorable aux Liégeois qu'à l'évêque. Il y avait des intelligences entre le camp et la ville. Des murmures s'élevèrent. On parlait hautement de se rendre et d'ouvrir les portes aux assiégeans. L'évêque et ses serviteurs commencèrent à avoir peur. « Il faut me tirer d'ici, disait-il au sire de Bossut. Pour tout l'or du monde, je ne voudrais pas tomber entre les mains de ces gens-là. » — Le sire de Bossut se trouvait en grande per-

plexité. Le Duc lui avait recommandé de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Manquer à ses ordres en une telle occasion, c'était encourir sa disgrâce, c'était montrer peu de souci de son propre honneur. D'un autre côté, le noble prélat, le cousin germain de son maître, lui demandait à quitter une ville où la résistance était véritablement difficile; si, par suite de son refus, il arrivait quelque malheur à l'évêque, c'était à lui qu'on l'imputerait. Ce motif l'emporta; il fit une sortie à la tête de ses gens, et emmena ainsi sous bonne escorte l'évêque par la route de Bruxelles. Ce n'était pas sans regret, et la plupart des hommes d'armes du sire de Bossut s'étonnaient fort de la résolution qu'il avait prise. « Ah! monsieur, » qu'avez-vous fait là? lui disait un vaillant » compagnon nommé Bertrandon; vous faites » grand tort à votre honneur et à votre bonne » renommée. Comment, pour complaire à un » prêtre, vous laissez là une ville que le Duc a » remise à votre garde! vous croyez au conseil » d'un clerc qui ne sait ce que c'est qu'honneur » ou blâme. Oh! monsieur de Bossut, vous » aurez fort à faire pour réparer ceci. »

Le Duc fut du même avis que Bertrandon, et entra dans une grande colère quand il vit revenir sa garnison. L'évêque prit la défense du sire de Bossut : « Si l'on a mal fait, disait-il, toute la faute en est à moi. Si ce vaillant chevalier a quitté la ville, c'est moi qui l'en ai pressé, qui l'y ai forcé. J'en porterai, s'il le faut, la peine en mon corps et en mes biens quand je les aurai retrouvés. » Toutes ces raisons ne touchaient guère le Duc, et rabrouant l'évêque sans nul égard, il lui reprochait sa couardise cléricale; puis revenant au sire de Bossut : « Vous aviez bien à faire, » disait-il, d'obéir à un lâche prêtre, quand il y va de mes ordres et de votre honneur. »

En vain le sire de Bossut alléguait-il qu'il avait cru avoir le temps de revenir après avoir conduit l'évêque, la chose était trop peu vraisemblable. En effet, le sire de Ravenstein, qui fut aussitôt envoyé pour essayer de faire lever le siège, arriva trop tard; les habitans avaient ouvert la porte aux Liégeois. Quelques chevaliers firent au milieu des rues une merveilleuse défense. Il y en eut un, entre autres, qui, acculé dans un étroit passage, faisait si bien tête

à la foule qui le poursuivait, que les Liégeois lui crièrent : « Que voulez-vous faire ? tous vos » compagnons sont maintenant partis. Croyez- » vous donc regagner la ville à vous seul ? Ce » serait à contre-cœur que nous tuerions un si » vaillant homme. Sauvez-vous, sauvez-vous. »

Malgré cet avantage des Liégeois, les affaires du Duc devenaient chaque jour meilleures. Le bon ordre s'établissait en Brabant ; les nobles et les hommes d'armes qu'il avait mandés dans toute ses seigneuries arrivaient en foule ; et, ce qui était plus encore, le roi Édouard était bien plutôt disposé à s'allier avec lui qu'avec le roi de France. Il avait tout espoir d'obtenir madame Marguerite en mariage ; déjà une alliance était conclue, et cinq cents Anglais venaient de Calais renforcer son armée.

Pendant ce temps-là, toutes les négociations et les subtilités du roi ne lui profitaient en rien ; il aurait fallu se résoudre à faire avancer les compagnies du comte de Dammartin au secours des Liégeois ; et c'est ce qu'on ne pouvait obtenir de lui ; car il voulait tout gagner sans rien risquer. Les Liégeois eux-mêmes n'acceptaient point son arbitrage. Il leur avait fait demander d'en-

voyer quelques-uns de leurs nobles et de leurs principaux habitans pour traiter avec le sire de Dammartin et l'évêque de Langres, qu'il avait commis pour ouvrir des pourparlers avec des députés de l'évêque de Liège et des ambassadeurs de Bourgogne. Les Liégeois répondirent qu'il y avait bien peu de nobles chez eux, et qu'occupant tous des offices publics, ils n'avaient pas le loisir de s'absenter. Ils priaient les ambassadeurs de France de venir dans leur ville, et ceux-ci ne voulaient point s'y rendre, tant que le roi ne les chargerait pas d'y conduire les hommes d'armes qu'ils avaient, en son nom, fait espérer aux Liégeois. Ainsi aucune conférence ne pouvait commencer, puisqu'il ne se présentait de députés ni du Duc, ni des gens de Liège. Le bon évêque seul avait aussitôt envoyé les siens. Cependant Dammartin voyait l'armée de Bourgogne s'augmenter chaque jour, et demandait au roi des renforts et des instructions, le pressant de lui faire savoir si son intention était de se saisir de quelques villes, tandis qu'il en était temps encore.

Les ambassadeurs que le roi avait envoyés au Duc étaient fort mal choisis. Ni Vanderies-

che, ni le cardinal Balue ne pouvaient avoir grand crédit à la cour de Bourgogne. Le premier était un serviteur infidèle, chassé par le duc Philippe, et de mauvaise renommée dans les pays de Flandre. Quant au cardinal, tout le monde l'avait en bien petite estime, et le Duc ne le pouvait souffrir. Alors le roi pensa que le connétable de Saint-Pol aurait une plus grande autorité dans cette affaire. C'était un puissant prince, ses seigneuries étaient placées entre les pays de France et de Flandre. Tout serviteur qu'il était du roi, et bien qu'il fût récemment devenu son beau-frère, en épousant madame Marie de Savoie, il affectait une grande indépendance, et pouvait agir plus encore comme médiateur que comme ambassadeur. Le Duc lui-même avait eu désir de le voir, afin de savoir quel parti il prendrait et de connaître mieux les véritables intentions du roi. Les sires de La Roche et d'Émeries étaient allés le trouver dans sa ville de Bohaing, pour l'engager à venir à Bruxelles. Il s'y rendit, en effet, avec une grande suite, et commença à traiter les affaires du roi, en bon et loyal ambassadeur.



Il exposa au Duc les griefs du roi, l'alliance avec l'Angleterre et la guerre projetée contre les Liégeois, alliés de la France. Sur ces deux points, et sur tous les autres, il trouva ce prince inflexible, comme il l'avait prévu et annoncé au roi, tant il connaissait bien le caractère du duc Charles. Lorsqu'on lui représentait que c'était une chose mal faite à lui, premier prince du royaume, petit-fils des rois de France, issu de la noble fleur de lis, de chercher et contracter alliance avec ses anciens ennemis, et de mettre ainsi le trône en péril, il répondait : « Si je me suis allié à l'Angleterre, le roi ne » peut s'en prendre qu'à lui-même ; ce sont ses » menaces, ses propos étranges, et la diversité » de sa conduite, qui m'y ont contraint. N'a- » t-il pas cherché aussi à s'unir à l'Angleterre ? » Maintenant je suis au point de ne pouvoir » reculer. Si le roi m'eût reconnu et traité » comme un prince de loyauté et de foi, tel que » je suis et tel que ceux dont je descends, je » l'aurais servi et aimé ; mais il n'a cherché qu'à » me déplaire ; et il a fallu me pourvoir ailleurs ; » et, tout de France que je suis, il m'a forcé de » devenir Anglais. D'ailleurs ma parenté et mes

» affections n'étaient-elles pas pour la maison  
» de Lancastre et pour le roi Henri contre la  
» maison d'Yorck et le roi Édouard ? Si main-  
» tenant je veux épouser madame Marguerite  
» d'Yorck, n'est-ce point la nécessité qui m'a  
» inspiré ce dessein ? »

Sur l'article des Liégeois, le Duc répondait plus impatiemment encore, et sans laisser même le connétable achever tout ce qu'il avait à dire : « Mon cousin, tenez-vous-en là, disait-il ; qu'on ne m'en parle plus. Quelque chose qui en puisse arriver, quelque fortune que me réserve le plaisir de Dieu, je mettrai mon armée en campagne et j'irai à Liège ; je veux savoir une fois si je suis maître ou valet. Qui voudra me détourner et m'empêcher n'a qu'à venir, il trouvera à qui parler. » Puis, lorsque le comte de Saint-Pol essayait de le calmer et de lui parler du peu de prudence qu'il y aurait d'allumer une si grande guerre pour châtier quelques vilains, il répliquait : « Il n'y a ni sermon ni prêcheur qui puisse rompre mon dessein. Si le roi voulait du bien aux Liégeois, il n'avait qu'à leur défendre de m'offenser. Ils sont venus ravager mes terres ;

» ils ont traîtreusement saisi et mis à la tor-  
» ture un de mes braves gentilshommes ; ils  
» ont pris et saccagé la ville d'Hui. Eux et d'au-  
» tres ont voulu m'éprouver et m'épouvanter  
» lors de mon entrée en seigneurie. Il y avait là-  
» dessous de plus grands projets , et je sais bien  
» d'où ils viennent. Aussi, ou je mourrai, ou  
» je les mettrai au fouet et au bâton ; je les per-  
» drai, je les ruinerai, et jamais je n'aurai joie  
» au cœur avant de m'être vengé d'eux. Il n'y a  
» ni roi, ni empereur, ni soudan, ni personne  
» pour qui je veuille tarder d'un jour, et si le  
» roi les veut défendre, j'en ai peu de souci. Je  
» serai dans mon droit, qu'il vienne ! La cam-  
» pagne est ouverte pour tout le monde ; mais  
» tenez pour certain que s'il me veut faire du  
» mal, moi aussi je lui en ferai tant, que le  
» meilleur ne sera pas de son côté. »

Lorsque le connétable voyait un tel courroux, il rappelait au Duc que les discours dont il s'irritait venaient du roi et non point de lui ; qu'ainsi il ne serait pas juste de les lui imputer. Alors, quittant son caractère d'ambassadeur, il était le premier à se railler de sa commission dont il avait d'avance annoncé au roi

toute l'inutilité, et il remettait même le Duc en joyeuse humeur par les plaisanteries qu'il en faisait.

Le roi avait donné pour instruction au connétable de conclure pour le moins une trêve d'un an, qui aurait compris tous les alliés de part et d'autre; mais le Duc n'entendait pas plus à cette proposition qu'à toutes les autres. Son amitié avec l'Angleterre, les renforts qui lui arrivaient de Calais, ses nobles qui se rassemblaient de toutes parts, des lettres du roi de Castille qui, rompant sa vieille alliance avec le royaume de France, se déclarait ennemi du roi Louis, tout augmentait l'orgueil du Duc, et le rassurait contre ce que pourrait tenter son adversaire. Le cardinal Balue, Vanderiesche, le connétable, n'étaient pas plus écoutés l'un que l'autre. L'archevêque de Milan, légat du pape, envoyé par le saint-siège pour prévenir l'effusion du sang chrétien, arriva à Bruxelles et ne fut pas mieux entendu. Il était serviteur du duc de Milan, le plus fidèle allié du roi; il venait de passer long-temps à la cour de France; c'en était assez pour être grandement suspect de partialité au Duc. Il fit signifier à ce légat

qu'il l'écouterait avec le respect dû au saint siège sur tout autre objet que la guerre de Liège, mais qu'à cet égard toute parole était superflue. Puis le chancelier de Bourgogne et les autres conseillers du Duc firent si bien qu'ils rendirent peu à peu le légat favorable à sa cause<sup>1</sup>.

Cependant le roi, avec son impatience accoutumée, envoyait message sur message au connétable, pour savoir comment allaient les affaires. Rien n'avancait, le Duc ne voulait accorder qu'une trêve de six mois, à condition que, du côté du roi, elle ne comprendrait pas les Liégeois, et que, de son côté, elle s'appliquerait au duc de Bretagne et à Monsieur Charles<sup>2</sup>. Or c'était précisément traverser la secrète intention du roi, qui aurait volontiers abandonné les Liégeois, pour pouvoir librement entrer en Bretagne. Pour mieux savoir encore sa volonté véritable, ce qui n'était pas facile, le connétable s'en alla en toute hâte le trouver à Paris. Après avoir longuement devisé avec lui

<sup>1</sup> Legrand.

<sup>2</sup> Comines.

durant une nuit, sans prendre de repos il se remit en route, changeant de chevaux et les tuant de fatigue. Il arriva à Bruxelles comme le Duc; déjà revêtu de son haubergeon, montait à cheval pour aller à Louvain se mettre à la tête de son armée. « Je pars, dit-il à haute voix et » publiquement aux ambassadeurs du roi, pour » aller faire ma guerre aux Liégeois; et je supplie le roi de ne rien entreprendre contre » mon cousin de Bretagne. » — « Mais, Monseigneur, vous ne choisissez pas, vous prenez » tout, lui dit le connétable; vous faites la » guerre à nos amis, et vous voulez que nous » nous tenions en repos sans courir sus à nos » ennemis, comme vous faites aux vôtres; cela » ne peut être ainsi, le roi ne le souffrira point. » — « Les Liégeois sont assemblés, repartit le » Duc, et je m'attends à avoir bataille avant » qu'il soit trois jours. Si je la perds, je crois » bien que vous ferez à votre guise; mais aussi » si je la gagne, vous laisserez en paix les Bretons. » Il monta sur son cheval et partit.

Le connétable le suivit à Louvain; il y vit la plus belle armée et la mieux pourvue d'artillerie et de munitions qu'on eût rassemblée de-

puis long-temps. Ce n'était pas une circonstance qui pût rendre le Duc plus accommodant ou plus craintif à offenser le roi ; cependant le comte de Saint-Pol continuait à le presser pour une trêve de six mois, puisqu'il ne la voulait pas d'un an. Enfin le Duc s'étonna de le voir si pressant et si zélé pour les intérêts du roi. « Mon cousin, lui disait-il, vous êtes bien mon » ami, je vous avertis donc de prendre garde » que le roi ne fasse pas de vous un jour ainsi » qu'il a fait de plusieurs autres. Si vous vou- » lez demeurer de notre côté, vous y serez le » très-bien-venu <sup>1</sup>. »

Le Duc, nonobstant sa témérité, aurait en effet souhaité ne pas courir le risque de voir le roi porter secours aux Liégeois, et leur envoyer les troupes du comte de Dammartin. Pour détourner ce coup, il ne voyait rien de mieux que de mettre dans ses intérêts le connétable, qui pourrait ou dissuader le roi de cette guerre, ou l'embarrasser en se séparant de lui <sup>2</sup>. « Mon cousin, lui dit-il lorsqu'il l'eut

<sup>1</sup> Legrand.

<sup>2</sup> Châtelain.



Deveria del.

P. Adam sc.

# **BERNARD D'ARMAGNAC.**

COMTE DE LAMARCHE.





» trouvé fidèle à son devoir d'ambassadeur, que  
» le roi donne secours aux Liégeois, cela ne  
» m'importe guère; mais souvenez-vous qu'en-  
» core que vous soyez connétable de France,  
» vous êtes mon sujet et avez réservé votre foi  
» à la maison de Bourgogne dans le serment  
» que vous avez fait au roi. Le comte de Roussi,  
» votre fils, est mon serviteur et marche dans  
» mon armée. Le plus beau et le meilleur de  
» votre avoir est dans mes pays; s'il me plaisait  
» de vous sommer de votre devoir de vassal,  
» et si vous me refusiez obéissance, je sais ce  
» que j'aurais à faire; pensez-y bien. Si le roi  
» se mêle de ma guerre, ce pourra bien ne pas  
» être à votre profit. »

Il y avait en effet matière à réflexion pour le connétable. « Monseigneur, répondit-il, Dieu  
» vous accorde joie et bonne aventure dans  
» votre guerre; si le roi s'en mêle, croyez que  
» j'en serai bien fâché pour vous et pour lui.  
» Près de vous je ne puis rien faire, et je vais  
» partir en toute hâte, vous promettant d'em-  
» pêcher, autant du moins qu'il sera en mon  
» pouvoir, que d'ici à quinze jours le roi ne  
» décide rien; d'ici là vous saurez ce que vous

» avez à faire. Avant une semaine, vous au-  
» rez de mes nouvelles. » — « Je ne vous de-  
» mande rien, ajouta le Duc, je vous donne  
» toute liberté; j'aimerais mieux que le roi me  
» laissât faire et se déportât de secourir ces  
» méchans vilains que le légat vient d'inter-  
» dire et d'excommunier; mais, s'il s'en mêle,  
» Dieu est là-haut qui connaît les cœurs et  
» sait où est le bon droit, ainsi je vais me met-  
» tre en peine de gagner la victoire. »

Le connétable partit et tint parole. La chose lui fut facile; et il n'était déjà plus temps pour le roi d'envoyer du secours aux Liégeois; d'ailleurs le moment le plus favorable était passé, il eût fallu se décider plus tôt, et beaucoup de gens s'étonnèrent qu'il eût manqué une occasion qui leur semblait si bonne. Tel était son caractère : il se méfiait de la fortune comme de tout le monde, et ne voulait pas mettre sa puissance au hasard d'une guerre. D'ailleurs, c'était avec raison qu'il avait craint que le parti des princes ne profitât de ce moment pour se déclarer ouvertement. Encouragés par la puissante protection du duc de Bourgogne, ils avaient tous passé entre eux

et avec lui de nouveaux traités d'alliance envers et contre tous, y compris expressément le roi<sup>1</sup>. Le traité du duc d'Alençon avec le duc de Bourgogne était plus formel encore ; il portait : « Pour résister aux entreprises soudaines, légères et traîtresses que monseigneur le roi, par l'exhortation et la poursuite de nos ennemis qui sont près de lui, pourrait faire sur nous et notre très-cher fils René d'Alençon, comte du Perche. »

Ce fut le 1<sup>er</sup> octobre qu'il scella cette alliance ; et, dès le 11, il ouvrit aux hommes d'armes bretons sa ville d'Alençon ; de là ils se répandirent en Normandie ; Caen, Bayeux, et tout le Cotentin tombèrent en leur pouvoir ; Saint-Lô seul résista. C'était une ville dont les bourgeois s'étaient toujours montrés bons et courageux Français ; ils avaient, quarante ans auparavant, chassé eux-mêmes les Anglais hors de chez eux. Cette fois ils repoussèrent les Bretons, et l'ardeur fut si grande, qu'une femme en tua plusieurs de sa main.

Le roi envoya sur-le-champ le maréchal de

<sup>1</sup> Legrand.

Loheac en Normandie, écrivit aux bourgeois de Saint-Lô pour les remercier, fit une pension à cette vaillante femme, rassembla les francs-archers, fit publier l'ordre d'armer les paysans pour qu'ils courussent sus aux Bretons, et dépêcha courriers sur courriers au roi René, au comte du Maine, qui commandait en Poitou et en Anjou, et au connétable, pour qu'il se hâtât de conclure la trêve avec le duc de Bourgogne; tout semblait si heureusement succéder à ses adversaires, qu'il s'occupa encore bien plus à traiter qu'à combattre.

L'armée du Duc était prête, et vers le milieu du mois d'octobre, elle se mit en route. Avant de partir, il envoya des hérauts publier la guerre dans tout le pays, et durant la publication ils portaient l'épée nue d'une main et une torche de l'autre, pour signifier qu'on allait faire une guerre de feu et de sang. Le Duc rassembla en même temps son conseil et délibéra sur ce qu'on ferait des trois cents otages donnés deux ans auparavant par les Liégeois<sup>1</sup>. Quelques-uns proposaient de les faire tous mourir.

<sup>1</sup> Comines.

Le sire de Contay surtout soutint cette opinion d'une façon si dure et si cruelle, que les gens les plus sages en furent indignés. Deux ou trois conseillers seulement étaient de cet avis, accoutumés qu'ils étaient à l'autorité et au grand sens du sire de Contay. Le Duc demanda ensuite à Guy de Brimeu, sire d'Himbercourt, un des meilleurs chevaliers de Picardie, qui pendant quelque temps avait eu l'administration de la ville de Liège, ce qu'il pensait sur cette affaire ; il répondit : « Monseigneur, je pense » qu'avant tout il faut mettre Dieu de notre » côté, et donner à connaître au monde que » vous n'êtes ni cruel ni vindicatif. Il vous faut » délivrer tous ces otages : ce sont de braves » gens, ils se sont mis en cette dure position à » bonne intention, espérant le maintien de la » paix. En leur annonçant la grâce que Mon- » seigneur leur fera, et en les renvoyant, on » leur dira qu'ils doivent s'employer à ramener » tout ce peuple à la paix, et que s'ils n'y peu- » vent réussir, il faut du moins, en reconnais- » sance d'une si grande bonté, qu'ils s'abstien- » nent de prendre parti contre vous ou contre » leur évêque. »

Cette opinion prévalut dans l'esprit du Duc, et lui mérita de grandes louanges pour sa bonté et sa douceur. On disait même que le vieux duc son père ne se serait pas montré si miséricordieux envers les Liégeois qui lui avaient si souvent faussé leur parole, et qu'assurément les otages n'auraient pas échappé à la mort. Tout le conseil se leva satisfait d'une si heureuse délibération. « Voyez-vous cet homme-là, disait » tout bas au sire Philippe de Comines un des » conseillers, en lui montrant le sire de Contay, il est vieux, mais de forte santé; hé bien! » je gagerais beaucoup que d'ici à un an il ne » sera pas en vie, et cela pour cette terrible » opinion qu'il a soutenue. »

Les Liégeois s'étaient avancés jusqu'à Saint-Tron, dans le pays de Hasbain, et y avaient établi une garnison de trois mille hommes. Il fallait commencer par assiéger cette ville. Le Duc l'investit avec son armée, prit soin de la tenir en grand ordre, et, avec toutes les précautions nécessaires, il assura son campement au milieu de cette contrée marécageuse. Il y avait trois jours seulement que le siège était commencé, lorsque les Liégeois arrivèrent au

secours de la ville, au nombre d'environ trente mille. Il y avait en effet parmi eux un dicton populaire :

Qui passe dans le Hasbain  
Est combattu le lendemain.

Le Duc se disposa à la bataille, et jamais ne montra autant de prudence et de connaissance de la guerre <sup>1</sup>. Ses deux ailes étaient appuyées et couvertes par des marais, et il y plaça en réserve sa cavalerie et les cinq cents Anglais qui lui étaient venus de Calais. Pour lui, il commandait en personne le corps de bataille, et le sire de Ravenstein marchait en tête avec l'avant-garde.

Les Liégeois campaient au village de Bruestein, et s'y étaient fortement retranchés derrière de grands fossés pleins d'eau. Après que le Duc eut parcouru les rangs sur son petit cheval, et qu'il se fut assuré que chaque troupe était au lieu assigné par l'ordre de bataille qu'on lui voyait tenir écrit dans sa main, il ordonna l'attaque. L'avant-garde, formée d'ar-

<sup>1</sup> Comines. — La Marche.



chers et de quelque artillerie légère, s'avança vivement jusqu'au fossé, et tira si serré qu'elle fit reculer les Liégeois. Leur retranchement fut emporté; mais lorsqu'ils s'aperçurent que les Bourguignons avaient épuisé leurs traits, ils vinrent d'un grand courage, et avec leurs longues piques commencèrent à faire un terrible massacre parmi les archers. Déjà les bannières reculaient, et l'armée du Duc s'ébranlait, lorsqu'il fit avancer le reste de ses archers sous les ordres de Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes et du sire d'Émeries. Ils rétablirent le combat, et quand les Liégeois furent ébranlés, quittant leurs arbalètes, ils tombèrent dessus avec leurs fortes épées, car ils étaient mieux armés que les premiers archers. Le sire de Wilde, qui commandait les Liégeois, fut tué, et bientôt la déroute commença.

Mais le Duc n'avait pas disposé son ordre de bataille pour en profiter; il n'avait voulu rien risquer. Si toute son armée avait été engagée, la garnison de Saint-Tron aurait pu faire quelque dangereuse sortie; d'ailleurs il importait, avant tout, de ménager son monde, car le roi pouvait bien joindre les troupes du comte de

Dammartin aux Liégeois, et alors la guerre serait devenue bien autrement grave. François Soyer, bailli de Lyon, son ambassadeur, se trouvait même au moment du combat avec l'armée liégeoise. Les ailes et la cavalerie virent donc passer l'ennemi fugitif et en désordre, le long des marais qui les en séparaient ; il aurait fallu faire un long détour pour se lancer à sa poursuite ; aussi y eut-il peu de prisonniers.

La bataille n'en fut pas moins gagnée, et la ville de Saint-Tron perdit tout espoir d'être secourue. Un brave chevalier, nommé Regnaud, sire de Rouvrai, y commandait. C'était lui qui, l'année précédente, avait plus que nul autre décidé les Liégeois à accepter les conditions que leur proposait le duc Philippe. Après avoir trois fois, pendant la bataille de Bruestein, courageusement tenté des sorties que les Anglais repoussèrent, il vit bien que toute défense serait désormais superflue, et traita d'une capitulation. La ville se soumit à la condition que ses murailles seraient démolies, qu'elle paierait vingt mille florins, et livrerait dix hommes au choix du Duc. Il y avait parmi

eux six des otages que peu de jours auparavant il avait renvoyés; tous furent décapités.

Le Duc continua alors sa route vers Liège, après avoir, dès le soir de sa bataille, écrit au connétable, que sans doute le roi ne serait plus si difficile. Tongres ne fit pas plus de résistance que Saint-Tron, et livra aussi quelques-uns des anciens otages, et d'autres habitans connus par leur haine contre le parti du Duc; ils eurent aussi la tête tranchée. Le 11 novembre, les Bourguignons campèrent devant la ville de Liège.

Le trouble y était grand, ainsi que cela était facile à croire; les uns voulaient se défendre obstinément et à tout risque; les autres voyant dévaster et détruire tout le pays, tremblaient de ce qui allait arriver à la ville, et voulaient traiter; chacun s'efforçait d'entraîner le peuple à son opinion, et de moment en moment, on apercevait que chaque faction excitait ou apaisait la multitude. Quelques-uns des otages travaillaient de tout leur pouvoir en faveur du Duc. Parmi les prisonniers qu'il avait faits, plusieurs s'employaient aussi à décider pour la paix leurs amis de la ville. Enfin, les gens les plus mo-

dérés semblèrent prendre le dessus, et l'on vit arriver au camp trois cents des plus riches et des plus considérables bourgeois en chemise, la tête et les pieds nus, apportant humblement au Duc les clefs de la ville, et se rendant à lui à discrétion, sauf le feu et le pillage.

Il leur donna audience devant le sire de Mouy, ambassadeur du roi, qui venait signer la trêve négociée par le connétable; et les recevant à merci, il chargea le sire d'Himbercourt d'entrer le premier dans la ville. Lui, plus que tout autre, avait conduit cette négociation; il avait la confiance des riches bourgeois de Liège, qui connaissaient sa douceur et sa sagesse. C'était lui qui venait de sauver leurs otages; nul ne pouvait mieux achever ce qu'il avait si bien commencé. Il prit avec lui deux cents hommes seulement, et s'achemina vers la ville.

Mais rien n'était si variable et si désordonné que ce peuple. Pendant que les principaux du parti de la paix étaient allés traiter avec le Duc, les partisans de la guerre avaient repris tout leur crédit, et allumé les esprits. On avait fermé les portes et résolu de se défendre.

Le sire d'Himbercourt ne perdit point patience et ne désespéra encore de rien, tant il connaissait bien ce peuple. Il se logea dans une forte abbaye, à deux traits d'arc de la porte, et fit dire au Duc de ne se point inquiéter de lui. Il était tard, la nuit était venue. Sur les neuf heures, on entendit sonner la cloche de l'évêché : c'était le signal ordinaire pour assembler le peuple, quand il avait quelque délibération à prendre. « Ils nous veulent at-  
» taquer, j'en suis assuré, dit le sire d'Him-  
» bercourt ; mais si nous pouvons les amuser  
» jusqu'à minuit, nous en serons quittes ; car,  
» à cette heure, ils seront fatigués, et l'envie  
» de dormir les prendra ; alors l'entreprise  
» sera manquée, et ceux qui nous sont con-  
» traire ne songeront plus qu'à se sauver. » Il avait avec lui quelques-uns des otages ; choisissant parmi eux deux honnêtes bourgeois, il les chargea d'aller porter aux Liégeois de nouvelles et favorables propositions. Les deux bourgeois se firent ouvrir la porte : ils trouvèrent tout le peuple en rumeur et courant les rues, les uns s'armant pour aller assaillir les Bourguignons, les autres parlant encore pour

la paix. « Nous voulons parler au maire de la » ville, dirent-ils; nous apportons de bonnes » nouvelles de la part du seigneur d'Himber- » court. » La cloche de l'évêché fut encore sonnée. « Les voilà en affaires, disait ce sage gen- » tilhomme, la chose va bien. »

Bientôt après, on entendit un grand bruit vers la porte. Beaucoup de gens montaient sur la muraille, et criaient des injures aux Bourguignons. Il était manifeste qu'à l'assemblée de l'évêché les partisans de la guerre avaient encore prévalu. Le péril était grand. Deux cents hommes d'armes ne pouvaient, certes, résister à cette foule furieuse. Le sire d'Himbercourt avait encore près de lui quatre otages. « Allez, mes amis, leur dit-il, et parlez à ce » peuple; dites-leur que vous venez de ma » part; faites-les souvenir que j'ai été gouver- » neur de leur ville; que je les ai toujours traités » doucement; que je ne voudrais pour rien au » monde consentir à leur ruine. Ne suis-je pas » un de leurs confrères? J'ai été reçu du métier » des forgerons; ils m'ont vu portant la robe » de livrée de leur corporation, et marchant » sous leur bannière. Ne doivent-ils pas se fier

» à moi? Il faut sauver le pays et la ville : il  
» faut tenir la parole que nous avons donnée  
» ce matin à monseigneur le Duc. Tenez, mes  
» bonnes gens, lisez-leur ce papier que je vous  
» donne. »

Les otages trouvèrent la porte déjà ouverte ; les gens armés allaient sortir sur les Bourguignons. Ils eurent bien de la peine à se faire entendre ; beaucoup les huaient injurieusement, et les nommaient traîtres. D'autres disaient : « il les faut écouter. » Après quelque tumulte, il fut résolu d'assembler encore le peuple : la cloche sonna. Le bruit qu'on entendait autour de la porte s'apaisa peu à peu. « C'est ville » gagnée, » s'écria le sage chevalier.

L'assemblée dura jusqu'à deux heures de la nuit, et enfin le parti de la paix l'emporta. Un gentilhomme, nommé le sire de la Rivière, qui était le plus ardent pour la guerre, s'enfuit au plus vite de la ville avec les principaux de ses amis. Le lendemain, à la pointe du jour, le sire d'Himbercourt se rendit seul à l'assemblée de l'évêché, y jura les conditions qu'il avait promises, s'engagea à ce qu'il n'y aurait ni feu ni pillage ; les portes lui furent livrées, et il en-

voya dire au duc de Bourgogne qu'il pouvait entrer.

Ce fut un grand concert de louanges et de gloire en l'honneur d'un si vaillant et si habile seigneur. Il s'était mis en un tel péril, et l'on trouvait qu'il avait tellement agi contre toutes les règles de la raison humaine, qu'on attribuait son bonheur à la grâce de Dieu<sup>1</sup>. « Il » l'a mérité, disait-on, par ce bon et chari- » table conseil qu'il a donné à Monseigneur au » sujet des otages; et l'on ne dira plus, comme » tant de gens méchans et lâches, que la clé- » mence des princes leur porte toujours préju- » dice. » Dans le même temps, le sire de Contay se mourait de maladie à Hui, où il avait été contraint de se retirer, après avoir, pour dernier service rendu à son maître, conseillé l'ordre de bataille qu'on avait suivi à Brustein.

Le vulgaire ne connaissait pas même toute la grandeur du service que le sire d'Himbercourt venait de rendre à son seigneur. La saison était avancée; les pluies commençaient; le sol des environs est fangeux; les provisions de vivres

<sup>1</sup> Comines.



n'étaient pas suffisantes; l'argent manquait; l'armée n'était plus en bel ordre; la ville de Liège était grande; son enceinte forte. Il était impossible de l'emporter d'assaut: on n'aurait pas même pu l'assiéger. Deux jours de plus, il fallait décamper, et alors qu'aurait fait le roi de France, qui, sans combattre, se serait trouvé victorieux, comme peut-être il en avait l'espérance?

Le Duc ne voulut pas entrer à Liège par la porte; il fit démolir vingt brasses de mur et combler le fossé pour passer par la brèche. Il était en grand appareil de guerre, et portait par-dessus son armure un manteau couvert de pierreries. Il tenait l'épée nue et marchait au petit pas. Chaque habitant avait commandement de se tenir devant la porte de sa maison, la tête découverte, et une torche à la main. Après avoir remercié Dieu, dans l'église de Saint-Lambert, le Duc se logea à l'évêché. Cinq ou six des otages qui avaient manqué à leur promesse furent décapités, ainsi que le messenger de la ville, que le Duc avait en grande haine. Il imposa une somme de cent vingt mille florins, fit abattre les tours et les remparts,

désarma les habitans, prit leurs bannières, emmena leur artillerie, et leur ôta la plupart de leurs privilèges. Liège n'eut plus aucune juridiction sur les cantons d'alentour. Aucun sujet de Bourgogne ne devait désormais s'établir à Liège sans y être autorisé, ni aucun Liégeois ne pouvait quitter son domicile sans permission. La cour ecclésiastique cessa d'être établie à Liège. Les biens des fugitifs furent confisqués. Enfin, pour dernier affront, le Duc fit emporter un ornement qui tenait fort à cœur aux gens de la ville: c'était une colonne de cuivre élevée dans la grande place sur des marches de marbre. On connaissait cet ornement dans tous les pays environnans sous le nom du *perron* de Liège. Il fut transporté à la bourse de Bruges, et des inscriptions en latin et en français rappelèrent le souvenir du lieu où il avait été pris, et de la victoire du duc Charles.

Après quelques jours passés à Liège, il revint en grand triomphe à Bruxelles le 24 décembre. Dès le lendemain, pour célébrer et son glorieux retour et la fête de Noël, il tint cour plénière, admit tous venans à sa présence, et fit don-

ner à manger à plus de deux mille pauvres.

Ainsi que l'avaient prévu les gens sages de son conseil, toutes les contrariétés qu'il avait endurées patiemment, tout ce qui lui avait causé trouble et embarras, tout ce qui avait semblé le menacer et le mettre en péril, tomba dès le lendemain de sa victoire, et d'un seul coup il se trouva en pleine voie de prospérité. Plus de rébellion dans les villes, plus de murmures parmi les peuples, plus d'espérance chez ses ennemis, plus de cabales tramées contre lui; c'était à qui montrerait plus d'empressement et de soumission; chacun rivalisait à célébrer sa victoire et sa renommée.

Tant de prospérité ne contribua pas peu à enfler l'orgueil où il était déjà fort enclin. Délivré des inquiétudes et des soins pressans qui l'avaient affligé au commencement de son règne, il s'occupa à donner un pompeux éclat à sa cour et à faire grande montre de son absolu pouvoir<sup>1</sup>. D'abord il songea à mettre bon ordre à ses finances, et s'attacha à faire cesser les désordres que la vieillesse et la complaisance

<sup>1</sup> Châtelain.

du duc Philippe avaient tolérés depuis quelques années. Les trésors que ce prince avait laissés et les fortes sommes que les Liégeois devaient payer, rendaient le nouveau Duc puissamment riche. Mais, avec une extrême prévoyance, il voulut que tout cet argent fût tenu en réserve, comme extraordinaire, afin de pourvoir, avec les aides qu'on lèverait selon l'occurrence, aux grandes affaires qu'il pourrait avoir à l'avenir. Il régla en même temps que tout le train de sa maison, plus splendide que celle d'aucun prince de la chrétienté, que les gages de cette foule d'écuycers, de chambellans, de domestiques de toute sorte, de chevaliers et de conseillers attachés à sa personne, que la solde de ses compagnies, seraient payés sur les revenus ordinaires de ses états.

Pour établir ainsi sur un pied stable et régulier toute sa finance, il prit lui-même connaissance des moindres détails; avec l'obstination de sa volonté, que rien ne pouvait jamais distraire de son but, il s'informa du revenu de chacun de ses domaines, des répara-

<sup>1</sup> 1467 (v. s.). L'année commença le 17 avril.

tions qu'il y avait à faire, des abus qu'on devait réformer, du produit des tailles, péages, droits de toute sorte formant les impôts ordinaires. En même temps il faisait dresser sous ses yeux l'inventaire de ce que son père avait laissé d'or, d'argent, de bijoux, d'armes, de riches vêtemens : ce qui s'élevait à une si grande valeur, qu'on trouva pour dix-sept cents écus d'aiguilletes garnies d'or pour attacher les chausses au pourpoint.

Cette occupation, à laquelle le Duc se livrait assidûment, excitait beaucoup de surprise et de murmure. Les gens sages disaient, il est vrai, que nul soin n'était plus digne d'un bon et grand prince que de mettre l'ordre dans les dépenses et les recettes ; et que c'était le meilleur moyen pour assurer la félicité des royaumes. Mais on voyait que le duc Charles n'agissait pas ainsi pour le bien de ses sujets, et qu'il ne cherchait qu'à augmenter son éclat, son pouvoir et sa force, puisque toute cette dureté de règlement n'aboutissait qu'à accroître les impôts. En même temps, ses serviteurs et sa noblesse le trouvaient bien avare et peu libéral pour un prince si jeune et si

nouveau. Ce n'est pas qu'il ne leur payât de forts gages, mais c'était sans courtoisie et sans bienveillance, non afin de les enrichir, de leur rendre bon office et de les voir contents, mais pour être bien et exactement servi. L'ordre et la discipline régnaient dans cette noble maison de la façon la plus sévère. Les chambellans, les écuyers, toutes les sortes de domestiques étaient divisés par quartiers et faisaient leur service à tour de rôle. Mais le premier chambellan, le premier maître-d'hôtel et tous les premiers officiers étaient à demeure près de la personne de leur seigneur. En outre, on voyait des princes et des grands seigneurs qui avaient aussi leurs serviteurs à eux, et augmentaient ainsi l'éclat de cette cour; tels étaient messire Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein, les sires d'Arguel et de Château-Guyon, de la maison de Châlons, les sires de Fiennes et de Roussi, fils du connétable de France, Thibaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne, le marquis de Rotthelin, de la maison de Hochberg. Chaque jour tout se passait avec le même faste et la même régularité. Tous les serviteurs étaient divisés par dizaines, et chaque dizaine

avait sa table présidée par un officier de la maison. Ils dînaient avant le Duc, qui parfois allait de salle en salle voir comment ils étaient servis. Puis aussitôt après leur repas, ils venaient assister à son couvert. La chapelle, le conseil, la garde des archers, tout fut de même exactement réglé, et le Duc ne se montrait jamais qu'entouré de son pompeux cortège.

Le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, il tenait son audience publique assis sur un fauteuil à grand dossier, couvert de drap d'or, et entouré de ses serviteurs et de son conseil. Là, il recevait les plaintes de tout venant, même des plus pauvres gens; faisait souvent lire leurs requêtes tout haut devant lui, et signifiait sa volonté. Parfois ces audiences duraient trois ou quatre heures de temps, et personne n'aurait osé témoigner le moindre ennui sous peine d'être fortement tancé, car le Duc n'épargnait pas les réprimandes à ceux qui s'écartaient de ce qu'il avait réglé. Il avait l'œil à tout; quiconque ne se serait pas trouvé à l'heure ou à la place prescrites, qui aurait manqué à la chapelle ou à l'audience, l'écuyer qui se serait mis entre les chevaliers, celui

qui serait allé à l'offrande avant son tour, étaient bien assurés de quelque sévère leçon. Souvent même, lorsque ses serviteurs et ses nobles barons étaient rangés autour de son fauteuil, il leur faisait, ainsi qu'un orateur, des sermons sur la conduite qu'ils devaient tenir, sur les vertus de leur rang et de leur état, les admonestant avec gravité et hauteur.

Il se piquait aussi de maintenir une stricte police et une rude justice dans son armée et ses états, sans nulle acception de personnes. Pour y mieux réussir, et réprimer les désordres qui étaient grands, il avait institué, à l'exemple de ce qui se faisait en France, un prévôt des maréchaux, c'était comme le Tristan du roi Louis, un gentilhomme, mais d'assez petite condition, tout propre à cet office, ne craignant personne, et capable des plus cruelles commissions, zélé et redoutable valet.

Après avoir réglé avec tant de faste sa cour et son gouvernement, le Duc assembla les États de Brabant et les quatre membres de Flandre pour en obtenir de l'argent. Il leur fit exposer qu'il lui en était dû pour trois causes; savoir : son avènement, le mariage qu'il allait



conclure avec madame Marguerite d'Yorck, et sa guerre contre les Liégeois, qui l'avait entraîné à de grands frais : toutes circonstances où des sujets étaient tenus, selon toutes les coutumes, de payer aide à leur seigneur. Les demandes qu'il fit proposer étaient si exorbitantes, que chacun en demeura épouvanté. Toutefois on ne savait comment se garantir d'une telle exaction, tant on voyait peu d'apparence de résister. L'usage immémorial des comtes de Flandre était d'assembler les quatre membres à Gand, lorsqu'il s'agissait de demander des aides; mais le Duc tenait encore les Gantois dans sa disgrâce. Bien qu'après sa victoire de Liège ils fussent venus s'humilier devant lui, offrir leurs bannières, et renoncer à leurs privilèges, il n'avait pas voulu leur donner de réponse, et avait dit seulement qu'il s'aviserait. La crainte qu'inspirait sa rancune contribua encore à rendre les Gantois plus dociles. Ils consentirent les nouvelles aides, bien à contre-cœur, mais sans murmurer; et, lorsque Gand cédait, il ne pouvait y avoir nulle ville de Flandre qui songeât à refuser.

Il alla ensuite à Mons tenir les États de Hai-

naut ; et, quelque remontrance qu'on lui fit en toute humilité, il n'exigea pas moins une aide telle qu'aucune pareille n'avait jamais pesé sur le pauvre peuple. Autant il en fit dans la seigneurie de Valenciennes ; puis il se rendit à Lille : son entrée y fut solennelle , et la ville se mit en grands frais pour le recevoir. Entre autres mystères qui furent publiquement représentés, il y en eut un qui excita de grandes risées. C'était le jugement de Paris. On avait choisi , pour le personnage de Vénus, une grande et énorme femme , qui pesait plus de deux quintaux ; Junon était de même taille, mais toute sèche et maigre ; Minerve était bossue par devant et par derrière ; les trois déesses étaient nues , et portaient de riches couronnes.

Le Duc , après avoir passé une seule journée à Lille , s'en vint à Bruges pour y tenir son chapitre de la Toison-d'or. Il y avait sept années que cette cérémonie n'avait été célébrée ; plusieurs places étaient vacantes dans l'ordre ; d'ailleurs le Duc n'avait pas encore pris possession de l'office de grand-maître. Tout se passa donc avec plus de pompe encore qu'à la cou-

tume. Le premier chevalier élu par le chapitre fut Édouard, roi d'Angleterre, qui allait devenir le beau-frère du Duc. Les autres furent les sires de Château-Guyon, de Damas, Jacques de Bourbon, Jacques de Luxembourg, Claude de Montaigu, Philippe de Savoie et Philippe de Crèvecœur, seigneurs d'Esquerdes.

Tous les chevaliers de l'ordre avaient été convoqués pour ce chapitre, et presque tous s'y rendirent, sauf les seigneurs souverains, qui étaient retenus par le gouvernement de leurs états, comme le roi d'Aragon, le duc de Bretagne, le duc de Clèves, le duc de Gueldres. Le vieux comte d'Ostrevant, celui qui autrefois avait été le mari de madame Jacqueline de Hainaut, était tombé en enfance, et ne put y assister. MM. de Croy et le sire de Lannoy étaient venus siéger au chapitre, pour subir leur jugement sur ce qui pourrait leur être imputé. Le Duc refusa de les admettre, ni de leur faire donner aucune réponse; seulement on les cita pour le mois d'août suivant. Quant au comte de Nevers, il avait, au contraire, été ajourné par un héraut de l'ordre, pour

venir répondre à plusieurs infâmes griefs à lui reprochés. Sa seule réponse avait été de renvoyer le collier. Lorsque son nom fut prononcé avant l'offrande, à son tour, le Duc ordonna à Toison-d'Or de barbouiller de noir l'écusson de ses armes suspendu au-dessus de la place où il devait siéger; et l'on écrivit par-dessous : « Jean, comte de Nevers, ajourné par » lettres-patentes de très-haut et très-excellent » prince monseigneur le Duc, scellées du sceau » de la Toison, à comparaitre en personne au » présent chapitre pour y répondre de son » honneur, touchant plusieurs cas de sorti- » lége, en abusant des saints sacremens de la » sainte église, ne s'est point présenté, au » contraire a fait défaut, et, pour éviter le » procès et privation de l'ordre, a renvoyé le » collier; pour ce, a été et est déclaré hors » de l'ordre, et non appelé à l'offrande. »

Cette façon de traiter le duc de Nevers, l'élection de M. Philippe de Savoie, et toute la conduite du Duc depuis son retour de Liège, montraient bien qu'il ne redoutait rien de la puissance du roi, et qu'enorgueilli de sa victoire et de l'alliance du roi d'Angleterre, il

était résolu de le braver sans nul ménagement. Les grandes sommes d'argent qu'il recueillait sur ses sujets, l'ordre qu'il mettait dans ses affaires, et surtout dans son armée, témoignaient assez qu'il souhaitait la guerre, ou du moins voulait être en mesure de ne la point craindre.

De là résultait que jamais autant de haine et de méfiance n'avaient régné entre les princes et les grands seigneurs de France. Tous vivaient dans la perplexité, entre le roi d'une part, qu'on accusait d'avoir le premier répandu le trouble et mis chacun en alarme par ses projets et son caractère inquiet et variable; et, d'autre part, le duc Charles, qui était le moins traitable et le plus obstiné des hommes<sup>1</sup>. Ce qui semblait le plus triste aux hommes sages, c'est que ces discordes et ces jalousies avaient jeté les princes de la chrétienté dans la plus honteuse perversité. Il n'y avait nul méfait, nul manque de foi dont on ne les crût capables. Les actions qu'on aurait rougi de proposer à un pauvre gentilhomme ou à un hon-

<sup>1</sup> Châtelain.

nête bourgeois, et qui eussent excité leur indignation, semblaient simples et permises aux rois et aux princes. Ils avaient perdu toute estime de l'honneur et de la vertu, toute honte du vice et de la déloyauté. Ils ne songeaient qu'à se détruire les uns les autres par la guerre et la violence, ou bien par le fer et le poison. Ils avaient oublié les lois de Dieu, ou pensaient qu'elles n'étaient point faites pour eux, et qu'au dernier jour on les jugerait par une autre justice que le commun des hommes. Il semblait que leur seigneurie leur eût été donnée pour la satisfaction de leurs propres désirs, et non pas pour le bien commun. Aussi n'avaient-ils aucun souci du pauvre peuple; jamais il n'avait été accablé d'autant d'impôts, tant au royaume de France que dans les états de Bourgogne; ces exactions, toujours plus lourdes, ne servaient point à assurer le bon ordre, à tenir le commerce en sécurité, comme au temps du roi Charles VII. Ce n'était point pour empêcher les ravages de la guerre qu'on payait ou qu'on rassemblait les compagnies et les gens d'armes. C'était, au contraire, pour la recommencer sans cesse, ou en laisser la

menace suspendue, de façon à tenir tous les esprits en alarmes.

Toutefois le roi Louis était plus habile et s'entendait mieux à ménager les peuples. Il savait les flatter et leur donner bonne espérance, afin de les rendre, sinon satisfaits, du moins patients, bien qu'il en tirât de plus forts impôts qu'aucuns des rois ses prédécesseurs, et encore sans le consentement des États du royaume. D'ailleurs, tout en le craignant, on le trouvait plus raisonnable que les autres princes, et personne n'était tenté d'avoir recours à eux.

Aussi la guerre qu'ils avaient commencée ne fut pas de longue durée. Le plus grand danger que courût le roi était de voir la maison d'Anjou faire cause commune avec son frère, le duc de Bretagne et le duc d'Alençon. Il avait toujours trouvé le vieux roi René assez fidèle, bien qu'il écoutât souvent ses ennemis. Son fils, le duc de Calabre, était depuis un an occupé à conquérir la Catalogne, qui s'était donnée à lui en se révoltant contre le roi d'Aragon. Le roi le favorisait ouvertement et lui avait fourni des secours en hommes et en ar-

gent. Il lui promettait plus que jamais de donner madame Anne en mariage au marquis du Pont son fils, et lui avait même compté une partie de la dot; ainsi, il était tranquille sur lui. Il n'en était pas ainsi de son oncle, le comte du Maine; dans la guerre du bien public, sa conduite avait toujours été équivoque et sa foi douteuse. Encore en ce moment il recevait les envoyés du duc de Bretagne et de Monsieur, frère du roi; il leur avait, disait-on, promis de les assister en leur ouvrant ses villes, et leur donnait de l'argent<sup>1</sup>. Le roi avait envoyé son fauconnier, le sire de Coucillon, au roi René, lui dire ses griefs et ses soupçons contre le comte du Maine son frère. Il le chargeait, au nom de l'amour qu'il avait toujours montré à la maison d'Anjou, de faire venir ce prince, et de lui faire jurer, sur la vraie croix de Saint-Laud, qu'il servirait le roi envers et contre tous, ne lui porterait jamais aucun dommage ni préjudice, et ne livrerait point ses places à monsieur Charles. Le comte d'Anjou protesta de la fausseté des rapports faits contre lui, jura

<sup>1</sup> Pièces de Comines.



ce que le roi avait souhaité, et le roi René se porta garant de son serment.

Le roi, un peu rassuré de ce côté et se contentant des apparences, s'efforça de détacher de l'alliance des princes le comte du Perche, fils du duc d'Alençon. Il était assiégé dans cette ville par les troupes du roi; la garnison de Bretons, qui y était enfermée avec lui, s'était rendue odieuse aux bourgeois par ses violences et sa brutalité; elle ne montrait même pas plus d'égards pour lui, pour sa mère et sa sœur; à la moindre représentation, les Bretons ne parlaient que de le mettre, lui et toute sa famille, à la porte de la ville. Irrité de tant d'insolence, voyant toutes ses terres et châteaux confisqués, ses parcs dévastés, son gibier exterminé, il conspira avec les bourgeois pour le parti du roi, et lui livra la ville.

En même temps les nouvelles du Poitou étaient favorables aussi au parti du roi. Louis de Belleville, gouverneur de Montaigu, était parvenu à chasser jusqu'à Clisson une forte troupe de Bretons, après toutefois qu'elle eut pillé la ville de Saint-Gilles et dévasté le pays des environs, emmenant avec elle tout le bé-

tail et plus de douze cents paysans pour les rançonner.

Le roi ne s'assurait pas cependant sur de tels avantages. Le duc de Bourgogne pouvait se déclarer; il tenait déjà une armée rassemblée aux environs de Saint-Quentin. Le comte de Dammartin, qui gardait la frontière de ce côté, donnait de fâcheuses informations sur le connétable. « Il est bien déplaisant, écrivait-il, de » ce que je fais tout mon possible pour être en » mesure et munir les villes contre toute attaque; l'autre jour il m'a fait dire un grand tas » de folies par Touraine le héraut. »

Dans une situation si difficile, le roi s'empressa de conclure une trêve de vingt-six jours d'abord, et de trois mois ensuite, avec le duc de Bretagne, en lui laissant entre les mains les villes dont il était saisi; lui payant seize mille livres pour l'entretien de son armée; consentant à diverses conditions avantageuses pour le Duc, et remettant leurs différens à l'arbitrage de l'archevêque de Milan, légat du pape.

De part et d'autre la trêve n'était qu'un délai que chacun se ménageait pour tout préparer contre le parti opposé. C'était le 3 mars que

le duc de Bretagne avait signé la seconde trêve, et le 2 avril, son vice-chancelier Romillé conclut à Londres un traité d'alliance, par lequel le roi d'Angleterre promettait d'envoyer trois mille archers au duc de Bretagne, tandis que celui-ci s'obligeait à remettre aux Anglais trente villes ou forteresses prises sur le domaine de la couronne de France.

Le roi avait pour lors pour ambassadeur en Angleterre un fort habile homme nommé Mesnil Penil, sire de Concessault, qui savait bien voir tout ce qui s'y passait et le lui mandait. Il sut par lui que malgré les offres du duc de Bretagne et la grande amitié que le roi Édouard montrait au duc de Bourgogne, il n'était nullement décidé à montrer un grand zèle pour le parti des princes de France. Il lui semblait, et il le disait même au sire de Concessault, que monsieur Charles, frère du roi, qu'on voulait lui opposer, n'était qu'un fou. En effet, le peu de sagesse de ce jeune prince le mettait à la merci des ennemis du roi; et leurs desseins, portant sur un appui si fragile, inspiraient peu de confiance. D'ailleurs le roi d'Angleterre ne pouvait se décider facilement à irriter le comte

de Warwick et à le pousser à bout ; il lui savait un grand parti dans le royaume ; le comte de Rivers et la famille de la reine n'étaient pas aimés du peuple. Le comte de Warwick se regardait si bien comme le plus fort, qu'il refusait de se montrer à la cour, tant que le roi Édouard n'en aurait pas renvoyé ses ennemis.

Tranquille sur l'Angleterre, le roi de France s'efforçait surtout de rompre la ligue des princes. Aucun ne lui montrait, en ce moment, plus de zèle à le bien servir que le duc de Bourbon ; mais sa mère, la duchesse douairière, qui était tante du duc de Bourgogne, était si violente contre lui, qu'elle s'efforçait d'exciter des rébellions, et qu'elle avait envoyé Pierre de Beaujeu, son fils, se joindre aux ennemis du roi. Il ne garda nul ménagement, et donna ordre à Gaston du Lyon, sénéchal de Saintonge, de saisir, partout où il la pourrait trouver, la duchesse de Bourbon, ainsi que ses serviteurs, adhérens et complices, et de les lui amener quelque part qu'il fût. En même temps il écrivait au duc de Bourbon de la chasser de Moulins, de même que l'archevêque de Lyon, son frère, qui était aussi de ses ennemis, et de

remettre le château au sénéchal de Saintonge. Il exigeait aussi que le château de Pierre-Encise, situé près de Lyon, fût occupé par un de ses officiers. Le duc de Bourbon s'empessa d'obéir au roi.

Il avait aussi dans son parti Gaston, comte de Foix, qui vint lui faire le serment de le servir envers et contre tous, nommément contre le duc de Bretagne.

Le comte d'Armagnac et son cousin le duc de Nemours n'étaient pas disposés non plus à entrer ouvertement dans la ligue des princes, comme ils avaient fait dans le temps de la guerre du bien public. Aussitôt après qu'elle fut terminée, tous deux, ainsi que le sire d'Albret, avaient fait serment <sup>1</sup> au roi, sur les saintes reliques, de le servir, même contre monsieur, Charles son frère <sup>2</sup>. Depuis, le comte d'Armagnac avait eu un nouveau motif pour s'éloigner du parti bourguignon. Il avait voulu épouser madame Jeanne de Bourbon, qui avait été élevée à la cour du bon duc Philippe, la même qui avait déjà refusé de se marier au connéta-

<sup>1</sup> Pièces de Comines.

<sup>2</sup> Châtelain.



ble <sup>1</sup>. La duchesse de Bourbon douairière, sa mère, et le duc de Bourbon, son frère, avaient consenti à cette demande, et avaient envoyé des ambassadeurs pour faire connaître leur volonté à madame Jeanne; mais, encouragée par la protection du duc de Bourgogne, chez qui elle se trouvait, elle répondit qu'elle aimait mieux se mettre dans un couvent, entrer en religion, ou même mourir que d'épouser le comte d'Armagnac. C'était, en effet, un redoutable seigneur qui, ainsi que la plupart de ceux de sa race, avait toujours vécu dans le désordre et sans aucun respect des lois divines et humaines, comme il l'avait bien montré, en épousant sa propre sœur, quelques années auparavant. Le duc Charles déclara hautement qu'il ne souffrirait pas qu'on contraignît en rien les volontés de madame Jeanne sa cousine, dont tous les gens de bien approuvaient fort le refus. C'en était assez pour mettre le comte d'Armagnac en grande fureur. Il n'y eut sorte de menaces qu'il ne proférât contre la maison de Bourgogne; mais sa puissance était lointaine et peu redoutable. Le Duc ne fit que rire de sa colère.

<sup>1</sup> Tome VIII, page 562.

Dans une telle situation , le roi , afin d'arrêter la guerre déjà commencée , avait pris pour arbitres et médiateurs entre lui et son frère le légat du pape et le duc de Calabre<sup>1</sup>. Il jugea à propos en même temps d'assembler les États du royaume , pour s'appuyer de leur volonté. Il ne manquait jamais de zélés serviteurs , gens de petite condition et de petite vertu , qui disaient que c'était un crime de lèse-majesté d'assembler les États , et que c'était diminuer l'autorité du roi. De pareils discours étaient tenus surtout par ceux qui étaient en crédit et en autorité sans l'avoir mérité. Ils aimaient bien mieux traiter les affaires par intrigue et en chuchotant à la cour , que de risquer à se faire connaître dans une grande assemblée , et d'exposer leurs œuvres à un blâme public. Le roi , qui n'était peut-être pas fort éloigné de penser comme eux , en ce qui touchait son pouvoir , était cependant plus habile. Il ne voulait certes pas laisser les États examiner tout son gouvernement , et se serait bien gardé de proposer les impôts à leur consentement , ainsi qu'il au-

<sup>1</sup> Comines.

rait dû faire, selon la coutume de France. Il ne voulait pas renoncer au privilège qu'il avait usurpé contre toute raison et toute justice, de lever ce qui lui plaisait sur ses sujets; car jamais ils n'eussent consenti à payer des sommes si énormes, que rien de pareil ne s'était vu en aucun temps dans le royaume, puisqu'elles étaient déjà au double des dix-huit cent mille francs à quoi montaient les impôts sous le feu roi Charles. Mais le roi Louis entendait se servir des États à sa guise et contre ses ennemis seulement. Aussi se donna-t-il de grands soins pour que les trois députés que chaque ville devait envoyer fussent choisis partout selon son gré, et de telle sorte, qu'il en fût aidé et point gêné<sup>1</sup>.

La chose lui réussit, et, le 6 avril, les États furent assemblés dans la grand'salle de l'archevêché de Tours. Le roi en fit l'ouverture en personne; il était vêtu d'une robe de damas blanc, brodée en or et fourrée de martre; il portait un chapeau noir orné d'une plume en or de Chypre; à sa gauche était le roi de Sicile, et

<sup>1</sup> Legrand. — Argentré.



à sa droite le cardinal Balue, qui, au grand étonnement et dépit de tous les seigneurs, avait, comme prince de l'église, le pas sur les princes du royaume. Plusieurs étaient absens; on ne voyait point à cette assemblée les ducs de Bourgogne et de Bretagne, ni les ducs de Bourbon et de Calabre, ni le comte du Maine, ni le connétable, ni le duc de Nemours. Au reste, presque toute la noblesse du royaume était présente.

Le chancelier, après s'être agenouillé devant le roi, et avoir pris ses ordres, commença par un grand éloge des rois qui avaient toujours voulu le bonheur du peuple, et du peuple qui toujours leur avait été fidèle; passant au temps présent, il raconta tout ce que le roi avait fait pour le bien du royaume, son grand amour pour ses peuples, et la confiance qu'il leur montrait en les consultant sur ses affaires. Puis il exposa les discordes qui régnaient dans le royaume, les attribuant surtout à monsieur Charles frère du roi, et à la volonté obstinée qu'il avait de posséder la Normandie en apanage. C'était sur ce point que le roi désirait avoir l'avis des États. Il voyait tant de danger

pour le royaume à en détacher une si puissante province, que jusqu'ici il s'y était refusé.

Puis le roi s'étant retiré pour laisser l'assemblée plus libre, le chancelier reprit son discours, et il expliqua avec plus de détails encore tout ce qu'il venait d'exposer.

Les États furent assemblés huit jours seulement, et tout s'y passa comme le roi le souhaitait. Ils déclarèrent que la Normandie ne pouvait, en aucun cas, être détachée de la couronne; que le roi devait renouveler la déclaration de Charles V, qui réglait que l'apanage des fils de France ne s'élèverait jamais à plus de douze mille livres de rente; que toutefois, puisqu'on avait offert un revenu de soixante mille livres à monsieur Charles, il convenait de les lui donner, sans tirer à conséquence pour l'avenir, car de tels apanages seraient la ruine du royaume; que le duc de Bourgogne serait invité à se conformer à la délibération des États, et à presser monsieur Charles de s'en contenter. Quant au duc de Bretagne, ils s'exprimèrent plus fortement. Il leur parut que le roi ne devait point souffrir qu'un vassal lui eût ainsi déclaré la guerre, et eût surpris les villes de

Normandie ; que , s'il était vrai qu'il eût en outre fait alliance avec les Anglais , c'était une chose si damnable qu'on ne devait rien épargner pour la punir ; qu'enfin si le duc de Bretagne persistait dans ses criminelles alliances , les États étaient résolus de s'employer corps et biens , comme de loyaux sujets , pour porter secours au roi. La conclusion était que si , à l'avenir , monsieur Charles ou tout autre faisait la guerre au roi , il devait procéder contre ses ennemis sans être obligé d'assembler les États , ce qui ne pouvait se faire qu'avec de notables embarras.

Les États ne voulurent pas se séparer cependant sans avoir fait quelques remontrances dans l'intérêt du pauvre peuple. Ils se plaignirent des désordres des gens de guerre , de la façon dont la justice était rendue , et de la mauvaise administration des finances. Le roi répondit que les séditions excitées par ses ennemis étaient la cause de ces désordres ; qu'il voulait travailler à les corriger , et que , pour cela , il convenait que les États fissent choix de plusieurs sages personnes , afin de travailler à la réforme. Cette réponse excita de grandes

protestations de reconnaissance, de zèle et de fidélité. Chacun, dans cette assemblée, célébrait à l'envi les louanges du roi, et, pour mieux montrer la confiance qu'on mettait en lui, les députés des Etats choisirent des commissaires qui ne pouvaient songer à contredire ses volontés. C'était le cardinal Balue, les comtes d'Eu et de Dunois, le patriarche de Jérusalem, l'archevêque de Reims, les évêques de Langres et de Paris, le sire de Torcy, grand-maître des arbalétriers, un des gens du roi de Sicile, un député de chacune des villes de Paris, Rouen, Bordeaux, Lyon, Tournai, Toulouse, et des sénéchaussées de Carcassonne, Beaucaire et Basse-Normandie.

Aussitôt après les Etats, le connétable, l'évêque de Langres, le sire de Tancarville, le premier président du parlement et le sire Guillaume Cousinot, s'en allèrent en ambassade auprès du duc de Bourgogne, pour lui faire part de ce qui avait été délibéré à Tours. Ils le supplièrent d'adhérer aux résolutions des États, de procurer ainsi le bienfait de la paix au royaume de France et à toute la chrétienté. Par-là, disaient-ils, il gagnerait le cœur de

tous les sujets du roi, qui, à l'avenir, s'empresseraient de lui porter aide et secours, quand il en aurait besoin.

Le Duc reçut cette illustre ambassade avec sa hauteur accoutumée; à peine voulut-il l'écouter; et, s'emportant sans nulle mesure, il reprit tous ses griefs contre le roi, lui reprochant surtout d'avoir le premier recherché une alliance avec les Anglais, afin de détruire le duc de Bretagne et les autres princes du royaume.

Le roi, qui ne cherchait qu'à montrer le bon droit et la raison de son côté, fit copier les dépêches où ses ambassadeurs lui racontaient toutes les violences du duc de Bourgogne, et les envoya aux bonnes villes du royaume, en faisant bien remarquer que ce n'était point sa faute s'il fallait encore se préparer à la guerre. En effet la trêve allait finir. Cependant le Duc consentit à la prolonger de deux mois, jusqu'au 15 juillet, à condition que monsieur Charles, frère du roi, toucherait quatre mille livres par mois jusqu'au moment où son apanage serait réglé. Car rien ne pouvait détacher le Duc de ses alliés; il n'entendait à aucune proposition sur ce sujet.

Le temps de son mariage approchait. Il avait enfin obtenu madame Marguerite d'York, et il l'attendait bientôt. Tout se disposait à Bruges pour les fêtes les plus magnifiques. La noblesse de ses états y arrivait de toutes parts. Le Duc désirait surtout d'y voir le connétable : il n'y avait alors en France ni en Bourgogne aucun seigneur aussi grand et aussi puissant. Le roi semblait lui accorder toute confiance, ou du moins croyait avoir besoin de lui. Le Duc, qui n'écoutait personne, avait cependant une longue habitude de prendre les conseils de ce comte de Saint-Pol, qu'il avait vu autrefois, à la cour de son père, chef hautain de la faction opposée aux seigneurs de Croy. Aussi tout absolu qu'il fût dans ses volontés, souhaitait-il souvent de l'avoir auprès de lui. Le connétable, de son côté, qui ménageait à la fois les deux princes, et se trouvait si bien de leurs discordes, redoutait de les voir venir à une rupture ouverte; car il eût fallu sans doute choisir entre les deux; et, quel que fût le parti qu'il adoptât, il avait fort à y perdre. Rien ne lui convenait donc mieux que de se faire envoyer en ambassade auprès du duc de

Bourgogne. Il ne lui fut pas difficile de disposer le roi à lui donner l'ordre de se rendre à Bruges.

Personne n'aimait autant que lui à se montrer avec pompe et avec orgueil. L'occasion était belle pour paraître dans tout l'éclat de sa grandeur. Tous les gentilshommes des états de Bourgogne, qui avaient été témoins de sa disgrâce dans le temps du feu Duc, se trouvaient là réunis. Les ambassadeurs de toute la chrétienté étaient venus assister à cette grande solennité. Le comte de Saint-Pol fit son entrée par la porte Sainte-Croix. Six trompettes à cheval ouvraient la marche. Devant lui on portait ses bannières et l'épée nue. Six pages le suivaient avec une foule de gentilshommes. Il semblait que ce fût le seigneur du pays qui entrât dans sa ville. Il suivit ainsi les rues et traversa la place du marché. Le peuple s'était porté en foule sur son passage, et il arriva fendant la presse jusqu'à son hôtel. Le bruit en vint aussitôt aux oreilles du Duc; son orgueil s'en irrita vivement, et il jura qu'il lui ferait payer une telle arrogance. Les gentilshommes qui l'entouraient n'étaient guère dis-

posés à apaiser son courroux. « Qu'est-ce donc ? » disaient-ils, n'est-il pas comme nous sujet » et serviteur ? Se croit-il donc souverain ? » Aurait-il eu une telle audace sous le duc » Philippe ? »

En effet, dès le lendemain, lorsqu'il se proposait de se présenter devant le Duc, il lui fut signifié qu'il ne serait pas reçu. Peut-être n'en fut-il pas fâché, tant il imaginait l'accueil qu'il recevrait. Cependant il essaya de s'excuser auprès des sires de la Roche et d'Émeries qui vinrent le trouver. « Ce n'était point, disait-il, » comme comte de Saint-Pol qu'il était venu » en telle pompe, mais comme connétable de » France. C'était le droit et l'usage dans le » royaume. Le roi serait-il à Paris, le conné- » table y ferait son entrée avec tout autant de » solennité. Et comme Bruges relevait du » royaume de France, il avait dû en agir de » la sorte. »

Toutes ces raisons bonnes ou mauvaises n'apaisaient ni la colère du Duc, ni la jalousie des seigneurs. Toute la ville en était émue ; on n'y tenait pas d'autre discours. Le connétable vit bien qu'il ne pouvait rester ; mais il



ne pouvait risquer de partir avec le cortège qu'il avait eu en entrant. Il lui fallut remettre, dans ses malles, trompettes, bannières et livrées. Feignant un pèlerinage, il s'en alla à petit bruit à Ardenbourg. Le Duc se fit ainsi un ennemi d'un de ses plus puissans amis; car le connétable, tout en ménageant les deux partis, avait véritablement plus d'affection pour lui que pour le roi.

Dans le même temps, et pendant que toute la noblesse de ses états se trouvait réunie autour de lui, une circonstance advint où il se montra si dur et si absolu, qu'elle ne contribua pas peu à détacher de lui un grand nombre de gentilshommes, déjà mécontents de son orgueil et du peu de bienveillance qu'il leur témoignait.

Le bâtard de La Hamaide, fils de Jean de La Hamaide, seigneur de Condé, un des plus nobles seigneurs du pays de Flandre, était chambellan du Duc. Nul parmi les jeunes gentilshommes de cette cour n'avait plus de beauté, de vaillance, ni de plus agréables façons. Il plaisait à tous et au Duc lui-même. Un jour qu'il jouait à la paume dans la ville de Condé,

le coup étant douteux , on prit pour arbitre un chanoine qui était là à regarder la partie<sup>1</sup>. Le chanoine donna tort au bâtard de La Hamaïde. Le jeune homme entra dans une extrême colère, et jura qu'il se vengerait. Le chanoine effrayé prit soin de se cacher. Il avait un frère qui habitait à la campagne. Le bâtard se transporta chez lui, et ne trouvant pas le chanoine, voulut satisfaire sa fureur sur ce frère. En vain il se jeta à genoux demandant la vie et remontrant son innocence. Le bâtard abattit d'un coup d'épée ses mains jointes pour le supplier, puis l'acheva sans miséricorde.

Un tel meurtre fit grand bruit; cependant le bâtard ne se mit pas en peine d'apaiser ni la voix publique, ni la famille du mort. C'était dans la seigneurie de son père qu'il avait commis ce méfait; il espérait, grâce à sa famille et à ses amis, qu'il n'en serait plus question, croyant ainsi obtenir l'impunité par hauteur et par puissance.

Mais le Duc, qui recherchait avant tout la renommée d'un prince de justice, écouta les

<sup>1</sup> Châtelain. — Histoire de Bourgogne.

plaintes de la famille, fit prendre le bâtard de La Hamaide au milieu de sa cour, et l'envoya tenir prison chez le portier de la ville de Bruges, jurant par saint Georges qu'il en ferait bonne punition.

Le sire de La Hamaide son oncle, avec une foule de parens et d'amis, s'en vinrent aussitôt implorer le Duc. Ils le savaient fort rigoureux; ils confessèrent que c'était une action fort cruelle, et que le jeune homme aurait dû apaiser la famille du mort; mais ils supplièrent le prince de mitiger la raideur de sa justice; ils rappelaient la bonté qu'il avait toujours témoignée au coupable, l'excusaient sur sa bouillante jeunesse, remettaient en mémoire sa vaillance et surtout le grand honneur qu'il s'était acquis à la bataille de Montlhéri sous les yeux mêmes du Duc. Puis ils représentaient combien de services leur noble famille avait de tout temps rendus à ses souverains seigneurs. « Sire de La » Hamaide, répondit le Duc, je sais bien les » services que vous et les vôtres m'avez ren- » dus; je les ai en mémoire; mais il ne m'est » pas permis de les récompenser aux dépens » d'autrui. Or, voici vos adverses parties qui

» requièrent justice pour leur frère mis à mort  
» piteusement et sans nul motif. C'était à eux  
» de faire grâce, car moi, je ne puis me mon-  
» trer libéral de leur droit. Si, lorsqu'il en était  
» encore temps, vous eussiez apaisé la famille,  
» la plainte ne serait pas venue jusqu'à moi, et  
» vous ne me demanderiez maintenant pas ce  
» que je ne puis accorder. Voulez-vous donc  
» que je vous donne le sang de leur frère qui  
» crie vers moi. En ce moment, quand même  
» la partie adverse serait contente, je sais la  
» chose, j'en suis instruit comme juge et sei-  
» gneur; il y va de mon intérêt et de ma con-  
» science à ne la point passer en oubli. Au  
» surplus, arrangez-vous avec la famille, puis  
» j'aviserai à ce que je dois faire. »

Sur ce il les laissa, et ceux qui le connais-  
saient bien n'espéraient guère en sa miséri-  
corde. Toutefois, on fit parler au chanoine et  
à la famille; à force d'argent et de bonnes  
paroles, on obtint d'eux qu'ils iraient dire au  
Duc que satisfaction était faite, et qu'eux-mê-  
mes demandaient la grâce du coupable. Il ne  
leur fit nulle réponse et continua à laisser la  
chose en suspens. Le jeune homme et ses pa-

rens ne concevaient cependant aucune crainte sérieuse. Il leur semblait impossible que le Duc voulût faire un tel affront à leur famille et à toute la chevalerie du Hainaut, dont ils étaient cousins et alliés, et qui se trouvait assemblée à Bruges en ce moment.

C'était se tromper grandement sur le caractère du Duc. Rien ne pouvait plus le porter à la rigueur que de se voir environné et regardé par cette foule qui remplissait la ville. Il lui plaisait de montrer aux yeux de tous ces ambassadeurs de la chrétienté, de ces étrangers de toute nation, de la noblesse de ses états, comment, dès le commencement de son règne, il savait rendre bonne et ferme justice, sans acception de personnes, à des gens de bas lieu contre le plus noble sang du pays, et comment il ne redoutait en rien les murmures de ses sujets les plus illustres et les plus puissans.

Tout était prêt au port de l'Écluse pour recevoir madame Marguerite; la duchesse douairière de Bourgogne et mademoiselle Marie, fille du Duc, s'y étaient déjà rendues. Il partit aussi pour s'y trouver au débarquement de la

princesse ; mais , avant son départ , il fit secrètement venir l'escoutète ou magistrat de justice de la ville de Bruges. « Dès que la nuit » sera arrivée, lui dit-il, vous prendrez chez » le portier le bâtard de Condé et le condui- » rez dans la prison de la ville. Le lendemain » matin vous procéderez en la forme accou- » tumée , et à neuf heures du matin vous le » ferez exécuter , hors de la ville , dans le » lieu à ce destiné ; car tel est mon plaisir. »

« Monseigneur , répondit humblement l'es- » coutète , mon devoir est d'obéir à vos com- » mandemens , et Dieu me préserve d'y man- » quer. Mais est-il possible que ce beau jeune » gentilhomme , issu de si haut lieu , n'ait » pas obtenu votre miséricorde ? » — « Faites » ce que j'ai dit , répliqua le Duc ; le reste ne » vous doit pas importer. »

L'escoutète alla prendre le jeune homme , et lui annonça la volonté du Duc. Ce lui fut une douloureuse surprise. Jusque-là il s'était tenu joyeux et assuré , ne pouvant croire que , si jeune encore et appartenant à une telle famille , son seigneur pût le faire impitoyablement mourir pour un cas si gracieux , et

semblable à ceux dont le roi et tous les princes de la chrétienté accordaient chaque jour la rémission.

Cependant les parens avaient été prévenus par l'escoutète. Il avait même promis, nonobstant l'ordre du Duc, de différer l'exécution jusqu'à trois heures. Ils coururent à l'Écluse, et s'adressèrent à la bonne duchesse douairière, qui leur promit sa recommandation auprès de son fils. Mais le Duc était monté en un petit bateau et faisait une promenade en mer. Les heures s'avançaient, le moment du supplice approchait, et le Duc ne rentrait pas au port. Enfin il revint : sa mère le supplia d'accorder grâce au jeune homme. Il y consentit ; mais il n'était plus temps, et lui-même le savait bien.

A deux heures, l'escoutète était venu prendre le bâtard en sa prison ; après qu'il se fut confessé, il monta dans la charrette, et l'on s'achemina à travers la ville pour le lieu du supplice. La foule remplissait les rues et ne pouvait s'empêcher de plaindre le sort de ce jeune homme qu'elle voyait si beau, si noblement vêtu, sa chevelure blonde répandue

sur ses épaules, les mains liées, les larmes aux yeux plus par honte de mourir ainsi que par crainte de la mort. « Il vaudrait mieux » nous le donner à épouser, » criaient quelques femmes de la populace, admirant sa beauté. Les bourgeois et les magistrats eux-mêmes, quel que fût son crime et la justice de son châtement, étaient attendris de son sort, mais n'en disaient rien de peur d'offenser le prince. Plusieurs croyaient qu'il y avait, dans cette rigueur, plus d'orgueil, plus de volonté, ou même plus de secrète intrigue de cour, que de véritable amour pour la justice.

Arrivé au lieu de l'exécution, le jeune homme dépouilla son riche pourpoint de soie, assura le confesseur qu'il mourait dans la vraie foi et avec pleine espérance en Dieu et la Sainte Vierge ; ajoutant que cette mort honteuse et pleine de confusion lui faisait espérer qu'il serait reçu à merci par son Créateur. Puis il salua le peuple, se laissa bander les yeux, et tendit le cou à la hache. Son corps fut ensuite partagé en quatre quartiers et exposé sur la roue comme pour les malfaiteurs. La miséricorde accordée par le Duc à la famille ne



profita qu'à ses restes. On les retira de la roue, et un service solennel fut célébré pour le repos de son âme.

Quant à son oncle, le sire de La Hamaide, pour rien dans le monde il n'eût voulu rester dans la ville lorsque son neveu y subissait un si honteux supplice. Indigné de l'ingratitude du Duc, qui oubliait ainsi les services et la noblesse de sa famille, il fit effacer les armoiries qui ornaient la porte de son hôtel; puis, avec ses bagages et sa suite, il partit, retournant dans ses seigneuries, et désormais mortel ennemi du Duc.

Madame Marguerite arriva le 25 juin à l'Écluse, accompagnée de lord Scales, frère de la reine d'Angleterre, de lord Howard, de l'évêque de Salisbury, et d'une suite nombreuse et brillante de dames et de seigneurs anglais<sup>1</sup>. Dès le lendemain, la duchesse douairière, mademoiselle de Bourgogne et mademoiselle Jeanne de Bourbon allèrent lui rendre visite. Ce fut le 27 seulement que le Duc, accompagné de cinq ou six chevaliers de son

<sup>1</sup> La Marche.

ordre, vint lui présenter ses hommages, mais comme secrètement et sans solennité. Ils se rendirent mutuellement de grands honneurs, et devisèrent longuement entre eux assis sur le même banc ; puis s'avança le comte de Charney, qui dès le premier moment, avait été placé près de la princesse pour la servir. « Monsieur, dit-il, vous avez enfin ce que » vous avez tant désiré. Dieu a amené cette » noble dame au port du salut, et il me » semble que vous ne devez point la quitter » sans lui montrer votre bonne affection, et » qu'à cette heure il convient de lui faire votre » promesse et de la fiancer. » — « Il ne tien- » dra pas à moi, » répondit le Duc. Pour lors l'évêque de Salisbury vint se mettre à genoux entre les deux futurs époux, leur fit les questions d'usage, leur joignit les mains et prononça les prières des fiançailles.

Après une semaine passée à l'Écluse, madame Marguerite monta sur un bateau richement décoré, et arriva par le canal au Dam près de Bruges. Ce fut là que le mariage fut célébré, le 2 juillet 1468, à cinq heures du matin. Vers dix heures, elle monta dans une

riche litière couverte de drap d'or. La Duchesse avait une robe de drap d'argent, couverte de pierreries, et portait une couronne de diamans. Autour de sa litière étaient plus de soixante des plus grandes dames d'Angleterre ou de Bourgogne montées sur des haquenées, ou dans des chariots. Le seigneur de Ravenstein, le sire d'Arguel, son frère de Château-Guyon, le sire Jacques de Luxembourg, les fils du connétable de Saint-Pol, le comte de Nassau, le bâtard de Bourgogne l'escortaient en grand appareil.

Elle entra par la porte Sainte-Croix : les rues étaient tendues en tapisseries ou en drap d'or et de soie. De distance en distance étaient de grands échafauds où l'on représentait des mystères, tous choisis pour la circonstance : tels que Adam recevant Ève des mains de Dieu, ou Cléopâtre offrant sa main à Antoine. Devant la porte de l'hôtel du Duc était l'écusson de ses armes de France, entouré de douze autres écussons de ses seigneuries, duchés ou comtés. Le collier de la Toison-d'Or environnait ce blason avec la devise : « Je l'ai entrepris » (ou emprisé comme on disait alors), » qu'avait

choisie le Duc; deux lions servaient de support, et de chaque côté on voyait les statues de saint André et de saint Georges.

Arrivé devant l'hôtel, la litière s'arrêta : les archers de la garde dételèrent les chevaux, la chargèrent sur leurs épaules, et vinrent la déposer doucement devant la porte où madame la duchesse douairière était venue attendre sa belle-fille. Elle lui donna la main pour sortir de la litière, et la conduisit en sa chambre au son des trompettes et des clairons.

Le festin des noces fut magnifique, et l'on y vit figurer toute cette riche argenterie qu'avait fait faire autrefois le duc Philippe, et qu'on avait tant admirée à Paris, lorsqu'il était venu y tenir son état dans le temps du sacre du roi. Après le dîner, on se rendit à la joute. Le Duc était à cheval, vêtu d'une robe couverte de broderie et fourrée de martre; des sonnettes d'or pendaient aux harnachemens de son cheval; les chevaliers et les gentilhommes qui l'accompagnaient avaient aussi les plus riches vêtemens.

La lice était préparée sur la grande place de Bruges : c'était le bâtard de Bourgogne qui

était le tenant de la joute ; il avait pris le personnage et le nom de chevalier de l'Arbre-d'Or. Dès le matin un poursuivant d'armes à la livrée de l'Arbre-d'Or avait remis au Duc une lettre de la part de la princesse de l'île Inconnue, où elle promettait sa bonne grâce au chevalier qui pourrait délivrer le géant enchaîné qu'elle avait mis sous la garde de son nain. En effet, dans la lice en face de la tribune des dames, était un grand sapin dont la tige était toute dorée, et qui s'élevait au-dessus d'un perron. Au pied de l'arbre était le nain, vêtu d'une robe mi-partie de blanc et de cramoisi, et le géant avait une robe de drap d'or et un chapeau à la mode des Provençaux. Il était enchaîné par le milieu du corps, et le nain le conduisait en lesse.

Bientôt on frappa à la porte de la lice, c'était Ravenstein, héraut de M. de Ravenstein : « Noble officier d'armes, que demandez-vous ? » dit Arbre-d'Or le poursuivant. — « A cette » porte est arrivé haut et puissant seigneur, » M. Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein, pour accomplir l'aventure de l'Arbre-d'Or. Je vous présente le blason de ses armes,

» et vous prie qu'ouverture lui soit faite et qu'il  
» soit reçu. »

Arbre-d'Or s'agenouilla, prit respectueusement l'écusson du chevalier, alla le montrer aux juges, et puis le suspendit à l'arbre. Le nain et son géant allèrent eux-mêmes ouvrir la porte. M. de Ravenstein fit alors la plus brillante entrée : ses trompettes, ses clairons, ses tambours ouvraient la marche; puis venaient ses officiers d'armes et un chevalier de son conseil, tous vêtus de ses couleurs en velours bleu et argent. Pour lui, il était dans une litière cramoyé et or. Sa robe était de velours couleur de cuir, fourrée d'hermine, à collet renversé et à manches ouvertes. Il portait sur sa tête une barette noire. Après la litière, un valet de pied conduisait en main son grand destrier magnifiquement enharnaché, puis venait un cheval de somme chargé de deux paniers qui renfermaient les armures du sire de Ravenstein. Son fou, qui était un enfant vêtu à sa livrée, était assis entre les deux paniers.

Lorsqu'il fut arrivé devant la Duchesse, il ôta sa barette, mit un genou en terre, et lui tint un fort beau discours, où il racontait,

selon le rôle qu'il avait pris, qu'il était un ancien chevalier, longuement éprouvé aux armes et aux aventures, mais tellement affaibli sur ses vieux jours, qu'il avait laissé le métier. Toutefois, dans une si belle occasion, il avait voulu tenter une dernière joute, pour laquelle il demandait humblement son agrément.

Lorsque les chevaliers se furent armés, le nain sonna du cor pour donner le signal, et renversa un sablier pour mesurer le temps que la joute devait durer. Après une demi-heure, il sonna encore pour arrêter le combat. C'était le bâtard de Bourgogne qui avait rompu le plus de lances; ce fut lui qui eut l'anneau d'or; et toute la cour retourna au banquet du soir, plus splendide encore que le dîner. Les entremets furent fort récréatifs : c'était une grande licorne, sur laquelle était monté un léopard portant la bannière d'Angleterre, et une fleur de marguerite qu'il vint présenter au Duc; c'était la petite naine de mademoiselle Marie de Bourgogne, habillée en bergère, montée sur un grand lion d'or, qui ouvrait sa gueule par ressorts, et chanta un rondeau

en l'honneur de la belle bergère, espoir de la seigneurie de Bourgogne.

Ce fut pendant huit jours semblables fêtes, tournois, joutes, pour l'entreprise de l'Arbre d'Or, en guise d'aventures de chevalerie, banquets et entremets de plus en plus merveilleux par l'imagination et les industrieuses mécaniques qui les faisaient mouvoir. Si bien que, le dernier jour, on vit entrer dans la salle une baleine de soixante pieds de long, escortée de deux grands géans. Son corps était si gros qu'un homme à cheval aurait pu s'y tenir caché. Elle remuait la queue et les nageoires; ses yeux étaient deux grands miroirs. Elle ouvrit la gueule et l'on en vit sortir des sirènes qui chantèrent merveilleusement, et douze chevaliers marins qui dansèrent, puis se combattirent les uns les autres, jusqu'à ce que les géans les fissent rentrer dans leur baleine. Enfin, après une semaine passée de la sorte, le Duc prit congé des seigneurs et dames d'Angleterre qui lui avaient amené la duchesse, et partit pour la Hollande, où quelques affaires exigeaient sa présence.



---

## LIVRE DEUXIÈME.

Guerre du roi avec le duc de Bretagne. — Le roi retenu à Péronne. — Destruction de Liège. — Le roi se réconcilie avec son frère. — Le comte de Warwick se réfugie en France. — Nouvelles discordes entre le roi et le Duc. — La maison de Lancastre remise sur le trône d'Angleterre.

---

PENDANT que le duc de Bourgogne déployait ainsi sa richesse et sa puissance pour célébrer son mariage avec la sœur du roi d'Angleterre, le roi de France s'était disposé à combattre ses ennemis avec plus d'avantage. Il rassembla ses compagnies d'ordonnance, les francs-archers, le ban de la noblesse, et se tint prêt à commencer la guerre, espérant toujours n'avoir pas à la faire à tous ses adversaires à la fois, et négociant de façon à conclure une prolongation de trêve avec le duc de Bourgogne, mais point avec le duc de Bretagne.

En même temps il se montrait de jour en

jour plus rigoureux et plus cruel envers ceux de ses sujets qui étaient convaincus ou soupçonnés d'intelligence avec ses ennemis, de trahison ou de complots contre lui. Le prévôt Tristan était d'ordinaire chargé de ces procédures, et les faisait promptes et sommaires. Les condamnés étaient ensuite ou décapités ou cousus dans des sacs pour être jetés à l'eau. Parfois les exécutions du prévôt étaient si secrètes, qu'on ne savait pas bien si certains personnages étaient morts ou enfermés dans les cachots de quelque château <sup>1</sup>. C'est ainsi que chacun se demandait ce qu'était devenu Antoine de Châteauneuf, seigneur du Lau, à qui le roi, peu d'années auparavant, montrait une si grande tendresse, qu'il avait élevé à une si haute fortune, le faisant grand-chambellan et grand-bouteiller. Généralement on croyait que Tristan l'avait fait noyer ; néanmoins il était en prison dans le château d'Usson au fond de l'Auvergne. Le roi lui en voulait mortellement, de même qu'à tous ceux de ses serviteurs qui, dans la guerre du bien public, avaient servi

<sup>1</sup> De Troy. — Seyssel.

de lien secret entre les princes révoltés et la maison d'Anjou. Sa perte, en effet, eût été presque infallible si cette pratique eût réussi. Aussi craignant que le sire du Lau ne parvînt à s'échapper, ou ne fût pas dans une assez dure prison <sup>1</sup>, il envoya au bâtard de Bourbon, amiral de France, et gouverneur du château d'Usson, le modèle dessiné d'une cage de fer, pour y faire enfermer le prisonnier. « Si le » roi veut traiter ainsi ses prisonniers, répon- » dit l'amiral, il n'a qu'à les garder lui-même ; » alors il en fera s'il veut de la chair à pâ- » té. » Du Lau fut averti du péril qu'il courait. Il donna de fortes sommes aux gentils-hommes qui le gardaient ; la dame des Arcinges, femme du capitaine du château, lui était, disait-on, très-favorable. Il gagna aussi quelques-uns des conseillers du duc de Bourbon, qui avait l'Auvergne dans son apanage, et parvint ainsi à s'échapper. Lorsque le roi l'apprit, il entra dans une furieuse colère ; il envoya garder les passages de la Loire, mais il n'était plus temps. Tous ceux qui étaient soupçonnés

<sup>1</sup> Legrand.

d'avoir favorisé cette évasion furent mis à la torture et interrogés par Tristan. Le sire des Arcinges, Raimonnet, fils de sa femme, et le procureur du roi d'Usson, furent décapités.

Des commissaires instruisaient en même temps le procès du sire de Melun ; ce seigneur avait été plus puissant encore que le sire du Lau. le roi l'avait fait un moment lieutenant général du royaume ; au dire de beaucoup de gens, c'était lui qui avait conservé Paris pendant la guerre du bien public ; mais peu après il était tombé dans la disgrâce, lorsque le roi eut découvert que les princes avaient, à cette époque, des intelligences parmi ses plus intimes serviteurs<sup>1</sup>. Les interrogatoires et les procès verbaux de torture n'établirent contre lui aucun fait de grave trahison. Si la garnison de Paris n'était pas sortie durant la bataille de Montlhéri, c'est, répondait-il, qu'elle n'était pas assez forte et qu'on eût risqué le sort de la ville. Les relations qu'il avait eues ensuite avec le duc de Bretagne, le comte de Charolais et les autres princes, avaient été de pure courtoisie. Il leur avait envoyé du

<sup>1</sup> Legrand. — De Troy.

vin, des chevaux et d'autres présents, mais uniquement comme témoignage de respect et d'égards. A la vérité, il avait écouté toutes les plaintes des princes contre le roi, ne les avait point trop contredites, s'était laissé faire des propositions dont il n'avait point rendu compte, et avait pu ménager les deux partis, parce qu'il ne savait pas bien comment les choses tourneraient; mais il n'y avait là aucune action contraire aux intérêts du roi; le roi lui-même avait su, dans le temps, presque toutes ces communications sans se montrer irrité, parce qu'il espérait en tirer avantage. Les commissaires ne refusaient point au sire de Melun de prendre à ce sujet la parole du roi. Il fit répondre qu'à l'époque de la guerre du bien public, il se trouvait entre les mains des sires du Lau, de Melun, la Rivière, et de quelques autres; qu'ainsi il lui avait bien fallu feindre que leur conduite le satisfaisait.

Outre le ressentiment du roi, le sire de Melun avait à craindre la haine du cardinal Balue et du comte de Dammartin. Il était le premier auteur de la fortune de Balue; c'était lui qui l'avait introduit auprès du roi, et ils

avaient quelque temps vécu en bonne intelligence jusqu'au moment où ils s'étaient brouillés pour une femme dont ils étaient amoureux à la fois. Pour se disculper d'avoir fait maltraiter le cardinal un soir dans les rues de Paris, il disait que s'il lui en avait voulu assez pour le faire battre, il aurait pu tout aussi-bien le faire assassiner.

Le comte de Dammartin avait de plus grandes vengeances encore à exercer sur le sire de Melun. Suppression de pièces, subornation de témoins, influence sur les juges par menaces et par séduction ; il n'y avait rien que celui-ci n'eût fait pour obtenir sa condamnation au Parlement, et par suite pour se faire donner la meilleure part de la confiscation. Maintenant Dammartin avait toute la confiance du roi, était mêlé dans toutes ses affaires, connaissait ses doubles secrets, ses desseins apparens ou réels, ses soupçons contre les gens qu'il employait d'un côté, en les faisant surveiller de l'autre, ses ordres à Tristan et toutes ses subtilités <sup>1</sup>. Il commandait sa plus forte armée. Il avait l'office de

<sup>1</sup> Lettres du roi à Dammartin.

grand-maître dont le sire de Melun avait été dépouillé. A son tour il employait tout son pouvoir et son crédit à perdre son ennemi et à s'enrichir de ses biens. Il n'en fallait pas tant pour décider la mort du sire de Melun ; il fut conduit de Château-Gaillard , où on le tenait en prison , au petit Andely , où il fut décapité.

Un autre procès se suivait en ce moment à Poitiers , et faisait assez de bruit. Un nommé Antoine Deshayes avait révélé un complot contre la vie du roi , et prétendait que le duc de Bretagne avait suborné Denis Saubonne pour l'empoisonner. Le chancelier de Bretagne écrivit pour demander justice d'une telle injure faite à son maître ; et en effet , après une longue enquête , on fit confesser à Deshayes la fausseté de sa déclaration. Mais telle était la haine des princes les uns pour les autres , et les pratiques secrètes par lesquelles ils s'efforçaient de gagner les serviteurs les uns des autres , que de tels soupçons ne semblaient pas fort surprenans. Le roi n'était pas le moins habile , sinon dans de si criminels complots , du moins dans l'art de se faire de secrets partisans auprès de

ses ennemis. Son frère et le duc de Bretagne en étaient entourés sans le savoir <sup>1</sup>.

Dès que le roi eut nouvelle que la trêve avait été prolongée de quinze jours avec le duc de Bourgogne, il donna ordre à son armée d'attaquer la Bretagne, à la fois par la Normandie et par l'Anjou; tout était prêt. En peu de jours toute la Basse-Normandie rentra sous son pouvoir, hormis la ville de Caen, où le duc de Bourgogne avait auparavant envoyé une garnison de ses troupes. Tandis que l'amiral avançait de ce côté sans beaucoup de résistance, Nicolas d'Anjou marquis du Pont, avec la noblesse et les francs-archers d'Anjou, de Touraine et de Poitiers, entra en Bretagne, prit Chantocé, et alla mettre le siège devant Ancenis.

Le duc de Bretagne était surpris à l'improviste, il écrivit aussitôt au duc de Bourgogne, et lui reprocha de s'être laissé tromper par le roi et de le livrer sans défense en prolongeant la trêve. « Mon bon frère, ajoutait-il, je vous » prie au nom de l'amour et de l'alliance qui » sont entre nous, qu'en ce besoin vous veniez

<sup>1</sup> D'Argentré.



» me secourir et vous montrer comme vous le  
» devez. Il en est temps, venez le plus dili-  
» gemment que vous pourrez, venez sans plus  
» de délai. Écrit de la propre main de votre  
» bon frère

» FRANÇOIS.»

Le temps pressait en effet. Le Duc était en Hollande, et les troupes du roi s'avançaient sur la route de Nantes. D'ailleurs le duc de Bretagne, dès que le danger approchait, se trouvait toujours plus empêché que secouru par son principal allié monsieur Charles frère du roi, au nom de qui cette guerre semblait se faire. Nul prince n'avait moins de cœur, de volonté et de connaissance des affaires. En ce moment, l'un comme l'autre étaient gouvernés par Odet d'Aydie, sire de Lescun, qui, disait-on, était le seul de toute cette cour de Bretagne en état de donner un conseil raisonnable. Or ce seigneur, ou voulait ménager le roi qu'il voyait plus habile et plus sensé que les autres princes, ou avait déjà commencé de recevoir son argent et d'écouter ses promesses.

Le duc de Bretagne signa donc une trêve de douze jours et peu après un traité, où il sou-

mettait l'apanage de monsieur Charles à l'arbitrage du duc de Calabre et du connétable, et promettait de servir le roi envers et contre tous, si dans le délai de deux ans son frère n'acceptait point l'apanage qui serait réglé. Les villes prises de part et d'autre devaient être mises en dépôt, entre les mains du duc de Calabre.

Aussitôt que le duc de Bourgogne avait appris le commencement de la guerre, il avait écrit au roi, lui remontrant que la dernière trêve comprenait ses alliés; qu'ainsi il le requérait de se désister de son entreprise; en même temps il vint se mettre à la tête de son armée auprès de Péronne, et envoya l'ordre au maréchal de Bourgogne, à Dijon, de lui amener autant de renfort qu'il lui serait possible.

Le roi se tenait depuis quelques semaines à Compiègne, à Noyon ou divers autres lieux, sur la rivière d'Oise, près des marches de Picardie; car c'était de ce côté qu'étaient les plus importantes affaires, soit pour la guerre, soit pour la paix. Il avait d'abord envoyé le cardinal au duc de Bourgogne, pour lui faire entendre doucement qu'il se pourrait bien que

tout s'arrangeât en Bretagne, sans qu'il y fût pour rien<sup>1</sup>. Le Duc était loin de craindre une telle chose; elle était trop loin de son esprit pour qu'elle lui semblât croyable; néanmoins peu de jours après arriva Bretagne, héraut d'armes, apportant les lettres où ses alliés lui annonçaient comment, faute de secours, ils s'étaient vus contraints à signer le traité d'An-cenis et à renoncer à son alliance. Le Duc n'en voulait rien croire. Lui, qui s'était mis en campagne uniquement pour leur intérêt, qui depuis si long-temps refusait les offres et bravait les menaces du roi, pour leur rester fidèles, se voir abandonné par eux dès les premiers jours de la guerre! C'était une telle honte qu'il la réputait impossible: il voulait faire mettre en prison ou à mort le héraut qui venait ainsi le tromper, et lui porter de fausses lettres contrefaites chez le roi près duquel il avait passé un jour avant de se rendre au camp du Duc. Cependant la même nouvelle arriva bientôt de tous les côtés, et il fallut se résoudre à la croire.

<sup>1</sup> Comines. — Legrand. — De Troy. — Pièces de Comines. — Châtelain.

Le roi était enfin parvenu à ce qu'il avait tant désiré et tant cherché; ses ennemis étaient séparés. Mais alors commença dans son esprit une grande perplexité, car il pouvait tirer avantage de cette heureuse circonstance, soit en commençant la guerre, soit en continuant de traiter.

Son armée était nombreuse, il avait eu soin d'assembler sur cette frontière ses meilleures troupes, ses compagnies d'ordonnance, et une nombreuse artillerie. C'était Dammartin et les capitaines les plus sûrs et les plus aguerris qui commandaient. Il pouvait maintenant faire arriver une portion des gens qu'il avait en Anjou et en Normandie; il était plus en mesure que le duc de Bourgogne, dont l'armée n'était pas encore toute rendue et qui attendait les troupes que le maréchal de Bourgogne allait lui conduire. Il semblait donc qu'il y avait tout profit à prendre la voie des armes.

D'un autre côté, le Duc devait sans doute juger du péril où il se trouvait; il venait d'être abandonné et trahi par ses alliés; il pouvait être irrité contre eux; ainsi l'occasion était favorable pour parlementer, on avait à espérer

qu'il séparerait entièrement sa cause de la leur ; alors monsieur Charles serait contraint de se contenter de tel apanage qu'on voudrait lui donner ; alors le duc de Bretagne passerait par les conditions qui lui seraient imposées. D'ailleurs le duc de Bourgogne lui-même ne se trouverait pas en situation d'avoir le même orgueil et la même obstination ; on pourrait avoir de lui le Ponthieu et les villes de la Somme. De la sorte , sans rien risquer , sans mettre son sort au hasard d'une bataille , le roi aurait recueilli tout le fruit de sa patience et de sa subtilité.

Dammartin, les capitaines des compagnies, tous les gens de guerre, jusqu'aux moindres pages, ne balançaient point sur ce qu'il convenait de résoudre, et s'en expliquaient hautement. « Qu'on nous laisse faire, disaient-ils, » et nous rendrons bon compte au roi de ce » duc de Bourgogne. Maugrebleu ! que prétendent ces Bourguignons ? Les laissera-t-on » toujours de père en fils, courir sus au roi » leur souverain, ébranler son trône et ravager le royaume ? Maudite race, toujours » pleine d'ingratitude, d'iniquité et d'orgueil ! » péricule le jour où elle prit naissance, bien

» qu'elle sorte des fleurs de lis! Depuis le duc  
» Jean, elle ne cesse de persécuter le royaume,  
» et il ne peut guérir des maux que leur venin  
» y a répandus. Ils ont appelé les Anglais, se  
» sont alliés à eux pour nous livrer bataille;  
» ils ont mis tout le pays à feu et à sang; ils  
» ont chassé le roi de sa seigneurie. Pour avoir  
» la paix, il lui a fallu être injustement dé-  
» pouillé de ses royales prérogatives, perdre  
» ses plus belles fonctions et endurer les plus  
» cruelles humiliations; et nous, nobles Fran-  
» çais, nous avons vu notre roi, le plus noble  
» et le plus digne roi de la terre, s'excuser et  
» s'abaisser devant un seigneur de Bourgogne,  
» son sujet, son serviteur, dont le seul titre  
» d'honneur était de sortir de son sang! Il nous  
» faut extirper la racine de cette exécration  
» bourguignonne. Et maintenant que vient  
» faire ce duc Charles? Ne lui suffit-il pas d'être  
» déjà une fois entré sans titre et sans raison,  
» en pleine paix, au milieu du royaume, ame-  
» nant ses bannières jusque devant Paris, se  
» comportant en maître orgueilleux, et em-  
» portant la moitié des fleurons de la cou-  
» ronne? Dieu n'a-t-il pas déjà marqué son

» front, comme celui de Lucifer, du sceau de  
» la rébellion? Ah! certes, il ira aussi dans les  
» enfers et à tous les diables, cet orgueilleux,  
» ce rebelle, ce maudit Anglais! Il n'a donc pas  
» assez de tant de possessions et de seigneu-  
» ries, il lui faut le sceptre et la couronne. Ce  
» n'est donc pas assez de son Bruges et de son  
» Gand, il veut avoir notre Paris. Que Dieu et  
» le roi nous le permettent, et nous en tirerons  
» vengeance; nous mettrons tout à feu et à  
» sang chez lui; nous déroberons, nous pille-  
» rons, nous tuerons tout ce qui se rencontrera  
» sous notre main. Nous en avons trop souf-  
» fert, il faut prendre sa revanche; tombons  
» sur eux, par le diable! tombons sur eux. —  
» Et pourquoi le roi dissimule-t-il encore?  
» Pourquoi écoute-t-il tant de discours? Il se  
» fait brebis et marchande sa laine et sa peau,  
» comme s'il n'avait pas de quoi se défendre; il  
» a donc bien peu d'entendement, et, quoi  
» qu'on dise, il n'y voit goutte s'il ne sait pas  
» où l'on veut le conduire. Par la mort! à sa  
» place, nous aimerions mieux aventurer tout  
» le royaume que de nous laisser mener de la  
» sorte. »

Mais le roi n'avait pas de penchant à aventurer tout le royaume, ni à suivre les conseils des gens d'armes, qui n'écoutaient que l'amour du butin et la vieille haine française contre les Bourguignons. Ceux de ses serviteurs et de ses conseillers qui étaient d'opinion qu'on devait parlementer et non combattre lui plaisaient bien mieux. Nul, en ce moment, n'entrait mieux en son sens que le cardinal Balue et le connétable. C'était eux qu'il écoutait, c'était eux qu'il chargeait de ses continuelles ambassades ; car on ne faisait qu'aller et venir de lui au duc de Bourgogne.

La fierté et l'obstination du Duc rendaient vaines toutes les subtilités et les espérances du roi. L'abandon de ses alliés, loin de le troubler et de lui apporter ni frayeur ni faiblesse, lui avait, au contraire, donné une volonté plus grande de garder son honneur. « Par saint Georges! disait-il, je ne demande rien que de juste et de raisonnable ; je veux l'accomplissement des traités d'Arras et de Conflans que le roi a jurés. Je ne lui fais point la guerre, c'est lui qui vient pour me la faire, et, amenât-il toutes les forces de son royau-



» me, je ne bougerai point d'ici et ne recu-  
» lerai pas de la longueur de mon pied. Je  
» mourrais plutôt, moi et tous les miens, que  
» de confesser que mes demandes sont injustes  
» et déraisonnables. Si les autres m'ont aban-  
» donné et ont traité sans moi, que m'importe?  
» avais-je besoin d'eux? ne suis-je pas assez fort  
» et assez puissant? ne puis-je pas seul faire  
» tête à tous mes ennemis, et à ceux même  
» qui se joindraient à eux? Jamais un duc de  
» Bourgogne n'a été trouvé manquant de pa-  
» role, ni manquant de courage non plus. Mes  
» prédécesseurs se sont vus en plus dure situa-  
» tion et ne se sont pas épouvantés. »

Ainsi, ni le cardinal, et encore moins le connétable qui n'avait plus grand crédit sur le Duc<sup>1</sup>, ne pouvaient le faire condescendre à traiter avec le roi et à s'allier avec lui envers et contre tous, sans réserve de monsieur Charles et du duc de Bretagne. Cependant le roi sentait chaque jour une impatience plus grande de réussir; il s'était flatté d'obtenir par voie de traité ce que d'autres lui conseillaient de con-

<sup>1</sup> Comines. — Châtelain.

quérir par voie de guerre, et voulait absolument en venir à ses fins. Il n'y avait sorte de moyens dont il ne s'avisât, et il alla même jusqu'à promettre cent vingt mille écus d'or au Duc, et à lui en faire compter la moitié d'avance; tellement que la crainte d'avoir dépensé son argent en vain ajoutait encore à la vivacité de son désir.

Le connétable, qui avant tout ne voulait point la guerre, et le cardinal, qui aimait à flatter le roi, contribuaient encore à l'entretenir dans ses espérances; ils lui rendaient compte avec soin des moindres paroles de courtoisie que le Duc répondait à toutes les promesses et amitiés dont le roi l'accablait, et semblaient dire qu'il tenait à bien peu de l'amener au point que le roi souhaitait.

Alors la pensée vint au roi que lui-même il saurait persuader le Duc bien mieux que tous ses ambassadeurs. Il avait grande idée du pouvoir qu'il prenait sur les gens par son esprit et son langage. Il s'imaginait toujours qu'on ne disait pas ce qu'il fallait dire, qu'on ne s'y prenait pas de la bonne façon; il avait la crainte continuelle d'être servi sans fidélité ou sans

zèle. Il se souvenait de ce qu'il avait gagné en devisant familièrement avec le Duc, lors de la guerre du bien public, quand il avait su le séparer de tous les princes ses alliés. Cette fois, il avait plus beau jeu encore, car les princes avaient offensé le Duc par leur trahison.

Le roi commença par faire sonder le Duc sur un projet d'entrevue. Celui-ci n'en avait pas trop envie, et sentait toujours quelque méfiance, lorsqu'il s'agissait du roi, d'autant qu'il venait d'apprendre que les Liégeois recommençaient à murmurer et à s'émouvoir. L'évêque et le sire d'Himbercourt leur gouverneur, se trouvant sans forces suffisantes, s'étaient même, par précaution, retirés à Tongres. Le cardinal répondit à cette objection que le Duc ne devait point craindre les Liégeois, ayant, l'an dernier, démoli leurs murailles et enlevé leurs armes; que d'ailleurs rien ne pouvait mieux les détourner de la rébellion que de voir le roi et le Duc amis et alliés.

Le connétable, écrivant au roi, eut soin de lui cacher ce qui aurait pu le détourner de son dessein. Sa lettre portait que le Duc attendait avec impatience la visite dont le roi lui don-

nait l'espoir ; qu'il demandait sans cesse que le jour en fût fixé ; qu'il avait choisi un logis convenable , et qu'il irait au-devant de lui avec grand respect. Il avait semblé au connétable porté à ne plus vouloir d'autre allié et d'autre ami que le roi. Il renonçait, disait-il, à toute autre alliance, réservant seulement le roi d'Angleterre, le duc de Savoie et les princes d'Allemagne. Mais outre les affaires qui se pouvaient traiter par ambassade, le Duc semblait en avoir d'autres toutes secrètes qu'il ne voulait pas laisser deviner. La chose qu'il désirait le plus, c'est que le roi lui abandonnât le comte de Nevers, pour lequel il avait tant de haine, que jamais il ne pourrait lui pardonner.

Le connétable ajoutait que, sur ce point, il avait voulu répondre au Duc comment le roi ne pouvait honorablement abandonner un prince de son rang, pair de France, et toujours son fidèle allié. « Mais il a entendu avec impatience mes remontrances, disant toujours qu'il voulait perdre monsieur de Nevers, à quelque prix que ce fût. Ses conseillers confessent qu'une telle colère n'est pas raisonnable ; mais il n'y a

personne, dit-on, qui ose lui rien dire contre son plaisir. »

L'entrevue fut donc décidée. Le roi envoya demander une lettre d'assurance au duc de Bourgogne. Il l'écrivit de sa main; elle était ainsi conçue :

« Mon seigneur, très-humblement à votre bonne grâce je me recommande, si votre plaisir est de venir en cette ville de Péronne pour nous entrevoir, je vous jure et vous promets, par ma foi et sur mon honneur, que vous y pouvez venir, demeurer, séjourner, et vous en retourner sûrement aux lieux de Chauni et de Noyon, à votre bon plaisir, toutes les fois qu'il vous plaira, franchement et quittement, sans qu'aucun empêchement soit donné à vous ni à nul de vos gens, par moi ni par d'autres, pour quelque cas qui soit et qui puisse advenir. En témoignage de ce, j'ai écrit et signé cette cédule de ma main, en la ville de Péronne, le huitième jour d'octobre, l'an mil quatre cent soixante-huit.

» Votre très-humble et très-obéissant sujet,

» CHARLES. »

Dès que cette lettre fut reçue, le roi s'ap-

prêta à partir. Au lieu de retourner à Pontoise et du côté de Paris, où il avait déjà envoyé ses fourriers, il annonça que le lendemain il irait à Péronne. Alors ce fut une surprise et une alarme grandes parmi tous les serviteurs du roi; ils ne pouvaient croire une telle chose. Déjà il avait été quelques jours auparavant question de cette entrevue; l'on avait dit qu'elle aurait lieu à Bohain chez le connétable, et elle avait paru périlleuse et insensée. Le vidame d'Amiens était accouru en hâte, amenant un homme qui affirmait sur sa vie que monsieur de Bourgogne ne voulait cette entrevue que pour attenter à la personne du roi. Il courait aussi, depuis quelque temps, une prophétie qui menaçait le roi de mort ou de poison dans le cours de l'année. On avait vu une comète au ciel qui annonçait le malheur de quelque grand. « Nous sommes bien ici, disaient les » serviteurs du roi, plût à Dieu que le roi s'y » trouvât bien aussi, et n'allât pas plus loin; » car il est ici en sûreté et chez lui. Monsieur » de Bourgogne fait les revues de ses troupes » et attend le maréchal de Bourgogne. Phi- » lippe de Savoie, Poncet de la Rivière, du

» Lau, Durfé, le prince d'Orange, tous les plus  
» grands ennemis du roi ont été vus à Dijon  
» avec lui. Quoi qu'on dise, tant que Bourgo-  
» gne vivra, il ne feindra jamais de vouloir du  
» bien au roi que pour lui faire du mal <sup>1</sup>. »  
Tels étaient les propos des moindres officiers. Le comte de Dammartin, les maréchaux Rouault et Loheac, tous les capitaines s'opposèrent de tous leurs efforts à ce voyage, dont ils n'auguraient rien de bon. Tout fut inutile, le roi l'avait résolu.

Il partit le 9 octobre en assez petit cortège, emmenant avec lui le connétable, le cardinal, le duc de Bourbon, le sire de Beaujeu, l'archevêque de Lyon, et l'évêque d'Avranches, son confesseur. Il avait pour toute garde quatre-vingts Écossais, et une soixantaine de cavaliers, tant il voulait montrer au Duc une parfaite confiance. Les archers de Bourgogne, commandés par Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, vinrent au-devant de lui comme il l'avait souhaité, afin de donner cette marque d'estime au plus sage et au

<sup>1</sup> Lettre de La Loëre, receveur du Languedoc.

plus vaillant des serviteurs du Duc. Ce prince vint lui-même hors de la ville jusqu'à la petite rivière du Doing. Le roi l'embrassa, et lui fit fête. Chacun se réjouissait de les voir si bons amis. Ils entrèrent ensemble dans la ville, devisant familièrement, et le roi appuyant sa main en signe d'amitié sur l'épaule du Duc. Son logis avait été préparé chez le receveur de la ville; car le château était vieux, inhabité et mal en ordre<sup>1</sup>.

A peine le roi était-il dans la ville, qu'il apprit que l'armée du maréchal de Bourgogne arrivait et campait sous les murs. Ce maréchal était dès long-temps son ennemi personnel. A son avènement, pour se le rendre favorable et le récompenser de l'avoir escorté en Flandre lors de sa fuite du Dauphiné, il lui avait donné la seigneurie d'Épinal. Les bourgeois avaient réclamé, alléguant les lettres du roi Charles VII qui avait réuni la ville à la couronne, et promis qu'elle ne serait jamais cédée en fief. Le roi favorisa leur demande auprès du Parlement, qui leur donna gain de cause. Le maréchal ne

<sup>1</sup> Comines et pièces justificatives.



voulut pas reconnaître le jugement, et eut recours aux voies de fait. Alors les habitans, avec le consentement du roi, s'étaient donné pour seigneur et pour protecteur le duc Jean de Calabre. Ainsi nul, dans les conseils de Bourgogne, n'était plus violent contre le roi que ce maréchal. Il avait réuni autour de lui et amenait dans son armée les mécontents et les bannis du Lau, Poncet de la Rivière, Durfé et le comte Philippe de Bresse que le roi avait tenu enfermé par trahison pendant deux années entières. Tous, portant la croix de Bourgogne, entraient dans la ville par une porte, tandis que le roi entrait par l'autre. Le comte de Bresse alla aussitôt après se présenter au Duc, témoigna ses regrets de ne pas être arrivé plus tôt, afin d'aller au-devant du roi, et demanda sûreté dans la ville pour lui et ses compagnons. Le Duc lui fit bonne mine, le remercia pour lui et pour eux, et assigna leur logis au château.

Le roi, sachant tout ce qui se passait et l'accueil que recevaient ses mortels ennemis, commença à se troubler et à concevoir quelque peur. Ne trouvant pas son logis assez sûr, il

fit demander le château, qui lui fut accordé sans difficulté; et alla s'y établir avec toute sa maison; elle ne consistait guère qu'en une douzaine de personnes.

Dès le lendemain les pourparlers commencèrent entre les conseillers des deux princes, et en leur présence. Rien ne pouvait changer la volonté du Duc. En vain le roi lui promettait la pleine et entière exécution des traités d'Arras et Conflans, ne lui demandant autre chose qu'un serment de fidélité envers et contre tous; il ne voulait pas se départir de la réserve quant à ses alliés. Le roi lui répétait que le duc de Bretagne avait juré un traité d'alliance conçu dans les mêmes termes; le Duc s'obstinait à rester fidèle à des alliés qui lui avaient manqué de foi, et toutes les paroles du roi étaient de nul effet. Les choses en étaient là, et les esprits commençaient à s'aigrir de part et d'autre, lorsque, dans la seconde journée, arrivèrent des nouvelles de Liège, qui excitèrent un grand émoi. Les Liégeois avaient repris les armes, et, au nombre de deux mille environ, étaient allés à Tongres, où leur évêque et le sire d'Himbercourt s'étaient retirés. Profitant de la

négligence de toute cette cour du prélat où, d'habitude, on ne songeait guère qu'à se divertir<sup>1</sup>, ils avaient surpris la ville, et emmené prisonniers l'évêque, ses chanoines, même le sire d'Himbercourt. Des habitans de Tongres, fugitifs, effarés, arrivaient les uns après les autres; ils avaient vu ces Liégeois en fureur massacrer Robert de Moriamez, archidiacre et garde de la bannière de l'évêque, et se faire un jouet horrible de ses membres qu'ils se jetaient à la tête les uns les autres. Les fugitifs ne doutaient pas que l'évêque et le sire d'Himbercourt n'eussent éprouvé un sort pareil, et n'eussent été mis en pièces avant même d'être arrivés à Liège.

On peut juger de la fureur du Duc en apprenant de telles cruautés. Il ne douta pas un moment du récit de ces fugitifs, et tint pour véritables même leurs conjectures. « Il est donc » vrai, s'écria-t-il, que le roi n'est venu ici que » pour me tromper, et m'empêcher de me » tenir sur mes gardes ! J'avais bien raison » de me méfier et de refuser cette entrevue.

<sup>1</sup> Amelgard.

» C'est lui qui , par ses ambassadeurs , a excité  
» ces mauvais et cruels gens de Liège ; mais ,  
» par saint Georges , ils en seront rudement  
» punis , et il aura sujet de s'en repentir. »  
Aussitôt il ordonna que les portes de la ville  
et du château fussent fermées et gardées par  
des archers. Puis , un instant après , effrayé  
lui-même de ce qu'il venait de commander , il  
imagina de donner , pour motif de ses ordres,  
qu'il voulait absolument qu'on retrouvât une  
boîte remplie d'or et de bijoux qui lui avait  
été dérobée. Il se promenait çà et là , prenant  
tous ceux qu'il rencontrait à témoin de la tra-  
hison du roi , et racontant les nouvelles de  
Liège ; ensuite il s'emportait en terribles me-  
naces de vengeance. Si , par hasard , il se fût  
trouvé là quelqu'un de ceux des conseillers de  
Bourgogne qui haïssaient le roi , le Duc aurait  
pu prendre quelque résolution subite et cruelle ,  
ou , pour le moins , faire jeter son légitime et  
souverain seigneur dans un des cachots de la  
grosse tour du château. Heureusement , le sire  
Philippe de Comines , chambellan de quartier ,  
loin d'aigrir son maître , s'employa de tout son  
pouvoir à l'adoucir. Autant en faisait un de

ses valets de chambre , Charles de Viseu , homme honorable et sage , natif de Dijon.

Pendant ce temps, le roi, à qui l'on avait rapporté les nouvelles de Liège et les paroles furieuses du Duc, ne se voyait pas sans crainte enfermé dans l'étroite enceinte de ce château, tout près de cette grosse tour où jadis Herbert, comte de Vermandois, avait tenu prisonnier et fait périr son roi, Charles le Simple ; un tel souvenir n'était pas rassurant en un tel moment. D'ailleurs, on pouvait tout craindre des transports insensés du duc de Bourgogne. Maintenant le roi avait le loisir de réfléchir à l'imprudence qu'il avait faite de venir se mettre entre ses mains, sans songer aux gens que, secrètement, il avait envoyés à Liège. Il n'avait voulu rien de plus que d'accroître les embarras de son adversaire, afin de traiter plus avantageusement ; mais c'était une grande méprise d'avoir oublié que tout pouvait être imprévu et hors de mesure avec un peuple cruel et insensé comme les Liégeois. Puis il portait aussi la peine de cette dissimulation qui lui faisait cacher aux gens qui conduisaient une affaire, les entreprises qu'il entamait d'une autre part.

Toutefois il ne se troubla point et ne songea qu'aux moyens de se tirer d'un si mauvais pas. La porte du château était sévèrement gardée. On n'entrait pour son service que par le guichet seulement; mais aucun des gens de sa maison n'avait été ôté d'auprès de lui. Ce qui le fâchait le plus, c'est que pas un des principaux conseillers et serviteurs du Duc ne venait le trouver. Ainsi il n'avait nulle occasion de parlementer, de s'expliquer, de deviner, ni d'aviser ce qu'il avait à dire ou à faire. Pourtant il faisait parler à tous ceux dont il imaginait qu'il pourrait tirer quelque secours; rien n'était omis pour les bien disposer en sa faveur. Les promesses n'étaient pas épargnées, et quinze mille écus d'or qu'il avait apportés avec lui auraient été distribués parmi les serviteurs du duc de Bourgogne, sinon que celui qui fut chargé par le roi de cette secrète libéralité en garda une bonne part pour lui.

Pendant ce temps-là, tout était en rumeur dans la ville, chacun s'enquérail et s'inquiétait de ce qui allait se résoudre et se faire. Le lendemain, quand le Duc fut un peu refroidi, il assembla son conseil; jusqu'alors il avait

agi sans prendre l'avis de personne, au grand chagrin des hommes sages, qui, ensuite, avaient à remédier aux choses que leur maître avait faites contre leur pensée. Le conseil fut long et troublé. Il dura tout le jour et une partie de la nuit. Les opinions étaient fort diverses, et le Duc agité et incertain.

D'abord les ennemis du roi y prévalurent. Le maréchal de Bourgogne, et ceux qu'il avait amenés avec lui, commencèrent à être mieux écoutés du Duc; c'était ce que le roi redoutait le plus. Il avait fait offrir de jurer la paix telle que deux jours auparavant elle lui avait été proposée, sans faire nulle réserve ni difficulté. Il s'engageait à toutes réparations suffisantes des Liégeois et à revenir se joindre au Duc, pour leur faire la guerre. Il présentait en otages de son retour, le duc de Bourbon, le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, le connétable et d'autres grands seigneurs. Mais de telles conditions n'étaient pas même écoutées. Il était question de retenir tout franchement le roi en prison, d'envoyer aussitôt chercher monsieur Charles son frère, et de régler alors tout le gouvernement du royaume. Cet

avis passa , le messager eut ordre de s'apprêter pour partir sur-le-champ. Ses houzeaux étaient déjà mis, son cheval dans la cour, il n'attendait plus que les lettres que le Duc écrivait en Bretagne, quand tout à coup ce prince recula devant une si grande résolution. Ceux qui la conseillaient en avaient bien vu la conséquence : après un tel affront et une telle contrainte, le roi ne pouvait rester libre. C'en était donc fait de sa vie ou de sa couronne.

C'est à quoi Pierre de Goux, chancelier de Bourgogne, et les conseillers plus sages ou plus favorables au roi firent réfléchir le Duc. Le conseil fut repris. La plupart de ceux qui y siégeaient inclinèrent à un avis plus doux ; ils rappelèrent que le roi était venu à Péronne sur un sauf-conduit, et que ce serait un éternel déshonneur à la maison de Bourgogne de manquer de foi à son souverain seigneur <sup>1</sup>. Ils firent voir tout l'avantage des conditions qui allaient être accordées, et qui termineraient, en faveur de la Bourgogne, de grandes et difficiles affaires. Le Duc leur prêta l'oreille. Il

<sup>1</sup> La Marche.



s'était un peu calmé. D'ailleurs les nouvelles de Liège étaient moins terribles que ne les avaient faites les premiers bruits populaires. L'évêque avait été conduit avec une sorte d'égards dans son palais. Le sire d'Himbercourt et les Bourguignons avaient été mis en liberté; on les avait chargés d'apaiser monseigneur de Bourgogne et de lui assurer que ce n'était pas à lui qu'on entendait faire la guerre. Les chanoines et les serviteurs de l'évêque, malgré la haine aveugle que leur portaient les gens de Liège <sup>1</sup>, avaient échappé au massacre. Jean de Wilde, que ce peuple avait pris pour chef, avait réussi à le modérer un peu et à lui faire écouter la raison.

Bien que la colère du Duc fût en quelque sorte adoucie, on ne pouvait lui proposer de mettre le roi en liberté et d'accepter ses otages pour gage de son retour. Chacun le savait trop capable de les laisser là et de ne pas revenir. Le connétable et les autres, tout en s'offrant de bonne grâce, du moins en public, n'étaient pas eux-mêmes sans crainte de ce qui leur en pourrait arriver.

<sup>1</sup> Amelgard.

Des commissaires furent donc nommés de part et d'autre pour dresser le projet de traité. Il avait pour base les traités d'Arras et de Conflans, mais tout ce qui s'était élevé de difficultés sur leur explication se trouvait résolu au bénéfice de la Bourgogne : la seigneurie pleine et entière avec le droit de lever des aides et d'assembler les vassaux, dans le Vimeu, les villes de la Somme et d'autres territoires; toutes les questions de juridiction, de limite, d'enclave, de péages, d'impôts sur le transit des marchandises; l'appel au Parlement de Paris des jugemens rendus en Flandre, en un mot tout ce qui était depuis plus de trente ans objet de litige, et dont jamais le feu roi n'avait voulu se départir, était abandonné en un jour. Vainement les commissaires de France présentaient quelques remontrances; on leur répondait : « Il le faut, monseigneur le veut <sup>1</sup>. » C'est qu'en effet, malgré les profits d'une paix ainsi imposée, les conseillers du Duc avaient grand'peine à l'y faire consentir. C'était sans cesse de nouveaux accès de colère,

<sup>1</sup> Pièces de Comines.

de nouvelles pensées de vengeance qui soudainement lui montaient à l'esprit. Il se retira dans sa chambre ; là , sans songer à se déshabiller, il allait et venait , se promenait à grands pas ; se jetait sur son lit , se relevait , parlait seul et tout haut , puis entamait quelques propos avec le sire de Comines son chambellan , qui couchait près de lui. Sur le matin , sa fureur devint plus grande que jamais , et l'on pouvait croire que tout était perdu. « Il m'a » fait promettre de venir avec moi reconquérir l'évêque de Liège , qui est mon beau-frère et son parent à lui aussi ; il faudra bien » qu'il y vienne. Je ne me fais point conscience » de le contraindre à la parole qu'il a donnée. » Et aussitôt il envoya les sires de Créqui , de Charni et de la Roche annoncer au roi qu'il allait venir jurer la paix avec lui.

Le sire de Comines , qui secrètement était devenu ami tout dévoué du roi , n'eut que le temps de lui faire dire en quelle situation d'esprit était le Duc , et dans quel danger il se pourrait mettre s'il hésitait soit à jurer la paix , soit à marcher contre les Liégeois.

Le Duc entra dans le lieu où le roi était

prisonnier. Il s'efforçait de montrer une contenance humble et courtoise ; mais sa voix tremblait de colère , ses paroles étaient brèves et âpres, son geste était menaçant <sup>1</sup>. « Mon frère, » dit le roi un peu ému , ne suis-je pas en sûreté dans votre maison et votre pays ? — « Oui , monsieur, répondit le Duc , et si sûr que si je voyais un trait d'arbalète venir sur vous, je me mettrais devant pour vous garantir. Mais ne voulez-vous point jurer le traité tel qu'il a été écrit ? — Oui , dit le roi , et je vous remercie de votre bon vouloir. — Et ne voulez-vous point venir avec moi à Liège pour m'aider à punir la trahison que m'ont faite ces Liégeois , à cause de vous et de votre voyage ici ? l'évêque est votre parent proche , de la maison de Bourbon. — Oui , Pâques Dieu , répliqua le roi, et je me suis fort émerveillé de leur méchanceté ; mais commençons par jurer le traité. Puis je partirai avec autant ou aussi peu de mes gens que vous le voudrez. »

— Pour lors on tira des coffres du roi le bois

<sup>1</sup> Lamarche.

de la vraie croix, que l'on nommait la croix de Saint-Laud. Suivant ce qu'on racontait, elle avait jadis appartenu à Charlemagne, et se nommait alors la croix de victoire. Depuis elle avait été conservée dans l'église de Saint-Laud, à Angers. Nulle relique n'était autant adorée par le roi, et il croyait qu'on ne pouvait manquer au serment juré sur ce bois vénérable sans mourir dans l'année. Il n'y eut sorte d'assurances et de promesses qu'il ne s'empressât de faire à son beau-frère de Bourgogne, qui fit aussi son serment.

Ce traité fut signé, et le roi expédia le même jour toutes les lettres patentes, au nombre de vingt, qui réglaient l'exécution de divers articles. Par un traité séparé le Duc s'engagea à employer ses bons offices auprès de monsieur Charles, frère du roi, pour qu'il se contentât de la Brie et de la Champagne pour apanage. Du reste rien ne fut changé aux conditions de la paix de Conflans, quant aux autres alliés du Duc.

La joie fut grande dans la ville en apprenant que tout se terminait ainsi à l'amiable. Les cloches furent sonnées, chacun alla dans

les églises remercier Dieu. Français et Bourguignons se témoignaient amitié et concorde.

Dès le lendemain les deux princes partirent. Le roi aurait voulu que le Duc accomplît la cérémonie de foi et hommage, comme c'était son devoir. Il s'y était engagé la veille; mais il n'en fut plus question, et le roi n'en parla pas davantage. Il lui tardait d'être hors de Péronne, et se tenait heureux d'avoir échappé à un tel péril. Il n'avait d'autre escorte que ses Écossais, et trois cents hommes d'armes qu'il manda. L'armée du Duc était belle et nombreuse; il commandait en personne les Flamands et les Picards; le maréchal de Bourgogne avait sous ses ordres les gentilshommes du duché, les gens de Savoie, venus avec le comte de Bresse, les hommes du Luxembourg, du Limbourg, du Hainaut et de Namur.

Le roi et le Duc suivirent la route de Bapaume, Cambrai, le Quesnoi, Namur, et arrivèrent le 27 octobre devant Liège. La ville n'avait plus ni remparts, ni fossés; et, bien qu'à force de peine et d'argent, en vendant une portion des ornemens de leurs églises, en sacrifiant une portion de leur avoir, les habitans

eussent rétabli une sorte d'enceinte, rien ne semblait plus facile que d'y entrer. D'ailleurs, la présence du roi à l'armée leur annonçait assez qu'ils n'avaient aucun secours à espérer. C'était justement par ce motif que le Duc se croyait obligé d'agir avec plus de précautions, et qu'il rejeta l'avis de quelques-uns de ses conseillers, qui voulaient qu'une partie de l'armée fût renvoyée comme superflue. Le roi l'inquiétait; il se méfiait toujours de quelque complot, de quelque intelligence secrète avec les Liégeois.

Cependant le roi n'omettait rien pour le rassurer. Comme on sut que, dans la ville, un bon nombre d'habitans se prétendaient encore alliés de France, et portaient la croix blanche droite, le Duc ordonna, sous peine de mort, que toute l'armée revêtît la croix de saint André de Bourgogne <sup>1</sup>, et l'on vit le roi donner le même commandement à ses gens, la mettant lui-même à son chapeau. Il arriva aussi que, le premier jour, cette foule insensée fit une sortie bruyante et désordonnée, qui fut re-

<sup>1</sup> Amelgard.

poussée facilement. On entendit quelques-uns d'entre eux crier : « Vive le roi, vive la France ! » Alors le roi s'avança tout des premiers, et s'écria à haute voix : Vive Bourgogne ! C'était assurément la première fois qu'on voyait un roi de France renier sa bannière et son propre nom : les Français en étaient honteux et indignés. Quant au roi, ces apparences ne lui coûtaient guère ; il ne songeait jamais qu'à profiter le mieux possible de la circonstance, ou à se tirer de péril au moindre dommage. Il n'était pas homme à se perdre par trop de fierté, comme aurait pu faire le duc de Bourgogne, et avait coutume de dire familièrement : « Quand » orgueil chevauche devant, honte et dom- » mage suivent de près. »

Lorsque les malheureux Liégeois virent de quelle façon le roi se comportait envers eux, ils entrèrent dans une grande rage contre lui. Ils rappelaient les ambassades nombreuses qu'il leur avait envoyées pour les exciter contre le Duc, les paroles qu'on leur avait rapportées de sa part, les lettres même revêtues de son sceau et de son nom qu'on avait pu montrer ; et maintenant non-seulement il les abandonnait,



mais il se joignait à leur ennemi ; il venait aider à ruiner et à saccager leur ville ; il ne les protégeait pas même contre la rude vengeance qui les menaçait ! Aussi son nom était-il en exécration et chargé des plus honteux outrages.

Pourtant leur courage était encore soutenu par le légat que le pape avait envoyé pour médiateur. Ce légat avait conçu l'espoir peu raisonnable de se faire évêque de Liège. Il conseilla donc aux habitans de laisser aller messire Louis de Bourbon leur évêque, de faire bonne contenance, et de se défendre, afin d'obtenir de bonnes conditions. Voyant cette première sortie réussir si mal, le légat fut saisi de peur et se sauva au plus vite. Les coureurs de l'armée de Bourgogne le prirent. On vint dire au Duc qu'il était entre leurs mains. « Qu'on ne m'en » parle pas, répondit-il, et qu'ils le rançonnent » à leur fantaisie, ni plus ni moins qu'un riche » marchand. Si je le savais publiquement, il » me faudrait bien le faire délivrer par respect » pour le saint siège. » Ils se débattirent sur le partage de ce butin, la nouvelle devint publique : alors le Duc se le fit amener, lui témoigna

de grands égards, et commanda que tout ce qui lui avait été pris lui fût rendu.

L'avant-garde, commandée par le maréchal de Bourgogne et le sire d'Himbercourt, s'était logée dans le faubourg, et elle était parvenue jusqu'à la porte. Il semblait que nulle résistance ne dût les empêcher d'entrer dans la ville; et tous ces gens de guerre, animés par le désir du butin, voulurent, sans attendre le Duc, achever une affaire si facile. Le désordre était grand, personne n'était sous sa bannière. Chacun allait et venait dans la boue, appelant ses compagnons ou cherchant son chef. La nuit arriva. Les Liégeois avaient refusé de livrer leur porte; voyant ces Bourguignons dispersés et sans précautions, ils firent une sortie par les brèches de leurs murailles, et tombèrent sur eux. Ils en tuèrent un grand nombre, et les mirent presque tous en fuite. Cependant les gentilshommes et les hommes d'armes parvinrent à se réunir devant la porte, et tinrent ferme à pied, enfonçant à mi-jambe dans la terre trempée. Le prince d'Orange, les sires du Lau et Durfé étaient là donnant l'exemple de la vaillance et du sang-froid. Le sire d'Himbercourt fut blessé;

le sire de Sargine fut tué. Le danger des Bourguignons était grand, car les Liégeois les avaient attaqués par derrière en arrivant par le faubourg, et il leur fallait s'appuyer à la porte, par où une nouvelle sortie pouvait venir les envelopper. En effet, ils virent le peuple s'assembler à la lueur des torches et des lanternes. Heureusement ils avaient sauvé quatre pièces d'artillerie, et en les tirant dans la rue, ils effrayèrent et dissipèrent les gens de la ville. Ils parvinrent ainsi à se maintenir toute la nuit, et à regagner le faubourg. Ce combat avait été vif, et le sire Jean de Wilde, chef des Liégeois, y avait été mortellement blessé.

Le Duc fut averti du péril de son avant-garde. Il défendit qu'on éveillât le roi, et qu'on lui annonçât cette mauvaise aventure; puis, montant à cheval, il arriva au plus vite au lieu où l'on se battait. Là, il vit qu'on lui avait fait le malheur plus grand qu'il n'était. Cependant ses gens étaient fatigués, plus de deux mille hommes de pied s'étaient enfuis ou dispersés, et l'armée n'avait plus autant de courage et de certitude. Il envoya du renfort à cette avant-garde et y fit passer des vivres, car elle mou-

rait de faim; puis il retourna raconter l'affaire au roi, qui se montra fort joyeux qu'elle eût bien fini. Son contentement n'était pas feint, tant il craignait d'être mis en position difficile et périlleuse, s'il advenait malheur au Duc.

Toute l'armée avança vers la ville. Le Duc se logea dans un des faubourgs, mais non pas devant la porte où l'avant-garde avait combattu. Le roi avec ses gens prit son logis dans une grande métairie à un quart de lieue de la ville. Les communications étaient difficiles d'un quartier à l'autre; le terrain était coupé de haies et de fossés; la pluie avait rendu le sol gras et boueux. Il fallait aussi se tenir sur ses gardes; la muraille étant renversée et le fossé assez mal déblayé et sans eau, les assiégés pouvaient sortir de tous côtés; il ne suffisait pas de garder l'issue des portes.

La nuit était sombre et pluvieuse. Vers minuit une alerte réveilla tout le monde: le Duc fut bientôt sur pied, un instant après arriva le roi avec le connétable. « Ils sont sortis, criaient-  
» on; — de ce côté, disaient les uns; — par  
» cette porte, » disaient les autres. L'obscurité

augmentait la frayeur et l'incertitude. On ne donnait aucun ordre ; on ne se décidait point. Nul n'était plus vaillant que le duc de Bourgogne , mais parfois il se troublait , et n'avait pas le calme d'un chef d'armée. Ce jour-là ses serviteurs étaient embarrassés et fâchés de ne pas lui voir meilleure contenance devant le roi. Bien au contraire le roi se montra froid , comme un prince accoutumé à se trouver en de telles affaires , jouissant de tout son sens , ferme dans le commandement et sachant prendre autorité partout où il se trouvait. « Prenez ce que » vous avez de gens , disait-il au connétable , et » allez de ce côté. Portez-vous en cet endroit ; » s'ils doivent venir , c'est par-là qu'ils passeront. » Bientôt après on s'aperçut que c'était une fausse alarme.

Le lendemain on se rapprocha encore de l'enceinte de la ville , et le roi se logea dans une petite maisonnette tout auprès du duc de Bourgogne , à qui ce fut un cruel sujet de méfiance , car personne n'avait l'imagination plus inquiète. Tantôt il craignait que le roi n'entrât dans la ville pour se mettre à la tête des Liégeois ; tantôt qu'il s'en retournât en France ;

bien plus encore, qu'avec ses Écossais et ses gens d'armes il ne fit quelque tentative contre lui-même. Son tourment d'esprit était si grand qu'il plaça trois cents hommes d'arme d'élite de sa maison dans une grange qui se trouvait entre les deux logis, et qu'il en fit créneler les murailles pour qu'on observât mieux tout ce qui se passait chez le roi.

Soit courage, soit folie, les Liégeois ne montraient nulle volonté de se soumettre. Ils n'avaient ni portes, ni murailles, ni fossés, pas une pièce d'artillerie qui valût quelque chose, aucun chevalier ni gentilhomme pour les commander, car le peu qui étaient de leur parti avaient péri au premier combat; nuls auxiliaires d'aucune nation; point de prince ni de grand seigneur pour prendre leurs intérêts auprès du Duc; et pourtant une semaine entière s'écoula sans qu'ils parlassent de se rendre. Ceux d'entre eux qui soutenaient le mieux leur courage étaient les hommes d'un canton voisin de la ville, qui se nommait le pays de Franchemont. C'était un peuple de tout temps renommé par sa fierté et sa vaillance. Pendant cette semaine, ceux des habitans qui ne pouvaient porter les

armes , les femmes , les enfans , les vieillards , sortaient chaque nuit de la ville , emportant leur argent et leurs effets les plus précieux. Ils passaient la Meuse et allaient se réfugier dans les montagnes et les forêts du pays d'Ardenne.

Lorsque la plus grande partie de ce peuple fut ainsi allée chercher un abri contre la ruine qui le menaçait , les hommes de Franchemont résolurent de tenter une résolution désespérée , et d'y trouver ou une belle mort ou une grande victoire. Un soir , à dix heures , ils sortirent par une des brèches de la muraille , au nombre d'environ six cents , tous gens de cœur et bien armés. Les maîtres des deux maisons du faubourg où le roi et le Duc étaient logés leur servaient de guides. Prenant un grand détour , par derrière des rochers , ils tombent à l'improviste sur le quartier des princes. Trois gentilshommes de Bourgogne , qui étaient en sentinelle , furent tués. Derrière la maison où était le duc de Bourgogne était un pavillon où logeaient le comte du Perche et le sire de Craon : les Liégeois y voulurent entrer. Les valets de chambre se défendirent et se firent tuer. Ce

bruit sauva les princes. Les hommes d'armes, couchés dans la grange entre les deux logis, entendant quelque tumulte, se levèrent à la hâte, s'armèrent à demi, et bientôt il s'engagea un combat à coup de piques par les brèches de la muraille de cette grange.

Le Duc était au lit. Sa garde était postée du côté de la ville, et non point en arrière de son logis, par où arrivaient les gens de cette sortie. Il n'y avait dans sa maison qu'une douzaine d'archers qui veillaient et jouaient aux dés. Le bruit qui se faisait devant la grange les avertit à temps; ils vinrent se ranger devant la porte, et défendre les fenêtres. La nuit était noire: on entendait dans la rue les cris de: « Vive le » roi! vive Bourgogne! » sans bien savoir ce qui se passait. En même temps les gens de la ville, ainsi que cela avait été réglé entre eux, faisaient une sortie par la porte. Toute l'armée était à la fois éveillée et surprise. Le sire de Comines passa au plus vite au Duc sa cuirasse, et lui couvrit la tête d'un casque; ils descendirent l'escalier. Les archers se maintenaient à grand'peine à l'entrée de la porte; et pendant un instant il fut douteux s'ils pourraient la



défendre. Enfin il arriva successivement du monde, et le moment du péril passa.

Pendant ce temps, le logis du roi était aussi surpris et attaqué; mais il courut un moindre danger. Au premier bruit, les vaillans archers écossais vinrent se ranger devant leur maître, se tinrent devant lui, et faisant un rempart de leurs corps, ils repoussèrent à coups de flèche toutes les attaques, sans s'inquiéter si leurs traits tuaient des Liégeois ou bien des Bourguignons qui accouraient au secours.

La plupart de ces braves gens de Franchemont périrent ainsi dans cette noble entreprise; sans autre regret que d'y avoir échoué, car la vie leur eût semblé bien payée, s'ils avaient pu tuer les deux princes. Il s'en fallut de peu; un instant de moins devant le pavillon du comte du Perche ou devant la grange, c'en était fait du duc de Bourgogne. Il y eut encore un hasard heureux pour lui. Le premier qui tomba sous les flèches de ses archers fut l'hôte de son logis, celui qui conduisait l'attaque.

La sortie qui avait été tentée par la porte de la ville ne fut pas difficile à repousser; ceux

qui attaquèrent de ce côté furent loin de se montrer aussi vaillans que les hommes de Franchemont.

Aussitôt que tout fut rentré dans l'ordre, on tint conseil. Déjà l'assaut avait été résolu pour le lendemain : il s'agissait de savoir si la valeur désespérée que les assiégés venaient de montrer n'était pas un motif de changer de dessein. Le Duc, encore tout animé, ne s'arrêta point à une telle pensée.

Le roi n'était pas à ce conseil. Lorsqu'on en fut sorti, il manda quelques-uns des serviteurs du Duc, et voulut savoir ce qui avait été résolu ; quand il le sut, il proposa ses doutes, parla du péril d'un tel assaut, de la résistance que ferait ce peuple dont on venait de connaître le courage, de ce qu'avait de meurtrier et d'incertain un combat à travers les rues, du nombre de braves gens qu'on y perdrait inutilement. Au lieu de cela, disait-il, il n'y avait qu'à attendre deux ou trois jours, et assurément les Liégeois viendraient à composition.

Les paroles du roi étaient sages, et les chefs de l'armée goûtaient fort son avis. Cependant il ne leur avait pas dit sa vraie pensée. Ce qu'il

craignait plus que toutes choses, c'est qu'il arrivât quelque malheur ou quelque embarras au Duc, tandis qu'il était entre ses mains, car il voyait bien qu'il en aurait le contre-coup.

Les gens du Duc allèrent lui rapporter l'avis du roi, qui était aussi le leur, encore qu'ils ne fussent pas assez hardis pour le faire paraître. « Il veut sauver les Liégeois, répondit vivement le Duc, qui était loin de savoir la pensée du roi; et quel péril offre donc cet assaut? il n'y a pas de muraille, les ouvrages qu'ils ont faits devant les portes sont déjà détruits, ils ne peuvent mettre une seule pièce d'artillerie en batterie. Je ne renoncerais certes pas à l'assaut que nous avons résolu: si le roi a peur qu'il s'en aille à Namur. » Cette parole injurieuse en réponse à une remontrance toute raisonnable déplut à tout le monde. On vint la répéter au roi, en lui cachant toutefois ce qu'elle avait de trop brutal.

Chacun se disposa à l'attaque. Beaucoup mirent ordre à leur conscience; et nonobstant l'assurance du Duc, on pensait que la journée

serait meurtrière. Sur les huit heures du matin, un coup de bombarde et deux coups de coulevrine furent tirés. C'était le signal convenu pour avertir l'avant-garde du maréchal de Bourgogne de commencer en même temps l'attaque de son côté.

Les trompettes sonnèrent, les bannières furent déployées, et l'on s'avança vers la muraille. Le Duc marchait des premiers. Le roi sortit aussitôt de son logis. « Demeurez, lui » dit monsieur de Bourgogne, et ne vous mettez pas inutilement en péril ; je vous ferai dire » quand il en sera temps. » — « Mon frère, » reprit le roi, marchez en avant, vous êtes le » plus heureux prince qui vive. » Cependant il n'en continua pas moins son chemin. Peut-être à la faveur de cet assaut, qui préoccupait entièrement le Duc, aurait-il pu s'échapper. Son escorte était assez nombreuse pour qu'il le risquât sans péril ; mais il y allait de l'honneur, et pour rien au monde il n'eût voulu qu'on imputât à lâcheté sa retraite au moment d'une bataille.

Au reste, il n'y eut de danger pour personne. Ce peuple, qui s'était montré si vail-

lant et si obstiné, qui la veille avait presque mis en déroute toute l'armée de Bourgogne, n'essaya pas la moindre résistance. Les plus vaillans avaient péri, le courage des autres était abattu par leur mauvais succès de la nuit; il y avait huit nuits que la milice toute entière faisait le guet pour garder cette vaste enceinte que ne défendaient plus les murailles; tous étaient fatigués de corps et d'esprit. En outre c'était un dimanche; ils n'imaginaient pas qu'on les attaquât durant ce saint jour; lorsqu'on commença à entrer, la nappe était mise dans chaque maison, et tous se disposaient à dîner. Toutefois, le plus grand motif de cet abandon, c'est qu'il n'y avait presque plus personne dans la ville, tant il s'était enfui de gens au delà de la Meuse. Tout ce qui restait se réfugia en hâte dans les églises; de sorte que les Bourguignons, soit d'un côté soit de l'autre, s'avançaient dans des rues désertes, sans rencontrer d'ennemis, ni même de peuple. Le roi, voyant comment les choses se passaient, avançait sans se hâter, entouré de ses serviteurs, portant la croix de saint André, et criant : « Vive Bourgogne ! » Le Duc, qui avait

passé plus avant dans la ville, revint au-devant de lui, et tous les deux s'en allèrent louer Dieu à la cathédrale de Saint-Lambert. Un grand nombre de fugitifs s'y étaient sauvés; déjà les gens de guerre voulaient forcer cet asile et piller cette église si fameuse par ses richesses. Les archers du Duc défendaient les portes et résistaient à grand'peine; lui-même tua de sa main un de ces pillards, et enfin la cathédrale fut sauvée de la rapine. Ce fut la seule église qu'il fut possible de préserver de la fureur des Bourguignons. Toutes les autres furent forcées; il s'y commit d'horribles profanations; les reliquaires, les saints ornemens, tous les trésors amassés dans cette pieuse ville, où, selon la commune renommée, il se disait par jour autant de messes qu'à Rome, furent la proie des gens de guerre. A midi, il ne restait plus rien à prendre dans les maisons ou les églises.

Nul ne se montrait plus joyeux que le roi, qui allait enfin se trouver libre; il ne tarissait point sur la vaillance du duc de Bourgogne et sur son habileté à la guerre, parlant publiquement et bien haut, pour que ses discours lui fussent rapportés. Il lui donnait de plus gran-

des louanges encore lorsqu'ils étaient ensemble, et les savait tourner d'une façon si courtoise et si aimable que le Duc en était charmé et radouci. Dès le lendemain le roi, au moyen des gens de son conseil qu'il avait su se rendre favorables, commença à le faire sonder sur son départ, puis lui-même vint s'en entretenir avec lui : « Mon frère, disait-il, si vous avez encore » besoin de mon aide, ne m'épargnez pas ; » mais si vous n'avez plus rien à faire de moi, » il convient que je retourne à Paris, pour y » faire publier dans ma cour de Parlement » l'appointement que nous avons fait ensemble, autrement il courrait risque d'être de » nulle valeur : vous savez que telle est la coutume de France. L'été prochain, il faudra » nous revoir ; vous viendrez en votre duché » de Bourgogne, j'irai vous trouver, et nous » passerons un mois ensemble joyeusement à » faire bonne chère. »

Le Duc ne répondit pas non, mais ne pouvant se retenir de murmurer tout bas, il donna ordre qu'on apportât le traité de Péronne, le fit relire et demanda au roi s'il avait quelque repentir de l'avoir juré, laissant encore à son

choix de le confirmer ou de l'abandonner. Puis il fit quelque sorte d'excuse au roi pour l'avoir ainsi contraint et emmené.

Le roi se montra satisfait du traité ; alors le Duc le pria d'y ajouter un article en faveur des sires du Lau, de la Rivière et Durfé, afin qu'ils rentrassent en leurs biens. « Volontiers, » mon frère, répliqua le roi d'un air satisfait, » mais vous m'accorderez pareil article pour » mon cousin de Nevers et messieurs de Croy. » Il n'y avait pas de risque que le Duc, haineux et implacable comme il l'était, accordât une telle condition ; aussi garda-t-il le silence.

Le 2 novembre, le surlendemain de la prise de Liège, le roi partit enfin pour la France, après avoir passé les trois plus rudes semaines de sa vie. Le Duc vint le conduire jusqu'à une demi-lieue de la ville. Comme ils allaient se quitter, le roi lui dit : « Si d'aventure, mon » frère, qui est en Bretagne, ne se contentait » pas du partage que je lui baille pour l'amour » de vous ; que voudriez-vous que je fisse ? » Le Duc répondit soudainement et sans y penser : « S'il ne veut pas le prendre, mais que » vous fassiez qu'il soit content, je m'en rap-



» porte à vous deux. » Le roi venait de lui faire dire des paroles dont il se promettait bien de tirer parti ; il le quitta amicalement, et, pour lui faire honneur, les sires d'Esquerdes et d'Emeries l'accompagnèrent jusqu'à Notre-Dame de Liesse par delà les marches de Picardie.

Les vengeances du Duc contre les Liégeois furent cruelles. Il n'avait pas péri plus de deux cents personnes le jour où l'on était entré dans la ville ; depuis il y en eut un bien plus grand nombre noyés ou mis à mort : on n'épargna presque aucun des prisonniers faits dans les maisons ou les églises. Quant aux pauvres malheureux qui avaient quitté la ville, ils mouraient par centaines, de faim et de froid, dans les montagnes et les forêts. Les gens de guerre couraient de tous côtés, leur donnant la chasse comme à des bêtes sauvages. Un gentilhomme du pays de Luxembourg, qui avait tenu d'abord leur parti, en fit surtout un grand carnage, afin d'obtenir le pardon du Duc.

Après huit jours passés dans cette ville désolée, il en partit, laissant l'ordre de la brûler

et de la démolir comme il avait fait de Dinand deux ans auparavant ; les églises seules et les maisons des prêtres et des chanoines furent épargnées. Comme c'était une ville toute cléricale, ces maisons y étaient en grand nombre, et bientôt après il commença à y revenir des habitans.

Le Duc se rendit de là dans le pays des vaillans hommes de Franchemont. C'était une contrée sans villes fermées, où les habitans gagnaient leur vie en travaillant le fer. Il fit brûler toutes les maisons et détruire les forges. Les gens du pays étaient cachés dans les forêts ; ils y furent poursuivis cruellement. Mais le froid était si rigoureux, les vivres si rares, que l'armée du Duc y souffrit autant ou plus que ces malheureux fugitifs. Il n'y passa que quelques jours, et revint à Bruxelles vers la fin de novembre.

Ce fut vers ce temps seulement qu'il consentit à entendre les excuses des Gantois, et à leur faire savoir sa volonté. Jusque-là il avait différé de répondre à leurs supplications, et les avait tenus en une dure attente. Enfin il accepta leur renonciation à toutes leurs libertés ; ils rendi-

rent jusqu'à cette charte qu'ils avaient jadis reçue du roi de France, Philippe le Bel, en vertu de laquelle leurs magistrats étaient élus par huit électeurs, quatre à leur choix, quatre au choix de leur seigneur : privilège qui s'était plutôt accru que diminué par le cours des années, puisqu'ils avaient, pendant longtemps et jusqu'à leur défaite de Gavre, joui de l'élection directe. Dorénavant c'était le Duc qui devait nommer à sa volonté leurs échevins et leurs conseillers. En outre, ils renonçaient au droit de tenir des assemblées générales, et il leur fallait des lettres de leur seigneur pour se réunir dans la forme qu'il prescrirait. Ils rapportèrent aussi leurs bannières qui furent envoyées à Boulogne-sur-Mer, où le duc Philippe avait fait déposer les anciennes bannières prises à la paix de Gavre. Trois portes de la ville furent fermées. La procession de saint Liévin fut autrement réglée ; la châsse, au lieu d'être portée par ceux qu'on nommait les fous de saint Liévin, devait être traînée sur un chariot. Enfin ils perdirent le privilège de ne plus être sujets à confiscations en cas de jugemens prononcés contre

PERDENT LEURS PRIVILÈGES.—1469 <sup>1</sup>. 191

eux ; c'eût été cependant un privilège bien précieux , qui aurait servi à garantir une meilleure justice de la part des officiers du prince , sous la juridiction desquels les Gantois consentaient à être désormais.

Après avoir passé quelques mois à s'occuper du gouvernement de ses états , et à tenir sa cour avec la magnificence accoutumée , le Duc s'en vint à Arras recevoir l'archiduc Sigismond d'Autriche , et traiter avec lui d'une affaire dont les suites devaient être grandes , et dont lui-même était loin de connaître toute l'importance. La maison d'Autriche et la ligue des communes suisses avaient continué à se faire une guerre presque continuelle , et les Suisses devenant de plus en plus puissans , avaient toujours eu l'avantage. En même temps la haine que leur portaient les nobles des pays environnans était devenue de plus en plus furieuse. C'étaient eux qui précipitaient sans cesse la maison d'Autriche dans de cruelles guerres <sup>2</sup>. Sans

<sup>1</sup> 1468 (v. s.). L'année commença le 2 avril.

<sup>2</sup> Muller. — Mallet. — Chronique manuscrite de Specklin , communiquée par M. de Golberry , conseiller à la cour royale de Colmar.

eux le duc Sigismond aurait été un prince doux et paisible. Il régnait dans le Tyrol et dans les domaines autrichiens de la Souabe et des bords du Rhin. Son cousin, l'empereur Frédéric, qui depuis près de trente années était de plus en plus l'objet du mépris de toute l'Allemagne, ne pouvait porter ni aux princes de sa maison, ni aux sujets de leurs domaines aucun secours contre les Suisses. Encore dernièrement, le duc Sigismond s'était vu contraint à prendre les armes pour embrasser une nouvelle querelle que la noblesse d'Alsace et de Souabe venait de se faire avec les Suisses en insultant leurs alliés de la ville de Mulhausen, et mettant à rançon un bourgmestre de Schaffouse. C'était toujours avec une extrême présomption et un grand mépris pour ces vilains que les gentils-hommes entreprenaient la guerre contre les ligues suisses. « Allons jeter bas cette étable à » vaches, » disaient-ils en parlant de la petite ville de Mulhausen. Cependant encore cette fois les gens des ligues eurent le dessus. Ils envoyèrent au secours de leurs alliés, et leurs troupes, se répandant en Alsace, y firent de terribles ravages, saccageant tout jusqu'aux

portes de Strasbourg. Car les Suisses étaient rudes dans leur façon de faire la guerre; ils aimaient le pillage; les haines étaient d'ailleurs d'autant plus âcres qu'elles étaient plus anciennes. En Souabe, sur la rive droite du Rhin, ils eurent les mêmes succès, et ils allaient sans doute s'emparer de la ville de Waldshutt, lorsque le duc Sigismond, hors d'état de se défendre, leur demanda la paix et promit de payer dix mille florins pour les frais de la guerre, engageant ses domaines en garantie de la dette.

Il n'avait nul moyen de payer : ses finances étaient en mauvais ordre; les guerres l'avaient ruiné; il fallait donc emprunter et engager ses seigneuries en tout ou en partie. D'autre part, ses vassaux et les villes impériales d'Alsace et de Souabe demandaient hautement à être mieux protégés contre les courses des Suisses. Mais on n'espérait guère trouver un prince ou un seigneur qui voulût prêter de l'argent, en prenant pour gage une contrée qui lui deviendrait une occasion perpétuelle de guerre avec les ligues suisses. Il y eut à ce sujet de grandes assemblées à Strasbourg, puis à Einsisheim.

Enfin un des gentilshommes s'avisa que le meilleur moyen de dompter les Suisses et de préserver le pays, c'était de l'engager au duc Charles de Bourgogne. « C'est un puissant » prince, disait-on, et plus que nul autre en » état de nous défendre. Son père lui a laissé de » grands trésors. Il est, dit-on, plein d'ambi- » tion et d'envie d'agrandir ses états. Il lui sera » facile de payer une somme considérable. On » acquittera aux Suisses le prix de la paix, et » il restera encore à l'archiduc Sigismond beau- » coup d'argent pour tenir une cour brillante, » et vivre en repos à Inspruck. Plus tard, si » les temps deviennent meilleurs, et quand les » Suisses auront été abattus par la puissance » de Bourgogne, la maison d'Autriche rachè- » tera ses domaines. Le duc Charles est si loyal, » a toujours si bien tenu sa foi, qu'il rendra le » gage, dès qu'on le remboursera. D'ailleurs il » a une fille unique, et si l'archiduc Maximi- » lien, fils de l'empereur, venait à l'épouser, la » maison d'Autriche recouvrerait, par ce ma- » gnifique mariage, ce qu'elle a perdu, et bien » plus encore. En attendant, l'Alsace et les » bords du Rhin vivront en paix. Si les Suisses

» s'avisent de toucher à un seul de ses paysans,  
» le Duc est si hautain qu'il voudra conquérir  
» tout leur pays plutôt que de laisser le moins  
» dre affront sans vengeance.»

Le duc Sigismond n'était pas en mesure de proposer un autre avis. Toutefois, comme ses alliances avaient toujours été avec la France, comme il avait été fiancé avec une des sœurs du roi, dont la mort seule l'avait empêché de devenir le mari, il crut ne pas devoir conclure une telle affaire sans l'avoir proposée au roi. Il se rendit auprès de ce prince, qui lui fit un accueil tout fraternel, et lui offrit même une pension de dix mille francs par an, mais se garda bien de traiter avec lui pour ses domaines. Il avait d'autres affaires qu'il voulait terminer; il lui fallait réparer tout le dommage que lui avait causé son aventure de Péronne. Au contraire, il lui convenait très-bien de tourner d'un autre côté l'attention du duc de Bourgogne et de le laisser s'engager dans les affaires d'Allemagne. D'ailleurs il se souvenait de la bataille de Saint-Jacques, et aimait mieux être l'ami que l'ennemi des Suisses. La guerre de Mulhausen et de Waldshutt venait encore



d'accroître la renommée de leur vaillance.

Le duc Sigismond fut reçu avec grande solennité à Arras, passa long-temps à cette magnifique cour de Bourgogne, et parcourut avec le Duc une partie de ces riches pays de Flandre, qui ressembloient si peu aux contrées encore un peu sauvages de la Souabe et du Tyrol. De grands conseils furent tenus pour délibérer sur l'offre qu'il venait faire. Elle ne pouvait manquer de plaire au duc de Bourgogne; il se trouvait si riche en argent et en hommes; tout jusqu'ici lui avait si bien succédé, qu'il n'y avait sorte de grandeurs auxquelles il ne se crût appelé. Son imagination se portait à une foule de projets plus vastes les uns que les autres. La moitié de l'Europe ne l'aurait pas contenté<sup>1</sup>. Les difficultés n'arrêtaient jamais son désir ni son espérance; son courage, sa force d'âme et de corps l'empêchaient de concevoir aucune crainte. Il aurait formé dix entreprises différentes avant d'en avoir terminé une, et les obstacles qu'il eût trouvés à la première l'auraient au contraire disposé à commencer les autres.

<sup>1</sup> Comines.

La vie de l'homme n'était pas assez longue pour tout ce qu'il rêvait; par malheur il avait plus de force dans la volonté que d'habileté dans la conduite, et plus d'emportement que de prudence.

Les conseillers que le duc Sigismond avait amenés le rendirent encore plus favorable à leur proposition par toutes leurs flatteries: « C'était lui qui allait enfin venger la noblesse des » affronts que lui faisaient endurer depuis trop » long-temps ces gardeurs de vaches. A son » seul nom, l'ours de Berne allait ramper en » toute humilité, et la gloire de Bourgogne » allait retentir comme le tonnerre parmi les » Alpes. »

Entre les conseillers du duc Charles, il y en avait un qui le pressait encore plus de terminer ce marché: c'était Pierre de Hagenbach, son maître d'hôtel, gentilhomme d'Alsace, qui avait depuis long-temps servi avec zèle son père et lui, par ses conseils et sa vaillance. Il vantait sans cesse la fertilité des bords du Rhin, et les grands revenus que le Duc en pourrait retirer. « Strasbourg, Bâle, Colmar et Schelestadt ne » sont pas, il est vrai, disait-il, compris dans

» l'engagement, mais vous saurez bien trouver l'occasion de les soumettre, et je vous en dirai les moyens.» Le Duc écoutait avec complaisance tous ces discours, et sa pensée ne s'arrêtait pas là. Il voyait surtout dans cette acquisition un moyen de se rendre grand en Allemagne et dans l'empire, et songeait déjà à y gagner assez de puissance pour devenir empereur à la mort du duc Frédéric d'Autriche. Enfin le traité fut conclu le 9 mai 1469, à Saint-Omer, et Pierre de Hagenbach partit à la tête de quinze cents chevaux et de quatre mille gens de pied, pour prendre possession du landgraviat d'Alsace, du comté de Ferette, du Brisgau, du Sundgau et des quatre villes forestières Waldshutt, Straubingen, Lauffenburg et Rheinfelden.

Cette affaire terminée, le Duc continua à parcourir ses états de Flandre, passa quelque temps à Gand et à Bruges; de là se rendit en Zélande, où les inondations de la mer avaient rompu les digues et causé de grands ravages. Dans tout ce voyage, il chercha à satisfaire les peuples et surtout à se montrer sévère justicier. Il lui plaisait de se faire craindre de

tous ; cependant il était facile à admettre en sa présence et à bien écouter les plaintes de tous ses sujets , des pauvres gens mieux encore que des autres.

Il donna à Flessingue une nouvelle preuve de son inflexible justice , et cette aventure fit beaucoup de bruit dans tout le pays des environs. Un chevalier vaillant et de bonne renommée , que le duc Philippe avait fait autrefois gouverneur de Flessingue , était devenu amoureux de la femme de son hôte <sup>1</sup>. Ayant inutilement tenté tous les moyens de se la rendre favorable , il fit prendre le mari , et l'accusa d'avoir tramé un criminel projet de sédition contre l'autorité du prince. Puis , troublant à force de menaces cette malheureuse femme , il lui promit la grâce de son mari pour prix de son déshonneur. La passion de cet indigne chevalier s'étant plutôt augmentée qu'assouvie , il ne put ensuite se résoudre à renoncer à celle qu'il aimait d'un si horrible amour. Après l'avoir comblée de présents , après avoir fait tout son possible pour l'apaiser et gagner son

<sup>1</sup> Heuterus. — Meyer. — Histoire de Bourgogne.

cœur, il feignit cependant de céder à ses prières et de lui tenir la promesse qu'il avait faite. Elle reçut l'ordre écrit de se faire ouvrir la prison et remettre son mari. Mais pendant ce temps-là, le gouverneur avait fait trancher la tête à ce malheureux, et quand elle montra son ordre, le geôlier lui fit apporter un coffre où elle trouva les restes sanglans de son mari. Elle en pensa mourir de saisissement et d'horreur. Le gouverneur essaya de s'excuser sur les commandemens qu'il avait reçus du prince; mais ni cette pauvre femme ni sa famille ne purent se persuader qu'une cruauté si abominable fût conforme à la volonté du prince, ni qu'il prît jamais sous sa noble protection un crime si infâme.

Lorsque peu de temps après, le Duc fut venu en Zélande, cette femme alla se jeter à ses pieds et lui raconter son malheur. Le Duc lui promit aussitôt que justice serait faite. Le gouverneur fut mandé : « Confessez-moi la » vérité, lui dit-il, et peut-être mériterez- » vous ainsi ma miséricorde; sinon, je vais » faire appliquer à la torture vous et la femme » qui vous accuse, afin de connaître qui est le

» coupable. Votre visage troublé est déjà un  
» mauvais signe, et je sais qu'un amour furieux  
» rend capable de tous les crimes. » Le chevalier se prosterna et raconta en pleurant tout ce qui s'était passé, demandant humblement sa grâce, rappelant les beaux faits de guerre qui lui avaient valu la faveur du Duc, alléguant la violence insensée où l'avait jeté son amour pour cette femme, offrant toutes réparations convenables et demandant même à l'épouser.

Le Duc, après l'avoir écouté, lui repartit comme il avait fait pour le bâtard de La Hamaide, qu'en effet il convenait avant tout d'apaiser les plaignans; la femme refusa d'abord avec horreur d'épouser celui qui avait tué son premier mari, et de devenir ainsi complice de son crime. Toutefois sa famille en pensa autrement, et, à forces d'instances, la fit consentir à accepter l'offre du chevalier. Le contrat fut dressé, et il fit donation de tous ses biens, même dans le cas où il n'aurait point d'enfans. Le mariage étant célébré, le chevalier revint se présenter devant le Duc, disant que la partie adverse se tenait pour satisfaite.

« Elle , oui , répondit-il sévèrement , mais non » pas moi ; » et il l'envoya en prison. Un confesseur fut appelé : le chevalier reçut l'absolution , et communia ; puis , sans tarder davantage , le bourreau lui trancha la tête. Bientôt celle qui était sa femme arriva à la prison , accompagnée de ses parens , pour y voir son nouveau mari. Elle y trouva le même horrible aspect qu'elle avait eu peu de temps auparavant devant les yeux , dans le même lieu , avec toutes les mêmes circonstances. Elle ne put survivre à de si terribles atteintes , et mourut bien peu de temps après.

De Zélande , le Duc passa en Hollande , toujours se montrant sévère et hautain pour les grands , et se plaisant parfois , au contraire , à traiter doucement le menu peuple et les pauvres gens. Un jour qu'il était à la chasse , il s'égara ; et , pressé par la faim , il entra dans une cabane avec le sire Louis de la Gruthuse , gouverneur du pays de Hollande <sup>1</sup>. La pauvre femme chez qui ils venaient prendre gîte connaissait le gouverneur , et s'empressa de lui of-

<sup>1</sup> Histoire de Bourgogne.



frir au plus vite quelque chose à manger. Le Duc commença aussitôt à se servir. « Ah! mes- » sire, dit la vieille hôtesse, vous êtes bien » mal appris de mettre ainsi la main au plat » avant monseigneur le gouverneur. » Le Duc se prit à rire. « Doucement, bonne femme, » dit le sire de la Gruthuse, ne savez-vous pas » que voilà votre maître et le mien, mousei- » gneur le duc de Bourgogne? » Elle fut bien confuse, s'agenouilla et demanda pardon pour son défaut d'esprit et de connaissance. « Levez- » vous, lui dit doucement le Duc, je vois avec » plaisir le respect que vous avez pour le gou- » verneur que je vous ai donné. J'aurai soin » de vous et vous ferai du bien. »

Outre les affaires de ses provinces, le Duc continuait à suivre ses grands projets. Pendant le séjour de deux mois environ qu'il fit à la Haye, il reçut les ambassadeurs de toute la chrétienté. Les ducs de Clèves et de Juliers, l'évêque de Liège, tous les princes et les prélats des états voisins vinrent lui rendre leurs devoirs et augmenter l'éclat de sa cour. Le duc Adolphe de Gueldre, qui avait mis son père en prison, vint aussi trouver le Duc; on ne put



encore cette fois terminer un différent si scandaleux. Il s'occupa aussi de faire rentrer sous sa seigneurie de Hollande des domaines qu'il prétendait que l'évêché d'Utrecht avait usurpés. Les Frisons, qui n'avaient jamais obéi au pouvoir d'aucun prince, et qui, seulement, payaient un léger tribut au Duc comme comte de Hollande, reçurent l'ordre de convoquer leurs états à Enckuysen, pour y entendre les propositions qui leur seraient faites en son nom.

C'était ainsi qu'il travaillait à agrandir et à affermir de tous côtés sa puissance; mais, en ce moment, son ambition se portait surtout vers l'Allemagne et vers la dignité impériale, où il eût voulu succéder au duc Frédéric d'Autriche, qui la tenait si mal depuis tant d'années. Ce fut dans cette pensée qu'il conclut, à la Haye, un traité avec le sire de Stein, ambassadeur du roi de Bohême. C'était toujours Georges Podiebrad qui régnait en ce pays depuis l'an 1457, où le jeune roi Ladislas avait péri empoisonné. Le pape venait de l'excommunier, lui imputant de favoriser les hérétiques de Bohême; il l'avait déclaré parjure, sa-

crilège, et indigne, ainsi que toute sa race, de posséder jamais aucune dignité. Peu après, le souverain pontife transféra même la couronne de Bohème à Mathias, roi de Hongrie, qui ne réussit pas cependant à en prendre possession. Ce fut au milieu de ces périls et de cet embarras que Podiebrad, moyennant cent mille florins du Rhin, s'engagea à employer tout son pouvoir à procurer l'élection du duc Charles de Bourgogne à la dignité de roi des Romains, c'est-à-dire de successeur désigné de l'empereur. Les termes du traité semblaient aussi injurieux à l'empereur Frédéric qu'ils étaient flatteurs pour le Duc<sup>1</sup>.

« Repassant en notre esprit les grandes et diverses défaites et oppressions auxquelles les chrétiens ont été exposés de la part des cruels Turcs; craignant, ô douleur! qu'ils soient en ce moment menacés de maux plus grands encore, et que la chrétienté elle-même ne soit en péril, à moins qu'il y soit pourvu avec plus de soin et de diligence que jusqu'ici, il nous a semblé que rien ne serait plus avantageux au

<sup>1</sup> Pièces de Comines.

bien public de la chrétienté, de l'église universelle et du saint empire, que de procéder à l'élection d'un nouveau roi des Romains, à la fois vaillant, vertueux et puissant. C'est pourquoi considérant que monseigneur Charles, duc de Bourgogne, etc., etc., est plus qu'aucun autre prince de l'empire, valeureux à la guerre, zélé pour le maintien de la justice, dans la verdeur de l'âge, doué de beaucoup d'autres qualités, riche en domaines et seigneuries, nous avons porté les yeux sur lui.»

Le sire de Stein promit par ce traité que son maître s'occuperait sans délai de cette élection, et s'efforcerait d'y résoudre les autres électeurs, spécialement l'archevêque de Mayence, le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg.

Pendant que le duc de Bourgogne se tenait ainsi éloigné de la France, et portait sa pensée vers la dignité impériale et la domination de l'Allemagne, le roi, avec sa subtilité accoutumée, travaillait à devenir enfin le maître dans son royaume, où lui-même avait mis tant de trouble. Sa prison de Péronne n'avait, par bonheur, excité aucun désordre. Le duc de Bourgogne s'était fait, parmi le peuple et

les serviteurs fidèles du roi, la renommée d'un ennemi de la France. Personne ne lui souhaitait d'heureux succès, et le manque de foi qu'il fit éclater si visiblement en retenant le roi, avait encore excité les esprits contre lui<sup>1</sup>.

Une des principales craintes du roi, lorsqu'il s'était vu prisonnier, avait même été que l'indignation de ses serviteurs et de ses capitaines ne les portât à essayer de le délivrer par la force. En signant le traité de Péronne, il s'était hâté d'écrire au Parlement de Paris, à la bourgeoisie, à toutes les autres bonnes villes, pour leur annoncer qu'il venait de jurer la paix avec son beau-frère de Bourgogne, et pour prescrire qu'on fit de grandes réjouissances à ce sujet. Mais ce qui importait le plus en ce moment, c'était la conduite qu'allait tenir le comte de Dammartin, chef de son armée, qui se trouvait presque en présence des Bourguignons à quelques lieues de Péronne. Le roi lui avait écrit aussitôt; et se montrant heureux et satisfait de l'alliance qu'il venait, disait-

<sup>1</sup> De Troy. — Cabinet de Louis XI. — Legrand. — Pièces.

il, de conclure avec le duc de Bourgogne, et de tout ce qui s'était fait pour le bien de lui et de son royaume, il avait ordonné des solennités. En outre il avait commandé que l'arrière-ban et les francs-archers fussent renvoyés chez eux, mais en bon ordre, de façon à ne point fouler le peuple, et à garder la discipline. « Surtout gardez bien qu'ils ne se portent à » quelques nouveautés, » disait-il.

Le grand-maître, sachant le roi prisonnier, supposa qu'une telle lettre n'était pas écrite librement ; il retint l'arrière-ban et les francs-archers, mais n'essaya aucune voie de fait.

« Monsieur le grand-maître, lui avait encore écrit le roi en se rendant à Liège, j'ai reçu vos lettres. Tenez-vous sûr que je vais à ce voyage de Liège sans nulle contrainte, et que jamais je n'allai de si bon cœur à un voyage que celui-ci. Puisque Dieu et Notre-Dame m'ont fait la grâce de m'armer avec monsieur de Bourgogne, tenez-vous sûr que nos brouilleries d'auparavant ne sauraient le faire armer contre moi. Monsieur le grand-maître, mon ami, vous m'avez bien montré que vous

m'aimiez, et vous m'avez fait le plus grand service que vous pouviez me rendre ; car les gens de monsieur de Bourgogne auraient pu croire que je les avais voulu tromper, et en France on aurait cru que j'étais prisonnier. Ainsi, par défiance des uns et des autres, j'étais perdu. Touchant le lieu où il faudrait loger nos gens d'armes, vous savez ce que nous devisâmes, vous et moi, sur le fait d'Armagnac ; me semble que vous devriez envoyer vos gens en ce pays-là. Je vous baillerai trois, quatre ou cinq capitaines dès que je serai hors d'ici : choisissez lesquels vous voudrez, et je vous les enverrai. Venez-vous-en à Laon, et attendez-moi là. Je vous ferai savoir souvent de nos nouvelles, et tenez-vous sûr que si Liège était mis en subjection, dès le lendemain je m'en irais ; car monsieur de Bourgogne est délibéré de me presser de partir incontinent qu'il aura fini à Liège, et désire plus mon retour que je ne fais. François du Mas vous dira la bonne chère que nous faisons ici. Adieu, monsieur le grand-maître. Namur, 22 octobre. »

Pour mieux persuader Dammartin de ne

rien faire qui pût inquiéter le duc de Bourgogne, maître Reilhac, secrétaire du roi, avait écrit de son côté, et comme en confidence, à Bourré, son confrère, que le roi était pleinement libre, et aurait pu même ne pas aller à Liège, si les troupes avaient été renvoyées.

Tout cela ne put convaincre le grand-maître que le roi eût en effet toute sa liberté et il se garda bien de renvoyer son armée. Le sire du Mas n'avait pas même eu la permission de venir sans être accompagné de maître Nicolas Boisseau, secrétaire du Duc, qui veillait à ce qu'il remît au grand-maître la lettre écrite par le roi. « Je suis grandement ébahi, lui dit Dam-  
» martin, comment une si fière mauvaiseté a  
» pu occuper le duc de Bourgogne, que de tra-  
» hir son roi, auquel il était tenu plus qu'à nul  
» autre; mais qu'il soit bien assuré que si le roi  
» ne retourne bientôt, tout le royaume le  
» viendra quérir, et l'on jouera aux pays du  
» Duc un jeu pareil à celui qu'il veut jouer au  
» pays de Liège. D'ailleurs, monsieur Charles,  
» frère du roi, n'est pas mort, et la France  
» n'est pas si dépourvue de gens de bien que  
» le Duc pourrait le croire. »

Les choses en restèrent là durant les deux semaines de l'absence du roi. Dès qu'à son retour il fut arrivé à Senlis, il manda aussitôt le Parlement, la chambre des comptes, les généraux de ses finances, et ses officiers. Il leur exposa en peu de mots ce qui s'était passé à Péronne, toujours en se louant du duc de Bourgogne, et fit donner la lecture du traité. Le cardinal Balue, après le leur avoir ainsi fait connaître, ajouta « que le plaisir du roi était qu'il fût entériné sans nulle contradiction ni difficulté, et accompli dans tous ses articles. » Les injonctions du roi furent sévères à ce sujet.

Le 19 novembre, les articles de la paix furent publiés à son de trompe dans les rues de Paris. Le roi, en se rendant dans les pays de la Loire, évita de paraître dans sa bonne ville : il craignait de n'y pas recevoir un si joyeux accueil que de coutume. Tant d'argent levé sur les peuples, et une si belle armée mise sur pied, n'avaient eu d'autres résultats que de se laisser prendre sans combattre, de signer une paix plus honteuse que celle d'Arras, et de s'en aller comme un



vassal, à la suite du duc de Bourgogne, vêtu de la croix de Saint-André pour assister à la ruine des plus fidèles alliés du royaume, que lui-même avait excités à la guerre. Voilà ce que chacun pensait.

Le roi voulut que, si sa mésaventure était un sujet de discours, du moins ils ne fussent pas tenus publiquement et avec audace. En publiant la paix <sup>1</sup>, défenses expresses furent faites que personne fût assez osé pour murmurer des articles du traité, ni pour s'exprimer avec manque de respect à l'égard de monseigneur le duc de Bourgogne, par paroles, écrits, rondeaux, ballades, chansons, libelles diffamatoires, peintures, signes ou même gestes ; le tout sous peine d'être fustigé et banni la première fois, d'avoir la langue percée la seconde, et d'être mis à mort pour la troisième fois. Les précautions furent même si grandes, que l'on saisit par ordre du roi toutes les pies, geais, corbeaux et autres oiseaux apprivoisés, à qui des habitans de Paris avaient appris des paroles, comme : « larron, paillard, va, va

<sup>1</sup> Amelgard.

» dehors ; Perette , donne-moi à boire. » Le commissaire chargé de cette saisie inscrivit exactement sur son registre ce que chaque oiseau savait dire , et chez qui on l'avait trouvé. Tant on craignait ce qui pouvait exciter quelque désordre et offenser soit le roi , soit les princes.

Tandis que le roi s'efforçait ainsi de ne donner aucun sujet de griefs au duc de Bourgogne , il travaillait efficacement à se réconcilier avec son frère , et à terminer la grande affaire de l'apanage , de bon accord avec lui , mais tout autrement que ne l'avait réglée le traité de Péronne. Rien , en effet , ne lui semblait plus à craindre que de donner la Brie et la Champagne , et de joindre ainsi sa puissance à celle du duc de Bourgogne ; en telle façon que les domaines de ses ennemis seraient venus jusqu'aux portes de Paris. Il aimait mieux lui donner plus , mais ailleurs , et lui offrait la Guyenne.

Il avait bon espoir de bien mener ses affaires auprès du duc de Bretagne et de son frère. Leur principal conseiller était toujours Odet d'Aydie ; il venait de le gagner tout-à-fait , du

moins il le croyait, et avait même obtenu de lui l'engagement suivant de le servir fidèlement.

« Je, Odet d'Aydie, seigneur de Lescun ,  
» promets au roi, mon souverain seigneur ,  
» par la foi et serment de mon corps, qu'en  
» cas où je laisserais le service du duc de Bre-  
» tagne, je ne prendrais pas le parti et service  
» de monsieur Charles son frère, ni aucun  
» état de lui. En témoignage de quoi j'ai écrit  
» et signé cette cédule de ma main, le 6 fé-  
» vrier 1468. Item, dès maintenant, je me  
» tiens au roi pour son serviteur quelque part  
» que je sois, et promets de lui faire service,  
» soit en Bretagne, soit au dehors, et quelque  
» part ailleurs que je sois. Je le servirai tout  
» ainsi que si j'étais en sa maison, comme un  
» bon, vrai et loyal serviteur et sujet doit faire  
» à son roi, son souverain seigneur et son maî-  
» tre; et quand je me mêlerai des faits de mon-  
» dit sieur Charles, ce sera pour faire service au  
» roi et non à lui. »

Tandis que le roi gagnait ainsi les servi-  
teurs des autres, il découvrit que celui auquel  
il avait jamais accordé le plus de confiance,

du moins jusqu'à l'affaire de Péronne, le trahissait de même, et servait ses ennemis. En effet, il s'efforçait vainement de complaire à tous les princes et grands seigneurs du royaume, et à guérir leurs méfiances. Le traité avec monsieur Charles son frère n'avancait pas. Il avait aboli toutes poursuites et contumaces contre les sujets du duc de Bretagne. Il avait accordé au roi René le droit de sceller en cire jaune dans son apanage d'Anjou et son comté de Provence. Il avait cédé le revenu des greniers à sel de Bourbonnais et d'Auvergne au duc de Bourbon; celui de Château-Porcien au sire de Croy, et de Chaumont en Vexin au sire de Laval. Il avait fait payer toutes les pensions promises au connétable. Hormis le comte d'Armagnac, dont le comte de Dammartin était allé punir les désordres et les brigandages, il semblait donc qu'il dût être maintenant en bonne intelligence avec tous les grands; cependant il n'arrivait point à ses fins. Le hasard vint lui apprendre comment, nonobstant toute son habileté, c'était lui qui encore une fois était trompé.

Vers le milieu du mois d'avril 1469, deux

hommes d'armes de la compagnie du sénéchal de Guyenne rencontrèrent sur la route, auprès de Cloye, un homme qui leur inspira quelques soupçons. Ils lui demandèrent qui il était; il répondit qu'il se nommait Simon Belée, natif de Normandie, serviteur du cardinal Balue, évêque d'Angers, et envoyé par lui de Tours à son abbaye de Fécamp. Ses réponses semblaient embarrassées. Ils l'arrêtèrent, le firent entrer dans l'auberge, et, le fouillant, trouvèrent une lettre cousue dans son pourpoint; ils le conduisirent dès le lendemain à Amboise où était le roi<sup>1</sup>.

Cet homme fut aussitôt interrogé, et avoua tout. Il était cleric de la dépense de l'évêque de Verdun. Peu de jours auparavant, son maître lui avait donné ordre d'apprêter son cheval et ses houzeaux, et de se tenir préparé à partir pour Hesdin; puis, l'ayant fait venir, il lui avait dit : « Je me fie à toi; tu t'en iras à » Hesdin devers monseigneur de Bourgogne;

<sup>1</sup> Pièces de Comines et de l'histoire de Bourgogne.  
— Relation manuscrite de l'ambassade de Guillaume Cousinot. — Legrand

» tu te diras serviteur de monsieur le cardinal,  
 » et non pas de moi ; car il ne faut pas me  
 » nommer en tout ceci. Tu guetteras monsei-  
 » gneur de Bourgogne à son passage, quand  
 » il ira à la messe, et lui remettras cette pe-  
 » tite lettre de monsieur le cardinal : prends  
 » garde de ne la donner à nul autre ; ne parle  
 » à personne de cette affaire, tant elle est  
 » grande et secrète. Monseigneur de Bourgo-  
 » gne t'enverra ensuite chercher ; et voilà ta  
 » créance auprès de lui : tu lui en expliqueras  
 » le contenu de la façon que je vais te dire.»

La créance eût en effet été difficile à comprendre si Belée n'en eût pas interprété le chiffre. Le cardinal instruisait le Duc que, malgré l'espoir du roi et les soins du sire d'Aydie, on n'avait pas encore réussi auprès de monsieur Charles, à lui faire accepter la Guyenne au lieu de la Champagne, mais qu'on y travaillait encore ; que le roi cherchait toujours à tromper son frère et le Duc et à semer la méfiance entre eux ; qu'il fallait signifier nettement aux ambassadeurs du roi que le traité de Péronne devait être exécuté sur-le-champ dans tous ses points ; que cependant il était à propos de ne

montrer aucune défiance ni aucun courroux, mais, au contraire, de parler du désir de revoir le roi en Bourgogne. De plus, le cardinal annonçait au Duc que les comtes d'Armagnac et de Foix étaient gagnés à son parti; que le duc de Bourbon était mécontent; que le connétable et le roi ne s'aimaient nullement et se méfiaient l'un de l'autre; mais que la maison d'Anjou et le duc de Bretagne étaient en ce moment favorables au roi. Enfin, il conseillait au Duc d'attirer monsieur Charles en Flandre, de fortifier ses villes frontières, de chasser plusieurs serviteurs, dont Belée lui dirait le nom, qui avaient été gagnés par le roi, et l'instruisaient de ce qui se passait à la cour de Bourgogne.

On demanda à Belée si cette lettre de créance avait été écrite par l'évêque lui-même; il répondit qu'il ne le pensait pas, attendu que cet évêque était loin de savoir si bien orthographe. En effet, la lettre était du cardinal.

Aussitôt après l'interrogatoire de Belée, le cardinal et l'évêque furent mandés. Ils arrivèrent de Tours sans se douter de ce que le roi

avait découvert, et furent sur-le-champ mis en prison.

L'évêque de Verdun fut confronté avec son serviteur dont il confirma la déposition. Cet évêque était un gentilhomme du pays de Lorraine, nommé Guillaume de Haraucourt; il avait été aumônier de monsieur Charles, et pendant long-temps un de ses principaux conseillers. Le roi, afin de gouverner son frère à son gré, avait gagné l'évêque de Verdun, puis l'avait attiré près de lui, logé dans ses châteaux, mis dans son conseil; il lui avait même promis d'obtenir pour lui le chapeau de cardinal. Mais, depuis quelque temps, le roi ayant trouvé que les services du sire d'Aydie lui seraient plus profitables, négligeait l'évêque de Verdun. Dans le même temps, les soupçons qu'il avait conçus à Péronne contre le cardinal l'avaient aussi un peu refroidi à son égard. Les deux prélats devinrent de plus en plus amis et confidens l'un de l'autre; ils se disaient entre eux combien le roi était ingrat et changeant, combien il méprisait ceux qui ne pouvaient plus lui être utiles, et comment le seul moyen de conserver quelque crédit sur



lui était de le maintenir en crainte. N'étant plus chargés de travailler au succès des desseins du roi, ils résolurent donc de les traverser afin de se rendre nécessaires. Le cardinal avait formé des liaisons à la cour de Bourgogne. Il commença à donner par lettres et par messages toutes sortes d'avertissemens à monsieur Charles, au duc de Bretagne et au duc de Bourgogne. Il leur indiquait toujours ce qu'il fallait faire ou répondre pour tromper l'attente du roi, et conseillait sur toutes choses que l'on ne se départît pas de l'apanage de Champagne.

Le roi avait d'abord voulu que le cardinal ne fût pas interrogé juridiquement; il lui avait envoyé dire par le sieur du Bouchage qu'il eût à tout avouer. Il écrivit au roi et confessa seulement ce qu'il ne pouvait nier, c'est que les lettres étaient de lui. Son désespoir était si grand, qu'il voulut maintes fois se précipiter par la fenêtre de la chambre où on l'avait enfermé. Enfin il demanda à parler au roi. Le roi lui donna audience en allant d'Amboise au pèlerinage de Notre-Dame de Cléri. Pendant plus de deux heures, on les vit s'en-

tretenir ensemble, se promenant sur le chemin.

Le roi ne trouva pas que le cardinal se fût expliqué assez nettement, et le renvoya en prison au château de Montbazou. Une commission fut nommée pour faire enquête sur cette affaire, en attendant qu'on eût obtenu du pape la permission de procéder contre les deux prélats. Les commissaires étaient le chancelier, Jean d'Estouteville, sire de Torcy, grand-maître des arbalétriers; Guillaume Cousinot, gouverneur de Montpellier; Jean le Boulanger, président au Parlement; Vanderiesche, président de la chambre des comptes; Pierre Doriole, général des finances; Tristan, prévôt des maréchaux, et Guillaume Allegret, conseiller au Parlement. On arrêta une foule de serviteurs et d'adhérens des deux évêques; tout confirma ce qu'on avait découvert. Pendant cette enquête, le protonotaire du chapitre de Metz arriva de la part du comte Ulrich de Blamont de la maison de Neufchâtel, et annonça que ce seigneur et Jean de Sampigni, gentilhomme lorrain et homme d'armes au service du roi, venaient de tirer de la prison de Hauton-le-Châtel un homme qui avait fait plu-

sieurs messages entre le duc de Bourgogne et André de Haraucourt, frère de l'évêque de Verdun. Le seigneur de Blamont s'y était pris à temps pour envoyer cet homme au roi, car le sire d'Haraucourt avait reçu l'ordre du Duc de s'en défaire secrètement.

Le roi ordonna en même temps la saisie de tous les biens, meubles et immeubles du cardinal. Ses tapisseries furent données à Tannegui-Duchâtel ; sa librairie, qui était fort nombreuse, à Doriolle ; le sire de Crussol eut les fourrures avec une pièce de drap d'or et une autre d'écarlate de Florence. La vaisselle d'argent était splendide ; elle fut vendue, et le prix versé au trésorier des guerres. Le cardinal avait amassé des richesses immenses. Son pouvoir était si grand, et il avait de tels moyens pour accroître ses trésors, qu'au moment même où il fut arrêté, c'était entre ses mains que se versait, en grande partie, le produit d'un décime que le roi avait, sur sa demande, accordé au saint siège. Il en comptait, non au roi, mais au pape ; et le produit passait, non dans les caisses de l'état, mais dans les banques que les Médicis et les Pazzi, fameux marchands de Florence,

faisaient tenir à Lyon. On prit aussitôt des précautions pour qu'aucune portion de cette somme ne fût plus à sa disposition; mais on ne s'enquit pas de l'emploi.

Ce n'était pas le moment de risquer la moindre chose qui pût offenser le pape. Faire saisir, interroger, et tenir en prison un cardinal et un évêque, sans recourir à l'autorité du saint siège, était déjà un coup assez hardi. Chacun en demeurait surpris; mais les deux prélats étaient si abhorrés dans le royaume, que le roi était plutôt loué que blâmé de sa sévérité envers eux; il y avait pourtant des gens qui disaient que le roi cherchait surtout à rejeter sur un autre sa faute du voyage de Péronne, et que c'était là son véritable grief contre le cardinal. En somme, leur chute était partout un sujet de contentement populaire; à Paris surtout où l'on assurait que le cardinal disposait le roi contre sa bonne ville, lui faisait croire qu'on y parlait mal de lui, et l'avait même empêché d'y venir au retour de Péronne. On chantait joyeusement :

Maître Jean Balue  
A perdu la vue

De ses évêchés ;  
Monsieur de Verdun  
N'en a pas plus un ;  
Tous sont dépêchés.

Ce fut ensuite une grande et difficile affaire que de s'entendre avec le saint siège sur la procédure à suivre contre le cardinal et l'évêque de Verdun. Maître Gruel , premier président de Grenoble , avait été envoyé à Rome aussitôt après l'événement , et au mois d'août n'avait eu encore aucune réponse ; il y retourna avec Guillaume Cousinot , un des plus habiles hommes du conseil du roi. L'ambassade était solennelle : elle reçut l'accueil le plus empressé et le plus pompeux du duc de Milan , et des divers princes et états de l'Italie. La renommée du roi était grande dans cette région. Tout ce qu'on répandait de sa façon subtile et peu loyale de se comporter envers les seigneurs et les souverains était bien éloigné de diminuer sa réputation dans un pays où les princes se piquaient d'être habiles dans la politique , et avaient accoutumé de vaincre leurs ennemis par la ruse plus que par la force.

Les ambassadeurs ne furent pas moins bien reçus par le pape, et ce fut entre lui et eux, au nom du roi, un grand échange de complimens et de tendresses. Ils venaient demander que le pape envoyât en France des vicaires apostoliques pour juger les deux prélats. Cette proposition donna lieu à de longs pourparlers. Le pape et les cardinaux ne cessèrent pas un instant de s'exprimer avec douceur et même flatterie sur le compte du roi; mais sans reproches, sans courroux, ils remarquaient que c'était une chose bien téméraire d'avoir saisi et emprisonné un prince de l'église et un évêque. Le saint siège était loin de reconnaître un pareil droit à la puissance laïque. Peut-être, disaient les cardinaux, aurait-on dû attendre, ne pas agir sur de simples soupçons, et se pourvoir auprès du saint-père.

Les ambassadeurs représentaient que les rois ne pouvaient être privés du droit de maintenir le bon ordre dans leurs états; que depuis Jésus-Christ la distinction du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel était établie; ils citaient des textes des lois romaines et des constitutions impériales; ils faisaient remarquer la déférence

du roi pour le saint siège, et alléguaient beaucoup d'exemples pris dans des temps même assez récents, de prêtres, d'évêques ou même de cardinaux violemment saisis ou mis à mort par des rois chrétiens.

Toutes leurs raisons, tant fortes qu'elles pussent être, ne changeaient rien au langage des cardinaux. Ils ne blâmaient pas positivement le roi, mais jamais ne reconnaissaient son droit. En outre, ils disaient qu'on ne leur produisait pas assez de preuves pour que le pape se décidât à envoyer des vicaires, que d'ailleurs il fallait savoir si ces juges nommés par l'église jugeraient sans le concours de la justice laïque, et dans une entière indépendance.

Le sire Guillaume Cousinot répliquait qu'il ne venait pas demander une condamnation, mais un jugement; qu'ainsi il fallait non des preuves, mais des présomptions, et qu'elles étaient bien suffisantes. Il ajoutait que la procédure serait suivie, selon les usages du royaume, à la requête et poursuite du procureur du roi, par-devant les juges ecclésiastiques qui jugeraient selon le droit canon,

pour laisser les juges laïques prononcer ensuite selon le droit civil.

Enfin , après beaucoup de doctes conférences où les ambassadeurs du roi semblaient avoir la raison pour eux , le pape leur donna à choisir entre deux moyens : il offrait ou de faire juger les accusés hors du territoire de France , à Rome ou à Avignon , et en entier sous la puissance de l'église ; ou d'envoyer des commissaires pour prendre et lui envoyer des informations d'après lesquelles il s'aviserait. Ce n'est pas qu'il niât ce qui était imputé au cardinal Balue ; mais enfin il était revêtu d'une si haute dignité , qu'il y fallait avoir égard. Au reste c'était à son grand regret , et uniquement pour complaire au roi , qu'il la lui avait conférée ; jamais de son propre gré il n'eût élu pour cardinal un homme dont la renommée semblait mériter si peu un tel honneur.

Les ambassadeurs n'avaient pas pouvoir d'accepter de telles conditions , qui auraient si fort diminué l'autorité du roi. Ils revinrent sans avoir rien obtenu. Le pape envoya seulement des commissaires , et l'affaire en resta là. Le saint siège ne se plaignit hautement de rien



et ne réclama pour les prélats que par voie amiable et de temps en temps. Le roi continua donc à les tenir enfermés. Seulement ils avaient jusque-là été retenus en prison avec toutes sortes de soins et d'égards, et bientôt après on les traita avec rigueur : tous deux furent mis dans ces cages de fer, dont on attribuait l'invention au cardinal, qui avait proposé d'y renfermer le sire du Lau. Maître Jean Balue fut détenu à Onzain, près de Blois, et l'évêque de Verdun à la bastille Saint-Antoine. Ils y passèrent plus de dix ans.

Dès que le roi se fut ainsi délivré des deux conseillers qui le trahissaient, l'accommodement qu'il voulait faire avec son frère marcha à sa conclusion. Il avait maintenant gagné tous les serviteurs en qui ce jeune prince mettait sa confiance. Un nommé Thomas de Loraille, qui était assez avant dans sa faveur, après avoir refusé les offres et les promesses du roi, mourut alors assez subitement, empoisonné dans un repas, avec deux ou trois personnes de sa famille, et cette mort venue si à propos fit tenir de fâcheux discours<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Amelgard.

Enfin au commencement du mois de mai, l'apanage de monsieur Charles fut réglé de concert avec le duc de Bretagne. Le roi céda à son frère le duché de Guyenne jusqu'à la Charente, l'Agénois, le Périgord, le Querci, la Saintonge, l'Aunis, avec la ville et gouvernement de La Rochelle. En aucun temps, un tel apanage n'avait été donné à un fils de France. Mais le roi ne voyait jamais que le succès du dessein qu'il avait en tête, et il sacrifiait tout pour cela; pensant que lorsqu'une fois il se serait mis en bonne situation, il saurait bien recouvrer autant ou plus qu'il n'avait abandonné. Or maintenant il voulait avant tout se réconcilier avec son frère et le duc de Bretagne, afin de se trouver fort contre le duc de Bourgogne; de même qu'auparavant il avait tenté de vivre en bon accord avec celui-ci pour pouvoir opprimer les autres. Ainsi il n'oublia rien pour apaiser les haines et assoupir les méfiances. Il accorda abolition complète à tous les partisans de monsieur Charles et du duc de Bretagne. Il révoqua les lettres qu'il avait données au sieur de Boussac, pour faire juger au Parlement un grand procès que ce seigneur

avait contre le duc de Bretagne. A ce sujet, il écrivit à cette cour qu'elle ne devait pas avoir égard à de telles lettres lorsqu'elle les croirait écrites sans mûre délibération ; car il lui était souvent commode de feindre que le Parlement ne devait pas toujours lui obéir. En outre il donna des otages au duc de Bretagne pour garantie de l'exécution du traité ; c'étaient le comte de Guise, fils du comte du Maine, le comte de Vendôme, le vicomte de Narbonne, le premier président Dauvet, les sires de Brosses et de Montaigu. Ils devaient rester aux mains du duc de Bretagne jusqu'au moment où monsieur Charles serait en possession de son apanage de Guyenne.

Quel que fût le soin que le roi mettait à gouverner son frère, il était d'un caractère si faible et si léger, que sans cesse il pouvait échapper à ceux qui le conduisaient. Presqu'au même moment où il acceptait son apanage, il demandait au roi d'Angleterre un passe-port pour se rendre en son royaume avec une suite de cinq cents hommes, et y passer neuf mois. C'était sans doute quelque envoyé de Bourgogne ou d'Angleterre qui lui avait suggéré ce dessein, et

avait voulu le retirer de chez le duc de Bretagne, maintenant allié du roi. Mais le sire d'Aydie et Gilbert de Chabannes, sire de Curton, parvinrent à le ramener dans la voie où ils s'étaient engagés à le tenir; et bientôt après il partit de Redon pour se rendre dans son apanage. Auparavant il avait confirmé et juré sur les saintes reliques toutes les alliances qu'il avait souvent conclues avec le duc de Bretagne, et s'était engagé, même pour le cas où il deviendrait roi, à n'avoir aucun engagement ou confédération, que ce ne fût au gré de sondit cousin. Bien plus cette alliance portait la clause suivante : « Aussi promettons et jurons que nous ne prendrons, recueillerons et retiendrons à notre service nuls gens, de quelque état ou condition qu'ils soient, que nous connaissons ou pourrions connaître n'être pas bienveillans à notre dit cousin, ou ne pas lui être agréables; et nous ne mettrons entre leurs mains nulle des matières d'entre nous deux, qu'auparavant n'ayons su le bon gré, plaisir ou vouloir de notre cousin; ainsi qu'il nous a semblablement promis et juré, et doit nous en donner des lettres. »

L'apanage fut enregistré au Parlement ; les otages furent rendus ainsi que les anciennes lettres par lesquelles le roi avait deux fois réglé autrement cet apanage ; et le 19 août , son frère jura à La Rochelle un serment conçu à peu près en ces termes :

« Je jure sur la vraie croix nommée de Saint-Laud , ici présente , que tant que je vivrai , je ne prendrai ni ne ferai prendre , et ne serai ni consentant ni participant en façon que ce puisse être , à ce qu'on prenne la personne de monsieur le roi Louis , mon frère , ni à ce qu'on le tue ; et si aucune chose j'en savais , j'en avertirai monsieur le roi et l'en garderai de tout mon pouvoir comme je pourrai faire de ma propre personne.

» Plus , je jure que , sous quelque couleur que ce soit , maladie ou autrement , je n'empêcherai point mondit seigneur et frère le roi d'agir à son plaisir pour son gouvernement , sa personne , ses serviteurs , son royaume , ses pays et seigneuries , et l'y laisserai en sa franche liberté , et ne serai consentant de ce faire , mais l'en garderai de tout mon pouvoir , sans quérir au-

cune excusation, et si en sais aucune chose, je l'en avertirai.

» Plus, je jure sur la vraie croix que tant que je vivrai, je ne traiterai, pourchasserai, ne ferai traiter ni pourchasser le mariage de moi et de la fille de mon beau-frère et cousin le duc de Bourgogne; et n'en tiendrai ni ferai tenir parole, ni pratique, et icelui mariage ne consentirai; ne la fiancerai pas, ne l'épouserai pas, ne contracterai mariage, ni promesse, ni espérance avec elle ou touchant elle, que ce ne soit l'exprès et spécial congé de monsieur le roi Louis, mon frère, et de son bon gré et plaisir, sans qu'il y soit contraint par quelque contrainte que ce soit; et mondit seigneur le roi étant à son franc et libre arbitre, sans y être induit par doute ou peur de guerre, assemblée de gens d'armes, rébellion de sujets, ou par la grande autorité et puissance que ledit seigneur roi pourrait me voir, et la crainte qu'il pourrait concevoir qu'on voulût attenter à sa personne directement ou indirectement. Et pour obvier à toutes choses qui pourraient être cause de mettre différent entre mondit seigneur le roi et moi,

à cause dudit mariage, je promets et jure que jamais je n'en presserai mondit seigneur le roi, ni ne lui en parlerai ou ferai parler, de quelque manière que ce soit, plus d'une fois; auquel cas, s'il me refusait, je promets et jure que je n'en aurai aucun mécontentement ou rancune à l'encontre de lui ni de ses serviteurs; et qu'après ce refus, je ne chercherai aucun moyen d'y parvenir, ni de me venger, et si mondit seigneur était contraint par aucune des manières susdites, de donner son consentement, je jure, par la vraie croix de Saint-Laud, me comporter ni plus ni moins que si je n'avais pas ledit consentement. »

Ce serment une fois prêté, le roi songea à une réconciliation plus complète avec son frère, car il aurait désiré l'avoir près de lui, et pensait que c'était le seul moyen de l'empêcher de tomber sans cesse entre les mains de ses ennemis. Il voulut avoir une entrevue avec lui, et s'approchant de La Rochelle où était le duc de Guyenne, il s'en vint à Niort. Après plusieurs messages, il fut réglé que l'entrevue aurait lieu sur la rivière de Sèvre, un peu avant son embouchure, au milieu des grands

marais qu'elle traverse, entre la Saintonge et le Poitou <sup>1</sup>.

Un pont de bateaux avait été construit à l'endroit qu'on nomme le port de Braud, et sur le bateau du milieu était une loge en charpente divisée en deux parties par un grillage en bois et en fer. Deux princes n'avaient point une entrevue qu'on ne songeât au pont de Montereau <sup>2</sup>; le roi plus qu'un autre : Péronne lui en avait renouvelé le souvenir. Lui-même vint du village de Puyravault <sup>3</sup>, près Luçon, où il était logé, visiter le pont de bateaux et la loge qu'on avait élevée dessus. Le duc de Guyenne était sur l'autre rive, au château de Charon <sup>4</sup>. Le roi lui envoya d'abord faire ses complimens par le comte de Dammartin et d'autres serviteurs de son hôtel. Le lendemain, le roi lui fit porter et le pria d'accepter comme gage d'amitié une belle coupe d'or enrichie de pierreries, qu'on disait douée

<sup>1</sup> Pièces rapportées par Legrand.

<sup>2</sup> Comines.

<sup>3</sup> Vendée.

<sup>4</sup> Charente-Inférieure.



de la qualité d'empêcher l'action du poison. Le duc de Bourbon, le marquis du Pont, le comte de Guise, le sire de Beaujeu, Gilbert de Bourbon comte Dauphin, le comte de Périgord, l'amiral de France et tous les grands seigneurs de la suite du roi, vinrent lui rendre leurs hommages. Monsieur de Beuil était arrivé le premier, et le prince devisa long-temps avec lui, en s'habillant, lui demandant conseil sur ce qu'il devait dire et faire; car il n'était pas peu embarrassé.

Sur le soir, le roi partit de Puyravault. A un quart de lieue du pont, il fit arrêter les quatre cents chevaux qui l'accompagnaient, et les laissa sous les ordres de l'amiral et du sire de Craon, dans une grande prairie le long de la rivière. D'après ce qui avait été réglé, il devait avoir avec lui douze personnes désarmées. Il fit déposer au duc de Bourbon, au grand-maître, à Vanderiesche, à Jean de Popincourt, et aux autres seigneurs et conseillers qu'il avait choisis, leurs dagues et leurs épées. Les Écossais quittèrent leurs arcs et leurs trousseaux, et vinrent se placer au pied du pont, et le roi, descendant de cheval, s'avança vers

la loge. M. de Guyenne venait de son côté avec ses douze témoins, sans armes ; ayant laissé ses archers à pareille distance. Dès qu'il fut à la distance d'une lance de la loge, il se découvrit la tête, et mit un genou en terre. Arrivé près des barreaux, il recommença la même salutation. « Soyez le bienvenu, mon » frère, dit le roi, et levez-vous : une des choses » que je désirais le plus, c'était de vous voir. » — Monseigneur, répondit M. de Guyenne » sans se relever, je vous remercie très-hum- » blement, c'était pareillement mon désir ; je » ne souhaitais rien tant que vous faire ma » révérence. Je veux vous servir de tout mon » pouvoir, et vous supplie d'oublier le passé, » de me pardonner, de m'avoir en votre bonne » grâce, et de me tenir pour recommandé. » — Levez-vous donc, mon frère » reprit le roi, et il lui tendit la main à travers les barreaux. Alors ils commencèrent à se parler avec plus de tendresse. Le roi ordonna à ses gens de s'éloigner un peu, et les deux frères restèrent seuls. A leurs visages, ils semblaient de plus en plus familiers et contents. Le duc de Guyenne rejetait tout sur ses conseillers. —

« Ah ! certes , disait le roi , ils ont grande-  
» ment failli , et ne pouvaient faire plus mal  
» que de vous séparer de moi . Vous avez  
» été l'esclave de vos valets ; ils vous ont pro-  
» mené çà et là ; venez à moi , et reconnais-  
» sez les artifices de ces méchans ; je vous  
» pardonne de bon cœur , car ils sont cause  
» de tout . »

Après quelques instans , M. de Guyenne , honteux et fâché de cette barrière , qui le tenait séparé de son frère et témoignait une si cruelle méfiance , lui demanda de passer de son côté . « Il est trop tard aujourd'hui , répondit le roi , vous voyez que le soleil est couché . » Néanmoins M. de Guyenne le pria si fort , qu'il y consentit . On jeta quelques planches d'un bateau à l'autre pour élargir le pont , et le prince vint de l'autre côté de la barrière . Il se jeta encore aux pieds du roi , qui le releva et l'embrassa avec tant de marques d'affection , que tous ceux qui les voyaient en avaient les larmes aux yeux . La nuit venait , on se sépara . Le duc de Guyenne voulait absolument suivre le roi . « Non , mon frère , dit-il ; mais à demain , et la barrière

» sera abattue. » C'était une joie universelle : on ne vit toute la nuit que feux de joie dans les pauvres villages qui s'élèvent de loin en loin sur les chaussées de cette plaine marécageuse. Le roi remarquait tout le premier que sans doute Dieu favorisait cette réconciliation, puisque la marée, qui devait, ce jour-là, être la plus haute de l'année, avait été de quatre pieds moins haute qu'on ne l'attendait, et s'était retirée plus tôt ; de sorte que les abords du pont n'avaient pas été recouverts par l'eau, comme les mariniers de la Sèvre l'avaient annoncé <sup>1</sup>.

Le lendemain, le roi revint. Son frère était déjà arrivé ; il avait remis son épée aux serviteurs du roi, et s'avança sans armes vers le bout du pont où le roi allait mettre pied à terre. Ils s'embrassèrent tendrement, et retournèrent dans la loge de charpente ; là ils conversèrent pendant plus d'une heure. « N'ayez nulle » crainte de l'avenir, disait le roi, vous n'au- » rez jamais de mal ni de dommage de moi, » ni à ma connaissance ; bien au contraire,

<sup>1</sup> Lettre de Louis XI au chancelier.

» mon plaisir est que vous soyez obéi tout  
» comme moi. — Vous êtes mon roi et mon  
» seul seigneur, répondait son frère, je suis  
» résolu à vous obéir en tout, à vous honorer,  
» à vous respecter tous les jours de ma vie, à  
» vous servir de corps et de biens, envers et  
» contre tous, sans excepter personne. »

Le duc de Guyenne s'en alla ensuite aux gens de la suite du roi, et leur parla à tous avec une parfaite courtoisie ; reconnaissant les uns qu'il avait vus autrefois à la cour ; se faisant présenter ceux qui y étaient venus depuis qu'il s'était enfui de chez son frère. Il voulait ce jour-là même aller dîner avec le roi ; mais celui-ci lui dit que son logis était trop mauvais et trop petit ; d'ailleurs il était fatigué par la chaleur, qui est extrême sur cette plage sans abri, et il avait besoin d'aller se reposer. Sa santé devenait moins bonne depuis quelque temps, et il supportait moins bien la fatigue ; toutefois, deux jours après, ils allèrent ensemble au château de Magné, chez le sire de Malicorne, près de Coulange-les-Réaux<sup>1</sup>, où il se fit de grandes parties de chasse.

<sup>1</sup> Deux-Sèvres.

Chaque jour le roi montrait plus de tendresse et de confiance à son frère; il ajouta encore à son apanage les comtés d'Astarac, Perdiac, Montlezun et Bigorre, les confisquant sur le comte d'Armagnac, contre lequel il envoyait une armée commandée par le comte de Dammartin. Il révoqua aussi le don des seigneuries de Mauléon et de Soule qu'il avait fait au comte de Foix, pour les attribuer au duc de Guyenne. Moyennant ce nouvel accroissement d'apanage, son frère renonça à toute prétention sur le Rouergue, l'Augoumois et plusieurs portions du Limousin qui parfois avaient été comprises dans le gouvernement de Guyenne.

Ce n'était pas tout; le roi, qui, malgré tous ses pèlerinages, ses vœux, ses offrandes et ses neuvaines, ne pouvait avoir un enfant mâle, parut alors mettre son espoir en son frère, et vouloir le traiter comme son héritier. On disait qu'il allait le nommer lieutenant-général du royaume; que c'était lui qui commanderait l'armée lorsque la guerre se ferait contre le duc de Bourgogne; qu'il allait avoir une grande part au gouvernement. Le cardinal

d'Albi et le sire de Torci furent envoyés à Cordoue, auprès du roi de Castille, pour lui demander en mariage, pour le duc de Guyenne, ou sa sœur madame Isabelle, ou madame Jeanne, sa fille, qui devaient, l'une ou l'autre, hériter des royaumes de Castille et de Léon. Aussi le roi et son frère se quittèrent-ils dans une parfaite concorde.

Le duc de Bourgogne qui, durant toute cette réconciliation, avait été retenu en Hollande par ses affaires et ses grands projets, commença cependant à s'apercevoir combien sa puissance était diminuée en France par le changement des ducs de Bretagne et de Guyenne. Il envoya en ambassade à Saint-Jean-d'Angely, où était alors ce dernier prince, les sires Jacques de Luxembourg et Pierre de Remiremont<sup>1</sup>. Ils étaient chargés de le complimenter de la prise de possession de ses seigneuries, et de lui demander s'il était satisfait de cet apanage, en lui offrant de contraindre le roi à tenir ses promesses dans le cas où il ne les trouverait pas fidèlement accom-

<sup>1</sup> Lettre du sire de Beuil au roi.

plies. En outre, le duc de Bourgogne témoignait quelque crainte qu'on ne l'eût accusé auprès de M. de Guyenne d'avoir voulu entreprendre à son préjudice sur le gouvernement du royaume, et il déclarait fortement le contraire. En même temps, il lui envoyait son ordre de la Toison-d'Or, lui faisait offrir sa fille en mariage, et le priait de renouveler leurs alliances.

Mais le duc de Guyenne maintenant ne se conduisait plus que par les conseils du roi, et voulait en tout lui complaire. Il montra aux sires de Beuil et du Bouchage, et à Pierre Doriolle, que le roi avait laissés près de lui, les lettres du duc de Bourgogne, et leur rendit compte fidèle de tout ce qu'avaient proposé les ambassadeurs bourguignons. Ce fut d'après leurs conseils qu'il donna ses réponses. N'ayant jugé ni propres ni convenables les apanages qu'on lui avait proposés par divers traités, il n'avait pas trouvé, disait-il, un meilleur moyen que d'avoir recours à son frère, et lui avait demandé la Guyenne, à laquelle il se sentait plus grande affection qu'à nulle autre province; il avait trouvé le roi franc et libéral par-



delà toute espérance. Il n'en remerciait pas moins le duc de Bourgogne de sa bonne volonté. Quant aux vues qu'on pouvait avoir attribuées au Duc sur le gouvernement du royaume, M. de Guyenne, bien qu'il eût vécu familièrement avec le roi et dans son hôtel, n'y avait jamais ouï dire rien de pareil.

Il remercia aussi M. de Bourgogne du projet qu'il avait eu de le marier avec sa fille, et ne donna aucune réponse. Pour l'alliance, il tenait comme ses amis et ses alliés les amis et les alliés du roi son frère, et conséquemment le duc de Bourgogne.

Le duc de Guyenne était si docile aux avis des conseillers de son frère, qu'il ne voulut pas, sans le consulter, faire, selon l'usage, un présent de vaisselle d'argent aux ambassadeurs de Bourgogne. L'argenterie était même déjà choisie et achetée; mais il ne la donna pas, parce que le sire de Beuil et les gens du roi pensèrent qu'on pouvait s'en dispenser.

Enfin il refusa l'ordre de la Toison : « Car, » répondit-il, le roi, qui est mon chef, vient » de faire, pour lui et ses successeurs, un bel » et notable ordre fondé en l'honneur de mon-

» seigneur saint Michel, prince de la che-  
 » valerie du paradis, dont l'image a toujours  
 » été portée sur l'étendard des rois de France;  
 » il lui a plu m'offrir cet ordre que j'avais dé-  
 » siré, et j'ai pris par cet ordre le roi comme  
 » chef, et tous les autres chevaliers sont liés et  
 » astreints les uns aux autres à plusieurs cho-  
 » ses raisonnables pour l'honneur de Dieu et  
 » le bien de la couronne de France; je me tiens  
 » à cet ordre, et licitement n'en veux ni peux  
 » accepter un autre, tout en remerciant M. de  
 » Bourgogne. »

Le roi venait, en effet, d'établir, par lettres du 1<sup>er</sup>. août 1469, un ordre en l'honneur de saint Michel. Il avait voulu, comme le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne, attacher plus particulièrement à sa personne et à son autorité, par des sermens de religion et d'honneur, les grands seigneurs de son royaume, ses principaux serviteurs, et même les princes ses alliés. C'était alors un fort lien que de porter l'ordre d'un prince, et le roi n'oublia rien dans les formules du serment, de ce qui pouvait engager le plus fortement les chevaliers de Saint-Michel à le servir loyalement. Ceux

mêmes qui n'étaient pas ses sujets ne pouvaient lui faire la guerre à moins de double et exprès commandement de leur propre souverain, et encore fallait-il que ce souverain fût en personne à l'armée. Les chevaliers ne pouvaient accepter l'ordre d'aucun autre prince, pas même de l'empereur, ni en instituer un, s'ils étaient eux-mêmes souverains. Le nombre des chevaliers était fixé à trente-six seulement; ils devaient être choisis par voie d'élection dans le chapitre, et le roi se réservait seulement double voix. Il commença par nommer les douze premiers chevaliers : ce furent le duc de Guyenne, le duc de Bourbon, le connétable, Jean de Beuil, comte de Sancerre; Louis de Beaumont, seigneur de la Forêt-sur-Sèvres; Jean d'Estouteville, sire de Torci; Louis de Laval, seigneur de Châtillon; l'amiral de France, le comte de Dammartin; Jean, bâtard d'Armagnac, comte de Comminges et gouverneur du Dauphiné; Georges de la Trémoille, sire de Craon; Gilbert de Chabannes, sire de Curton et sénéchal de Guyenne; Charles de Crussol, sénéchal de Poitou, et Tannegui-Duchâtel, gouverneur du Roussillon.

Le roi avait voulu aussi donner son ordre au duc de Bretagne, et le lui envoya offrir, avec des lettres pleines d'instance et d'amitié, par le comte de Comminges; mais ce prince craignit de prendre des engagements qui lui semblaient contraires à la dignité d'un prince et au libre arbitre qu'il devait conserver dans le gouvernement de son état. Tout allié qu'il fût du roi en ce moment, il conservait de grandes méfiances <sup>1</sup>; d'ailleurs, il y avait, parmi les douze premiers chevaliers, des hommes qui n'avaient ni un grand état ni une grande renommée. « Je ne veux pas, disait le duc de Bretagne, tirer au même collier que Gilbert de Chabannes, sire de Curton. » C'était un des serviteurs qui avaient si bien aidé le roi à gouverner son frère, et, peu auparavant, il venait de recevoir une bonne part dans la dépouille du cardinal de Balue.

Tout avait bien réussi au roi, et maintenant il avait le royaume presque en aussi bonne situation que lorsqu'il avait hérité de son père. Le comte d'Armagnac et son cousin, le duc

<sup>1</sup> Argentré. — Legrand.

de Nemours, ne firent pas une longue résistance dans leur rébellion ; ils avaient traité avec le roi d'Angleterre, l'avaient pressé d'envoyer une armée dans la Guyenne, et avaient formé des compagnies de pillards, qui avaient ravagé les pays voisins, et commis, entre autres, mille désordres à Rhodéz. Le parlement de Toulouse rendait vainement des arrêts : la justice n'avait plus de cours dans le pays ; les impôts ne se payaient plus ; les gentilshommes n'obéissaient plus au ban et à l'arrière-ban. Le roi forma le projet d'aller lui-même mettre ordre à ses affaires dans le pays de Languedoc ; mais le comte de Dammartin les eut bientôt terminées. Il avait sous ses ordres l'amiral de France, le sire de Craon, et le maréchal de Loheac, avec une puissante armée. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, n'essaya point de résistance. Il confessa, par un accord conclu à Saint-Flour, au commencement de 1470 <sup>1</sup>, avec Dammartin, que, bien que le roi l'eût agrandi et lui eût fait de grands biens, il en avait été si méconnaissant, qu'il s'était soulevé

<sup>1</sup> 1469 (v. s.). L'année commença le 22 avril.

contre lui, qu'il avait débauché ses sujets et ses serviteurs, avait machiné sa prise et la détention de sa personne, avait faussé ses sermens, avait pris son argent, et au lieu d'apaiser les autres, comme il l'avait promis, les avait animés contre le roi. Il s'engagea à perdre tous ses domaines et les privilèges de la pairie, s'il manquait de nouveau à ses sermens, et consentit à ce que tous ses serviteurs fissent un serment direct au roi. Le comte d'Armagnac, chef de la branche aînée, ne se défendit pas mieux; il s'enfuit de ses seigneuries, et quitta le royaume; ses biens furent ensuite confisqués par arrêt du Parlement de Paris. Une telle conduite fit un grand déshonneur aux seigneurs de cette maison, et les peuples du Languedoc chantaient en patois de leur pays :

Canaille d'Armagnac, comme a pougue souffrir  
Le comte Dammartin de la France venir.

Pendant que le grand-maître établissait ainsi l'autorité du roi dans les pays du midi, le duc de Guyenne, montrant de plus en plus sa confiance et son affection pour son frère, était venu le trouver et passer quelque temps avec

lui aux Montils-lès-Tours et à Amboise. On lui fit grand accueil. La reine et les princesses vinrent au-devant de lui; et, durant tout son séjour ce ne furent que fêtes et divertissemens<sup>1</sup>. Le roi semblait de plus en plus content; son pouvoir croissait chaque jour; jamais ses affaires n'avaient si bien prospéré.

Cependant il ne pouvait pas encore s'assurer entièrement de l'alliance du duc de Bretagne. Ce prince était faible et cédait tantôt à un conseil, tantôt à l'autre. Une portion de ses serviteurs était vendue au roi, l'autre au duc de Bourgogne. Il voulait la paix et le repos, de sorte que, lorsque le roi le menaçait de guerre, il traitait. Mais aussitôt après, le duc de Bourgogne lui envoyait quelque message, et lui faisait remontrer que pour chose au monde il ne devait se fier aux promesses du roi; que, quoi que dît ou fît cet homme, il avait toujours de mauvaises pensées au fond du cœur, cachait de méchans desseins et voulait détruire ses ennemis les uns par les autres. Alors le duc de Bretagne reprenait toutes ses

<sup>1</sup> Lettre du roi à Dammartin, 27 décembre.

méfiances, et par les avis de Jean de Romillé, son vice-chancelier, surtout de son trésorier Pierre Landais qui, fort en secret, s'était entièrement donné au duc de Bourgogne, il entra de nouveau dans les projets et les alliances contraires au roi.

Le refus qu'il venait de faire de l'ordre de Saint-Michel avait fort offensé le roi. Il vit bien que c'était à l'instigation de ses ennemis, et assemblant tout aussitôt le ban et l'arrière-ban des pays voisins, il menaça d'entrer en Bretagne. C'en fut assez pour obtenir une confirmation solennelle des traités précédents<sup>1</sup>; ce qui n'empêcha point que, peu de jours après, le duc de Bretagne ne renouvelât son alliance avec le duc de Bourgogne dans les mêmes termes que lors de la guerre du bien public.

Pendant les négociations, le roi parvint encore à attirer à son service le plus grand et le plus puissant seigneur de Bretagne, Pierre, vicomte de Rohan<sup>2</sup>. Il était encore fort jeune, mais annonçait déjà beaucoup de courage et

<sup>1</sup> Argentré.

<sup>2</sup> Legrand



de volonté. Tannegui-Duchâtel, que le roi avait auparavant enlevé au duc de Bretagne, et qu'il avait comblé de biens, avait été tuteur du sire de Rohan. Ce fut lui qui conduisit cette affaire. Son ancien pupille s'échappa de Nantes, vint à Montaigu, d'où le sire de Belleville l'envoya, avec une partie de sa garnison, à Thouars, où était le roi. Duchâtel, le sire de Bressuire, et plus de deux cents gentilshommes vinrent au-devant de lui. Le roi lui-même, toujours impatient dans son attente, se trouva à un quart de lieue de la ville, et commença à employer ses promesses et ses flatteries accoutumées. Il s'engagea à faire une pension de dix mille francs au sire de Rohan, et une autre à sa sœur; il lui donna dix mille écus comptant, lui promit les seigneuries de Montfort, de Fougères, de Chantocé, lui présenta l'espoir de devenir connétable. Pourquoi même ne deviendrait-il pas duc de Bretagne? Il était allié prochain de la maison régnante, et le Duc n'avait qu'une fille; il n'en fallait pas tant pour séduire un jeune homme qui se sentait fier et ambitieux.

L'évasion du sire de Rohan fit grand bruit

en Bretagne; on informa contre ceux qui l'avaient favorisée. Ses biens furent mis en séquestre; mais ce qui importait surtout, c'était de le faire revenir. Le duc de Bretagne n'oublia nulle démarche publique ni secrète pour ravoïr le plus important de ses barons. Le roi ne mettait pas un moindre soin à le garder. Un jour il sut que Jean Gaudin, maître de l'artillerie de Bretagne, était venu aux Montils-lès-Tours pour parler au sire de Rohan; il l'envoya chercher, le reçut avec amitié, le mena lui-même voir les oiseaux de sa vénerie : « J'aime les Bretons, lui disait-il; j'ai con- » fiance en eux; j'en ai beaucoup dans ma » garde. Les Bourguignons, qui en veulent à » mes terres et à mon argent, n'en auront rien » sans l'aide des Bretons; d'ailleurs, je ne » les crains pas : voici Warwick qui va partir » de Normandie pour faire la guerre au roi » Édouard, leur principal allié. » Jean Gaudin, ainsi flatté et intimidé par les paroles du roi, revint sans avoir réussi dans sa commission, et fut destitué de son office. Pendant plusieurs années encore, le roi mit son soin extrême à conserver M. de Rohan à son service,

et craignait toujours de le voir retourner en Bretagne. Aussi l'accabla-t-il de faveurs et de richesses dont le sire de Rohan était fort avide. Il lui donna successivement la seigneurie de Gyé en Champagne, le fit chevalier de son ordre, le nomma maréchal de France. En 1473, sur quelques avis qu'il avait reçus, il écrivait :

« Monsieur de Bressuire, mon ami, j'ai été averti que M. de Rohan traite son appointment avec le Duc, et veut s'en aller en Bretagne, et à cette cause s'est retiré en une abbaye près de Nantes. Je serais bien marri, vu le temps qui court, qu'il s'en allât, et pour ce, je vous prie qu'incontinent vous vous en alliez où il est, vous y pouvez aller sûrement et sans danger, et que vous trouviez façon de le faire venir à moi. Prenez trois ou quatre de ses gens qui mènent ce train de le faire aller en Bretagne. Que ceux de notre parti leur parlent, afin de les faire venir devers moi. Qu'on leur promette beaucoup de bien et aussi que je traiterai bien M. de Rohan. Quoi qu'il en soit, de quelque façon qu'il le veuille prendre, gardez bien qu'il ne s'en aille. Mais si vous pouvez l'avoir par douceur, je l'aime mieux qu'autrement. Il

y a un jeune garçon du Dauphiné qui le gouverne. Parlez-lui, et à tous les autres que vous verrez de qui vous pourrez vous aider.»

Au moment où le roi s'occupait d'avoir l'alliance ou sinon de diminuer la puissance du duc de Bretagne, toutes les affaires étaient en suspens et dans la grande attente de ce qui se passait en Angleterre, ainsi qu'il le disait au maître de l'artillerie de Bretagne en devisant familièrement avec lui. Ce royaume était depuis une année dans le plus grand trouble<sup>2</sup>; d'abord le peuple du comté d'Yorck avait refusé de payer une dîme due de tout temps à l'hôpital de cette ville, prétendant qu'on ne l'employait pas au soulagement des pauvres. On avait voulu employer la force, et tous les habitans du pays s'étaient levés en armes. Lord Montagut, frère du comte de Warwick, les ayant dispersés, avait pris et fait mettre à mort leur chef, qui n'était qu'un homme du commun. Bientôt la révolte s'était ranimée, et quel-

<sup>1</sup> 1469 (v. s.). L'année commença le 22 avril.

<sup>2</sup> Hollinshed. — Rapin-Thoyras. — Hume. — Comines.

ques seigneurs s'étaient mis à la tête des séditions. Le comte de Pembroke et le comte de Devonshire avaient été envoyés contre eux ; mais une querelle s'éleva entre eux, et le second se retira avec ses gens. Le comte de Pembroke n'en remporta pas moins une première victoire à Bunbury. Sir Henri Nevill, un des chefs de la révolte, fut pris et décapité sur-le-champ ; les rebelles, excités par le désir de le venger, furent plus heureux une seconde fois ; ils exterminèrent presque toute la troupe du comte de Pembroke ; lui-même fut fait prisonnier et mis à mort. Tout aussitôt une portion des séditions se porta sur la ville de Grafton, y saisit le comte de Rivers, père de la reine, et sir John, son fils, et ils eurent la tête tranchée. Ils étaient chefs de la faction opposée au comte de Warwick ; cependant il semblait n'être pour rien dans cette révolte ; il était en ce moment dans la ville de Calais, dont il était gouverneur, avec le duc de Clarence, frère du roi, à qui il venait de donner sa fille en mariage. Le roi s'en méfiait, s'efforçait de n'être point gouverné par lui, mais le ménageait encore beaucoup, tant un seigneur si riche et

si puissant était à redouter. Le duc de Bourgogne, qui savait combien le comte de Warwick était ami et partisan du roi de France, s'était efforcé de se le rendre favorable, il lui avait fait beaucoup d'offres, et l'avait traité aussi courtoisement qu'il était en son pouvoir, allant même passer une semaine chez lui à Calais. Toutefois il ne s'entendait pas si bien que le roi à gagner les gens, et voyant qu'il n'avait pu réussir, il s'occupait depuis ce moment à détruire le comte auprès du roi Édouard. Peu à peu son caractère emporté et absolu l'avait accoutumé à considérer le comte de Warwick comme son mortel ennemi; il le haïssait à l'égal du roi de France.

Lorsqu'on vit que le premier acte des révoltés était de tuer les adversaires du comte, chacun se persuada qu'il les avait secrètement excités, et il commença à s'élever une grande indignation contre lui. Sans paraître y faire attention, il quitta Calais, et vint offrir ses services au roi Édouard. Ce prince venait de faire périr le comte de Devonshire, comme coupable d'avoir procuré la défaite du comte de Pembroke en l'abandonnant pour une querelle de

vain orgueil. Cette rigueur ne prouvait toutefois ni sa force ni sa puissance. Il n'en fut pas moins contraint de s'abandonner aux conseils du comte de Warwick, offrit une amnistie aux rebelles, et le calme fut rétabli pendant quelque temps. Mais le roi Édouard vivait dans une complète défiance, et se voyait avec crainte entre les mains et comme prisonnier <sup>1</sup> d'un homme qu'il croyait capable de toute sorte de trahisons et de crimes.

Le duc de Bourgogne n'avait pas une moindre impatience de savoir toute la puissance d'Angleterre, ainsi gouvernée au gré du roi Louis. Il écrivit au lord-maire, et au peuple de la ville de Londres, qu'il était le beau-frère du roi Édouard et son allié, ainsi que le leur, et que s'ils avaient besoin de secours pour lui rendre son pouvoir, il le leur donnerait; comme aussi s'ils étaient contraires au roi Édouard, ce serait à lui d'aviser ce qu'il avait à faire. Cette lettre fut lue par le lord-maire aux habitans,

<sup>1</sup> Comines. — Châtelain. — Forestel. — Réplique du duc de Bourgogne aux ambassadeurs de France, 15 juillet 1470. Pièces de l'histoire de Bourgogne.

qui s'écrièrent qu'ils voulaient rester fidèles à leur roi. Le comte de Warwick ne voulut pas avoir contre lui les habitans de Londres; il délivra le roi, et protesta qu'il n'avait jamais voulu autre chose que préserver le royaume de la tyrannie des Rivers.

Dès que le comte de Warwick eut perdu son pouvoir, une nouvelle révolte s'éleva bientôt dans le comté de Lincoln. Sir Robert Welles se mit à la tête de trente mille hommes armés contre le roi. Lord Welles et son père, et sir Thomas Dimmoch, son oncle, n'avaient pris nulle part à son entreprise, et l'en avaient, au contraire, blâmé; toutefois le roi les fit saisir et décapiter; en même temps il chargea le duc de Clarence et le comte de Warwick de lever des troupes contre les rebelles. Alors leur trahison se déclara; ils firent ces levées en leur propre nom, et publièrent un manifeste contre le roi et son gouvernement; mais sir Robert Welles, et les séditeux de Lincolnshire, ayant été complètement défaits, le duc de Clarence et le comte de Warwick se trouvèrent sans forces. Leurs partisans les abandonnèrent, et ils furent contraints de s'embarquer en fugitifs sur



quelques vaisseaux , pour se sauver d'Angleterre , où leur arrestation était mise à prix.

Le comte de Warwick s'assurait qu'il trouverait un asile à Calais , dont il était gouverneur , et où sir John Wenloch <sup>1</sup> , son ancien ami et serviteur , commandait en son absence , comme lieutenant. Sir John était un homme double et variable qui ne songeait qu'à ménager les deux partis. Il refusa l'entrée du port à son maître , fit tirer le canon pour éloigner les navires , et se montra si rude , qu'à peine laissa-t-il porter deux flacons de vin à la duchesse de Clarence qui venait d'être prise de mal d'enfant , et qui accouchait sur le vaisseau. En même temps il faisait dire secrètement au comte de Warwick qu'une telle rigueur ne devait pas lui être imputée ; que le sire de Duras , qui commandait la garnison , était furieusement animé contre lui ; que le peuple de la ville ne lui était pas moins opposé , et que s'il l'eût laissé débarquer , infailliblement il eût été ou mis à mort , ou livré au roi.

<sup>1</sup> Nommé Vaclair par erreur , et d'après quelque manuscrit fautif de Comines , qu'ont copié les historiens anglais et français.

Le duc de Bourgogne était pour lors à l'Écluse, et fut bien satisfait de cette nouvelle. Il envoya sur-le-champ son chambellan le sire de Comines à sir John Wenloch, pour lui témoigner combien il était content de sa belle conduite, et lui offrir en récompense une pension de mille écus, ne lui demandant d'autre serment que de continuer à servir fidèlement le roi d'Angleterre. En même temps le Duc envoya ses vaisseaux contre le comte de Warwick pour le détruire ou s'emparer de lui. Mais le comte était en forces; cet ordre donné contre lui tourna au détriment des Bourguignons. Il courut sur les navires des marchands flamands, en prit plusieurs, et entra avec un butin considérable dans le port d'Honfleur.

Le roi de France se trouvant en paix avec le duc de Bretagne, et en grande amitié avec son frère, ne craignit pas d'accueillir le comte de Warwick. Ses vaisseaux furent reçus dans les ports du royaume. L'amiral l'attendait à Honfleur. Jean Bourré et André Briçonnet, trésoriers du roi, allèrent aussitôt lui offrir de l'argent. Les compagnies d'ordonnance de Tannequi-Duchâtel, d'Yves du Fou, de Jean de

Daillon, furent envoyées sur les marches de Normandie et de Picardie ; le maréchal Rouault, du côté de Dieppe.

Dès que le duc de Bourgogne fut instruit de l'accueil que recevait en France le comte de Warwick, il entra en grand courroux ; il écrivit sur-le-champ au roi, au Parlement et aux gens du conseil, qui se trouvaient pour lors à Rouen, pour se plaindre amèrement de cette violation des traités.

« Mon très-redouté et souverain seigneur, disait-il, les ducs de Clarence et comte de Warwick, ont été, par très-haut et très-puissant prince mon frère, le roi d'Angleterre, chassés et expulsés de son royaume pour leurs séditions et maléfices. Les officiers dudit roi ont refusé l'entrée de la ville de Calais ; alors eux et leurs adhérens se sont mis à tenir la mer, et tant par faits que par paroles, se sont constitués mes ennemis, en prenant et détroussant plusieurs de mes sujets de Hollande, Zélande, Brabant et Flandre, avec leurs biens, marchandises et navires, en usant de grandes et outrageuses menaces, sans toutefois m'avertir par aucun défi ; laquelle chose ne m'a sem-

blé et ne me semble pas tolérable pour mon honneur, sans y donner provision. Incontinent donc j'écrivis à mes ambassadeurs pour vous en avertir de ma part en toute humilité, et vous prier de ne les recevoir, ni souffrir être reçus ou favorisés en votre royaume. Je suis averti que néanmoins, en votre duché de Normandie, lesdits ducs de Clarence et comte de Warwick et leurs complices, sont reçus, recueillis et favorisés, et que les biens et marchandises de mes sujets y sont vendus et butinés; ce que je ne puis croire venir ni procéder de votre su ou commandement, attendu la notoriété desdites hostilités commises contre mes sujets, et les traités de paix qui sont entre vous et moi. » Le Duc finissait par requérir que des ordres contraires fussent donnés et publiés.

La lettre au Parlement était dans les mêmes termes. Il priait ses très-chers et grands amis, les requérait très-affectueusement et de cœur d'avertir le roi des choses susdites, et de tenir la main envers lui à ce que lesdits ducs de Clarence et comte de Warwick ne fussent favorisés, soutenus, reçus, ni recueillis.

Le roi répondit qu'aussitôt après avoir reçu

les lettres du Duc, il avait mandé à sa cour de Parlement de pourvoir en tant que de besoin, à l'exécution des traités conclus avec le duc de Bourgogne, lesquels il avait intention de tenir, sans rien faire qui y fût contraire. Il ajouta que des ordres pareils avaient été donnés au connétable, comme gouverneur de Normandie, et qu'assurément il ne favoriserait nulle entreprise contraire au Duc ni à ses sujets. Le Parlement répondit dans le même sens, et fit en même temps remarquer que le roi ne dérogeait pas au traité, en secourant le duc de Clarence et le comte de Warwick, contre l'Angleterre et les anciens ennemis du royaume, mais non point contre le duc de Bourgogne.

L'amiral, l'archevêque de Rouen et les autres conseillers du roi qui étaient à Rouen, firent la même réponse, et par leurs ordres une publication solennelle fut faite déclarant l'intention que le roi avait de maintenir la paix.

Toutes ces assurances n'avaient nulle sincérité, et le roi ne voulait que gagner du temps sans même sauver les apparences. Le Duc, vingt jours après ses premières lettres, écrivit

encore au roi, au Parlement et aux conseillers, pour renouveler ses plaintes avec plus d'amertume. Rien n'avait été rendu à ses sujets, on avait continué à vendre publiquement leurs marchandises; en dérision de lui, on retenait dans la rivière de Seine trois grands navires armoyés de ses armoiries, et chacun pouvait les voir; les courses sur mer n'avaient pas même cessé. Chaque jour, quelque prise nouvelle était ramenée par les partisans du comte de Warwick dans les ports du royaume. « Ainsi, disait-il au Parlement, soyez informés de la vérité, et voyez si les provisions dont vous parlez suffisent pour remplir les clauses du traité qui est entre le roi et nous. »

Il finissait sa lettre au roi en répondant à ce qui lui avait été écrit, que les secours donnés au comte de Warwick étaient seulement contre l'Angleterre : « Il est notoire que lesdits Clarence et Warwick ne sont pas assez puissans pour recouvrer l'Angleterre par force, et n'y peuvent retourner que par faveur et amitié, lesquelles ils n'acquerront pas, bien au contraire perdront ce qu'ils en peuvent avoir, en menant et faisant guerre aux Anglais. Vous pouvez

donc, si c'est votre plaisir, mon très-re-douté et souverain seigneur, savoir que l'aide qu'ils pourront avoir, à quelque fin et intention que vous le leur donniez, sera employé et converti à continuer la guerre et hostilité qu'ils ont commencées contre moi, mes sujets et les marchands qui fréquentent mes pays, en rompant et empêchant la marchandise; laquelle chose je ne souffrirai pas; et pour me préserver du dommage que j'en pourrais éprouver, ainsi que mes pays et sujets, je suis délibéré d'y pourvoir et y résister le mieux qu'il me sera possible. »

La lettre qu'il répondait aux conseillers du roi était plus menaçante : « Archevêque, et vous amiral, disait-il, les navires que vous dites avoir été mis en mer de par le roi contre les Anglais, n'ont exploité que contre mes sujets; mais, par saint Georges, si l'on n'y pourvoit, j'y pourvoierai moi-même avec l'aide de Dieu sans votre permission, et sans attendre vos raisons, car elles sont trop longues et trop volontaires. » Il écrivit aussi au connétable, qui, nonobstant ce qu'en avait pu dire le roi, n'avait reçu aucun ordre, et il le fit juge de

ce qu'il avait à faire, lui demandant si telles choses pouvaient être honorablement endurées.

Enfin le 25 juin, deux mois environ après l'arrivée du comte de Warwick en France, le Duc usa de représailles, et ordonna à ses justiciers et officiers de prendre, arrêter, saisir et mettre sous sa main, par bon et loyal inventaire, les gens de loi et de justice étant appelés et présents, tous les biens, denrées, marchandises et dettes appartenant aux sujets du roi, pour, sur lesdits biens ou les deniers provenant de leur vente, faire restitution à ses sujets endommagés par les duc de Clarence et comte de Warwick. Une exception formelle était prononcée en faveur des sujets de monseigneur de Guyenne et du duc de Bretagne, qui n'avaient aucunement favorisé les prises, détrosses et pilleries, ni ceux qui les avaient faites.

En même temps le Duc mit toute sa marine en mer, et fit de grands préparatifs afin d'empêcher le comte de Warwick, soit de continuer ses pirateries, soit de descendre en Angleterre pour y faire la guerre au roi Édouard.



En effet, le comte travaillait à tout apprêter pour cette entreprise. Toutefois le roi, selon sa coutume, ne voulait point pousser à bout le duc de Bourgogne, et allumer sur-le-champ la guerre. Il ne se croyait pas encore assez assuré du succès. Les flottes flamandes étaient plus nombreuses et plus aguerries que les siennes. Le duc de Bretagne pouvait se déclarer contre lui. D'ailleurs il n'était pas fort à croire que le comte de Warwick réussit à détrôner le roi Edouard, quand bien même il passerait en Angleterre. Jusqu'ici ce prince avait été heureux à réprimer et punir toutes les séditions excitées contre lui. Aussi le roi avait-il fait dire par Bourré-Duplessis, au comte de Warwick, qu'il ne pouvait voir ni lui ni personne des bannis d'Angleterre, à moins que ce ne fût bien secrètement, ou au mont Saint-Michel, qui, étant une île, n'était pas compris dans les termes des traités; il ne fallait pas non plus laisser ses vaisseaux dans la Somme, où les gens du connétable verraient tous leurs mouvements, mais les disperser çà et là dans les îles, ou tout au plus à Cherbourg, à Grandville, et à l'insu des Bourguignons. Quant au comte

lui-même, le roi le pria de se tenir en Basse-Normandie, où il pourrait souvent envoyer et recevoir des messages. La duchesse de Clarence et toutes les dames anglaises ne devaient pas, disait-il, se croire en sûreté dans des couvens trop rapprochés de la côte, où les ennemis, sachant leur présence, pourraient venir les enlever.

En outre, il faisait dire au duc de Bourgogne d'envoyer des commissaires reconnaître les marchandises enlevées à ses sujets, et promettait au comte de Warwick de lui en payer le prix. Nul n'était plus avide que ce comte de Warwick. Outre son riche patrimoine, il s'était fait donner des revenus immenses par le roi Édouard; il avait emprunté de grandes sommes aux principaux marchands de Londres<sup>1</sup>, soit pour les intéresser à ses succès, soit par abus de son pouvoir. Le roi de France lui avait sans cesse fait de splendides présens, et donné beaucoup d'argent. Maintenant il en demandait plus que jamais, et au lieu de payer les équipages il le dépensait. De sorte que sa

<sup>1</sup> Châtelain.

présence en France, tout en servant bien les desseins du roi, lui était chaque jour plus pesante. Il n'avait pas un moment de repos par la crainte de voir le duc de Bourgogne commencer la guerre; sans cesse il désavouait l'amiral et tous ses serviteurs. « Pressez Warwick, écrivait-il à Bourré-Duplessis, mais de la plus douce manière, de repasser en Angleterre le plus tôt possible. Je lui donnerai tout ce qu'on pourra ramasser de vaisseaux français. S'il n'a pas le dessus dans ses querelles, comme je souhaite, du moins par son moyen tout le royaume d'Angleterre sera-t-il en brouillis. Vous savez que ces Bretons et Bourguignons n'ont d'autre but que de rompre la paix sous couleur du séjour de Warwick, et je ne voudrais pas commencer la guerre sous cette couleur. Vous connaissez mes affaires plus que nul autre : j'ai toute confiance en vous. Je vous en prie, M. Duplessis, travaillez de manière que je connaisse l'envie que vous avez de me bien servir dans mon besoin. »

Ces prodigieuses dépenses que le roi faisait pour le comte de Warwick, les secours qu'il donnait à son entreprise, étaient loin d'avoir

l'approbation de la plupart de ses serviteurs et des habitans du royaume. La vieille haine qu'on avait contre les Anglais faisait regarder de mauvais œil le séjour de ces bannis en Normandie. Leur orgueil, leur grand train qu'on entretenait avec l'argent des impôts levés sur le pauvre peuple, le désordre de leurs soldats et de leur serviteurs, le danger où ils mettaient la province d'être attaquée par les ennemis, excitaient de violens murmures. En outre il n'y avait pas dans la chrétienté un seigneur qui eût aussi mauvaise renommée que le comte de Warwick. Il avait été traître au roi Henri VI ; il l'avait détrôné, l'avait tenu en prison, s'était montré son ennemi cruel et implacable ; et maintenant il trahissait de même le roi Édouard qui l'avait comblé de bienfaits. C'était, disait-on, sa soif insatiable de richesses et son orgueil intraitable qui le poussaient à vouloir détruire le roi que lui-même avait couronné, pour rétablir celui qu'il avait renversé. Le peu de succès qu'il avait obtenu dans sa première révolte l'avait, en effet, poussé à donner hautement son appui à la maison de Lancastre, et à recruter tous les partisans

qu'elle avait encore, en agissant sous son nom. A son départ d'Angleterre, il avait écrit à ses deux frères l'archevêque d'Yorck et le marquis de Montagut, pour leur annoncer cette résolution.

« Ne croyez pas, leur disait-il, que ce que je vous écris, procède de légèreté ou d'une fantaisie de mon esprit, ni de quelque nouveau caprice. Je parle d'après l'expérience et d'après le jugement raisonnable que j'ai porté sur le roi Henri et le roi Édouard; le roi Henri est un homme pieux, bon et vertueux, qui n'oublie jamais ses amis, qui récompense les services, qu'on lui a rendus et les peines qu'on a endurées pour sa cause. Dieu lui a donné un fils doué de bonté et de libéralité, et dont on ne peut rien augurer que de bon, considérant le courage et la volonté qu'il a montrés pour défendre son père.

» Le roi Édouard, au contraire, est un homme outrageux, insultant, discourtois pour ceux qui ont le plus de droits à sa courtoisie, qui hait ceux qui l'aiment, qui ne prend ni soin ni peine pour le bien des royaumes, qui passe son temps en festins et en diver-

tissemens, qui élève au plus grand état des gens de basse condition et d'ignoble race, les préférant aux hommes de noble et grande maison, dont lui et le bien commun ont éprouvé la secourable puissance; il veut détruire la noblesse, et si elle veut se sauver, il faut qu'elle le détruise. »

Il parlait ensuite de tous les griefs qui lui étaient particuliers et de l'ingratitude du roi envers lui et les siens. « Si nous avons reçu quelques bienfaits de lui, certes ils sont loin d'égaliser ce que nous méritions et devions espérer; et cependant il ne veut pas nous en laisser jouir. » Il parlait surtout de l'affront qu'il avait reçu par le mariage du roi conclu à son insu, lorsqu'il avait reçu plein pouvoir de traiter avec le roi de France pour obtenir sa belle-sœur. « Ainsi j'ai été exposé à perdre tout crédit à la cour de France; il a semblé que j'y eusse agi comme un espion, proposant une chose qui ne devait pas se faire, parlant d'un mariage, tandis qu'un autre était arrêté. N'était-ce pas obscurcir ou même éteindre la renommée et la haute estime que j'avais auprès de tous les rois et princes, et

que m'avaient gagnées soit les prouesses de mes nobles ancêtres, soit les succès de mes propres travaux ?

» Quand le reptile est foulé aux pieds, ne se dresse-t-il pas ? la bête sauvage qui est frappée ne rugit-elle pas ? le plus faible enfant ne crie-t-il pas lorsqu'il est battu ? Si la bête vile et sans raison, si le faible marmot s'offensent du mal qui leur est fait, un honorable homme peut-il souffrir ce qui chaque jour porte atteinte à son honneur ? et combien plus un noble seigneur doit-il sentir s'allumer sa colère, lorsqu'on veut changer sa gloire en infamie et flétrir son honneur ! Je ne puis donc vivre sans vengeance, je ne puis laisser régner celui qui a cherché mon déshonneur. Je vais risquer ma vie, mon avoir et mes seigneuries pour rétablir le roi Henri, cet homme bon et juste, et renverser ce prince ingrat, déloyal et discourtois, qu'on appelle le roi Édouard IV. »

Aussi la première demande que le comte de Warwick avait adressée au roi de France, avait été de le réconcilier avec madame Marguerite d'Anjou, cette reine qu'il avait pour-

suivie, outragée, chassée de son royaume comme une fugitive et une mendiante, et avec son fils Édouard, prince de Galles, qu'il avait proclamé bâtard et fils d'un vil manœuvre. Cette princesse vivait obscurément, et depuis long-temps le roi de France, ne pouvant tirer d'elle aucun profit, négligeait fort ses intérêts.

« MM. de Concessault et du Plessis, ainsi portaient les instructions qu'ils reçurent, pourront dire à M. de Warwick que le roi l'aidera de tout son pouvoir à recouvrer le royaume d'Angleterre, par le moyen de la reine Marguerite, ou pour qui il voudra; car le roi aime mieux lui que la reine Marguerite ou son fils; et, pour l'amour de M. de Warwick, s'est toujours tenu aussi étranger à eux que s'il ne les avait jamais vus. Il tiendra donc la main pour qui que ce soit, selon le désir de M. de Warwick, le priant seulement de le lui faire savoir plus tôt que plus tard; et, quelques affaires que puisse avoir le roi, il l'aidera incessamment. »

Ce traité se négociait entre la reine Marguerite et le comte de Warwick, ainsi que le ma-



riage du prince Édouard avec la seconde fille du comte, pendant que le roi faisait à la fois ses préparatifs pour la guerre et tous ses efforts pour empêcher le duc de Bourgogne de la commencer. Une flotte puissante, commandée par le sire de la Vère, et portant des troupes sous les ordres du sire de la Gruthuse, gouverneur de Hollande, était venue à l'embouchure de la Seine; les vaisseaux anglais du roi Édouard se joignirent à la marine de Bourgogne, ainsi que des vaisseaux de Bretagne. Le roi donna ordre que toute satisfaction fût sur-le-champ accordée à l'amiral de Hollande, et qu'on lui rendît tous les vaisseaux pris par Warwick qu'il pourrait reconnaître. Comme on venait de les brûler pour la plupart, la réparation commandée par le roi était assez vaine. Toutefois le sire de la Vère se montra satisfait. Il répéta souvent qu'il faisait la guerre au comte de Warwick, et non pas au roi; mais l'amiral de France déclara qu'il s'opposerait à ce que les gens ou les vaisseaux du comte fussent attaqués dans ses ports ou dans les terres du royaume. Une compagnie de cinq cents hommes d'armes se mit en mesure de s'opposer à

tout débarquement. Ainsi les Bourguignons ne purent attaquer les partisans de Warwick.

Pour mieux entretenir le duc de Bourgogne dans la pensée qu'il voulait garder fidèlement les traités, le roi lui avait envoyé une ambassade qui le trouva à Bruges; elle lui remit ses titres de créance, portant explication sur les nombreux griefs que le sire de Créqui était venu remontrer, au moment même où l'asile donné au comte de Warwick ajoutait un plus fort sujet de plainte à ceux que le Duc croyait déjà avoir.

Le Duc était de plus en plus irrité. La conduite du roi le jetait dans une colère dont il avait peine à se rendre maître; enfin, il assigna un jour aux ambassadeurs de France pour leur signifier sa réponse; ce fut le 15 juillet 1470, à Saint-Omer. Il voulut se montrer dans tout l'éclat de sa puissance. Son fauteuil était placé sur une estrade élevée de cinq marches recouvertes en velours noir; un dais de drap d'or était au-dessus de sa tête; les serviteurs de sa maison, les hauts barons de ses états, les chevaliers de son ordre, les prélats et toute sa chevalerie étaient rangés sur cette estrade. Jamais roi

ni empereur n'avait siégé sur un trône si riche et placé si haut, ni dans un si pompeux appareil.

On introduisit les ambassadeurs du roi ; c'étaient Guy-Pot, bailli de Vermandois, ancien serviteur de la maison de Bourgogne, dont le frère était chevalier de la Toison ; Courcillon, fauconnier du roi et bailli de Chartres, et maître Jacques Fournier, conseiller au Parlement. Ils furent conduits au banc ordonné pour eux, et d'abord s'agenouillèrent pour saluer le Duc. Sans seulement porter la main à son chapeau, il inclina un peu la tête, et leur fit signe de se lever. Le sire de Goux, chancelier de Bourgogne, était vieux et infirme ; maître Guillaume Hugonnet, bailli de Charolais, qui, peu après, lui succéda, portait la parole en sa place. Il suivit de point en point les divers griefs, discutant les réponses qu'avaient apportées les ambassadeurs <sup>1</sup>.

Le roi avait déclaré qu'un mandement de ban et d'arrière-ban, adressé aux nobles des fiefs cédés au Duc, provenait d'erreur parce que, dans

<sup>1</sup> Pièces de l'histoire de Bourgogne. — Châtelain.

la crainte d'une attaque des Anglais, on avait expédié un ordre général sans songer aux exceptions. — Il fut répondu qu'en ce temps le roi Édouard était tenu prisonnier par Warwick, qu'ainsi on ne pouvait alléguer nulle crainte de guerre, et qu'il y avait si peu de méprise que, lorsque les vassaux avaient réclamé au nom du traité de Péronne, on avait séquestré leurs biens et saisi leurs revenus, dont ils n'avaient pas encore mainlevée.

« Pour dire vrai, disait maître Hugonnet, ce ban et arrière-ban, avaient été mandés pour menacer de guerre le duc de Bretagne, et le roi ne devait pas s'étonner que ce prince eût fait part au duc de Bourgogne de ses craintes. Le passé et la façon dont on venait de procéder envers le comte d'Armagnac suffisaient bien pour confirmer une telle conjecture.

» Quoi qu'on dise des traités et des termes doux et aimables que le roi prétend avoir toujours tenus envers le duc de Bretagne, il est notoire qu'on a employé les menaces et tous autres moyens pour le faire renoncer à son alliance avec monseigneur de Bourgogne; ainsi il n'est nul besoin d'attribuer ces faux bruits

à des séditeux et à des incitateurs de division. Les faits parlent d'eux-mêmes ; Dieu n'a pas donné aux hommes d'autres signes de leur volonté et de leur cœur que les paroles et les actions. C'est d'après ce témoignage que le duc de Bretagne a pu craindre la guerre.

» Le roi s'émerveille, dites-vous, que monseigneur de Bourgogne lui ait fait dire qu'il secourrait le duc de Bretagne contre lui. Il dit que Monseigneur lui est obligé, par sa naissance, par les traités, par la foi et hommage, par les bienfaits. — Il faut donc déclarer les causes de cette alliance avec le duc de Bretagne. » Ici, maître Hugonnet reprit tous les motifs que le duc de Bourgogne avait eus, même du temps de son père, pour croire, ainsi que le duc de Bretagne, que le roi travaillait à les détruire ; et il prouva par de doctes citations, saintes et profanes, que la première loi est de pourvoir à sa propre conservation. Cette alliance n'avait pas été occulte ; le roi en avait connaissance. Il y avait consenti à Conflans et plus expressément encore à Péronne. Tous les traités conclus avec

le duc de Bretagne, avaient toujours porté cette réserve.

« Vous dites que le traité de Conflans fut obtenu les armes à la main et par la force, et que depuis le roi a protesté contre en son Parlement; ce semble une chose bien étrange que le roi, en qui doit resplendir l'excellence de sa dignité et la très-chrétienne majesté de France, puisse ainsi donner à croire qu'il oublie les fondemens de toute justice, c'est-à-dire la constance dans les choses promises. Le droit des armes et la foi du serment ne doivent-ils donc pas être gardés à l'ennemi; témoin ces nobles Romains qui ont mieux aimé souffrir la mort que de rompre un serment juré, en prison et sous menace de mort? » Puis maître Hugonnet rappelait toutes les circonstances de la guerre du bien public, les motifs des princes et la pleine liberté dont jouissait le roi, maître alors de la ville de Paris et à la tête d'une nombreuse armée.

» D'ailleurs, cette alliance est-elle au détriment de la couronne et maison de France? au contraire, elle est utile à son honneur et à sa

splendeur , ainsi qu'au bien de la chose publique du royaume. »

Il discuta ensuite sur les quatre motifs d'obligation que l'on prétendait que le Duc avait, disait-on, envers le roi, et s'arrêta surtout aux bienfaits. De même que le conseil du roi avait fait une longue histoire de tout ce que la maison de Bourgogne devait à la maison de France, de même maître Hugonnet remonta au règne du sage roi Charles V, et fit une belle peinture de la puissance de Bourgogne, des secours qu'elle avait portés au royaume et de la grandeur des règnes de ses quatre Ducs, rappelant surtout la généreuse hospitalité exercée envers le roi par le duc Philippe.

Il fut aussi question de monsieur d'Armagnac ; le Duc ne pouvait nier ses brigandages, ses prises d'armes, ses pillages exercés jusque sur les églises. Toutefois il disait qu'une telle façon de procéder par voie de fait et non de justice, et de confisquer les domaines avant un arrêt du Parlement, devait donner pour l'avenir de grandes inquiétudes aux princes et seigneurs du royaume. On n'affirmait pas non plus que le comte d'Armagnac n'eût pas des



Deveria del.

1<sup>re</sup> Adam sc.

**VALENTINE DE MILAN.**





intelligences avec les Anglais; mais les procédures juridiques auraient fait voir, répondait-on, si ces intelligences avaient un caractère criminel; car toute correspondance d'un vassal avec l'ennemi de son seigneur n'est pas crime, il peut licitement avoir de telles amitiés, pourvu qu'elles ne soient pas à intention de nuire. Ainsi l'ancien duc de Berri, et depuis le duc Jean de Bretagne portèrent l'ordre de la jarretière. C'était donc à tort et légèrement que des serviteurs du roi avaient affirmé hautement, que monseigneur de Bourgogne s'était déclaré mortel ennemi du royaume, en acceptant ce ruban de la jarretière que le roi Edouard lui avait récemment envoyé.

Enfin, vinrent toutes les plaintes sur le duc de Clarence et le comte de Warwick, et sur le peu de sincérité des explications données par le roi.

Une telle réponse semblait rude et différait beaucoup du langage des lettres de créance que les ambassadeurs de France avaient remises, où le duc de Bourgogne était traité de vertueux prince, grand, noble et courageux; où le roi l'assurait de sa spéciale, singulière et

parfaite amitié. Mais ces louanges le touchaient peu, tout lui était suspect et lui semblait tromperie et dérision, venant du roi.

Lorsque maître Hugonnet eut fini sa longue et docte réponse, le Duc prit lui-même la parole.

« Après ce qu'a dit, par mon ordre, mon conseiller et bailli de Charolais, peu de chose me reste à dire; mais je veux que la parfaite vertu de la vérité ne reste obscurcie par aucun nuage; au contraire, qu'elle brille et resplendisse aux yeux de tous; c'est à quoi j'espère réussir avec l'aide de Dieu, du béni Saint-Esprit, et de madame sainte Catherine, qui me prêteront paroles conformes à mon intention.

» Vous avez exposé quatre raisons qui m'obligent, dites-vous, à ne pas avoir d'alliance avec mon frère de Bretagne.

» Quant à ma naissance, certes, pour cette cause, j'ai désiré et je désire souverainement le bien de la couronne et du royaume de France. J'ai trouvé en mon frère de Bretagne deux choses conformes à moi : il est de même nation, ayant pris comme moi naissance dans le royaume, et il a pour lui pareille affection.

C'est pour cela que, du consentement de monseigneur le roi, j'ai contracté alliance avec lui, afin que notre bonne affection, nos saints desirs et notre juste volonté ne fussent ni trahis, ni empêchés par aucun trouble apporté à nos sujets ou pays.

» Quant aux traités, c'est moi, au contraire, qui les allègue; vous avez parlé de leur nullité; je n'ai rien à dire, sinon que Dieu, ce qui ne peut être, nous aurait donc donné liberté d'être injustes, si nous pouvions jurer par l'honneur, puis ne rien tenir. Certes, les Romains, tout païens qu'ils étaient, ne parvinrent point par de telles pratiques à la liberté dont ils usèrent si vertueusement, ni Alexandre à la conquête du monde. Ce ne fut point par de fausses protestations que Julius César vainquit Pompée, et seigneuria sur Rome, capitale de tout le monde. Ce ne fut point par de telles manières que ce très-puissant et véritable roi Charles le Grand accrut la monarchie du noble royaume de France. Tous, au contraire, voulurent laisser leur personne, leur vertu et leur bonne renommée, en la mémoire de la postérité; à quoi l'on ne peut parvenir par de

telles subtilités, qui ne sont pas plus utiles qu'honnêtes; car si l'honnêteté ne nous détourne pas de l'annulation de nos promesses, il adviendra que nos alliances ne seront plus regardées.

» Quant au devoir de fidélité, à supposer qu'après l'entier accomplissement des traités d'Arras, Conflans et Péronne, j'eusse fait serment de fidélité, si ces traités étaient enfreints, moi, tous mes sujets et nos héritiers, nous serions quittes dudit serment et de toute fidélité, ressort et souveraineté.»

Alors le Duc reprit quelques-uns des griefs, et, avant tous les autres, les secours donnés au comte de Warwick. Il insistait beaucoup aussi sur la protection accordée à Guillaume de Vergy qui avait enlevé sa cousine Marguerite de Vergy, sujette ainsi que lui du duché de Bourgogne. Mais il ne disait pas que, contre le gré de la famille, il avait voulu lui faire épouser Jacques de Bourbon<sup>1</sup>.

« Pour les bienfaits reçus par ma maison, sans répéter ce qu'a dit mon bailli, il est no-

toire, continua le Duc, que les défunts très-chrétiens roi de France avaient élargi mes prédécesseurs par de grands biens, et quoique ce fût pour y trouver l'avantage et la sûreté de leur royaume, plus que pour tout autre motif, et que mesdits prédécesseurs les eussent bien mérités, toutefois je veux, par prières et oraisons, puisque autrement je ne puis le faire, envers eux trépassés témoigner ma reconnaissance. Certes s'ils n'avaient pas eu pour ma maison plus d'affection que ne lui en montre aujourd'hui monseigneur le roi, vous n'auriez pas à me reprocher leurs bienfaits; et si quelqu'un venait à prétendre et soutenir que le roi a pour cette maison bonne et véritable dilection, on pourrait facilement démontrer le contraire; car elle n'a point d'ennemi, tant loin soit-il, avec qui il ne soit en amitié et intelligence; elle n'a point d'ami qu'il n'ait tâché de persuader de la quitter, et de me faire la guerre; et s'ils n'y ont point consenti, il leur fait tout le mal et le déplaisir qu'il a pu, comme mon frère de Bretagne, mon cousin de Bresse et même la seigneurie vénitienne. O vous, bailli de Vermandois, et vous, maître Jacques, sont-

ce là les amitiés que le roi me porte ? est-ce là le désir qu'il a de soutenir cette maison ? Je n'ai pas encore tout dit. Les fugitifs liégeois, mes ennemis publics, qui, d'après les traités, devraient être recueillis dans le royaume moins qu'en toute autre contrée, ont été, comme je l'ai su de divers lieux, reçus, mandés, et même depuis votre départ on en pourrait compter deux mille et plus assemblés en la comté de Rethel.

» Certes ce n'est pas la faiblesse de mon sens ou la jeunesse de mon conseil qui me fait en juger ainsi ; et les œuvres ci-dessus racontées sont assez claires. Afin donc de mieux reconnaître et mériter les bienfaits que ma maison tient du royaume, j'ai juré et scellé ferme alliance avec mon frère de Bretagne ; laquelle chose j'ai pu par quatre raisons, comme je viens de le démontrer, faire droiturièrement, et que je maintiendrai fermement avec l'aide de mon béni Créateur. Et puisse-t-il nous donner à tous la volonté de laisser la chrétienté paisible pour pouvoir aller le servir contre les ennemis de sa sainte foi ! Amen.

Après cette réponse, Guy-Pot, bailli de

Vermandois, ambassadeur du roi, se leva <sup>1</sup> :  
 « Monseigneur, dit-il, voici des lettres que  
 » le roi m'a envoyées nouvellement depuis  
 » ma venue ici. S'il vous plaît les voir, vous  
 » pourrez les faire lire devant tous. » Le Duc  
 fit prendre les lettres, les lut à part, puis en  
 fit faire la lecture à haute voix. Aussitôt après,  
 le bailli de Vermandois mit un genou en terre,  
 et dit : « Monseigneur, vous avez vu et ouï ce  
 » que le roi me mande, et comment, pour  
 » avoir votre amitié, il veut que je vous offre  
 » tout ce que vous voudrez, et que l'appointe-  
 » ment entre vous et lui se fasse en telle forme  
 » et manière que vous le deviserez. »

Le Duc reprit : « J'ai déjà dit une fois que  
 » ni vous ni lui ne pouvez réparer ni satis-  
 » faire pour ce qui a été fait : ce que vous offrez  
 » n'est pas recevable. » — « Comment ! Mon-  
 » seigneur, répliqua l'ambassadeur, qui était  
 » homme sachant bien et hautement parler,  
 » comment ! le roi ne pourrait réparer et res-  
 » taurer les dommages que vous alléguiez ! et  
 » il faut que, pour un tel grief, guerre et tri-

<sup>1</sup> Châtelain.



» bulation s'élèvent entre vous deux? On fait  
» bien la paix après avoir perdu un royaume et  
» après que cinq cent mille hommes ont péri  
» par l'épée, et l'on ne pourrait, pour quelques  
» griefs particuliers, faire une réparation qui  
» dépend de votre volonté privée! Le roi hait  
» la noise et la guerre; il vous offre paix, ami-  
» tié et réparation. Si vous ne voulez entendre  
» raison, et qu'il en advienne autrement, ce  
» ne sera point sa faute. »

Ce langage fier irrita le Duc; il ne put contenir sa colère. « Entre nous autres Portugais,  
» dit-il, c'est la coutume que lorsque nos amis  
» se font amis de nos ennemis, nous les en-  
» voyons aux cent mille diables d'enfer. » Ainsi se termina l'audience.

Les conseillers et les serviteurs du Duc demeurèrent confondus et consternés d'une réponse si étrange et si brutale. « Comment!  
» disaient-ils, n'était-ce pas déjà trop de se  
» placer sur un trône si haut, et de recevoir  
» avec tant d'orgueil les ambassadeurs du roi  
» de France, du plus grand roi de la terre,  
» comme pour se déclarer au-dessus de lui?  
» faut-il encore se laisser emporter à une telle

» colère, et proférer des paroles si mal son-  
 » nantes en une occasion solennelle? n'est-il  
 » pas sujet du roi? le plus bel ornement de son  
 » front, n'est-ce pas la fleur de lis? et sa nais-  
 » sance n'est-elle pas le plus clair de ses titres?  
 » ne semble-t-il pas qu'il méprise ce nom de  
 » France? Nous autres Portugais, dit-il, re-  
 » nonçant ainsi au noble royaume de France  
 » et se faisant du pays de sa mère, qui fut tou-  
 » jours Anglaise de cœur. C'est nous autres An-  
 » glais qu'il voulait dire, mais il n'a pas osé. »

Ainsi devisaient entre eux presque tous les gens sages et expérimentés de la cour du Duc. La plupart étaient du duché de Bourgogne, de l'Artois, de la Picardie et des autres provinces du royaume; leurs affections étaient toutes françaises. D'ailleurs le Duc était devenu si absolu, il écoutait si peu les conseils; le succès de ses premières entreprises lui avait tellement enflé le cœur, il avait pris un si haut vol, et en même temps il était si rude et si hautain pour ses serviteurs, que beaucoup se dégoûtaient de vivre près d'un tel maître. En outre, les plus habiles et les mieux avisés voyant ces deux princes qui semblaient avoir juré de se

détruire, se demandaient à qui l'avantage pourrait demeurer. Ils disaient que le duc Charles était redoutable à la guerre, à cause de son grand courage et de ses résolutions soudaines; que rien ne l'effrayait; qu'il ne faisait compte de personne, ni roi, ni empereur; qu'il se confiait, avec raison, à sa propre vue, à sa diligence, au soin qu'il mettait à ses affaires; mais qu'il croyait trop à la grandeur de son pouvoir et à l'efficacité de sa fortune, ne doutant jamais de parvenir à ses fins et à la réussite des projets qu'il avait rêvés.

Pour le roi, disaient-ils, c'est un homme qui sait feindre et reculer pour mieux sauter; il fait l'humble et le doux; il accorde pour gagner le double de ce qu'il donne. Il consent à endurer et à supporter les griefs pour un temps, dans l'espérance qu'à la fin son savoir-faire lui procurera vengeance. Assurément, c'est un roi fort à craindre, car il a le génie le plus subtil du monde.

Du reste, pas un de ceux qui faisaient ainsi leurs réflexions sur les affaires et les périls du Duc ne se serait risqué à lui donner des avis, ni à lui représenter qu'il avait congédié avec

trop de rudesse les ambassadeurs du roi, et rejeté trop loin ses propositions de paix. Il était trop emporté dans ses haines pour pouvoir les cacher; il tenait que l'inimitié n'a point de courtoisie, qu'il faut se montrer à son ennemi tel qu'on est, et qu'aucune parole hautaine et outrageante n'est à blâmer, lui étant adressée. Pour la paix, il ne croyait pas en avoir besoin. Son armée de mer était nombreuse et bien armée. Le roi Édouard, qui était, comme lui, fort porté à la présomption, et en outre assez léger et négligent, lui faisait dire sans cesse que Warwick n'était nullement à craindre, et ne trouverait point de partisans en Angleterre. Le duc de Bretagne restait fidèle à son alliance. Tout semblait donc s'annoncer favorablement pour le Duc. Vainement le roi lui témoignait publiquement ou par secrètes voies son désir de lui accorder satisfaction et de vivre en paix; vainement on lui rapportait que le roi disait souvent: « Je suis » trop vieux maintenant pour la guerre. J'ai » cinquante ans et mauvaise santé, il me faut » du repos. » Tout cela semblait au Duc une feinte de la part du roi; il en était venu à ne

plus croire aucune de ses paroles , et à voir en tous ses discours et toutes ses actions le dessein caché de le trahir ou bien il y voyait un effet de la peur, et alors son orgueil et sa présomption s'en accroissaient.

Le roi avait bien réellement quelque peur, et l'entreprise du comte de Warwick lui semblait téméraire et fort douteuse; mais sa peur était celle des gens habiles, la peur de précaution, telle que le Duc ne la connaissait pas et ne savait pas même la bien juger dans les autres.

Ce qu'il fallut avant tout, pour commencer l'exécution, ce fut de réconcilier le comte de Warwick avec la reine Marguerite. Ce ne fut pas chose facile <sup>1</sup>; elle était d'une âme fière, et gardait un profond ressentiment des maux et des outrages que lui avait faits Warwick. Cependant les discours et les conseils du roi parvinrent à l'adoucir; elle consentit à pardonner au comte; bien plus, il fut réglé que le prince de Galles épouserait la seconde fille de Warwick, et qu'il aurait, conjointement

<sup>1</sup> Châtelain

avec le duc de Clarence, la régence du royaume d'Angleterre, dès que le roi Henri serait délivré de la Tour de Londres et replacé sur le trône.

Pendant que se négociait ce traité, le roi venait d'éprouver le bonheur qu'il avait le plus désiré, et que depuis long-temps il s'efforçait d'obtenir par des pèlerinages, des neuvaines, des vœux et de riches présents aux saints et aux églises<sup>1</sup>. La reine, après avoir eu plusieurs filles, accoucha enfin d'un fils le 30 juin 1470. Le roi fut d'une joie extrême, et n'oublia point de remercier Dieu, ni de tenir les pieuses promesses qu'il avait faites. Il fit porter vingt mille écus d'or à Notre-Dame du Puy en Anjou, en attendant qu'il pût donner à l'église un enfant d'argent du poids du dauphin, comme il l'avait voué. Il envoya un calice d'or à Saint-Pierre de Rome, et fit réparer la chapelle de Sainte-Pétronille, que les rois de France ont fondée en cette ville. Dès que la reine s'était sentie grosse, elle s'était vouée à cette sainte, et le bruit courut à Rome que lorsqu'on ouvrit la châsse, on y trouva la peinture de plusieurs

<sup>1</sup> Amelgard.

dauphins qui semblait toute récente. De grandes réjouissances furent célébrées dans toutes les villes du royaume. Le baptême se fit à Amboise par Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon. Le parrain fut le jeune prince de Galles, à qui maintenant le roi rendait toutes sortes d'honneurs ; la duchesse de Bourbon fut marraine.

Pour accroître encore les prospérités du roi, il parvint enfin, grâce aux instances de son frère le duc de Guyenne, du roi René et de toute la maison d'Anjou, que l'entreprise sur l'Angleterre remettait en grand honneur, peut-être encore plus par les bons offices du sire d'Aydie, à obtenir du duc de Bretagne qu'il renoncerait à l'alliance du duc de Bourgogne, et s'engagerait à faire cause commune avec le roi contre les Anglais du parti d'Yorck, s'ils faisaient une descente dans le royaume. Il n'y avait pas cependant long-temps que le duc de Bretagne avait encore envoyé à son frère de Bourgogne un ambassadeur nommé l'abbé de Bé-gars, pour l'assurer qu'il comptait uniquement sur son amitié pour résister aux entreprises du roi. Le duc Charles, après avoir congédié si

rudement les ambassadeurs de France, s'était réjoui avec l'abbé de Bégars du mauvais succès des pratiques du roi. « Sur mon âme, disait cet » abbé, j'étais naguère à Nantes; les gens du » roi y vinrent et dirent au roi mon maître » absolument les même paroles qu'il a envoyé » dire ici, ne parlant que de son amour pour » la paix, et demandant alliance afin de punir » l'intolérable orgueil de ce duc de Bourgo- » gne. » Peu de jours après ces assurances du duc de Bretagne, le duc Charles reçut un nouveau message qui lui renvoyait les anciens traités. Il en fut d'abord en grande colère; mais peu après il recommença ses pratiques secrètes, au moyen de maître Pierre Landais, et le duc de Bretagne lui fit encore dire que, nonobstant les apparences, il était son sincère ami, et se déclarerait pour lui dans l'occasion <sup>1</sup>.

Le Duc perdit aussi à ce même moment des alliés, qui n'importaient guère pour les affaires d'Angleterre; mais plus tard il devait lui être grandement funeste de les avoir pour ad-

<sup>1</sup> Argentré.



versaires, et non plus pour amis. Les ligues suisses avaient de tout temps vécu en bonne intelligence et paisible voisinage avec la Bourgogne. Le duc Philippe avait refusé autrefois de prêter son secours contre elles à la maison d'Autriche et à la noblesse d'Allemagne, tandis que le Dauphin, qui depuis était devenu le roi Louis XI, avait amené contre eux les Armagnacs, et avait exterminé leurs vaillans hommes à la bataille de Saint-Jacques. Maintenant les menaces et les outrages du sire de Hagenbach, gouverneur du comté de Férette et du Brisgau, répandaient de grandes alarmes parmi les villes de Suisse. On commençait aussi à parler des desseins ambitieux du duc de Bourgogne, de son ardeur pour s'agrandir et faire des conquêtes. En outre, le roi de France savait se faire partout des partisans, et répandre à propos ses libéralités sur les hommes qui avaient crédit ou pouvoir dans chaque pays. Le 13 août 1470, Louis de Saineville et Jean Briçonnet, maire de la ville de Tours, ambassadeurs du roi, et chargés de ses pleins-pouvoirs, conclurent, avec les envoyés de Berne, représentant aussi Lucerne, Uri,

Schwitz, Unterwalden, Zug et Glaris, un traité d'alliance entre les ligues suisses et le roi. Il portait : « Au cas où monseigneur le roi » voudrait faire la guerre au duc de Bourgo- » gne, ou le duc de Bourgogne au roi, nous » et nos chers confédérés les seigneurs de la » ligue de la Haute-Allemagne <sup>1</sup>, nous ne de- » vrons, ni par nous, ni par les nôtres, porter, » prêter ni accorder secours, faveur ou conseil » audit duc de Bourgogne ; pareillement, si » monseigneur de Bourgogne voulait faire la » guerre contre nos confédérés les seigneurs de » la ligue, ou nous à lui, le roi ne devrait prê- » ter, porter ni accorder secours, faveur ou » conseil au duc de Bourgogne. »

Pendant que le roi suivait avec tant de patience ses projets contre le duc de Bourgogne, et travaillait à l'entourer peu à peu d'embarras et de périls, ce prince veillait uniquement à empêcher l'entreprise du comte de Warwick ; il n'avait plus le secours des vaisseaux bretons, mais il avait pris les navires d'Espagne, de

<sup>1</sup> *Dominorum magnæ ligæ Alemanicæ superioris confederatorum carissimorum.*

Portugal , de Gênes et d'Allemagne qui se trouvaient au port de l'Écluse. Ainsi il bloquait les ports de la Manche, et sa flotte faisait souvent des débarquemens et des ravages sur la côte de Normandie. Il n'ignorait rien de ce qui se préparait en France, et avait soin d'en faire part exactement au roi Édouard; il lui faisait sans cesse donner le conseil de se bien tenir sur ses gardes, de rassembler ses forces, de ne pas se laisser prendre à l'improviste. Tantôt il lui conseillait d'envoyer une forte armée à Calais pour effrayer le roi de France, et arrêter les projets de Warwick; tantôt il l'engageait à tirer le roi Henri de la Tour de Londres, et à le mettre en sa garde loin d'Angleterre, pour ôter cette occasion de révolte.

Mais rien ne pouvait tirer le roi Édouard de sa présomption et de son indolence. Tout son temps se passait à chasser et se divertir; il se raillait même du duc de Bourgogne qui dépensait son argent pour empêcher le comte de Warwick de venir en Angleterre, tandis, disait-il, qu'il ne souhaitait rien tant que sa venue pour avoir occasion de le détruire tout-à-fait. Son assurance était telle, qu'il se confiait

pleinement aux deux frères du comte de Warwick, l'archevêque d'Yorck et le marquis de Montagut. Une secrète intrigue, dont le succès avait été heureux, augmentait encore son assurance. Lorsque le comte de Warwick eut marié sa fille au prince de Galles, et se fut engagé à remettre le royaume d'Angleterre à la maison de Lancastre, il était fort à croire que le duc de Clarence, héritier de la maison d'Yorck, et que jusque-là il avait flatté d'un tout autre espoir, se trouverait grandement offensé. Le traité lui assurait bien le gouvernement du royaume, mais c'était conjointement avec Warwick; on lui promettait aussi la succession au trône dans le cas où le prince de Galles n'aurait point d'héritiers; mais c'eût été un grand hasard. Le roi Édouard envoya donc d'Angleterre une demoiselle qui appartenait à madame de Clarence, et qui donna pour motif secret de son voyage une tentative de réconciliation avec le comte de Warwick; mais sous ce secret il y en avait un autre qui était le véritable. Cette demoiselle devait remonter au duc de Clarence que maintenant il n'avait plus nul intérêt aux entreprises de Warwick; qu'au

contraire ce serait éloigner de la couronne et sa famille et lui-même. Cette femme sut conduire adroitement toute l'affaire. Elle trompa sir John Wenloch par une fausse confiance<sup>1</sup> ; et , adressée par lui au comte de Warwick, elle feignit de négocier avec lui, tandis qu'elle tirait du duc de Clarence la promesse de se déclarer pour le roi Édouard dès qu'il serait en Angleterre. C'était ainsi que les princes et les grands seigneurs ne faisaient que se tromper et se trahir les uns les autres, sans nul respect de leur foi promise.

Tous les apprêts que le Duc avait faits sur la mer furent inutiles. Le comte de Warwick profita d'une tempête qui avait dispersé tous les vaisseaux flamands, mit à la voile sous l'escorte de l'amiral de France, et débarqua, sans nul empêchement, à Darmouth. Le roi Édouard était dans le nord de l'Angleterre, occupé à combattre une sédition excitée par lord Fitz-Hugh, beau-frère de Warwick. Il accourut aussitôt, si assuré de la victoire, qu'il écrivit au duc de Bourgogne pour le prier de bien faire garder la mer, et de ne pas laisser passer Warwick fugitif.

<sup>1</sup> Comines.

Mais déjà tous les partisans de la maison de Lancastre s'étaient réunis à l'armée que le comte de Warwick amenait de France. Le gouvernement du roi Édouard n'était point aimé. Le peuple était mécontent. Il avait déjà vu tant de changemens pareils, qu'il n'en avait plus ni surprise ni crainte. Le comte de Warwick avait déjà autour de lui soixante mille hommes armés. Le roi Édouard se préparait cependant à livrer bataille, lorsqu'on vint l'avertir que le marquis de Montagut, à la tête des troupes qui lui étaient confiées, venait de se déclarer pour les révoltés, avait fait quitter la rose blanche, enseigne de la maison d'Yorck, pour prendre le bâton noueux<sup>1</sup> de Warwick, et qu'on leur entendait déjà crier : « Vive Lancastre ! » Il ne voulut point croire à une telle trahison<sup>2</sup>. Le marquis lui avait fait, et tout récemment encore, de si grands sermens, qu'il regarda comme une calomnie et

<sup>1</sup> . . . . . *Old Nevill crest,*  
*The rampant bear chained to the ragged staff.*

SHAKSPEARE.

<sup>2</sup> Châtelain. — Comines. — Hume. — Hollinshed

un mensonge la nouvelle qu'on lui donnait. Sa loyale confiance fut si grande, qu'elle laissa le temps à lord Montagut d'arriver en force jusqu'auprès du lieu où il était. Il n'avait nul moyen de se défendre. Lord Scales, son beau-frère, et le comte de Hastings, grand-chambellan d'Angleterre, lui persuadèrent de ne point tenter une défense inutile, et, sous l'escorte de trois mille gens à cheval, le conduisirent en toute hâte au port de Lin, dans le Norfolk. Il trouva par bonheur quelques navires marchands qui étaient venus de Hollande apporter des vivres; il s'y jeta à la hâte avec une suite d'environ huit cents hommes.

Ses périls n'étaient pas finis <sup>1</sup>. Les navires hollandais furent aperçus par des pirates ostrelins qui couraient également sur les Anglais et les Français. Ils leur donnèrent la chasse. Enfin, à grand'peine sa petite flotte arriva devant Alkmaër, sur la côte de la Frise, et jeta l'ancre attendant la marée pour aborder, tandis que les pirates, dont les vaisseaux tiraient plus d'eau, l'attendaient aussi pour faire leur

<sup>1</sup> Comines.

prise. Heureusement le sire de la Gruthuse, gouverneur de Hollande, se trouvait en ce lieu. Il fut averti que le roi d'Angleterre était là fugitif dans une barque marchande. Il alla sur-le-champ le trouver, lui offrit l'hospitalité au nom du Duc, et lui témoigna le plus grand respect. Ce pauvre roi n'avait pas eu, en s'enfuyant, le temps de rien emporter. Pour donner au patron de la barque un signe de reconnaissance, il fut contraint d'ôter sa robe richement fourrée de martre, lui promettant de mieux faire au temps à venir. Le sire de la Gruthuse lui offrit tout ce qui pouvait lui être nécessaire, le fournit de vêtemens et le conduisit à la Haye, défrayant lui et toute sa suite.

Pendant ce temps, le comte de Warwick marchait sur Londres, sans rencontrer nul obstacle. Tout s'était passé si rapidement, que le duc de Clarence n'avait pas eu le temps de le trahir, et continuait de marcher à sa suite. Le peuple de Londres se montra très-favorable au roi Henri. Warwick s'excusa publiquement de s'être jadis révolté contre lui, et de l'avoir détrôné. Pour émouvoir davantage les gens de



306 RÉTAB. DE LA MAISON DE LANCAST.—1470.

Londres, il se jeta à genoux <sup>1</sup>, confessant sa faute d'avoir persécuté un si bon roi, et demandant pardon à Dieu et au peuple d'Angleterre. Il alla ensuite en grande pompe le chercher à la Tour où il était prisonnier depuis six ans, et le ramena dans son palais de Westminster. Le Parlement fut convoqué; de grandes promesses furent faites au peuple. Le comte parvint à peine à empêcher les marchands d'être pillés par tous les gens qu'il avait soulevés et amenés avec lui. Enfin le bon ordre se rétablit; la maison de Lancastre se retrouva sur le trône par les armes de celui qui l'en avait chassée, et qu'on surnommait le faiseur de rois. Pour tout ce grand changement, il avait suffi de onze jours.

<sup>1</sup> Châtelain.

---

---

## LIVRE TROISIÈME.

Le roi Édouard se réfugie en Hollande. — Le roi fait la guerre au Duc. — Prise d'Amiens. — Le roi Édouard recouvre son royaume. — Trêve entre le roi et le Duc. — Mort du duc de Guyenne.

---

LES premières nouvelles d'Angleterre, qui arrivèrent par le bruit public au duc de Bourgogne, portaient que le roi Édouard avait été tué <sup>1</sup>. Il n'en fut pas d'abord très-ému. La victoire du comte de Warwick, qui donnait au roi de France l'alliance de l'Angleterre, était la seule chose qui lui causât quelque courroux. Au fond du cœur, il avait toujours gardé affection pour la maison de Lancastre, d'où était sortie sa mère. C'était bien malgré lui, et seulement pour mettre obstacle aux projets du roi, qu'il était devenu beau-frère d'Édouard d'Yorck. Il parla donc avec

<sup>1</sup> Comines. — Châtelain.

patience de l'instabilité des choses humaines, de l'imprudence du roi Édouard, qui n'avait écouté aucun de ses avis. « Il s'est perdu lui-même », disait-il, et n'a rien fait de ce que je lui ai conseillé : c'est pour moi un grand chagrin, mais je n'en suis pas moins le duc de Bourgogne. » Puis il songeait comment il pourrait ôter au comte de Warwick le pouvoir qu'il avait sur l'Angleterre et sur la maison de Lancastre, et pensait avec plaisir qu'il pourrait s'aider des ducs d'Exeter et de Sommerset. Ils avaient long-temps reçu asile et secours à la cour de son père, et ils étaient fort ses amis.

Mais lorsque le sire de la Gruthuse lui eut appris que le roi Édouard était sauvé et fugitif en Hollande, le Duc se trouva d'autant plus embarrassé qu'il n'en pouvait rien faire paraître, et que son honneur lui commandait d'accueillir hautement et de secourir de tout son pouvoir le roi son beau-frère. Ce qui pressait le plus était de savoir s'il aurait la guerre à soutenir tout de suite, et s'il serait à la fois attaqué par le roi Louis et par une armée que les Anglais pourraient envoyer à Ca-

lais. Déjà la garnison commençait à faire des courses dans le pays de Boulogne. Le Duc ordonna qu'on saisît des marchandises appartenant aux Anglais qui se trouvaient à Gravelines, et envoya le sire Philippe de Comines<sup>1</sup> au lieutenant de Calais, pour s'informer des moyens de maintenir la paix. La campagne était déjà couverte de pillards anglais, et le sire de Comines n'avait d'autre sauf-conduit qu'une bague, au moyen de laquelle sir John Wencloch reconnaissait les messagers que le Duc lui envoyait secrètement; mais nul prince ne se souciait moins des périls où il pouvait mettre ses serviteurs. Le sire de Comines était prudent et avisé, il se hâta d'écrire à sir John Wencloch, et, ayant reçu un passe-port, il arriva à Calais.

Tout y était changé : la garnison, sir John le premier, portaient maintenant un petit bâton noueux en argent sur leur chapeau, et il n'était plus question de la rose blanche. A la première nouvelle de ce quise passait en Angleterre, ç'avait été l'affaire d'un quart d'heure;

<sup>1</sup> Comines.

d'autant que la ville était pleine de serviteurs du comte de Warwick, que, malgré les instances du duc de Bourgogne, sir John Wenloch avait toujours trouvé moyen de garder auprès de lui. Il s'excusa un peu de cette mutation soudaine auprès du sire de Comines. Il lui avait dit naguère des paroles toutes différentes ; cette fois il alléguait sa fidélité au comte de Warwick, et sa reconnaissance pour tant de biens qu'il avait reçus de lui. Cependant il fit grand accueil au sire de Comines, et ne se montra point trop contraire au duc de Bourgogne. Les gens de la garnison n'étaient pas si bien disposés : ils savaient que ce prince était le grand ennemi du comte de Warwick, et ne montraient pas grands égards pour son envoyé. On dessina, sur sa porte, la croix blanche de France, l'accompagnant de rimes où l'on célébrait la commune victoire de Warwick et du roi. Les gens du négoce étaient plus furieux encore, parce qu'on avait saisi leurs marchandises. Toutefois le sire de Comines, grâce aux bons avis de sir John Wenloch, dont la conduite était toujours prudente, réussit dans sa commission. Feignant de croire, d'après le premier bruit

qui en avait couru , que le roi Édouard était mort , il répéta que les alliances du duc de Bourgogne avaient été conclues avec le roi et le royaume d'Angleterre ; qu'il lui importait peu quel roi régnait ; que les traités avaient été faits dans l'intérêt du commerce et pour qu'il ne souffrît pas de tous ces changemens ; que Londres , et les quatre principales villes d'Angleterre , s'étaient même portées garant. Toutes ces raisons parurent fort bonnes aux marchands. Il se faisait à Calais un si grand commerce de laines vendues par les Anglais pour la fabrique des draps de Flandre , que ces deux pays étaient fort troublés et appauvris lorsque ce négoce venait à cesser.

Lorsque le Duc sut que les esprits étaient ainsi bien disposés , il envoya le sire de Chi-seval <sup>1</sup> avec tout pouvoir de confirmer les anciens traités. Il y attachait tant de prix que la lettre de créance était écrite de sa main en anglais. Les instructions portaient que le Duc était joyeux et content , comme nature le requérait , de ce que Dieu avait voulu que le

<sup>1</sup> Pièces de l'histoire de Bourgogne.

roi Henri fût pris et accepté pour roi d'Angleterre; car, étant de la maison de Lancastre, il était un des plus prochains de son sang. Par une lettre à ses chers et grands amis les magistrats et bourgeois de Calais, il leur promettait que ses gens n'entreprendraient rien contre les sujets du roi Henri, et leur demandait de s'opposer à ce qu'une garnison plus nombreuse leur fût envoyée, comme on s'y disposait; « car, disait-il, s'il survenait dans la ville un plus grand nombre de gens de guerre, il se pourrait, par aventure, que vous n'en fussiez pas maîtres, et ils pourraient entreprendre sur nous et nos pays; ainsi le cours de la marchandise en serait troublé. » Mais ce qui témoignait encore plus le vif désir que le Duc avait de conserver la paix, c'était la lettre qu'il avait écrite de sa main pour être lue au peuple de Calais.

« O vous, mes amis, il me déplaira s'il faut que, pour défendre mes pays et sujets, j'aie noise et débats avec un peuple et un royaume que j'ai tant aimés, à qui j'ai toujours voulu tant de bien et tant désiré de complaire; et cela à cause de la volonté d'un seul homme, qui n'a ni le vouloir

ni le pouvoir d'être agréable au roi et au royaume, et lorsqu'il n'y a nul sujet de discord entre vous et moi. Je proteste que dans les royales querelles d'Angleterre, dont jeme suis toujours excepté par tous les traités, je n'ai eu en vue que de défendre mes états, pays et sujets; car nulle chose n'est injuste pour se défendre. Ainsi, mes chers voisins, commencez quand vous voudrez; mais si vous ne pouvez souffrir mon amitié, par saint Georges, lequel grand saint me sait meilleur Anglais, et désirant le bien de votre royaume plus que vous-mêmes et tous autres Anglais, vous et tous ceux qui voudront m'éprouver connaîtront, avec l'aide de Dieu, de la bénite Vierge Marie, et du glorieux martyr susnommé si je suis issu du glorieux sang de Lancastre, et s'il m'en est resté quelque chose. C'est ce que je voudrais démontrer plutôt par amitié que par haine. Prenez-moi donc comme vous voudrez, et je serai parfaitement tel que vous aurez choisi. »

L'alliance faite avec le roi Édouard fut donc maintenue avec le roi Henri. La saisie des marchandises fut levée, les bestiaux pillés par



la garnison furent payés, et tout demeura comme auparavant. Le crédit des marchands de Londres et de Calais était même si grand, et il était si important de les ménager, que le comte de Warwick, malgré toute sa haine pour le duc de Bourgogne, malgré les promesses qu'il avait faites au roi de France, ne put commencer la guerre. Il envoya quatre mille hommes à Calais; il ordonna d'attaquer sur-le-champ les Bourguignons : tout fut inutile; sa volonté et son pouvoir ne prévalurent point sur les intérêts de ce riche commerce.

Mais cet accommodement particulier avec la ville de Calais et les marchands d'Angleterre ne pouvait préserver de la guerre, qui, selon ce que chacun voyait manifestement, allait s'allumer entre la France et la Bourgogne.

Ce n'était point pour n'en pas profiter que le roi avait conduit toute cette affaire d'Angleterre. Dès que le comte de Warwick eut mis à la voile, il quitta Amboise, et s'en vint sur la côte de Normandie pour savoir plus promptement des nouvelles de cette entreprise, qui occupait toutes ses pensées depuis six mois.

Cependant, au milieu de son impatience, il continuait à s'occuper de son gouvernement, et de ville en ville, selon sa coutume, il s'en allait, voyant ses affaires par lui-même, s'entretenant avec chacun ; doux et accort pour les gens de moyen état, parfois assez aigre envers les seigneurs et la noblesse. A Avranches, il fit la revue des gentilshommes de sa maison appointés à vingt écus de gage, et les trouvant en mauvais équipage de guerre, il leur fit cadeau à chacun d'une écritoire : « Il faudra me » servir de la plume, leur dit-il, puisque vous » ne me voulez servir de vos armes. »

A Saint-Lô, il fit venir cette femme qui, deux ans auparavant, avait la première couru contre les Bretons, s'entretint avec elle, et lui remit vingt écus d'or dans la main.

Un autre jour, une pauvre veuve vint se jeter à ses pieds, pour lui dire que les créanciers de son mari ne voulaient pas le laisser enterrer en terre sainte, parce qu'il était mort insolvable. « Bonne femme, dit le roi, ce n'est pas » moi qui ai fait les lois, et n'y puis donc rien » changer. Mais combien devait votre mari? » et il satisfit les créanciers.

Du moment que le roi sut que M. de Warwick avait heureusement débarqué en Angleterre, il se hâta de revenir en Touraine. Il était temps de mettre à exécution tous les projets qu'il préparait. « Venez me trouver pour me donner vos bons avis sur ce qu'il y a à faire contre monsieur de Bourgogne, et l'empêcher de faire le roi dans le royaume, » écrivit-il au comte de Dammartin ; et comme le comte tardait à arriver, il lui mandait encore :

« Monsieur le grand-maître, je suis étonné que vous ne me fassiez pas réponse touchant les bonnes nouvelles, et j'en suis bien marri. Il me semble que vous n'êtes plus dans la volonté où je vous laissai touchant Bourgogne ; pour moi je n'ai pas dans l'imagination un autre paradis que celui-là. J'ai eu ce matin des lettres du sénéchal de Beaucaire que je vous ai envoyées ; nous remédierons bien à tout quand je vous aurai parlé. Je m'en vais lundi à Tours. Je ne vous écris rien de plus, mais j'ai grand faim de parler à vous, plus que je n'ai jamais eu à aucun confesseur pour le salut de mon âme. — Écrit à Loches, 28 octobre. »

Déjà même il avait retiré au grand-maître une partie des compagnies qui étaient sous ses ordres, et les avait envoyées sur les côtes de Normandie pour s'opposer aux descentes et aux ravages de la marine des Bourguignons<sup>1</sup>.

Le roi fit alors écrire à toutes les bonnes villes afin qu'elles eussent à envoyer chacune deux de leurs plus notables bourgeois et des mieux instruits au fait du commerce, pour aviser avec son conseil à ce qu'il y avait à faire au sujet des dommages que la marchandise de France avait soufferts par ordre du duc de Bourgogne. Il fut rendu compte à cette assemblée, que, par lettres du 12 juin, ce prince avait fait saisir les marchandises appartenant aux Français qui pouvaient se trouver dans ses états. Ainsi toutes celles qui avaient été conduites à la grande foire d'Anvers avaient été perdues au grand préjudice des plus notables marchands du royaume. Le duc de Bourgogne avait donné pour motif de cette violation les prises que le comte de Warwick avait faites sur les sujets flamands; ce-

<sup>1</sup> Lettres du roi au grand-maître.

pendant le roi avait offert d'en procurer la restitution, et d'ailleurs il eût fallu, disait-on, se pourvoir en justice pour obtenir des dommages, et non procéder par voie de fait. On exposait, en outre, comment la chose s'était faite avec tant de promptitude, et si bien par pure volonté, que le sire Jean de Saveuse avait retenu une forte somme sur la vente de ces marchandises, en compensation de biens meubles provenant d'une succession pour laquelle un procès était encore pendant au Parlement. Il n'y avait donc plus nulle sûreté à commercer avec les pays du duc de Bourgogne. Le roi, pour le bien du négoce, sans lequel aucun royaume ni province ne pouvait, disait-il, s'entretenir et pourvoir à ses nécessités, et qui est une des principales choses de l'état, devait donc obvier à de si grands inconvéniens.

Malgré ces bonnes paroles adressées aux commerçans, ils étaient loin d'avoir dans le royaume autant de pouvoir et d'importance qu'en Angleterre, et ne faisaient pas d'ailleurs un négoce aussi grand et aussi voisin avec la Flandre. L'expédient que le roi adopta, après

avoir entendu son conseil et les gens notables des villes, ne ressemblait guère à ce qui venait de se passer entre le Duc et le peuple de Calais. Il fut fait défense absolue à tout marchand, sous peine de confiscation de corps et de biens, d'aller ou d'envoyer dorénavant vendre, acheter, transiger ni marchander, par voie d'échange, commutation ou autrement, personnes interposées ou directement, aucuns blés, vins, draps, épiceries, ou toutes autres denrées et marchandises dans les pays et seigneuries du duc de Bourgogne. La même défense fut faite aux marchands de Bourgogne de trafiquer en France. Il n'y eut d'exception que pour le transit des marchandises envoyées d'une province bourguignonne à une autre. Le Duc, dès qu'il eut connaissance de ce qui venait d'être ordonné en France, publia de pareilles défenses dans ses états. Peu après, pour remplacer les foires d'Anvers, et commercer avec les Anglais, le roi établit deux grandes foires dans la ville de Caen.

Le roi Henri VI était maintenant tranquillement rétabli sur le trône. La reine Marguerite, le prince de Galles, sa femme, la du-

chesse de Clarence et madame de Warwick pouvaient s'en aller tranquillement en Angleterre. Le roi avait prêté à toute cette cour le château de Razilli, près de Chinon ; il avait entouré les princesses de dames et de serviteurs, et défrayait splendidement leur dépense. Il traitait aussi avec plus de caresses et de libéralité que jamais le roi René et toute la maison d'Anjou. Ces soins, les services qu'il venait de rendre, et la grande autorité qu'il exerçait nécessairement sur la race de Lancastre, rétablie par ses secours, dictèrent au prince de Galles un traité tel que le roi le voulut.

Il s'engagea sous son sceau et par serment à faire guerre ouverte à toujours contre le duc de Bourgogne, et à la faire faire par tous ceux qu'il y pourrait déterminer, sans rien y épargner ; à ne jamais faire traité, paix, accord ou trêve avec le duc de Bourgogne, ni à lui en tenir parole, pour aucune cause que ce fût, sans le consentement du roi ; à poursuivre et continuer la guerre jusqu'à la fin de la conquête de tous les pays, terres et seigneuries du Duc. Si l'un des deux alliés avait le premier achevé de son côté, il devait venir avec toute sa puissance à

l'aide de l'autre. Il jura aussi que, de retour en Angleterre, il s'emploierait à obtenir semblable promesse du roi Henri son père.

Le roi, de son côté, s'engagea par serment à secourir le roi d'Angleterre contre Édouard de La Marche, usurpateur du trône, et allié du duc de Bourgogne.

Jusqu'ici le roi n'avait encore rien allégué contre le traité de Péronne, qu'il avait juré sur le bois de la vraie croix, protestant toujours qu'il le voulait tenir et observer. Il avait contraint le Parlement à l'enregistrer et à le publier. Maintenant qu'il se voyait en mesure de s'en dégager, voici le moyen dont il usa pour le déclarer de nulle valeur.

Il alléguait que son procureur-général, les princes et seigneurs du sang royal, les gens d'église, les nobles, les marchands et autres personnes de divers états, lui avaient remontré combien toutes les entreprises du duc de Bourgogne portaient de préjudice à la couronne, au royaume et aux sujets; combien adviendraient d'inconvéniens irréparables, subversion de toute justice et de toute paix et tranquillité, s'il n'était pas pourvu aux mau-



vaises et iniques voies par lesquelles il pourchassait les séditions, guerres, rébellions et désobéissances contre le roi et la chose publique. Il avait été exposé par les mêmes remontrances que le duc de Bourgogne n'avait fait, tenu ni accompli plusieurs choses qu'il était tenu de faire par traités, et qu'il avait solennellement promises et jurées ; par quoi le roi et les princes étaient quittes et déliés desdits traités. « Malgré lesdites remontrances, nous avons longuement différé et patiemment toléré lesdits outrages, disaient les lettres du roi ; toutefois, sur ce que de plus en plus les plaintes continuaient, et que ces détestables maux se multipliaient et s'accroissaient de jour en jour, nous avons, pour procéder en ces matières par grande et mûre délibération de conseil, fait assembler en notre ville de Tours quelques-uns des princes et seigneurs de notre sang, comtes, barons, et autres nobles et gens notables de notre conseil. » Devant cette assemblée, composée de plus de quatre-vingts princes, seigneurs, maréchaux de France, serviteurs et officiers de la maison du roi, évêques, conseillers, maîtres des requêtes, gens des di-

vers parlemens du royaume, présidée par le roi René, il fut fait longuement récit de chacun des griefs imputés au duc de Bourgogne; les traités furent relus, débattus avec grand examen, ainsi que les circonstances où ils avaient été conclus.

Le voyage de Péronne et la contrainte injurieuse exercée sur le roi, dont jusqu'alors il n'avait jamais voulu qu'il fût parlé, furent maintenant un grand texte de discours. Le sauf-conduit donné par le Duc, sa foi violée, la trahison du cardinal Balue, les menaces et les étranges discours adressés au roi et à ses gens, devinrent autant d'argumens contre la validité d'un traité arraché par la violence.

Il fut question ensuite de l'hommage et du serment de fidélité que le Duc s'était engagé, le jour même de Péronne, sur la vraie croix, à prêter dès le lendemain; ce qu'ensuite il n'avait pas voulu accomplir.

Le Duc n'avait pas remis au roi le serment et le sceau des principaux seigneurs de ses états, ainsi que le portait le traité; tandis que le roi l'avait fait enregistrer par son Parlement.

Les secrets messages du cardinal Balue ne furent pas oubliés, et l'on assura que le Duc lui avait promis de le faire élire pape, s'il l'aiderait à se faire roi.

Les manœuvres auprès du duc de Guyenne, pour l'empêcher de se réconcilier avec le roi, furent aussi rappelées; le duc de Bourgogne avait même sollicité ce jeune prince de faire alliance avec Édouard de La Marche, usurpateur du trône d'Angleterre, et de lui céder la Guyenne en échange de la Normandie dont on ferait la conquête.

La conduite du Duc avec le duc de Bretagne, ses complots avec le comte d'Armagnac, pour livrer Bordeaux et la Guyenne aux Anglais, sa fraternité d'ordre avec le roi Édouard, dont il avait reçu le ruban de la jarretière, étaient encore de grands sujets de blâme. On s'étonnait qu'un prince de France pût ainsi porter la croix rouge, enseigne des anciens ennemis du royaume. Mais ce qui semblait plus merveilleux encore, c'étaient les paroles qu'il avait écrites de sa propre main aux gens de Calais, leur disant qu'il était plus Anglais que les Anglais.

Puis vinrent une foule de violences exercées sur des sujets du roi; des sergens du Châtelet mis en prison pour être allés porter des exploits en Bourgogne : des plaignans, que le roi avait autorisés à faire enquête touchant des violences exercées sur eux dans les seigneuries du Duc, saisis et mis à mort; d'autres, qui avaient obtenu grâce et rémission du roi, justiciés et étranglés en Bourgogne.

Enfin les descentes à main armée sur les côtes de Normandie, la violation du sauf-conduit que le roi avait accordé au comte de Warwick et à ses partisans, les prises faites en mer et la saisie des marchandises de France furent aussi prises en grande considération par les notables.

Ensuite, répondant à ce qui était demandé à tous et à chacun de la part du roi, c'est à savoir ce que, selon Dieu, la raison et la justice, il était tenu de faire; les notables déclarèrent que lui et eux étaient quittes et déchargés de toutes les promesses du traité de Péronne, et qu'il ne pouvait honnêtement différer de faire punition de tous ces griefs. Eux-mêmes offrirent, et sans en être requis,

disaient-ils, le roi René et le duc de Bourbon tous les premiers, vu l'énormité des outrages susdits, de servir, aider et secourir le roi de leur personne et de toute leur puissance.

Mais ce ne fut pas tout : dans une matière qui touchait tellement à l'honneur, et où il s'agissait de mettre à néant de si saints sermens, le roi voulut s'autoriser des plus respectables apparences. Chacun des notables fut invité à penser mûrement, et en son particulier, à cette affaire; puis à se rendre devant deux notaires, jurés et tabellions publics, pour y déclarer, dans son plein et libre arbitre, en honneur et en conscience, sans faveur quelconque, ce qui leur en semblait, et conseiller loyalement ce qu'il y avait à faire.

Ce fut de cette façon que le roi se fit dégager de son serment prêté sur la vraie croix. Les notables décidèrent aussi, tous et chacun, en commune délibération et en déclaration devant notaires, que le duc de Guyenne et le duc de Bretagne étaient libres de tout engagement avec le duc de Bourgogne.

Aussitôt, et même deux jours avant les dernières signatures de l'avis des notables, le roi

envoya une ambassade au duc de Bretagne pour lui rendre compte de tous les griefs imputés au duc de Bourgogne, de ce qui avait été délibéré, et afin de lui remontrer qu'il ne pouvait y avoir traité ni intelligence qui pût ou dût l'empêcher de se déclarer pour servir le roi contre le duc de Bourgogne et tous autres, puisqu'il était dégagé de ses sermens ou alliance avec ce prince.

« Le roi a fait regarder, disaient les lettres de créance, quelle forme le glorieux roi son père fit garder lorsque les Anglais rompirent les trêves par la prise de Fougères. Il s'en faut de beaucoup qu'on ait observé alors tant de solennités; d'où chacun peut bien voir que depuis trois cents ans, aucun roi de France ne s'est mis plus en peine de garder son honneur, et de faire tout honnêtement, sans blâme, et après grande délibération du conseil. »

En même temps, le roi, qui voulait procéder en forme de justice, fit ajourner le Duc en personne devant le Parlement de Paris. Un jour qu'il était à Gand, et qu'il se rendait à la messe, un huissier osa se présenter devant lui et lui remettre la citation. Il s'en tint,

comme on peut croire, grandement offensé, et de premier mouvement envoya l'huissier en prison <sup>1</sup>. Bientôt il apprit que maître Guillaume Corbie, président au Parlement, était venu déclarer saisie de ses seigneuries de Vimeu et Beauvoisis.

Des commissaires avaient aussi été envoyés pour mettre Auxerre sous la main du roi; mais la ville leur avait été fermée. Il fut très-courroucé de ces nouvelles. « Il me déplait des commissaires qui ont été à Auxerre, écrivait-il à Dammartin. Faites prendre Buteaux, et qu'il soit bien examiné : s'il est trouvé qu'il a failli, je veux qu'il soit très-bien puni. Si vous pouvez trouver moyen d'avoir cette ville d'Auxerre, je vous prie que vous le fassiez; mais ne faites nulle guerre. Que ceux que vous avez mis dans les garnisons se conduisent bien, de manière à ne m'acquérir nuls ennemis, et qu'ils attirent à moi tout ce qu'ils pourront. Instruisez-les le mieux que vous pourrez à cette fin. Mon frère de Guyenne s'en alla hier bien content. La reine d'Angleterre et madame de Warwick

<sup>1</sup> Comines.

s'en iront aussi demain. Le connétable et le maréchal Joachim partiront demain ou samedi : chacun s'en ira faire ses diligences. J'ai espérance que de votre part elles seront bonnes. Faites-moi savoir tout ce qui vous surviendra. Mettez des gens pour pratiquer ceux d'Auxerre, et allez-vous-en à Beauvais. J'ai espérance que vous besognerez bien. Je ne crois pas que jamais plus je prenne Buteaux pour commissaire. »

C'était à Paris que se rendaient la reine Marguerite, le prince de Galles, et toute cette cour d'Angleterre ; ils y reçurent, par ordre du roi, le plus solennel accueil, et repassèrent la mer comblés de bienfaits et d'honneurs.

Le duc de Bourgogne avait pleinement compté sur le mauvais succès de l'entreprise du comte de Warwick. Son ambition avait pris cours vers l'Allemagne, où il cherchait partout moyens à s'agrandir, surtout en profitant des discords qui régnaient entre le duc de Gueldre et son fils, pour acquérir la possession de ce pays. Ainsi, bien que le duc de Bourbon, qui, tout en signant la déclaration des notables, avait toujours avec lui quelques intelligences, lui eût



fait donner le secret avis de se tenir sur ses gardes <sup>1</sup>, il était, pour ainsi dire, pris au dépourvu par le roi. Son armée n'était pas assemblée; ses villes frontières étaient livrées, à son insu, à toutes les pratiques du roi.

Mais, ce qui devait lui donner le plus de courroux et d'inquiétude, ses serviteurs, les plus proches même de sa personne, semblaient vouloir, les uns après les autres, le quitter ou le trahir. En effet, il n'y avait pas de maître plus dur. Son service était plein d'ennui et de servitude. Il fallait assister trois fois la semaine à ses audiences, et à toutes les observances qu'il avait imaginées, sans manquer jamais à aucune. Nulle excuse n'était écoutée. Il n'y avait aucunement à revenir sur ses volontés, quelque soudaines qu'elles fussent. Il était injurieux dans ses emportemens, et ne savait rien adoucir par des caresses, des flatteries ou des libéralités. Il lui semblait que tous les hommes fussent des serfs.

Ainsi, il venait de perdre un des plus grands seigneurs de ses états, Jean, sire d'Argueil,

<sup>1</sup> Comines.

fil du prince d'Orange, qui avait passé au service du roi. Dans le même temps, le sire Guillaume Raulin, un des fils de ce chancelier de Bourgogne qui avait été si fameux sous le règne du duc Jean, s'était aussi retiré en France, mécontent du jugement d'un procès dont il voulut appeler au Parlement. Mais il advint alors une autre désertion qui fit plus de bruit encore.

C'était justement au commencement de décembre 1470; le roi venait de faire publier partout la déclaration des notables, d'envoyer son ambassade au duc de Bretagne, et de faire saisir les seigneuries de Bourgogne les plus voisines des marches de France. Parmi les griefs qu'il assurait avoir contre le Duc, il en avait fait connaître un qui aurait paru bien surprenant, s'il n'eût, par malheur, été assez conforme aux machinations criminelles que tous les princes tramaient alors les uns contre les autres.

« Ledit duc de Bourgogne, disaient les lettres envoyées au duc de Bretagne, a voulu frauduleusement et malicieusement machiner des moyens pour mettre le roi en faute, et a en-

voyé devers lui un homme supposé, pour lui proposer et avoir son consentement au projet de tuer lui, duc de Bourgogne <sup>1</sup>. »

Voici sur quoi était fondée cette imputation. Quelque temps auparavant, un homme s'était présenté à Amboise pour parler au roi. C'était un marchand natif de Genève nommé Jean Roc; il venait de Rouen où il avait vu le comte de Warwick, et lui avait demandé un passeport pour conduire en Angleterre un navire chargé de morue. Le roi, dès les premières paroles, conçut des soupçons, et fit saisir cet homme. On le conduisit à Paris, et il y fut interrogé par maître Vanderiesche. Alors on sut que c'était un aventurier qui, depuis longtemps, faisait toutes sortes de métiers tant en Allemagne qu'en France, car il savait bien les deux langues; il avait été valet, marchand et chef d'une bande de voleurs. Le sire Pierre de Hagenbach, bailli du duc de Bourgogne dans le comté de Ferette, ayant parlé à un nommé Hans-Van-Rheinau du projet de tirer du roi de

<sup>1</sup> Amelgard — Châtelain. — Pièces de l'histoire de Bourgogne. — Meyer.

France quelque écrit qui prouvât aux plus crédules qu'il cherchait à faire assassiner le duc de Bourgogne, Rheinau lui dit qu'il ne savait personne plus capable que Jean Roc de réussir en une telle affaire. Roc fut adressé par Hagenbach au Duc lui-même, qui le vit, lui parla et lui promit une forte récompense. Tels furent ses aveux. Le roi voulut qu'il fût interrogé par le connétable lui-même, devant qui il répéta la même confession; puis le Parlement lui fit son procès, le condamna à mort, mais suspendit l'exécution.

Le duc de Bourgogne avait écrit au Parlement pour se plaindre de la saisie de ses seigneuries, et pour réclamer l'exécution des traités enregistrés. Il avait réclamé du roi René aide, secours et assistance comme garant de ces mêmes traités, rejetant sur le roi les atteintes et violations qu'ils avaient reçues; il trouva aussi l'occasion de répliquer à l'affaire de Jean Roc, par une accusation plus grave contre l'honneur du roi.

Parmi les seigneurs de la cour de Bourgogne, un de ceux à qui il semblait le plus dur d'être ainsi conduit sous une verge de fer, était

Baudoin, bâtard du duc Philippe, qui, du temps de son père, avait été accoutumé d'être traité avec douceur et tendresse, et à recevoir autant d'argent qu'il en voulait. Le confident habituel de ses chagrins était un nommé Jean, sire d'Arçon, gentilhomme du pays de Bourbonnais, et serviteur d'Antoine le grand bâtard de Bourgogne. Sans cesse ils parlaient avec regret du temps passé, et de la rudesse du Duc. Le sire de Crussol, que le roi avait envoyé à cette cour, en sut quelque chose, et trouva moyen de gagner la confiance du bâtard Baudoin. Il écoutait avec complaisance toutes ses plaintes, l'entretenait dans sa haine contre le Duc, lui racontait la façon la plus douce dont on vivait à la cour de France, et lui parlait des grands biens que le roi faisait à ceux qui le voulaient servir. Enfin, il réussit à lui donner le désir de quitter la Bourgogne, et de se donner à la France.

Peu après le Duc eut une commission à faire auprès du duc de Bourbon, son beau-frère; il voulait le réconcilier avec monsieur Philippe de Savoie, comte de Bresse, avec lequel il était en discorde pour quelques difficultés de voisi-

nage. Le sire d'Arçon avait été serviteur de la maison de Bourbon : ce fut lui que le Duc chargea de ce message. Il se rendit à Amboise, où était le duc de Bourbon.

Le roi avait connu autrefois ce sire d'Arçon ; d'ailleurs il était prévenu par le sire de Crussol. Il voulut lui parler, s'informa de la cour de Bourgogne, de ce qui s'y faisait, de ce qu'on y disait, se fit raconter les mécontentemens de chacun. Le sire d'Arçon, qui avait envie de changer de maître, répondit de façon à plaire au roi, et à flatter sa haine pour le duc de Bourgogne. Ils en vinrent à parler du bâtard Baudoin. Le roi approuvait le bien qu'en disait d'Arçon. « Je le connais bien, répondait-il : c'est un vaillant chevalier ; je voudrais » fort l'avoir à mon service, et lui ferais plus » de biens qu'il n'en recevra où il est. Tôt ou » tard, une grande occasion se présentera de » rendre messire Baudoin riche et puissant. » Monsieur de Bourgogne n'a qu'une fille ; s'il » venait à mourir, tous ses vastes domaines ne » resteraient pas unis ; ils s'en iraient par pièces » et par morceaux, et alors il me serait facile » d'en procurer de grandes portions aux sei-

» gneurs qui m'auraient rendu de notables ser-  
» vices. Ah ! certes , j'ai besoin de me faire de  
» fidèles alliés et de puissans partisans , car  
» monsieur de Bourgogne ne songe qu'à la  
» ruine du royaume. Il a contracté alliance  
» avec le roi Edouard ; il travaille le duc de  
» Bretagne et le duc de Guyenne. Enfin , tant  
» qu'il vivra , on ne pourra espérer ni paix , ni  
» repos. Aussi serait-il bien heureux d'être dé-  
» barrassé d'un si grand et si cruel ennemi. Il  
» importe peu quels moyens conduiraient à  
» une fin si salutaire et qui assurerait la pro-  
» spérité du royaume. Ceux qui rendraient un  
» si bon office pourraient compter sur les plus  
» belles récompenses. Vous êtes né dans le  
» royaume et mon sujet , vous me devez plus  
» de foi qu'à un seigneur étranger , et vous de-  
» vez mieux vous fier à moi. »

Lorsque le sire d'Arçon fut revenu , il ra-  
conta tout au long les discours du roi au bâ-  
tard Baudoin. De si grandes offres le tentèrent ;  
bientôt le moyen d'en profiter devint le sujet  
de tous leurs secrets entretiens. Baudoin , qui  
était grand amateur de la chasse , allait souvent  
chasser avec le Duc dans le parc d'Hesdin ; et

pouvait facilement saisir quelque occasion de le tuer. Cependant le roi n'avait dit aucune parole expresse, n'avait fait aucune promesse précise, c'était un marché entamé et non conclu. Les conjurés, avant d'aller plus avant, résolurent d'avoir de meilleures assurances; il s'agissait de mettre quelqu'un de plus dans le secret, et de l'envoyer au roi.

Il y avait dans l'hôtel du grand bâtard de Bourgogne un autre serviteur nommé Jean de Chassa: c'était un des hommes de la cour qui passait pour avoir le plus de vaillance dans les armes, d'adresse dans les affaires, et d'habileté dans le langage. Il avait accompagné messire Antoine au voyage de la croisade et à ses tournois en Angleterre. Enfin, bien que ce fût un gentilhomme de très-petit état, natif de la comté de Bourgogne, il était fort question de lui. Toute sa fortune venait du bien que le duc Philippe avait fait à son père: c'était un de ses échansons, assez favorisé, parce qu'il était à la cour sur le pied de plaisant et de fou. Jean de Chassa, qui avait toujours hanté avec de plus grands seigneurs que lui, s'était fié sur son mérite et sur la bonne grâce du Duc; il avait



ainsi dissipé son petit avoir. Tout en continuant à se montrer en bonne situation, car il était plein d'orgueil, il se trouvait en grand embarras : il devait à tout le monde, et ses créanciers commençaient à le presser. C'est ce que chacun savait ; souvent on conseillait au Duc de payer les dettes de Jean de Chassa, et de ne le pas laisser ainsi dans la détresse. Mais le Duc était sans complaisance pour ses serviteurs, et n'avait nul souci de leurs chagrins.

Ce fut cet homme que le sire d'Arçon et messire Baudoin avisèrent pour aller traiter leurs affaires en France. Il ne demanda pas mieux, assuré de trouver, pour son compte, meilleure chance auprès du roi. Il partit, et sa retraite fit assez de bruit. Il fut présenté au roi par le sire de Crussol, reçut un accueil flatteur, et une pension lui fut accordée.

Pour lors, il devint le principal instrument du complot. Vers le commencement de novembre 1470, il expédia pour messenger un nommé Collinet, tailleur d'habit de la maison du Duc, qu'il avait emmené avec lui. Cet homme fut mené dans le parc des Montil-lès-Tours, et vit le roi qui lui fit donner, par le sire de

Crussol, des signes pour faire connaître au sire d'Arçon de quelle part il venait. Lorsque Collinet fut à quelque distance d'Hesdin, la peur le prit ; et, n'osant point entrer dans la ville, il confia la lettre que lui avait remise Jean de Chassa à un paysan qu'il trouva sur le chemin, lui ordonnant d'aller la porter au bâtard de Bourgogne. Ce paysan se trompa, et s'adressa non pas à messire Baudoin, mais à messire Antoine le grand bâtard. Celui-ci, ne comprenant rien au contenu d'une lettre dont le vrai sens se déguisait sous des termes de chasse, vint trouver son frère, à qui il pensa que la lettre était destinée. Peu satisfait de ses explications, il se rendit chez le Duc. On fit rechercher le paysan, qui fut encore trouvé dans la ville ; il raconta comment l'homme qui l'avait chargé de cette lettre lui avait dit qu'il se rendait à Saint-Omer. Le Duc envoya aussitôt le paysan avec des archers à cheval, et l'on parvint à saisir Collinet. Pendant ce temps, le bâtard Baudoin et le sire d'Arçon avaient pris la fuite. Collinet fut amené à Hesdin ; il confessa tout ce qu'il savait de la conspiration, et fut mis à mort. Le bruit se répandit qu'on avait trouvé

dans la poulaine de ses souliers des lettres qui contenaient la preuve écrite des projets criminels du roi, et la promesse des récompenses qu'il destinait au bâtard Baudoin. Toutefois le Duc, en écrivant à ses sujets une lettre qu'il fit publier partout, pour annoncer le danger dont la bonté de Dieu l'avait sauvé, et pour leur ordonner de solennelles actions de grâces, ne fit pas mention de preuves écrites; mais personne, dans tous les états de Bourgogne, ne mit en doute la réalité de ce complot.

Le roi reçut le bâtard Baudoin avec une extrême bienveillance; il lui fit don sur-le-champ de la vicomté d'Orbec, et lui assigna une pension. Le duc de Bourgogne envoya vivement réclamer les fugitifs; ils restèrent sous la protection du roi. Jean de Chassa publia une lettre en réponse aux imputations que renfermait contre lui la déclaration du Duc. Il y disait qu'un gentilhomme ne devait point passer une si inique et si déloyale calomnie, sans y faire une réponse. Il certifiait, devant Dieu et sur son honneur, qu'il n'avait nullement conspiré contre la personne du Duc, et offrait de le maintenir par combat en présence du très-

chrétien roi de France , juge et souverain seigneur de Charles de Bourgogne. Quant au reproche d'avoir quitté sans congé la maison du Duc , c'est avec chagrin qu'il se voyait contraint d'excuser son départ , en déclarant une chose qui touchait l'honneur de son ancien seigneur ; mais , puisqu'on l'accusait , il lui fallait bien se défendre. Si donc il était parti , c'était parce que le Duc avait voulu l'entraîner aux plus infâmes débauches , aux actions les plus immondes et les plus déshonnêtes. Tout sujet et serviteur du Duc qu'il fût , il n'avait pas dû lui obéir , ni respecter son pouvoir plus que la loi de Dieu. Ainsi , abandonnant les biens , terres et successions qu'il tenait de ses pères , il avait fui cette vie honteuse et détestable , dont le seul récit corromprait la pureté de l'air. Il niait aussi qu'il eût envoyé son serviteur à messire Baudoin , confessant seulement , et sans nul embarras , qu'il avait expédié un message à ceux de ses parens et amis qui vivaient en l'hôtel de Charles , soi-disant de Bourgogne , afin de les exhorter à quitter un lieu où se commettaient tant de choses vicieuses et abominables , pour venir sous l'obéissance

du roi très-chrétien, où ils pourraient vivre vertueusement et y recevoir des biens et récompenses selon leur mérite.

Messire Baudoin fit aussi une lettre qui n'était pas moins injurieuse au Duc, son frère; il assurait qu'autrefois ce prince l'avait sollicité d'assassiner le duc Philippe, leur père. Telles étaient les accusations que les rois et les princes s'adressaient entre eux à la face de la chrétienté et sous les regards des peuples.

Le roi étant donc préparé de longue main à la guerre, et le Duc surpris et troublé, on ne tarda pas à voir de quel côté allait se déclarer la fortune. Dès les premiers jours de janvier 1471<sup>1</sup>, le connétable entra à Saint-Quentin, où il s'était ménagé des intelligences. La garnison était faible; le peuple était porté d'un grand vouloir pour les Français, surtout depuis que le roi venait de leur faire promettre l'exemption de la taille pendant seize ans.

En même temps le comte de Dammartin avait ses compagnies du côté de Beauvais. « Monsieur le grand-maître, lui écrivait le roi

<sup>1</sup> 1470 v. s. L'année commença le 14 avril.

qui était à Chartres, ne faites nul doute, ainsi que je vous l'ai mandé, que le duc de Bourgogne va mettre le siège devant Saint-Quentin. Si vous voulez me rendre service, il est temps; il me semble qu'incontinent vous devez assembler tous vos gens, et vous mettre sur les champs en la plus grande hâte et diligence que vous pourrez. Choisissez d'aller vers le pont de Remi pour porter la guerre du côté d'Hesdin, ou vers Montdidier et Roye, ainsi que vous l'écrivez; mais il me semble que la première route vaut mieux, car la plupart de son armée est vers Hesdin et dans le Boulonnais; et quand ils sauront que vous irez de ce côté, ils s'y porteront. Il vaudrait mieux rompre leur armée en leur faisant la guerre de votre côté, et non point en vous rapprochant de Saint-Quentin et du connétable. Souvenez-vous comme fit M. de Talbot lorsque les Bourguignons assiégeaient le Crotoy. S'ils sont trop de gens ensemble, nous aurons fort à faire; je vous prie, faites la plus grande diligence qu'homme fit. Je m'en vais de l'autre côté; j'espère être à Compiègne mercredi ou jeudi, et ne m'arrêterai pas que je ne les aie vus.

Nous avons des gens qui ne sont pas prêts. Val, capitaine des francs-archers, est un bon homme ; le bailli de Rouen vous servira aussi bien et tôt. Mandez-les tous, car nous avons besoin de tout. » En effet, le roi assemblait toutes ses forces, et n'omettait aucun préparatif. Il avait envoyé, tant par eau que par terre, toute sa grosse artillerie à Paris, pour de là la faire conduire à son armée. Il avait pris par voie de contrainte tous les maçons, charpentiers, pionniers et autres manœuvres de gros ouvrages, et les avait envoyés au comte de Dammartin sous les ordres de Henri de la Cloche, procureur au Châtelet, afin de travailler aux tranchées et autres fortifications pour attaquer les villes et munir les camps.

Dammartin suivit, non le projet du roi, mais le sien. Le sire de Poix lui livra Roye, et passa au service du roi. Le sire de Rely, gouverneur de Montdidier, fut plus fidèle ; mais il avait peu de monde, et le Duc ne pouvait lui envoyer du secours. Le sire d'Esquerdes arriva à temps pour sauver Abbeville, dont les bourgeois voulaient ouvrir les portes aux

Français , et il y tint garnison avec trois mille hommes.

C'était pour s'emparer d'Amiens , où il avait ménagé des intelligences, que Dammartin avait pris cette route. Ce qui venait de se passer à Abbeville lui donna quelque inquiétude ; il craignait de s'aventurer avec trop peu de gens dans une si grande ville , où le Duc pouvait facilement envoyer du secours. Il jugea à propos d'attendre et d'inspirer aux Bourguignons une fausse assurance. Il fut convenu entre lui et ceux des bourgeois qui voulaient livrer la ville , que les lettres de sommation qu'il allait envoyer seraient refusées avec indignation , et envoyées au Duc sans avoir été ouvertes.

Le duc de Bourgogne fut bien joyeux de la fidélité de sa ville d'Amiens , et envoya le sire de Créqui pour en remercier les habitans. Il n'avait encore aucun moyen de s'opposer puissamment aux entreprises du roi : sa colère était grande ; Toison-d'Or alla sommer le connétable de venir le servir , comme il y était obligé par son devoir de vassal , et en même temps lui reprocha de manquer à ses sermens. Le connétable répondit qu'il était homme à



répondre de son corps aux imputations dont le chargeait le Duc, et qu'au reste, si le Duc avait son scellé, il avait le scellé du Duc. Sur cette réponse hautaine, la seigneurie d'Enghien, la chàtellenie de Lille, et tous les domaines que le connétable avait en Flandre furent saisis. Lui, de son côté, se mit en possession de la comté de Marle et de tous les biens de ses propres enfans restés au service de Bourgogne.

Quant à Dammartin, le Duc lui écrivit une lettre conçue à peu près en ces termes : « Comte de Dammartin, nos très-chers et bien amés les maire et échevins de notre bonne ville d'Amiens, se montrant bons, vrais et loyaux sujets, nous ont envoyé certaines lettres closes du roi, présentées par un officier d'armes, lequel a fait certaine sommation; depuis, ils nous ont encore envoyé des lettres adressées par vous. Nous avons voulu nous charger de faire réponse à vous qui vous dites lieutenant-général du roi. Pour réponse, vous savez que par les traités faits à Conflans, desquels ce n'est pas vous qui avez eu le moindre fruit ni profit, le roi nous laissa, céda et trans-

porta ladite ville d'Amiens et autres villes et seigneuries; lequel transport le roi, par les traités de Conflans et de Péronne, faits et jurés sur la vraie croix, a promis, en parole de roi, sur son honneur, de maintenir sous des peines contenues dans ledit traité de Péronne. Néanmoins vous avez envoyé un grand nombre de gens d'armes devant Amiens, en même temps que les susdites lettres, croyant émouvoir les habitans de la ville et leur faire ajouter foi aux paroles de l'officier d'armes, et de maître Pierre de Morvilliers, s'ils les eussent écoutées, ce qu'ils n'ont pas voulu faire; bien au contraire, à ces paroles séditieuses, ils ont étoupé leurs oreilles, usant de la prudence que nature donne au serpent, et que commande la Sainte Écriture contre la voix des enchanteurs. Ainsi ils ne vous ont point fait réponse, s'en remettant à nous, et sachant quelle assurance nous avons de leur bonne volonté et de leur ferme et entière loyauté.

» Nous avons vu aussi vos lettres écrites à notre amé et féal conseiller et chambellan, et capitaine de Montdidier, où vous supposez que nos ordres donnés pour conserver la possession

de nos seigneuries cesseront devant l'autorité du roi. Mais Dieu tout-puissant, duquel les rois et les princes tiennent leurs seigneuries, ne leur a pas donné autorité de rompre leurs promesses, ni de mépriser son nom et sa puissance invoqués dans leurs sermens; par quoi l'on pourrait dire plus véritablement que cette main-mise, sans cause, sans ordre, nous n'étant ni appelés ni entendus, a été et qu'elle est contre l'autorité de Dieu, ainsi que la cauteleuse et déceptueuse prise de notre ville de Saint-Quentin par le comte de Saint-Pol, connétable; ainsi que les pilleries, meurtres et occisions faits par les gens du roi en notre comté d'Auxerre, et les homicides et feux mis aux églises dans notre comté de Bourgogne. Certes, il n'a pas tenu à vous que les habitans de notre ville d'Auxerre ne se soient soustraits à notre obéissance; car, à cette fin, vous en avez fait venir par-devers vous plusieurs qui, depuis, nous ont fait savoir les paroles que vous leur avez dites soit ouvertement, soit en secret; comme aussi ont fait d'autres de nos féaux sujets, lesquels par promesses le roi a voulu attirer à lui et émouvoir contre nous; mais, par la

bonté divine, toutes ces cautèles et frauduleuses malices seront convaincues, et il n'est pas besoin désormais que, pour parvenir à ces fins, vous usiez de telles paroles ou écritures; car, au plaisir de Dieu, nous sommes délibérés de garder, préserver et défendre nos sujets, ainsi que nature et raison l'enseignent, et comme nous le permettent la contravention au traité de Péronne et les peines encourues à notre profit, d'après ledit traité.

» Écrit, en notre château d'Hesdin, le 16 janvier 1470 <sup>1</sup>. »

Le grand-maître répondit tout aussitôt : « Très-haut et très-puissant prince, j'ai vu vos lettres que vous m'avez écrites, lesquelles je crois avoir été dictées par votre conseil et par de très-grands clercs, qui sont gens pour faire lettres mieux que moi; car je n'ai point vécu du métier de la plume. Cependant, pour vous faire réponse par icelle, je connais bien le mécontentement que vous avez de moi, parce que tout ce que j'ai fait et ferai toute ma vie contre vous n'est qu'à l'honneur et au profit du roi

<sup>1</sup> 1471 n. s.

et de son royaume. Quant au traité de Conflans, que vous appeliez le bien public et qui véritablement doit être appelé le mal public, où j'étais, et où vous dites que je n'ai pas eu moins qu'un autre profit et honneur, vous entendez bien qu'à l'avènement du roi il ne tint pas à moi que j'entrasse à son service ; et pour l'obtenir, je fis mon loyal devoir ; mais le roi fut empêché d'y consentir par mes ennemis et malveillans, desquels, à l'aide de Dieu qui connaît le bon droit de chacun, je suis venu au-dessus à mon honneur et à leur grande honte et confusion ; car je me suis bien justifié contre eux par arrêt de la cour de Parlement. Très-haut et très-puissant prince, monsieur votre père, à qui Dieu pardonne, a bien su que je lui écrivis pour me remettre, si tel était son plaisir, dans la bonne grâce du roi, et il me promit de le faire. S'il était vivant, je ne doute pas qu'il ne portât bon témoignage pour moi.

» Je veux bien aussi que vous sachiez que, si j'eusse été avec le roi quand vous commençâtes la guerre du mal public, vous ne vous en seriez pas tiré à si bon marché, et surtout

à la rencontre de Montlhéri. Vous fûtes ingrat du bien que le roi vous fit alors ; vous avez pris et prenez de jour en jour peine pour lui faire toutes les extorsions et machinations que vous pouvez, tant près de ses sujets et seigneurs de son sang, que près des autres princes ses voisins, qui, à votre requête, lui veulent du mal. Toutefois, à l'aide de Dieu et de Notre-Dame, et de ses bons et loyaux capitaines et gens d'armes, le roi votre seigneur et le mien saura bien en venir à bout. Vous me dites, dans votre lettre, que j'ai agi comme un enchanteur, ce que je n'ai jamais fait ; et assurément, si j'avais su un tel art, j'en aurais bien usé lorsque vous menâtes le roi à Liège contre le gré et le consentement des seigneurs de son sang, des plus sages du royaume, de ses capitaines, de sa cour de Parlement, de son grand conseil. Mais, à cause de la grande séduction que vous aviez exercée sur lui, on ne put jamais le détourner d'aller vers vous, dans la confiance qu'il avait en votre foi, ne songeant pas au danger de se mettre entre vos mains. Il ne lui en est advenu que de la peine ; la bonté infinie de

Dieu l'a préservé que vous en vinssiez à vos fins, et le gardera encore de vos intentions malignes, obliques, occultes. Très-haut et très-puissant prince, il ne vous en est demeuré que le déshonneur et la perte de toute confiance en notre foi; chose qui durera éternellement parmi tous les princes nés ou à naître. Pour moi, si je ne fus pas le guide qui conduisit le roi mon seigneur à Liège, je fus, au contraire, la cause de son retour, parce que je ne voulus point, comme vous le vouliez, séparer l'armée qu'il m'avait laissée entre les mains.

» Si je vous écris chose qui vous déplaît, et que vous ayez envie de vous venger de moi, j'espère qu'avant que la fête se sépare, vous me trouverez si près de votre armée, que vous connaîtrez le peu de crainte que j'ai de vous, étant accompagné de la puissance, qui n'est pas petite, qu'il a plu au roi de me confier; c'est sans doute en reconnaissance des services que j'ai rendus au roi son père et à lui. Du reste, soyez sûr que vous ne pouvez m'écrire chose qui m'empêche de servir toujours le roi, et je prie Dieu qu'il lui plaise me donner la grâce de faire selon que j'en ai

le vouloir. Enfin , soyez assuré , comme nous devons tous mourir un jour , que si vous voulez longuement guerroyer contre le roi , il sera trouvé à la fin par tout le monde que vous avez abusé du métier de la guerre. Ces lettres sont écrites par moi, Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, grand-maître d'hôtel de France et lieutenant-général pour le roi, en la ville de Beauvais, lequel très-humblement vous écris. »

L'effet suivit de près les menaces de cette réponse hautaine et outrageante. Rassuré par l'apparence de fidélité des gens d'Amiens, ne voulant pas affaiblir son armée par des garnisons, ni aller de sa personne dans une ville qu'il eût peut-être sauvée, mais non sans courir le risque d'y être assiégé, le Duc abandonna Amiens à ses propres forces. Alors Dammartin acheva les négociations qu'il avait commencées; la ville fut livrée au roi, qui fut bien joyeux. Il promit de ne jamais oublier le bon service que le grand-maître venait de lui rendre, et de ratifier les promesses qu'il avait faites aux habitans.

Le duc de Bourgogne, alarmé des rapides



progrès de l'armée du roi, et ne se trouvant pas encore en forces, quitta Douvens et se retira sur Arras. Le comte de Dammartin passa la Somme, envoya sa cavalerie en avant, s'empara de Dours et de quelques autres châteaux. Le roi s'était approché pour savoir plus tôt tout ce qui se passait, prendre ses résolutions à temps, en pleine connaissance, et surtout pour prévenir les mauvais effets qui pourraient advenir du double commandement du connétable et de Dammartin, tous deux hommes absolus, fiers et haineux. Tout l'inquiétait, il eût voulu qu'aucune entreprise ne fût tentée qu'à coup sûr. Il n'entendait pas que la guerre fût menée d'une façon vive et soudaine. L'esprit audacieux du grand-maître lui donnait de continuelles alarmes. « Mon fils, écrivait-il de Noyon à son gendre l'amiral, le comte de Dammartin ne m'a pas fait de réponse; il a pourtant mes lettres dès lundi ou mardi matin. Je n'ai aucune nouvelle de lui; je ne sais s'il a mis le siège devant Corbie, ou s'il veut attendre toute la puissance du duc de Bourgogne. Mon fils, je ne vis jamais si haute folie que d'avoir fait passer la rivière aux gens

qu'il a ; c'est courir le risque d'un grand déshonneur ou d'un grand dommage. Je vous en prie, envoyez-y quelques gens pour savoir comment il gouverne , et faites-moi savoir des nouvelles deux ou trois fois par jour ; car je suis en grand malaise , craignant que ce grand - maître ne m'ait hardiment fait du gâchis <sup>1</sup>, et que si Dieu et Notre-Dame ne le sauvent lui et sa compagnie , il ne se soit perdu par sa faute. »

Cependant Dammartin n'avait commis ni faute ni imprudence ; il avait seulement dégagé les environs d'Amiens , et suivi de près les Bourguignons qui se retiraient. Mais le Duc tarda peu à avoir une très-belle armée et à pouvoir tenir la campagne. Il lui était plus facile qu'à tout autre prince de réunir promptement des gens de guerre ; ses soins avaient surtout été tournés de ce côté ; il avait fait de beaux réglemens sur la façon dont ses gens devaient être armés , dont ses compagnies devaient se former. Toutefois il n'avait nulles compagnies d'ordonnance ni de garnisons. Pour avoir une armée plus nombreuse et qui lui

<sup>1</sup> Du Hardi Merdoux.

coûtât moins d'argent, il tenait une grande quantité d'hommes à gages ménagers, c'est-à-dire que, moyennant une petite solde, ils restaient chez eux, venaient à la revue une fois par mois, et se tenaient toujours prêts à partir. En outre, le Duc avait à Lille une superbe artillerie et de grands équipages pour le service d'une nombreuse armée.

Ce fut ainsi qu'après avoir été pris au dépourvu, il se trouva tout d'un coup puissant et redoutable. Il avait quatre mille lances garnies, chacune ayant six hommes; savoir, trois archers à cheval, un cranequinier, un coulevrier et un piquier, sans parler du coutillier et du page que pouvaient avoir les hommes d'armes. Les chariots d'artillerie et de munitions étaient au nombre de quatorze cents; chaque chariot avait deux hommes pour le conduire et deux pionniers armés d'une salade, d'un jacque de mailles et d'une masse de fer ou de plomb. Douze cents lances étaient attendues du duché de Bourgogne; cent soixante du Luxembourg; le ban et l'arrière-ban de Flandre et de Hainault étaient convoqués, et toutes les villes avaient maintenant des garnisons.

Telles étaient les forces qu'en si peu de temps avait réunies le duc Charles, tant il avait une volonté forte et active.

Toutefois, malgré son orgueil et son courage, il était lui-même inquiet : les peuples, voyant les premiers succès du roi, disaient partout hautement que c'en était fait de la puissance de Bourgogne, et la voix publique décourageait ainsi ses soldats et ses serviteurs. Le comte de Warwick pouvait réussir à envoyer trois ou quatre mille Anglais, comme il l'avait promis et le promettait encore au roi. Le duc de Bretagne avait obéi au mandement du roi, et cent lances de son duché étaient venues à l'armée sous les ordres d'Odet d'Aydie. Le duc de Guyenne paraissait plus uni que jamais à son frère, qui, dans un moment si important, avait soin de le tenir près de lui. Le duc Nicolas de Calabre, fils du duc Jean, qui venait de mourir en Catalogne, était aussi venu trouver le roi, et allait en Lorraine commencer la guerre contre la Comté et la haute Bourgogne. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier et comte Dauphin d'Auvergne, était entré dans le Charolais pour se saisir du comté de Mâcon.

Le connétable, après avoir si long-temps gardé des ménagemens avec chaque parti, semblait enfin agir en ennemi déclaré. Entouré de tant d'ennemis, le Duc avait encore à se méfier de ses serviteurs, ou dégoûtés de l'avoir pour maître, ou séduits par le roi. Encore récemment, et depuis la guerre commencée, le sire de Renti, fils aîné du comte de Croy, avait passé du côté du roi, emmenant cinq ou six hommes d'armes et vingt archers de la garnison de Péronne. Les soupçons du Duc se portaient surtout sur son frère Antoine, grand bâtard de Bourgogne.

Nonobstant de si fâcheuses apparences, la situation du Duc était moins mauvaise qu'il ne croyait, et le roi n'était pas si fort au-dessus de ses affaires qu'il le pensait. Tous les deux, sans le savoir, étaient en ce moment des instrumens entre les mains du connétable <sup>1</sup>.

Malgré le soin que le roi avait pris d'entourer de ses créatures son frère le duc de Guyenne, le connétable avait formé une secrète liaison avec ce jeune prince, et lui avait inspiré la volonté d'épouser mademoiselle Marie de Bour-

<sup>1</sup> Comines.

gogne, fille unique du duc Charles. Depuis la naissance d'un Dauphin, il n'était plus héritier présumé de la couronne; ainsi on lui avait facilement persuadé que non-seulement pour le présent, mais pour l'avenir, il avait besoin de se rendre puissant. Or, quel mariage plus grand pouvait-il faire?

Celui que le roi avait négocié pour lui en Espagne était loin de présenter de tels avantages. Le cardinal d'Albi et le sire de Torri, envoyés l'année précédente en Castille, avaient d'abord demandé madame Isabelle, sœur du roi don Henri. C'était elle qui devait, selon toute apparence, hériter des royaumes de Castille et de Léon; car la naissance de madame Jeanne, fille du roi, était fort contestée. Quelques-uns prétendaient que le roi ne pouvait avoir d'enfans. La commune renommée était que Bertrand de la Cueva, comte de Ledesma, favori du roi<sup>1</sup>, était le véritable père de Jeanne, si bien que le peuple la nommait la Bertrandeja. Madame Isabelle avait au contraire un parti très-puissant. L'archevêque de Tolède et

<sup>1</sup> Tome VIII, page 327.

les seigneurs, qui maintenaient ses droits contre madame Jeanne, avaient cherché l'appui du roi d'Aragon, et voulait qu'elle épousât don Ferdinand, son fils, roi de Sicile, le concurrent du roi René.

Don Henri avait peu de pouvoir et dans son royaume et sur sa sœur. Elle refusa les propositions qui lui furent faites par les ambassadeurs du roi de France, et préféra don Ferdinand. L'année suivante, le roi de France envoya une seconde ambassade afin de demander madame Jeanne pour son frère. Elle fut facilement accordée ; il fut même convenu qu'il serait prince des Asturies, héritier du royaume. Mais il y avait peu d'apparence que jamais il pût faire prévaloir les droits de sa femme contre la puissante faction d'Isabelle de Castille; c'était épouser un espoir incertain et de longues guerres. D'ailleurs le connétable lui faisait dire secrètement qu'à peine se serait-il mis en route pour l'Espagne, le roi envahirait la Guyenne, et le dépouillerait de cet apanage, comme il avait déjà fait de la Normandie<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Procès du connétable.

Le projet d'épouser mademoiselle de Bourgogne devait donc paraître de tous points préférable au duc de Guyenne. Il fit demander secrètement au Duc de lui accorder sa fille. Un grand nombre de seigneurs et de conseillers de la cour de Bourgogne désiraient cette alliance. Il leur semblait qu'elle pouvait assurer la durée d'une puissance qui autrement serait dispersée ; car le duché de Bourgogne devait revenir à la couronne , s'il n'était pas , après la mort du Duc , donné en apanage au prince qui aurait épousé mademoiselle Marie. Quant au Duc , il ne songeait pas à l'avenir , mais au présent. Il était si absolu , que la pensée d'avoir près de lui un gendre puissant , qui pourrait le gêner dans ses projets et ses volontés , lui était insupportable. Sa fille était jeune et n'avait encore que quatorze ans. Il se trouvait le temps d'attendre , et songeait avec plaisir que l'espérance d'obtenir une si grande héritière pourrait pendant plusieurs années encore engager plus d'un prince de la chrétienté à s'allier avec lui et à servir ses desseins. Ainsi ce n'était pas sincèrement qu'il avait , un an auparavant , offert sa fille au duc



de Guyenne ; et celui-ci , qui l'avait refusée , ne tarda pas au contraire à la souhaiter beaucoup.

Lorsque le connétable vit que son projet était si mal reçu , il résolut de contraindre le duc de Bourgogne à l'accepter , sinon par choix , du moins par nécessité. Par ce motif plus qu'aucun autre il avait poussé le roi à la guerre. Ce fut lui qui commença à pratiquer des complots dans les villes pour qu'elles livrassent leurs portes. Jamais il n'avait montré un tel zèle à servir le roi , qui , sans lui , ne se serait pas décidé si promptement à attaquer le Duc.

A peine Saint-Quentin et Amiens furent-ils pris , que le Duc étant à Arras , et y assemblant son armée , il lui arriva en grand secret un messenger qui portait dans de la cire un petit morceau de papier bien ployé , où étaient écrites de la main de M. de Guyenne les paroles suivantes : « Mettez - vous en peine de » contenter vos sujets , et ne vous souciez , car » vous trouverez des amis. »

Peu de jours après , le Duc , voyant que , sans s'inquiéter de ses menaces , de son indignation , ni même de la saisie qu'il avait ordonnée , le

connétable continuait à faire réellement la guerre, lui rappela secrètement leurs anciennes intelligences et lui fit demander de ne pas presser si âprement, de ne pas traiter ainsi tout au pire un ancien ami.

C'était en cette situation que le connétable le voulait. Il fut joyeux de ce message, et manda au Duc pour toute réponse qu'il le voyait en grand péril, qu'il ne connaissait qu'un seul remède pour y échapper, c'était de donner sa fille au duc de Guyenne; qu'alors il serait secouru par un grand nombre de gens; que le duc de Guyenne se déclarerait pour lui, ainsi que plusieurs autres seigneurs; que lui-même se mettrait de son côté et lui rendrait Saint-Quentin; mais que sans ce mariage il n'oserait se déclarer, car le roi était trop puissant et en trop bonne position, surtout à cause de ses nombreuses intelligences dans tous les pays du Duc. Enfin le connétable n'omit rien pour épouvanter M. de Bourgogne.

Le Duc vit bien qu'on voulait le contraindre et que le connétable conduisait toute cette affaire; il en conçut contre lui une effroyable haine. Son armée commençait à s'assembler

autour de lui. Le courage et l'espérance lui revenaient ; il résolut de ne point céder à une telle machination, et se mit en route avec ses gens pour retourner vers la Somme.

En route, un homme à pied se présenta mystérieusement à lui : c'était un envoyé du duc de Bretagne ; il venait aussi, à l'instigation du connétable, conseiller au Duc de consentir au mariage, et lui dire tout ce qu'on pouvait imaginer pour l'effrayer. Le duc de Bretagne, en signe d'amitié, lui faisait savoir que le roi s'était fait de nombreux partisans dans les plus grandes villes de ses états, notamment à Bruges et à Bruxelles ; qu'il avait le projet de pousser la guerre vivement et de l'aller assiéger, fût-il enfermé à Gand.

La patience manqua au Duc. Il ne put endurer ces continuels avis donnés sous couleur d'amitié, et ce projet de plier sa volonté par la peur. « Votre maître est mal averti, dit-il, ce » sont de mauvais serviteurs qui veulent lui » donner de telles craintes. C'est apparem- » ment pour l'empêcher de faire son devoir et » de me secourir, comme il y est obligé par » ses alliances. Il ne sait pas ce que c'est que

» Gand, ni les villes dont il parle. Elles sont  
 » trop grandes pour être assiégées. Dites à  
 » votre maître en quelle compagnie vous m'a-  
 » vez trouvé; les choses sont autrement qu'il  
 » ne croit. Je m'en vais passer la Somme, et  
 » si le roi se met sur mon chemin, je le com-  
 » battraï. Que mon frère de Bretagne, au lieu  
 » d'envoyer ses lances contre moi, se déclare  
 » en ma faveur, et soit envers moi comme  
 » j'ai été envers lui lors du traité de Péronne. »

Lorsque le roi fut informé que le duc de Bourgogne se mettait en mouvement avec son armée, il écrivit aussitôt à Dammartin; il lui défendait sur toutes choses de risquer un combat avant qu'il fût arrivé, et, prévoyant la marche de l'ennemi, il donnait ses ordres dans trois suppositions<sup>1</sup>. Si le Duc faisait assiéger Amiens, il fallait s'y enfermer et faire des sorties sur les fourrageurs; si au contraire il allait vers Saint-Quentin, le roi, revenant à son premier projet, voulait que Dammartin se portât vers Rue, le Crotoy, Saint-Riquier, peut-être même jusqu'à Montreuil, pour forcer les Bour-

<sup>1</sup> Cabinet de Louis XI.

guignons à diviser leurs forces. Enfin si le Duc passait la Somme, on devait laisser pour garnison à Amiens les francs-archers et l'arrière-ban, qui étaient moins bien armés que le reste, et inquiéter la marche de l'ennemi en arrière et sur les flancs.

Le Duc prit ce dernier parti, il marcha rapidement sur Péquigni<sup>1</sup>. La garnison n'était pas nombreuse et composée presque en entier de francs-archers avec peu de gentilshommes. Ils s'avancèrent imprudemment en escarmouche, et furent si vigoureusement ramenés, que les Bourguignons entrèrent dans le faubourg de la rive droite. Quatre ou cinq canons furent amenés ; on commença à établir un pont : les francs-archers prirent peur et rendirent la ville, qui fut brûlée. Ainsi le Duc se trouva maître du passage de la rivière.

Le connétable, d'après l'intention du roi, voyant que l'armée de Bourgogne marchait par la droite, sortit de Saint-Quentin et se porta à la gauche des Bourguignons. Il avait avec lui le maréchal Joachim Rouault, le sire de Renti,

<sup>1</sup> Comines.

le bâtard Baudoin, le sire de Crussol, le sire d'Arçon. Ils poussèrent jusqu'à Bapaume et sommèrent la ville. Jean de Longueval y commandait; il sortit sur parole, pour venir parlementer avec le connétable, qui n'oublia rien pour le séduire ou l'effrayer. Il demeura fidèle à son maître, répondant que Bapaume ne faisait point partie des seigneuries cédées par les traités d'Arras, Conflans ou Péronne, mais bien de l'ancien comté d'Artois, qu'ainsi la ville ne pouvait donner lieu à saisie. Comme on le pressait encore, il aperçut près du connétable le bâtard Baudoin, et lui parla si sévèrement de sa trahison qu'il le fit pleurer.

Le Duc fut donc obligé de détacher une portion de ses forces sous les ordres du duc de la Gruthuse, pour défendre le côté où s'avavançait le connétable. Celui-ci, après avoir, avec une extrême cruauté, brûlé et dévasté le pays, rentra à Saint-Quentin, où le roi annonçait qu'il allait venir à la tête de tout son monde.

Chacun projetant ainsi de prendre l'ennemi par le flanc, le Duc passa la Somme et vint assiéger Amiens par la rive gauche. Mais l'enceinte était grande et la garnison nombreuse;

elle faisait sans cesse des sorties où elle avait l'avantage. Cependant un jour que quarante hommes d'armes étaient allés attendre au passage un convoi qui devait arriver aux assiégés, le Duc, averti à temps, voulut les surprendre et les envelopper. Dammartin, apercevant de loin un grand mouvement dans le camp des Bourguignons, sortit aussitôt avec quelques hommes de la compagnie de l'amiral et plusieurs de ses serviteurs, pour aller voir ce qui se passait. Il s'était tellement hâté qu'il était en robe de velours noir, sans autre arme que sa dague. Bientôt il aperçut ses hommes d'armes qui revenaient en fuyant, poursuivis par les Bourguignons. « Arrêtez, » leur cria-t-il, et tenez ferme, il va nous venir du secours. » Quinze ou seize firent face à l'ennemi, mais ils étaient en trop petit nombre, ils furent tués ou culbutés; les autres, pressés par les cavaliers bourguignons, entraînés dans leur fuite désordonnée le grand-maître lui-même. Le vicomte de Narbonne était accouru à la barrière pour protéger cette déroute, et empêcher l'ennemi d'entrer avec les fuyards. Dammartin rentra par-dessous

la barrière, et prenant aussitôt une lance des mains d'un page, il voulait, tant il était animé, retourner au combat contre toute l'armée de Bourgogne. Le vicomte de Narbonne, avec plus de sang-froid, rangea trente hommes d'armes devant la barrière et arrêta le choc de l'ennemi.

Peu après, le roi voyant que les choses restaient toujours en même état sans rien de décisif, assembla les principaux seigneurs, chefs et capitaines de son armée, pour aviser à ce qu'il fallait faire<sup>1</sup>, et surtout pour délibérer mûrement s'il fallait livrer bataille. Le connétable, le duc de Bourbon, le maréchal Rouault, Dammartin, de Beuil et beaucoup d'autres étaient présents. « Or ça, messieurs, leur dit » le roi, il faut ici faire voir ce que vous savez » au fait de la guerre; montrez que vous la » connaissez depuis long-temps, et que vous » avez vu autrefois le comte de Salisbury, Talbot, Scales<sup>2</sup> et tous ces fameux chefs anglais, » qui par vous ont été chassés de France. Son-

<sup>1</sup> Legrand.

<sup>2</sup> Lettre à Dammartin.



» gez à tout , et ne venez pas vous excuser en-  
» suite en disant : je ne croyais pas que l'en-  
» nemi vînt par-là. »

Le sire de Beuil parla le premier. « Sire ,  
» dit-il , je suis prêt à donner ma vie pour vous ,  
» comme je la risquai pour le service du feu  
» roi votre père. Mais , depuis son temps , la  
» guerre est devenue bien différente. Pour lors ,  
» quand on avait huit ou dix mille hommes , on  
» comptait que c'était une très-grande armée ;  
» aujourd'hui c'est bien autre chose. On n'a ja-  
» mais vu une armée plus nombreuse que celle  
» de M. de Bourgogne , tant d'artillerie , tant  
» de munitions de toutes sortes : la vôtre est  
» aussi la plus belle qui ait été assemblée dans  
» le royaume. Pour moi je ne suis point ac-  
» coutumé à voir tant de troupes ensemble ;  
» comment gouverner tant de gens ? comment  
» empêcher le trouble et la confusion dans une  
» telle multitude ? Il n'y fallait pas tant de  
» science autrefois ; la promptitude et la vail-  
» lance suffisaient pour avoir le meilleur dans  
» une bataille. Aujourd'hui je suis en peine d'a-  
» viser à ce qu'il faut faire , et ne puis du tout  
» répondre sur ce qui pourra en advenir. »

« Certes, répondit Dammartin, l'armée de  
» M. de Bourgogne est belle et nombreuse,  
» mais celle du roi est, selon moi, encore plus  
» forte; elle a pour le moins quatre mille lan-  
» ces et vingt mille gens de pied, sans parler  
» de ce qui peut encore venir. Il n'y a prince  
» de la chrétienté qui puisse se défendre con-  
» tre une telle puissance; quant à ce qu'il faut  
» régler sur le temps, le lieu et la façon de  
» combattre l'ennemi, ce sont choses qui veu-  
» lent grande réflexion, et je prie le roi de per-  
» mettre que chacun de nous lui remette son  
» avis par écrit. »

Le roi agréa cette proposition; Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, fut chargé de recueillir les opinions de tous et de les écrire. La plupart furent de l'avis de Dammartin; mais outre la haine que le roi avait pour ces grandes batailles où toute la fortune d'un royaume est mise au hasard d'une journée, il trouva tant de diversité dans les conseils des chefs, chacun soutenait son idée si âprement, qu'il craignit de ne pouvoir les mettre en assez bon accord, ou en assez complète soumission, pour tenter une grande entreprise. On continua à se faire

la guerre par escarmouche , à se couper les vivres , à ravager le pays.

Le duc de Bourgogne resta devant Amiens. Peu à peu il fit ses approches , et il établit sa puissante artillerie assez près pour faire beaucoup de mal à la ville. Elle avait aussi une artillerie redoutable et bien servie. Un jour la tente du Duc fut même renversée par un boulet de fer, et toute son armée eut un moment la crainte qu'il n'eût été frappé. La garnison était de vingt-cinq mille hommes; Dammartin et le connétable y avaient réuni leurs forces; il y avait peu d'espoir d'y entrer d'assaut , et la disette était aussi grande chez les assiégés que chez les assiégeans.

Enfin les deux partis se lassèrent : le roi ne voyait point se déclarer pour lui toutes les villes d'Artois et de Flandre , que le connétable lui avait promises pour le décider à la guerre. Le Duc apprenait de mauvaises nouvelles du Charolais et du Mâconnais , où le comte Dauphin et le maréchal de Comminges trouvaient peu de résistance; le duc Nicolas de Calabre allait envahir les marches vers la Lorraine; les princes de Bavière , alliés du roi , pouvaient , à sa

sollicitation, se mêler aussi de la guerre. Le connétable, les ducs de Bretagne et de Guyenne l'importunaient toujours du projet de marier sa fille : condition aussi dure pour lui que celles dont il pourrait être question en traitant avec le roi. C'étaient chaque jour nouveaux messages pour lui promettre de se déclarer pour lui, de lui rendre Saint-Quentin, de le remettre à ses gens ; puis lorsqu'on arrivait près de la ville, le connétable tenait ses portes fermées et les fortifications en défense. De telle sorte que le Duc aima mieux négocier avec le roi. Il lui envoya le sire Simon de Quingey avec un billet écrit de sa main, où il s'humiliait beaucoup, et montrait un grand chagrin de lui avoir fait la guerre, en imputant la faute à de mauvais conseillers, qui ne lui avaient pas bien exposé comment étaient les choses.

Le roi fut très-joyeux de cette lettre : il dépensait son argent et fatiguait son armée sans nul avantage. D'ailleurs il était trop impatient pour ne se point ennuyer des choses trop longues : il avait pris Amiens et Saint-Quentin, et il lui semblait que s'il pouvait se les assurer, c'était assez de gagné pour une fois. Ainsi mal-

gré le dépit du connétable, dont cette trêve dérangeait les projets, malgré l'impatience de Dammartin et de tous les capitaines, qui ne pouvaient s'accoutumer à toujours préparer la guerre pour y renoncer la veille du combat, une suspension d'armes fut conclue pour trois mois, le 4 avril 1471. Chaque parti devait occuper les villes et pays dont il était actuellement en possession, sauf en Lorraine, où l'armée de Bourgogne et le duc de Calabre devaient rentrer dans leurs limites respectives.

Un des motifs qui engagèrent soit le roi, soit le Duc, à signer une trêve, c'est qu'en ce moment même allait se décider un événement où ni l'un ni l'autre ne pouvaient rien, et qui cependant leur importait beaucoup. Le roi Édouard avait quitté la Zélande pour tenter vaillamment de reconquérir son royaume. Le duc de Bourgogne n'avait eu d'abord, ainsi qu'on l'a vu, d'autre pensée que de conserver la paix avec l'Angleterre, de rétablir tous les liens de parenté et d'amitié avec la maison de Lancastre, et de travailler à renverser le comte de Warwick. Ainsi il n'avait fait aucune promesse au roi Édouard, et il y avait déjà trois

mois que ce prince avait été jeté sur la côte de Frise, que le Duc n'avait pas encore consenti à le voir. Cependant lorsqu'il sut que le roi Louis allait l'attaquer, lorsqu'il connut le traité juré par le prince de Galles pour sa destruction, et l'alliance toujours plus étroite de Warwick et de la France, il écouta un peu mieux les instances du roi Édouard. Ils eurent une entrevue dans la ville de Saint-Pol. Le Duc, se fiant aux promesses que lui avaient faites les ducs de Somerset et d'Exeter, et ne voulant pas, surtout lorsqu'il n'avait encore aucune armée assemblée, attirer sur lui à la fois les forces de la France et de l'Angleterre, montra d'abord une courtoisie très-froide au roi Édouard. Il lui refusa tout secours pour reconquérir son royaume, s'efforça même de le détourner de toute tentative. Mais le roi Édouard était décidé à s'en aller à tous risques descendre en Angleterre <sup>1</sup>.

Abandonner ainsi un roi, frère de sa femme, à qui il avait l'année d'auparavant juré un serment de fraternité en recevant son ordre de la

<sup>1</sup> Comines.

jarretière, était une résolution difficile au duc Charles. D'ailleurs le roi Édouard assurait qu'il avait en Angleterre de nombreux partisans, et s'il venait à obtenir un heureux succès, c'était perdre l'amitié d'un puissant allié. Alors le Duc se décida à aider secrètement son beau-frère. Il feignit en public de ne vouloir entrer pour rien dans ses projets, mais lui fit donner sous main cinquante mille florins, lui fit prêter quelques gros navires, loua pour lui quatorze vaisseaux osterlins, et lui laissa faire tous ses préparatifs à la Vère, en Zélande, sous prétexte que c'était un port libre ouvert à toutes nations.

Tout ceci se passait pendant que la guerre avec le roi de France était déjà commencée en Picardie. Enfin le 10 mars, le roi Édouard mit à la voile, et le Duc, aussitôt qu'il en fut informé, fit publier défense sous peine de la vie, à tous ses sujets, d'assister directement ou indirectement l'entreprise d'Édouard de la Marche, soi-disant roi d'Angleterre. Grâce à ces précautions, le Duc se réjouissait d'avoir, quel que fût l'événement, des amis en Angleterre, et de s'être si bien ménagé à la fois avec Yorck

et Lancastre. Il n'était pas moins rusé que le roi de France <sup>1</sup>, seulement il avait plus d'orgueil, de folle obstination, d'emportement, et sur cela il se croyait plus loyal.

Le roi Édouard <sup>2</sup> s'en alla débarquer à Ravensport, dans le comté d'Yorck, au lieu même où, soixante et douze ans auparavant, le comte de Derby débarqua aussi lorsqu'il vint détrôner le roi Richard II, à qui il succéda sous le nom de Henri IV <sup>3</sup>. Édouard était accompagné de son frère le duc de Glocester, et du comte d'Hastings, grand-chambellan; il n'avait pas avec lui plus de deux mille hommes. Imitant encore en cela le comte de Derby, il publia qu'il venait non pas disputer la couronne, mais réclamer son héritage. Ce fut à ce titre seulement qu'il entra d'abord dans la ville d'Yorck. Après avoir communiqué solennellement, il y prêta serment de fidélité et d'obéissance au roi Henri. Comme le peuple était plutôt favorable

<sup>1</sup> Argentré.

<sup>2</sup> Hollinshed. — Rapin Thoyras. — Hume. — Comines.

<sup>3</sup> Tome II, page 358.



à Warwick qu'à lui, il se voyait contraint à cette dissimulation. Il emprunta quelque argent à Yorck ; et, sans avoir été encore rejoint par beaucoup de partisans, il prit sa route vers Londres. Le marquis de Montagut commandait une armée non loin de là ; sans doute il aurait pu s'opposer à l'entreprise et au passage du roi Édouard. Il se tint en repos, et sembla s'inquiéter peu de soutenir la cause de son frère Warwick. Il y avait de tous côtés si peu de foi dans les promesses et tant de secrètes pratiques, les grands songeaient tellement à ménager les deux partis, que les liens du sang n'avaient pas beaucoup de force. Peu à peu la troupe du roi Édouard s'accroissait. Arrivé à Nottingham, il ne cacha plus ses desseins, et se déclara roi d'Angleterre.

Le comte de Warwick n'avait pas avec lui une assez forte armée pour risquer le combat : il laissa passer le roi Édouard, comptant qu'il allait l'entourer à la fois par les armées du marquis de Montagut et du duc de Clarence, à qui il venait de prescrire leur marche, et par sa propre troupe, qui lui couperait le chemin de la retraite. Le roi Édouard lui fit

offrir de traiter à des conditions avantageuses. Il n'y vit point sa sûreté ; il comptait sur le succès , et refusa tout accommodement.

Mais le duc de Clarence , qui devait fermer au roi Édouard le chemin de Londres , trahissait depuis long-temps Warwick. S'il n'avait pu tenir une première fois le secret engagement pris avec son frère , l'occasion était maintenant toute favorable ; il passa de son côté avec toute l'armée qu'il commandait. Il chercha ensuite à servir de médiateur entre le roi Édouard et le comte de Warwick. Rien ne put fléchir le comte. Sa haine était trop forte : il comprenait que son offense était trop grande pour être pardonnée ; on ne put le faire partir de la foi nouvelle qu'il avait jurée à la maison de Lancastre.

Les efforts de l'archevêque d'Yorck et du duc de Somerset ne purent engager les habitans de Londres à fermer leurs portes au roi Édouard. La reine sa femme était , depuis un an , réfugiée dans le quartier de la ville qui , par privilège et franchise , servait de lieu d'asile. Elle y avait mis au monde un fils. Elle y était entourée d'un très-grand nombre de

ses partisans, qui y avaient aussi pris retraite. Ainsi il leur était facile de travailler de tout leur pouvoir le peuple en faveur du roi Édouard. En outre, il devait de fortes sommes à beaucoup de marchands ; et ses créanciers, souhaitant qu'il redevînt riche et puissant, étaient ses partisans zélés, comme on avait vu, l'année précédente, pour les créanciers du comte de Warwick. Enfin, on assurait que les femmes de grande condition et les riches bourgeoises <sup>1</sup>, dont il avait autrefois recherché les bonnes grâces, servaient de leur mieux ce roi si beau et si galant, et lui gagnaient leurs maris et leurs parens.

L'archevêque d'Yorck, voyant donc que le peuple semblait se tourner du côté du roi Édouard, fut le premier à abandonner les intérêts de son frère le comte de Warwick. Il fit un accommodement, obtint son pardon, et livra la Tour de Londres. Le 11 avril 1471 le roi Édouard fit paisiblement son entrée, reprit tout son pouvoir et ses honneurs, et renvoya dans la Tour le roi Henri VI, dont la

<sup>1</sup> Comines.

raison était trop affaiblie pour sentir la différence d'un palais à une prison.

Cependant le comte de Warwick s'avancait avec une forte armée. Il avait avec lui le marquis de Montagut son frère, le duc de Somerset, le comte d'Oxford, le duc d'Exeter. Une bataille devait décider de son sort, et il se prépara à la donner. Il aurait pu attendre la reine Marguerite et le prince de Galles, qui étaient depuis quelques jours en mer, amenant de France les renforts que le roi Louis leur avait accordés ; mais il craignait que si la maison de Lancastre devait la victoire à elle-même et à ses propres forces, elle ne se souvint des anciennes injures qu'elle avait reçues de lui, et alors son pouvoir et sa fortune auraient couru de grands risques.

La bataille fut livrée dans la plaine de Barnet, à dix milles de Londres, le 14 avril.

Le combat fut rude et le succès long-temps douteux ; mais enfin le roi Édouard eut l'avantage. Le comte de Warwick qui, contre sa coutume, était descendu de cheval et combattait avec les archers pour les faire tenir ferme, fut tué dans la mêlée, ainsi que son

frère le marquis de Montagut. Le duc d'Exeter fut laissé pour mort ; le duc de Somerset et le comte d'Oxford parvinrent à prendre la fuite , après avoir vaillamment combattu. Le carnage fut grand ; les vainqueurs ne se bornèrent point à refuser merci aux seigneurs , en criant , « Sauvez le peuple ! » comme c'était la coutume dans les guerres d'Angleterre. Cette fois , le roi Édouard avait pris en haine le peuple , qui avait montré trop de faveur au comte de Warwick. D'ailleurs on pensa que les gens du commun craindraient bien plus les changemens s'ils voyaient qu'eux aussi en souffraient et n'étaient pas épargnés.

Le jour même de la bataille de Barnet , le prince de Galles et la reine sa mère débarquaient à Weymouth , dans le comté de Dorset , au sud de l'Angleterre. Bientôt ils apprirent qu'Édouard était maître de Londres et du roi Henri , que Warwick était tué et son armée détruite. Madame Marguerite , qui jusqu'alors avait montré tant de constance et de courage dans ses revers , ne trouva plus de forces contre ce dernier la coup de fortune : elle tomba dans le désespoir et se retira au mona-

stère de Beaulieu, dans le Hampshire. Le duc de Somerset, échappé au combat de Barnet, le comte de Devonshire, et beaucoup d'autres anciens partisans de la maison de Lancastre, s'efforcèrent de relever son courage ; ce fut avec grande peine qu'ils la décidèrent à exposer au sort des armes son fils unique, sa seule et dernière espérance. Elle voulait qu'il retournât en France pour y attendre des temps meilleurs et une plus favorable occasion ; enfin elle céda à leurs promesses et aux espérances qu'ils fondaient sur le nombre et la puissance des amis de la maison de Lancastre.

En effet, en peu de jours ils réunirent, aux troupes que sir John Wenloch et le prieur de Saint-Jean avaient amenées de Calais et de France, les débris de l'armée du comte de Warwick et d'autres renforts, que les seigneurs de leur parti rassemblèrent, chacun dans son canton. Le comte de Pembroke devait surtout lever beaucoup de gens dans la principauté de Galles, où il avait une grande puissance ; car il se nommait Tudor, et descendait des anciens princes du pays. Le duc de Somerset, qui commandait l'armée de madame Marguerite et

d'Édouard de Lancastre, résolut d'aller au-devant des forces que devait amener le comte de Pembroke, et il se dirigea de ce côté.

Le roi Edouard ne perdit point de temps et marcha diligemment pour s'opposer à ce dernier et redoutable effort de ses ennemis. Le duc de Somerset était déjà arrivé à Tewksbury, sur la Saverne, et se préparait à passer la rivière pour suivre sa route vers le pays de Galles. La reine, qui n'avait pas une autre pensée que de sauver son fils, voulait qu'on hâtât d'autant plus ce passage, que l'armée d'Yorck approchait. Le duc de Somerset s'y refusa ; il pensa qu'une faible partie de ses troupes seulement aurait le temps de passer, tandis que le reste demeurerait livré à une défaite certaine.

Il se retrancha fortement devant la ville de Tewksbury, et attendit l'attaque de l'ennemi. Le duc de Gloucester s'avança le premier contre le retranchement, et fut vivement repoussé ; mais cette retraite n'était qu'une feinte pour attirer le duc de Somerset hors de ses lignes. Il en sortit en effet, poursuivit le duc de Gloucester, et il ordonna en même temps à sir John

Wenloch de marcher pour l'appuyer. Bientôt il eut affaire à des forces supérieures et fut contraint de revenir promptement en arrière. Ses ordres n'avaient pas été suivis; il n'était point soutenu; sa retraite fut soudaine et désordonnée. La rage s'empara de lui, et arrivant sur sir John Wenloch, qu'il trouva immobile à la tête de ses gens dans le retranchement, il lui fendit la tête d'un coup de hache, en le nommant traître et parjure. En effet sir John avait plus d'une fois changé de parti.

Cette action furieuse, qui témoignait combien le duc de Somerset était violent et troublé, acheva de mettre le trouble dans son armée. Le retranchement fut forcé. Le carnage fut moins grand qu'à Barnet, parce que le combat fut moins vaillamment soutenu. Le prince de Galles, fait prisonnier, fut amené devant le roi Édouard. « Pourquoi, lui dit-il avec hauteur, » osez-vous venir ainsi dans mon royaume à » main armée et bannières déployées?— Pour » réclamer le royaume et l'héritage légitime » de mes ancêtres, » répondit le jeune prince. Sur cette noble et fière réponse, le roi, enflammé de colère, frappa de son gantelet le



prince de Galles. Ce fut le signal de sa mort. Aussitôt le duc de Gloucester, le duc de Clarence qui lui avait fait serment et avait combattu pour sa cause, le marquis de Dorset et le comte de Hastings, tombèrent sur lui à coups de poignard et l'égorèrent. Le duc de Somerset et le grand prieur de Saint-Jean s'étaient réfugiés dans l'abbaye de Tewksbury. Le roi Édouard, ne respectant pas cet asile, voulut les faire enlever de force ; l'abbé se présenta devant la porte en habit sacerdotal, le Saint-Sacrement en ses mains. Alors le roi promit la vie aux prisonniers : ils n'en furent pas moins décapités le lendemain.

La reine Marguerite fut trouvée demi-morte dans son chariot, emmenée à Londres et enfermée à la Tour. Son mari, le roi Henri, y fut peu de jours après mis à mort sans nul jugement, par l'ordre, et peut-être même de la main du duc de Gloucester, qui commençait à avoir une grande renommée de cruauté, et la mérita encore mieux par la suite. Ce fut lui qui régna quelques années après sous le nom de Richard III.

Le duc de Bourgogne était loin de croire que

son secret allié, qu'il avait si mal accueilli et si peu secouru, aurait un succès tellement rapide. Les premières nouvelles favorables, qui annonçaient la marche d'Édouard d'Yorck vers Londres, arrivèrent comme la trêve venait d'être signée par les ambassadeurs de France et de Bourgogne. Le duc s'enferma seul durant quatre heures; son courroux, de ce qu'on avait conclu trop vite, était si grand, que personne n'eût osé lui adresser une parole. Il hésita longtemps s'il ratifierait ce qui avait été promis en son nom. Il s'y décida enfin et y apposa son sceau, le 10 avril, quatre jours avant la bataille de Barnet. Successivement on apprit toutes les victoires du roi Édouard et l'entier désastre de la maison de Lancastre. La bataille de Tewksbury se donna le 4 mai <sup>1</sup>.

Afin de ne pas s'éloigner des nouvelles d'Angleterre, le roi de France était resté sur les marches de Picardie jusqu'au commencement de juin. Lorsqu'il vit que tout était perdu pour le parti qu'il protégeait, et auquel cependant il venait de manquer de foi en signant, contre

<sup>1</sup> Meyer.

la teneur du traité d'Amboise, une trêve séparée avec le duc de Bourgogne, il retourna à Paris. Tout était bien changé pour lui. Au lieu d'un puissant allié, il allait avoir un ennemi de plus, et un ennemi redoutable. Les princes de son royaume, son frère, le duc de Bretagne, le connétable allaient avoir bien moins de crainte de lui et se livrer plus activement que jamais à toutes leurs sourdes pratiques. En outre, ses plus fidèles serviteurs, ses plus vaillans capitaines étaient mécontents de ce qu'il avait tout d'un coup arrêté la guerre, au moment où elle semblait promettre un si heureux succès.

L'accueil qu'il reçut à Paris put déjà lui faire apercevoir qu'il était en moins bonne situation. Des inscriptions et des rimes satiriques furent trouvées affichées à l'Hôtel-de-Ville, au charnier des Innocens et en divers lieux. Des ballades coururent le peuple où l'on se raillait de la dernière trêve, et où l'on s'exprimait fort injurieusement touchant plusieurs seigneurs qui entouraient le roi, sur le connétable spécialement. Le roi se montra fort mécontent de ces discours et de ces écrits diffamatoires.

Il fit publier à son de trompe, dans les places publiques, que quiconque en connaîtrait les auteurs devait, sous peine de mort, venir les déclarer, et recevrait, au contraire, trois cents écus d'or pour prix de la dénonciation. On eut quelque soupçon sur un nommé Pierre le Mercier, fils d'un marchand de lunettes, mais rien ne fut prouvé, et il fut mis en liberté. On conduisit aussi en prison maître Henri Mariette, ancien lieutenant criminel de la prévôté de Paris, qu'on accusait encore d'avoir parlé injurieusement de maître Vanderiesche, en qui le roi avait alors grande confiance. Le Parlement ne le trouva pas coupable non plus. Du reste, le roi continua à chercher les occasions de se rendre populaire : pour montrer l'affection qu'il portait à sa bonne ville de Paris, il alla allumer de sa main le feu de joie de la Saint-Jean devant l'Hôtel-de-Ville.

Son frère, le duc de Guyenne, était toujours avec lui et ne l'avait pas quitté depuis plusieurs mois. Le principal soin du roi était en ce moment de s'opposer à son projet de mariage avec mademoiselle Marie de Bourgogne. Il voyait que c'était le but actuel de tous les princes du

royaume. Il ne savait pas que le duc de Bourgogne n'en avait pas plus envie que lui, par crainte aussi que son pouvoir en fût diminué.

Quoi que le roi pût faire, il ne pouvait acquérir d'autorité durable sur l'esprit de son frère, ni l'empêcher d'être en intelligence avec tous ses ennemis. Presque sous ses yeux, à Orléans, où il se rendit en quittant Paris, les négociations reprirent en secret. L'abbé de Begars et le chancelier de Bretagne, en revenant d'auprès du duc de Bourgogne, virent M. de Guyenne. Ils lui parlèrent du mariage de mademoiselle Marie, lui donnèrent espérance de le voir réussir, l'assurèrent que le duc Charles voulait la lui accorder. Pour lui, il les chargea d'assurer le duc Charles de toute sa bonne volonté. Il s'emploierait, disait-il, à lui faire rendre les villes qu'on venait de lui prendre, et voulait assurer l'exécution pleine et entière des traités de Conflans et de Péronne. Il voyait bien que le roi avait dessein de le garder près de lui, mais il saurait, disait-il, s'en débarrasser, et se retirer dans son apanage de Guyenne. De là il ferait parvenir ses remontrances; et si le roi n'y avait pas égard, il don-

nerait aussitôt son scellé aux ducs de Bretagne et de Bourgogne.

Le duc de Guyenne quitta en effet le roi, qui alors n'eut plus une autre pensée, ni un autre souci, que de se garantir des embarras et des maux dont son frère était toujours la première cause, ou du moins l'instrument nécessaire. Le premier soin du jeune prince, en retournant en Guyenne, fut de mander Odet-d'Aydie, sire de Lescun, afin de s'aider de ses conseils. Le roi fit engager ce gentilhomme à venir d'abord le trouver pour lui communiquer d'importantes choses; le sire de Lescun ne s'arrêta point à cette invitation, et se rendit promptement auprès de M. de Guyenne. Malgré les promesses qu'il avait faites au roi, il était loin de le servir fidèlement, et le tenait sans cesse en doute sur ses véritables intentions.

Bientôt il n'y eut plus rien de caché dans les desseins du duc de Guyenne; se fiant aux espérances qu'on lui avait données, il envoya l'évêque de Montauban à Rome, auprès du pape, afin d'obtenir les dispenses pour épouser mademoiselle de Bourgogne. Le roi essaya

encore de l'en détourner par voie de persuasion. Il lui envoya, au commencement du mois d'août, Imbert de Batarnai, sire du Bouchage, avec les instructions les plus pressantes. Il était chargé de représenter à M. de Guyenne, qu'ayant fait au roi un serment sur la vraie croix de Saint-Laud, s'il venait à l'enfreindre, il courait le risque de mourir dans l'année, comme cela arrivait infailliblement à ceux qui violaient les sermens faits sur ladite vraie croix; on en avait vu naguère des exemples, disait le roi.

De plus, M. de Guyenne devait se souvenir comment le roi avait fidèlement tenu son serment de lui faire savoir toutes les choses qu'on leur dirait pour semer défiance entre eux : il en avait toujours agi ainsi, et spécialement pendant la présente année.

De quoi pouvait se plaindre M. de Guyenne? n'avait-il pas reçu le plus grand et le plus bel apanage qui eût jamais été donné à un fils de France; bien plus avantageux, certes, que celui qui était demandé pour lui par le duc de Bourgogne?

Il devait se rappeler la grande haine que la

maison de Bourgogne avait eue pour leur père, le feu roi Charles; les outrages qu'elle lui avait faits; les efforts qu'elle avait tentés pour le priver de la couronne après l'avoir fait déshériter. N'étaient-ce pas des motifs suffisans pour que le roi ne voulût pas que son frère prît alliance dans une telle maison? Ne serait-ce pas chose étrange, que le second fils de France, le troisième personnage du royaume, allât épouser la fille de celui qui était allié formellement au roi d'Angleterre, ancien ennemi de la couronne de France, et qui portait son ordre? Qu'en dirait tout le royaume, lorsqu'on verrait que, malgré ses sermens, M. de Guyenne faisait un mariage tel, qu'on ne pourrait savoir combien de maux en sortiraient?

D'ailleurs pour quelle cause M. de Guyenne désirerait-il ce mariage? Le duc de Bourgogne était jeune, récemment marié à une femme disposée à avoir des enfans; s'il leur naissait un fils, quelle part M. de Guyenne aurait-il à leur succession? Ce serait donc un mariage sans profit, et sans grand plaisir non plus; car les filles de cette maison de Bourgogne étaient,



disait le roi, bien qu'il n'eût ni preuves ni exemples à en fournir, sujettes à de grandes maladies. Celle-ci ou n'aurait point d'enfans, ou les aurait mal portans. On assurait, continuait toujours le roi, qu'elle était déjà enflée et bien malade. Le bruit courait même qu'elle était morte.

Le roi faisait donc prier son frère de lui promettre que, nonobstant toutes dispenses qu'il pourrait obtenir du pape, il n'épouserait point mademoiselle de Bourgogne. Il l'assurait en outre que, quoi qu'on en pût dire, il n'avait point songé à aller trouver le duc de Bourgogne pour s'appointer avec lui; qu'au contraire il communiquait à M. de Guyenne toutes ses grandes affaires, et prendrait toujours ses bons conseils, auxquels il avait plus de confiance qu'en ceux de nul autre.

A peine le sieur du Bouchage était-il parti, que le roi fut averti d'un autre projet qui le jeta dans une inquiétude nouvelle. On lui avait fait savoir que le sire de Lescun ne se rendait auprès de M. de Guyenne que pour lui faire épouser mademoiselle Éléonore de Foix, fille du comte de Foix. Déjà quelques mois aupara-

vant ce sire de Lescun, qui gouvernait toujours le duc de Bretagne, l'avait marié avec Marguerite de Foix, sœur aînée d'Éléonore.

La maison de Foix était en ce moment très-puissante. Le comte venait de forcer son beau-père, le roi d'Aragon, de le reconnaître pour héritier du royaume de Navarre, et de lui en abandonner le gouvernement. Son fils aîné avait, comme on l'a vu, épousé madame Madeleine de France, sœur du roi Louis; mais il avait péri peu auparavant par accident dans un tournoi donné à Libourne, chez le duc de Guyenne. Son second fils, le vicomte de Narbonne, était un des meilleurs capitaines et des plus loyaux serviteurs du roi; ses filles avaient épousé le marquis de Montferrat, le comte d'Armagnac et le duc de Bretagne. Ainsi, dans un tel moment, le roi avait grand intérêt à ne pas avoir contre lui un prince si puissant, si bien allié, et à ne pas augmenter encore son pouvoir en laissant M. de Guyenne épouser sa dernière fille <sup>1</sup>.

« Quant au mariage de Foix, écrivit-il tout

<sup>1</sup> Recueil de Legrand.

aussitôt au sire du Bouchage, vous savez le mal que cela me serait. Mettez donc vos cinq sens de nature à l'empêcher. On m'a dit que mon frère n'était point de lui-même porté à le faire. C'est sans doute pour l'y contraindre que M. de Lescun l'a engagé à se porter pour garant de la dot de la duchesse de Bretagne, afin qu'embarassé comme il sera de la payer, il épouse la sœur, sous condition que le duc de Bretagne le tienne quitte de la somme. J'aimerais mieux la payer et racheter toutes les autres difficultés que de laisser faire ce mariage. Ne vous hâtez pas de revenir, et besognez bien. Parlez à M. de Guyenne d'épouser une fille du roi d'Aragon. Sans doute M. de Foix ne le voudra point, parce qu'il s'attend à avoir le royaume d'Aragon par sa femme. Ainsi, mon frère pourrait lui-même nous bien servir. Parlez-lui pleinement, remerciez-le bien de ce qu'il m'a fait dire que le duc de Bourgogne ne tient nul compte de mes protestations. Dites-lui que, puisqu'il me mande la vérité, je connais bien qu'il ne veut pas me tromper. Répétez que, s'il veut prendre une femme qui ne me soit pas suspecte, je ne garderai aucune inspection sur

lui, et qu'il aura autant ou plus de puissance que moi dans le royaume tant que je vivrai. Bref, monsieur du Bouchage, mon ami, si vous pouvez gagner ce point, vous me mettez en paradis. Demeurez là-bas jusqu'à ce que M. de Lescun s'en soit allé, dussiez-vous faire le malade, et ne revenez pas sans avoir mis notre affaire à bien. Adieu, monsieur du Bouchage, mon ami, je prie Dieu et Notre-Dame de vous accorder de bien besogner. »

Le roi faisait en même temps tout son possible pour disposer en sa faveur la maison de Foix <sup>1</sup>. Il n'y avait sortes de paroles bonnes et amicales qu'il n'écrivît au comte. A lire ses lettres, on eût pu croire qu'il n'avait en nul autre prince ou seigneur une si grande confiance. Il lui avait envoyé son fils, le vicomte de Narbonne, afin de le persuader mieux encore de son amitié, et de l'engager à une entrevue. « Je connais bien, écrivait-il au vicomte de Narbonne, le grand vouloir que vous avez de me rendre service, et je vous en remercie; tenez-vous certain que je ne l'oublierai pas, et

<sup>1</sup> Recueil de Legrand.

que quand mes besognes seront bonnes, les vôtres ne seront pas mauvaises. » Puis il finissait : « Si nous en venons à la guerre, croyez que je désire bien que vous y soyez. » Car il savait flatter les gens mieux que personne.

Cependant sa méfiance et sa dissimulation étaient si grandes qu'elles se découvraient toujours par quelque point, et souvent lui enlevaient le fruit de ses soins. Ainsi, tout en montrant de si beaux semblans au vicomte de Narbonne, il avait écrit à M. de Guyenne dans un tout autre sens, et ce prince n'eut rien de plus pressé que de le dire au vicomte <sup>1</sup>.

« Sire, écrivit celui-ci au roi, quand j'ai été par deçà, j'ai trouvé monsieur mon père tout autre que je ne le croyais; car il n'eût rien fait que par les conseils de monsieur de Lescun, lequel, par Dieu, sire, souhaite votre bien d'une façon dont je ne voudrais pas. La chose qui l'a le plus mécontenté, ç'a été une lettre que vous avez écrite à monsieur votre frère, et qui ne devait pas donner grand crédit à mes paroles. Vous disiez que ce que vous vouliez faire

<sup>1</sup> Preuves de l'histoire de Languedoc.

pour moi ne me serait accordé que s'il le voulait bien. Vous mandiez aussi que j'étais homme parlant volontiers, et que, si je parlais contre vous, il vous en informât. Plût à Dieu, sire, que jamais les paroles d'un homme ne vous fissent plus de dommage que les miennes; car, par Dieu, si vous aviez le bien que je vous souhaite, vous seriez bientôt au-dessus de vos besognes. Aussi suis-je ébahi, sire, comment vous dites de telles choses de moi. Je n'eus jamais nul vouloir que de vous servir. Aucunes paroles ni lettres de vous ne pourront même m'empêcher de vous rendre service, quand je verrai que je le puis. Sire, incontinent que je fus arrivé, on présenta ces lettres à ma barbe, en me disant que voilà comment vous aviez confiance en moi, et quelle bonne volonté vous aviez de me faire du bien. Puis ils ajoutèrent que, si je les croyais, je ne vous servirais plus, et emploierais ailleurs ma peine. Dieu sait si j'en suis pressé. Le sire de Guise qui portera cette lettre vous informera encore d'autres choses, dont je le charge. Je vous supplie, sire, qu'il vous plaise jeter ma lettre au feu, ou la rendre au porteur. »

Mais ce n'était pas de la maison de Foix seulement que le roi avait à s'inquiéter. De plus grands embarras, de plus pressans périls s'apprêtaient de toutes parts contre lui. Il en sut bientôt quelque chose <sup>1</sup>. Maître Olivier Leroux, qu'il avait envoyé en Espagne, s'était arrêté à Mont-de-Marsan pour voir le comte de Foix. Ce prince s'était plaint du peu d'égard que lui témoignait le roi. « A moi, dit-il, qui pourrais lui rendre de si grands services, plus grands que personne dans le royaume, si j'étais content de lui. » Maître Olivier Leroux se trouva par hasard logé dans le même hôtel qu'Henri Milet, envoyé du duc de Bretagne. Il le fit parler, et apprit qu'une alliance se traitait en ce moment entre les ducs de Guyenne, de Bretagne et de Bourgogne ; que le roi d'Angleterre leur faisait offrir des secours, à condition qu'il aurait la Guyenne et la Normandie ; que Lescun conduisait toute cette affaire. Le comte de Foix assurait qu'il n'avait pas donné son scellé pour l'alliance ; mais, selon ce qu'écrivait maître Le-

<sup>1</sup> Recueil de Legrand.



roux , on ne pouvait guère se fier à ce que ce prince disait , tant il était mécontent de ce que le roi avait donné à madame Magdeleine de France la tutelle de Gaston Phœbus , son petit-fils , au lieu de la lui conférer. L'envoyé de Bretagne niait aussi que les princes eussent accepté les offres du roi d'Angleterre : cependant maître Olivier Leroux ne le croyait pas. Il était parvenu à ramasser des morceaux de lettres déchirées , où l'on voyait qu'il était fort question d'Amiens , de Saint-Quentin et d'alliances ; il les envoyait au roi , et l'avertissait que sans doute il avait à se méfier beaucoup de quelques-uns de ceux qui l'entouraient. En même temps , le duc de Guyenne rappelait le comte d'Armagnac , lui rendait ses seigneuries confisquées par le roi , et lui accordait toute sa confiance.

Pour lors commencèrent des négociations et des ambassades où , pendant plus de six mois , tous les princes ne cherchaient qu'à se tromper les uns les autres , où nulle parole n'était sincère. Il y avait les ambassadeurs publics et les messagers secrets. Réciproquement on s'efforçait de gagner les serviteurs et les



conseillers ; souvent ils feignirent de se laisser corrompre ; en telle sorte qu'on ne savait pas bien pour qui ils travaillaient , ou s'ils avaient un autre but que de se faire donner de l'argent.

D'un côté , le roi offrait à monsieur de Bourgogne <sup>1</sup> , de conclure un mariage entre le jeune Dauphin et sa fille , de lui rendre Amiens et tout ce qu'il venait de lui prendre , et de lui abandonner le connétable et le comte de Nevers , à condition qu'ils contracteraient ensemble une alliance contre les ducs de Guyenne et de Bretagne , et prendraient mutuellement les ordres de Saint-Michel et de la Toison , comme gage de fraternité d'armes. Ces conditions furent même acceptées au nom du Duc par messire Ferry de Cluni. Mais alors s'élevèrent des difficultés que devait produire l'extrême méfiance réciproque des deux princes. Le Duc ne voulait pas signer l'alliance avant que la remise des villes fût faite. Le roi ne voulait pas remettre les villes avant que les lettres d'al-

<sup>1</sup> Instructions du roi , 17 novembre. Pièces de l'histoire de Bourgogne.

liance fussent signées. Sur cela, il n'y avait sorte d'expédient qu'on ne cherchât pour se donner une double et mutuelle garantie.

Tantôt le roi offrait pour otages plusieurs des princes de son sang, si le Duc voulait déposer ses lettres d'alliance entre les mains du sire de Craon, qui serait en même temps affranchi de tout devoir de sujet et de vassal, dégagé des sermens de l'ordre de Saint-Michel, afin d'agir en toute liberté, et qui ne s'éloignerait pas de plus de dix lieues des marches de Bourgogne.

Tantôt on proposait que le Duc fît et signât les lettres, les montrât au sire de Craon, fît le plus fort serment qu'on pourrait imaginer, et donnât les otages que le roi demanderait; alors les villes seraient remises avant la délivrance des lettres.

Puis il était question de choisir, de commun accord, une personne sûre qui serait dépositaire des villes et des lettres.

On parlait encore de déposer les lettres dans l'église Notre-Dame de Paris, sous le serment de l'évêque et des chanoines, qui ne les délivreraient qu'après la remise des places; et le

roi, de son côté, jurerait, sous peine d'excommunication, d'anathème et d'interdit, en renonçant par avance à toute absolution, de ne prendre ni laisser prendre ces lettres.

On proposait au Duc d'envoyer un de ses serviteurs porter les lettres au roi, et les lui montrer sans les lui donner, jusqu'au moment où les villes seraient remises; et le roi devait, par les mêmes sermens, s'engager à ne faire aucune violence au porteur de ces lettres.

En outre, le roi accordait six mois de délai au Duc pour faire son serment de foi et hommage, et lui permettait de ne pas venir en personne.

La paix était donc, pour ainsi dire, conclue; néanmoins le Duc n'avait pas au fond un grand désir de traiter avec le roi. Son alliance avec les ducs de Bretagne et de Guyenne, celle qu'il venait de conclure avec le roi d'Aragon, lui donnaient maintenant espoir de détruire son adversaire. Il faisait plus de fond encore sur ses bonnes relations avec le roi Edouard d'Angleterre, qui, sans montrer aucun ressentiment de ses froideurs, lui avait écrit aussitôt après son rétablissement pour

lui témoigner toute son affection et sa reconnaissance <sup>1</sup>.

Ainsi le sire de Craon et Pierre Doriole n'obtenaient nulle réponse sur les difficultés qui suspendaient la dernière conclusion du traité. Le roi perdait patience lorsqu'il était par hasard quelques jours sans savoir de leurs nouvelles, et les engourmandait. « Quand les choses vont bien, leur écrivait-il, je n'ai que faire d'être averti; mais quand elles vont mal, il faut que je le sache pour y remédier. » Surtout, il ne voulait point qu'ils revinsent, ni qu'ils regardassent jamais l'affaire comme rompue.

En aucun temps, il n'avait eu tant besoin de la paix : tout semblait se déclarer contre lui. Depuis la mort récente du duc Jean de Calabre, le roi d'Aragon obtenait un plein succès en Catalogne, et bientôt le Roussillon allait être exposé. Sa sœur, la duchesse de Savoie, malgré tous les bons services qu'il lui avait rendus, se détachait de son parti, et traitait avec les princes. Il craignait même qu'elle n'entraînât de ce côté le duc de Milan, son plus fidèle

<sup>1</sup> Lettre du 13 mai. Pièces de l'histoire de Bourgogne.

allié. Ainsi il devenait chaque jour moins exigeant pour la paix. Il envoyait message sur message , afin qu'elle fût signée , protestant qu'il était faux qu'il traitât avec aucun autre qu'avec le duc de Bourgogne. Il assurait même qu'il se fiait entièrement à lui , s'agirait-il de sa vie.

En même temps, il cherchait tous les moyens de ramener à lui le duc de Guyenne. Il lui faisait offrir sa fille en mariage , promettait d'ajouter à son apanage le Rouergue, le Limousin, l'Angoumois et le Poitou ; de lui donner une compagnie de six cents lances soldées, et de le faire lieutenant général du royaume. Mais le prince était si prévenu pour le mariage de Bourgogne, ceux qui le gouvernaient en ce moment étaient tellement opposés au roi, et la naissance du Dauphin avait fait un si grand changement dans sa situation, que les offres les plus magnifiques ne pouvaient le tenter. Il en rendait un compte exact au duc de Bourgogne<sup>1</sup>, et en tirait seulement un motif pour

<sup>1</sup> Instructions de M. de Guyenne, 19 février 1472  
Pièces de l'histoire de Bourgogne.

le presser avec plus d'instances de lui donner sa fille.

De ce côté rien n'avancait non plus ; le Duc promettait de vive voix ; il lui arriva même d'en toucher quelque chose par lettre , afin d'entretenir l'espérance de M. de Guyenne. Sa volonté toutefois ne variait pas à ce sujet. Il voulait marchander le mariage de sa fille , en faire un appât pour les princes les plus puissans de la chrétienté , mais il ne songeait à l'accorder à aucun d'entre eux. Encore en ce moment cette conduite dissimulée lui servait à enlever au roi un de ses alliés. Le duc Nicolas de Calabre recherchait en secret mademoiselle de Bourgogne.

Le duc de Bretagne et le connétable servaient de tout leur pouvoir les projets de M. de Guyenne ; mais chacun agissait de son côté , afin de ne partager avec nul autre l'obligation que ce prince aurait envers ceux qui lui feraient obtenir ce qu'il souhaitait si vivement. Du reste , le connétable , tout puissant et redoutable qu'il pouvait être , était devenu en ce

<sup>1</sup> L'année commença le 29 mars.

moment si odieux au duc de Bourgogne, qu'il n'avait pas grand crédit sur lui. C'étaient surtout les conseillers du duc de Bretagne qui maintenant conduisaient cette affaire. Poncet de la Rivière, le sire d'Urfé et d'autres bannis du royaume de France, s'étaient emparés de toute sa confiance; ils s'entendaient avec les gens qui gouvernaient M. de Guyenne; ils avaient des intelligences partout; sans cesse on voyait eux et l'abbé de Bégars aller et venir de Bretagne en Flandre, presser le duc de Bourgogne de conclure le mariage, le supplier d'assembler son armée. D'abord, ils avaient souhaité que les Anglais ne fussent pas appelés; il leur semblait que les princes de France avaient assez de force pour être maîtres dans le royaume; mais depuis qu'ils avaient appris que le roi venait de traiter avec le roi d'Écosse et de lui offrir le duché de Bretagne en lui promettant de l'aider à faire cette conquête<sup>1</sup>, la crainte les avait saisis, et ils demandaient au duc de Bourgogne de requérir au moins six

<sup>1</sup> Instructions du duc de Bretagne. Pièces de l'histoire de Bourgogne.

mille Anglais de son allié le roi Édouard. Là, naissait une difficulté nouvelle, tant les affaires des rois et des princes étaient doubles et compliquées. Les Anglais ne voulaient pas absolument que le Duc donnât sa fille à M. de Guyenne. Le jeune Dauphin pouvait mourir, et le royaume pouvait venir au frère du roi, qui se trouverait maître alors d'une puissance merveilleuse et redoutable à l'Angleterre. Le roi Édouard ce serait donc bien gardé de servir un pareil projet; il voulait même recevoir une formelle assurance qu'il n'en serait plus question. Le Duc pouvait bien le laisser entendre, mais non pas en donner la promesse authentique et publique, car il aurait par-là rompu toute la ligue des princes de France contre le roi.

Telle était la situation des choses : menaçante pour le roi, toutefois traînant en longueur. De ses nombreux ennemis le duc de Bourgogne semblait, en cet instant, le moins pressé d'agir. De tous côtés on lui offrait de belles conditions. Le roi faisait de grands sacrifices pour le désarmer, et souvent le Duc avait la pensée que rien n'aurait pour lui autant d'a-



vantage que de les accepter. En effet, pour ses grands projets d'ambition sur l'Allemagne, il lui suffisait de n'avoir rien à redouter de la France. Il s'occupait avant tout à former de belles compagnies d'ordonnance afin de ne pas être pris au dépourvu comme l'année précédente, et s'apprêtait à loisir pour commencer la guerre quand il en serait temps. Ainsi, satisfait et orgueilleux de sa puissance qu'il avait vue un moment ébranlée, il ne se hâtait pas, et recevait, au milieu des magnificences de sa cour, toutes les ambassades qui venaient implorer son alliance. Il lui paraissait n'avoir jamais été en si grande fortune. Un jour que le sire d'Urfé était venu au nom du duc de Bretagne, et devisait avec lui dans l'embrasement d'une fenêtre, il appela tout d'un coup le sire de Comines et lui dit en souriant : « Voici le » seigneur d'Urfé qui me presse de faire mon » armée la plus grosse que je pourrai, et me » dit que nous ferons le grand bien du royaume. Vous semble-t-il que si j'y entre avec la » compagnie que j'y mènerai, j'y fasse guère » de bien ? — Non, monseigneur, assurément, » répondit Comines. — Ah ! continua le Duc,

» j'aime beaucoup plus le bien du royaume de  
» France que M. d'Urfé ne pense ; car, au lieu  
» d'un roi qu'il y a, j'en voudrais six. »

Le roi voyait son danger, mais jamais il n'avait si mal réussi à l'écarter. Personne n'avait plus confiance en ses paroles. Il ne pouvait détacher aucun des princes ni seigneurs de l'alliance qu'ils formaient contre lui. Le seul qu'il réussit à attirer à lui fut Philippe de Savoie, comte de Bresse, jusqu'alors un de ses plus mortels ennemis. Il le maria avec Marguerite, sœur du duc de Bourbon, lui donna une compagnie de cent lances, reçut son serment comme chevalier de Saint-Michel, et lui promit les comtés de Die et de Valentinois. Parmi les bannis qui étaient si actifs à lui faire tout le mal possible, il se réconcilia avec le sire du Lau, et lui rendit une grande confiance. Tannegui Duchâtel lui vendit le gouvernement du Roussillon, et il fut chargé de ce poste, alors fort important à cause de la guerre de Catalogne.

Ce qui eût été essentiel au roi, c'eût été de gagner ceux qui gouvernaient son frère, car tout le mal était là. Il n'y omettait rien et

dépensait beaucoup pour cela sans pouvoir y réussir. Seulement il savait fort en détail tout ce qui se passait dans cette cour. Le plus grand désordre y régnait, et rien ne se faisait avec raison ni prudence. Le duc de Guyenne avait depuis environ deux ans, pour maîtresse, Colette de Jambes, dame de Montsoreau, veuve de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars. Elle avait grand crédit sur lui, et la faveur d'Odet d'Aydie, sire de Lescun, était devenue incertaine et chancelante. On ne voyait autour de ce prince que discordes, cabales, jalousies, haines furieuses entre tous ses serviteurs. Il y avait le parti des femmes et le parti du sire de Lescun, qui travaillaient mutuellement à se détruire par tous les moyens possibles, et s'imputaient l'un à l'autre mille infamies, jusqu'aux empoisonnemens. Mais les uns comme les autres étaient déclarés contre le roi. Il n'avait pu regagner les bons offices du sire de Lescun; et quelque chose qu'il eût fait pour s'acquérir Aubin, sire de Malicorne, qui était chef du parti des femmes, bien qu'il lui eût donné la baronnie de Médoc, il n'en pouvait tirer aucun service. La cour du duc de Guyenne était le

lieu où l'on entendait le plus de discours injurieux au roi, où l'on se livrait le plus hautement à l'espérance de l'opprimer. « Anglais, » Bourguignons, Bretons, disait-on, vont lui courir sus, et s'il entreprend quelque chose contre M. de Guyenne, on mettra tant de levriers à ses trousses, qu'il ne saura de quel côté fuir. » Rien que dans cette portion du royaume, le roi avait contre lui une ligue puissante : son frère, le comte d'Armagnac, le comte de Foix et le roi d'Aragon auraient suffi pour lui causer de grands embarras. Qu'était-ce donc lorsqu'il pouvait être attaqué en même temps par la Bourgogne, la Bretagne et l'Angleterre ? Déjà même les gens de la cour de Guyenne se vantaient qu'avant deux mois le duc de Bourgogne serait venu, à travers le royaume rejoindre, leur maître.

Pendant que tout semblait se préparer pour perdre le roi, sans que son habileté pût le sauver, il commença à mettre une grande espérance en la santé défaillante de son frère. C'était vers le mois de juillet, à Orléans, qu'ils s'étaient séparés ; et, vers la fin de septembre, le duc de Guyenne était tombé malade. Ma-

dame de Thouars , sa maîtresse , l'était devenue en même temps , et bientôt son état parut désespéré. On la saignait tous les huit jours , et les médecins trouvaient son sang le plus mauvais du monde <sup>1</sup>. Le roi était tenu fort au courant de la santé de son frère et de madame de Thouars. Elle languit de la sorte pendant plus de deux mois , et mourut le 14 décembre. Le bruit public fut qu'elle avait été empoisonnée par Jourdan Favre , dit Versois , religieux bénédictin , aumônier du duc de Guyenne , et qui tenait récemment de lui l'abbaye de Saint-Jean-d'Angeli. On raconta qu'il avait pelé une pêche avec un couteau empoisonné , et l'avait donnée à madame de Thouars. Ce moine , à qui le duc de Guyenne accordait beaucoup d'affection , était du parti du sire de Lescun , contre la favorite du Duc. Il fallait qu'elle n'eût aucun soupçon contre l'un ni contre l'autre ; car elle les nomma tous les deux parmi ses exécuteurs testamentaires. Toutefois , le crime du moine passa pour chose avérée ; on disait partout qu'on allait procéder contre lui ; que l'évêque d'Angers

<sup>1</sup> Recueil de Legrand.

et d'autres commissaires l'avaient interrogé ; qu'il allait être brûlé vif. Il n'en fut rien ; l'abbé de Saint-Jean ne sembla nullement perdre la confiance du duc de Guyenne , ce qui paraissait fort surprenant.

Ce prince continuait à être fort malade de la fièvre quarte. On le transporta à Saint-Jean-d'Angeli. Il s'affaiblissait beaucoup. Le bruit de sa mort fut même répandu dans tout le royaume. Cela n'empêchait pas , lui ou ses serviteurs , de s'occuper sans relâche du projet de mariage et de la ligue contre le roi. Les ambassades se succédaient incessamment comme on a vu. Il voulut prendre le serment de ses gens d'armes de le servir contre le roi son frère ; plusieurs s'y refusèrent , et le quittèrent. Les gentilshommes de Guyenne n'étaient pas tous animés d'une complète bonne volonté pour lui.

Enfin , vers le mois de mars 1472 , nonobstant le fâcheux état de M. de Guyenne , les voies de fait allaient commencer ; le roi avait envoyé beaucoup de forces de ce côté. Tanne-gui Duchâtel commandait à Niort ; le sire de Crussol en Angoumois. Le duc de Guyenne ,

de son côté, avait mandé le ban et l'arrière-ban ; il voulait, tout faible qu'il était, se faire porter de Bordeaux à Pons sur les marches de Saintonge. Mais il paraissait si malade, et tout se faisait chez lui avec si peu d'ordre, que l'armée du roi se serait avancée sans résistance. Le sire de Crussol se chargeait avec cent lances d'aller enlever le prince.

Telle n'était pas la volonté du roi. Il craignait de faire déclarer le duc de Bourgogne, qu'en ce moment même il pressait plus que jamais pour la paix, lui faisant les meilleures conditions. D'ailleurs, il comptait que la mort de son frère allait enfin le tirer de peine. « Monsieur le grand-maître, écrivait-il à Dammartin, j'ai eu nouvelles que M. de Guyenne se meurt ; il n'y a point remède à son fait. Un des plus privés qu'il ait avec lui me l'a fait savoir par un homme exprès. Il ne croit pas qu'il soit vivant d'ici à quinze jours, c'est le plus qu'on le puisse mener. S'il me vient d'autres nouvelles, incontinent je vous les ferai savoir. Afin que vous soyez sûr de celui qui me fait savoir les nouvelles, c'est avec le

moine que M. de Guyenne dit ses heures ; dont je me suis fort ébahi, et m'en suis signé de la tête aux pieds. Adieu. Montils-les-Tours, le 18 mars. »

L'impatience du roi était trop grande ou ses espions cherchaient à le flatter par des nouvelles trop à son gré, car le duc de Guyenne, tout affaibli qu'il était, ne mourut pas si promptement. En Bourgogne et en Bretagne on était loin de le croire si malade ; ses serviteurs avaient soin d'assurer qu'il se portait mieux et reprenait ses forces. C'était un motif de plus pour que le roi craignît d'allumer la guerre.

« Ne bougez pas de Niort, écrivait-il à Tannegui Duchâtel, que vous n'ayez nouvelles de moi. N'entreprenez rien sur La Rochelle, Saintes ou Saint-Jean-d'Angeli, car je ne sais encore ce qu'ont fait mes ambassadeurs en Bourgogne. Monsieur le gouverneur, ne soyez point chaud, je vous prie, cette fois. Si Monsieur de Bourgogne me fait la guerre, je partirai incontinent pour aller de votre côté, et en huit jours nous aurons tout dépêché. Si la paix est faite, nous aurons tout sans coup férir, et nous



n'aurons rien à rendre. Toutefois si vous pouvez avoir quelque ville par pratiques, et qu'elle se veuille mettre entre vos mains, prenez-la. L'artillerie est prête, et quand il en sera temps vous l'aurez tout aussitôt. »

C'était donc du côté de la Guyenne que le roi rassemblait la meilleure partie de ses forces. Dammartin s'y rendit aussi. Tout paraissait prêt pour conquérir cette province. Le roi annonçait même qu'il allait se rendre à l'armée, dès que la surprise de La Rochelle serait assurée. Cependant la guerre ne commençait pas.

Le roi, selon sa coutume dans de si graves circonstances, n'omettait rien de ce qui pouvait lui gagner les bonnes grâces et les faveurs du ciel. Par son ordre, il se fit le 1<sup>er</sup>. mai dans tout le royaume une procession en l'honneur de la Sainte Vierge; tous les sujets du roi furent tenus de se mettre dorénavant à genoux, lorsque le coup de midi sonnerait, et de réciter un *Ave Maria*, afin d'obtenir bonne paix pour le royaume de France. La procession fut solennelle à Paris. L'évêque Guillaume Chartier la suivit tout malade qu'il était, et mourut le jour même. Le roi lui con-

servait tant de rancune d'avoir parlementé avec les princes, lorsqu'ils étaient venus devant Paris pendant la guerre du bien public, qu'il écrivit au prévôt des marchands, aux échevins et aux bourgeois, et leur envoya une épitaphe injurieuse à la mémoire de ce saint prélat, en commandant de la faire graver sur son tombeau. On le fit pourtant renoncer à cette idée.

Dans le même temps, pour montrer aussi sa singulière dévotion à Notre-Dame et pour aider au temporel par le spirituel <sup>1</sup>, il obtint du pape une bulle qui l'instituait chanoine de Notre-Dame de Cléri, ainsi que tous les rois ses successeurs, et lui permettait de siéger en cette église à la première stalle du chœur, revêtu du surplis, de la cape et de l'aumusse.

Vers la fin de mai, au moment où le roi revenait d'un pèlerinage au Puy-Notre-Dame en Anjou, il apprit que le traité était enfin signé par le duc de Bourgogne; le sire de Quingey était venu l'apporter et recevoir le serment et

<sup>1</sup> *Temporalia spiritualibus adjuvare*. Expressions de la bulle du pape.

la ratification du roi. Pendant une semaine, il le remit de jour en jour. On ignorait pourquoi il différait ainsi ce qu'il avait semblé désirer si ardemment, quand arriva la nouvelle tant attendue de la mort de monsieur de Guyenne. Alors tout changea de face. Le traité ne fut pas ratifié. Simon de Quingey fut congédié; l'ordre fut donné sur-le-champ aux compagnies d'entrer en Guyenne, et de saisir sans délai toutes les villes de l'apanage.

Les serviteurs du feu duc de Guyenne s'empressèrent presque tous de passer au service du roi, aussi-bien ceux qui étaient à lui en secret depuis long-temps, que ceux qui avaient travaillé contre lui; il ne traitait pas moins bien les uns que les autres, tant il avait envie de terminer au plus vite cette conquête. Toutefois celui de tous qu'il aurait surtout voulu gagner, le sire de Lescun, se déclara plus que jamais son ennemi. Vainement il écrivit à Dammartin, en lui recommandant de s'aboucher avec Odet d'Aydie le jeune : « Faites-le parler en chemin; sentez s'il ne voudrait point faire un traité pour son frère, et s'employer à ce que le duc de Bretagne abandonnât de tous

points et pour toujours les Bourguignons, par un bon traité que vous sauriez bien aviser. Je ne puis croire que le sire de Lescun ait laissé ainsi son frère après lui pour autre chose que pour essayer s'il y a à traiter. »

Il fallait que le roi eût une grande volonté de se réconcilier avec le sire de Lescun ; car aussitôt après la mort du duc de Guyenne, ce seigneur avait publié hautement que le prince était mort empoisonné, et que ce crime avait été commis à la suggestion du roi. L'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et le sire Henri de la Roche, écuyer de cuisine du duc de Guyenne, avaient été mis sur-le-champ en prison, et interrogés par Jean de Chassigne, président au parlement de Bordeaux, par Arthur de Montauban, archevêque, et par Roland du Croisic, inquisiteur de la foi, confesseur du feu duc de Guyenne. Lorsque le sire de Lescun avait vu les troupes du roi approcher, il s'était embarqué, emmenant en Bretagne avec lui les deux accusés.

Cette accusation portée contre le roi se répandit dans le royaume et dans toute la chrétienté. Elle trouva peu d'incrédules. Cette mort

venait si à propos pour le tirer du plus grand embarras où il eût jamais été ; il avait d'avance compassé si juste les préparatifs, les négociations et les délais pour en profiter ; il en montrait si peu de déplaisir ; il semblait s'offenser si peu de tout ce qui se disait ; puis l'on se souvenait qu'apprenant, deux ans auparavant, la mort d'Alphonse, frère du roi de Castille, on lui avait ouï dire : « N'aurai-je donc jamais ce » bonheur-là ? » Il passa donc pour constant qu'il avait fait empoisonner son frère par ce moine, en même temps que madame de Thouars, et que seulement le duc de Guyenne avait résisté plus long-temps à la force du poison, malgré les horribles souffrances qui avaient torturé les derniers temps de sa vie. Tous ceux qui, en Bretagne et en Bourgogne, écrivirent les chroniques de ce temps-là, affirmèrent la chose comme certaine ; et les chroniqueurs qui composèrent leurs histoires dans le royaume ne prirent pas soin de la nier.

Il courait à ce sujet des récits populaires, dont long-temps après la mémoire n'était pas encore effacée<sup>1</sup>. D'ailleurs beaucoup de gens, ré-

<sup>1</sup> Brantôme.

fléchissant à l'embarras de ce bon roi Louis XI, comme ils l'appelaient, lui faisaient plutôt honneur que reproche de la gentille industrie par laquelle il s'était débarrassé d'un frère qui le gênait tant. On disait, entre autres récits, que le fou du duc de Guyenne, garçon fort plaisant, était, après la mort de son maître, passé au service du roi; et qu'un jour étant seul avec lui dans l'église de Notre-Dame de Cléri, il l'avait entendu prier en ces termes sa chère patronne, ne croyant pas que le fou, qui était à quelque distance, pût ouïr ses paroles :

« Ah! ma bonne dame, disait-il, ma petite  
» maîtresse, ma grande amie, en qui j'ai mis  
» toujours mon reconfort, je te prie de sup-  
» plier Dieu pour moi, et d'être mon avocate  
» auprès de lui, pour qu'il me pardonne la  
» mort de mon frère, que j'ai fait empoison-  
» ner par ce méchant abbé de Saint-Jean. Je  
» m'en confesse à toi comme à ma bonne pa-  
» tronne et maîtresse. Mais aussi qu'eussé-je  
» su faire? Il ne faisait que troubler mon  
» royaume. Fais-moi donc pardonner, et je  
» sais bien ce que je te donnerai. »

On ajoutait que le fou ayant bien écouté cette

prière , avait voulu ensuite en faire un sujet de raillerie , et qu'usant du bénéfice de son emploi , il avait parlé au roi , à son dîner , devant tout le monde , de la mort de son frère ; mais que le roi , sans respecter les privilèges de la charge , n'avait pas tardé à faire expédier son fou , qui , comme maint autre , avait disparu sans qu'on sût ce qu'il était devenu.

Si l'histoire n'était pas véritable , elle était du moins bien trouvée et toute conforme au caractère , au langage et aux coutumes du roi Louis. Sa religion était entièrement superstitieuse ; il croyait pouvoir corrompre et gagner Dieu et les saints par de riches présents <sup>1</sup> et d'humbles paroles , tout comme il faisait des hommes , quand il s'en voulait aider pour ses projets. S'il avait été coupable de cette mort , c'était assurément de la sorte qu'il s'en serait excusé.

Ce qu'on pouvait dire pour s'opposer à l'opinion vulgaire et le justifier de la mort de son frère , c'est que la maladie avait duré long-temps , et n'avait pas semblé offrir

<sup>1</sup> Seyssel.

les signes de l'empoisonnement. Madame de Thouars, qui, disait-on, avait reçu le poison en même temps, était morte cinq mois avant le duc de Guyenne ; aucune punition n'avait été prononcée, aucune recherche n'avait été faite au sujet de sa mort ; et le moine à qui elle était imputée avait continué à remplir l'office d'aumônier du prince. D'ailleurs, l'abbé de Saint-Jean était dans ce temps-là dans les intérêts de M. de Lescun, qui avait aussi été soupçonné d'avoir voulu la mort de madame de Thouars. Il semblait donc étrange que ce même M. de Lescun eût ensuite accusé et poursuivi l'homme dont il passait pour avoir été complice.

Ce qui était le plus à remarquer, c'est que le roi avait certes assez d'ennemis auprès de son frère pour qu'ils tentassent d'inspirer des soupçons à ce jeune prince ; cependant il mourut sans témoigner qu'il en eût jamais conçu un seul. Son testament, dicté immédiatement avant sa mort en présence des gens de sa maison, et du sire du Lescun lui-même, montra un sentiment d'entière affection pour le roi son frère ; il lui recommanda avec confiance de traiter humainement



sés serviteurs, et de les récompenser des services qu'il avait reçus d'eux. « Et si aucunement, disait-il, nous avons jamais offensé notre très-redouté seigneur et très-aimé frère, nous lui requérons qu'il lui plaise nous pardonner; car, de notre part, si oncques en quelque manière il nous offensa, nous prions avec débonnaire affection la divine Majesté de lui pardonner; et de bon courage et bonne volonté, lui pardonnons.» Le roi était ensuite nommé exécuteur testamentaire.

Ce qui aurait dû mieux faire connaître la vérité, c'était la procédure instruite contre l'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et Henri de la Roche, que le sire de Lescun chargeait de ce crime. On raconta en Bretagne <sup>1</sup>, que les ayant amenés devant le Duc, il lui dit : « En » vengeance de M. le duc de Guyenne et de vous, » monseigneur, qui avez perdu votre très-cher » et meilleur ami, et parce que, vous et lui, » de son vivant, êtes mes maîtres droituriers, » je vous amène les meurtriers de leur maître

<sup>1</sup> Chronique manuscrite, citée par Legrand. — Argenté. — Bouchet.

» et seigneur , afin d'être punis comme doivent  
 » l'être de tels gens , pour donner exemple à  
 » gens usant de semblables faussetés. Lequel  
 » duc trépassé ne méritait pas ce méfait et ce  
 » martyr. Son àme peut requérir et requiert  
 » à Dieu que justice lui soit faite; et je prie  
 » Dieu de lui accorder la grâce d'ouvrir les yeux  
 » pour voir que je fais tout ce qui est en mon  
 » pouvoir touchant sa vengeance. »

Alors , selon le même récit , le duc de Bretagne répondit : « Ils auront le paiement  
 » qu'ils ont mérité; et je voudrais bien  
 » mieux avoir en mes mains ceux qui ont  
 » fait faire le coup , que ceux que je tiens ici;  
 » car je ne les laisserais pas aller sans caution ,  
 » et je crois qu'il n'y a homme en la chrétienté qui voulût leur en servir. »

L'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et Henri de la Roche furent mis en prison à Nantes. Aucune procédure publique ne fut faite contre eux ; seulement on répéta , comme on l'avait déjà fait après les interrogatoires de Bordeaux , qu'ils avaient tout avoué. Les choses en restèrent là pendant plus d'une année. Mais en 1473 , la paix étant faite avec le duc

de Bretagne par l'entremise du sire de Les-cun , qui fut créé comte de Comminges et gouverneur de Guyenne , et comblé de bien-faits , le roi nomma des commissaires pour instruire le procès de l'abbé de Saint-Jean-d'Angeli et de son complice , de concert avec les commissaires que nommerait le duc de Bretagne. L'archevêque de Tours, l'évêque de Lombez, Jean de Popincourt , président au parlement de Paris , Pierre Gruel , du parlement de Grenoble , Bernard Lauret , du parlement de Toulouse , furent choisis pour cette commission. Le roi désira que le duc de Bretagne nommât parmi ses commissaires Roland du Croisic , qui avait fait les premiers interrogatoires à Bordeaux. Il avait été confesseur du duc de Guyenne , et l'un de ses exécuteurs testamentaires ; il s'était retiré en Bretagne immédiatement après la mort de son maître ; ainsi il ne pouvait être nullement suspect.

Les instructions du roi à ses commissaires parlaient avec indignation du crime abominable imputé aux accusés , et du désir d'en tirer punition exemplaire. Après un silence d'une

année et demie , il était question aussi de l'intérêt particulier que le roi avait à ce que la vérité fût connue de tout le monde , et à ce qu'on pût découvrir ceux qui avaient été consentans , participans , adhérens ou complices de la mort de son frère. C'était pour ce motif que le roi consentait, disait-il, que les deux accusés, encore qu'ils fussent ses sujets, et que le crime dont on les chargeait eût été commis dans le royaume, demeuraient en Bretagne pour y être jugés. Le roi voulait aussi que Jean de Chassigne, président au parlement de Bordeaux, et le vicaire de l'archevêque, fussent mandés pour déclarer devant les commissaires ce qui avait été dit par les accusés, dans leurs premiers interrogatoires. Enfin, toutes précautions étaient prises et prescrites ; pour que la procédure fût authentique, et ne pût donner accès à aucuns soupçons.

Néanmoins, rien de ce que fit cette commission ne fut public ni conforme aux usages juridiques. Il ne fut pas même certain qu'elle eût instruit un procès ou fait une enquête. Ainsi, la persuasion populaire n'en fut nullement ébranlée, et elle prit même une nou-

velle force par le complet silence qui fut gardé sur cette affaire. En Bretagne surtout, et à Nantes, naquirent d'étranges traditions. On raconta que ce moine poussait de si lamentables cris, et avait de si effroyables visions, que toute la prison du Bouffay, où il avait été renfermé, en était troublée : le geôlier, disait-on, était venu conjurer les juges de le dépêcher au plus vite, car on n'y pouvait plus tenir, tant il se passait de choses horribles. Enfin, une nuit il s'éleva un orage épouvantable; la prison sembla comme enveloppée par le feu du ciel, le tonnerre y tomba, et le lendemain le moine fut trouvé étendu sur le carreau de sa prison, le visage tout noir et le corps enflé. Chacun fit ses conjectures sur cette mort, dont l'époque n'est pas même donnée comme certaine, et dont les circonstances sont sans doute fabuleuses. Les uns croyaient que le moine avait été étranglé par le diable; d'autres, que la foudre était tombée dans son cachot; un plus grand nombre disait que, pour prévenir ses aveux, le roi avait ordonné secrètement sa mort. On ajoutait aussi que le duc de Bretagne y avait consenti.

La procédure, que commença peut-être cette solennelle commission, donna lieu aussi à des récits tous peu favorables à l'honneur du roi. Il fut dit qu'il s'était fait porter les pièces, les avait brûlées, et que Louis d'Amboise, évêque de Lombez, avait dû à sa complaisance en cette affaire le commencement de sa haute fortune et de celle de sa famille. Un an après avoir siégé dans cette commission, il fut fait archevêque d'Albi et président des États de Languedoc. Le greffier Pierre de Sacierges fut aussi pourvu, peu après, d'une charge de maître des requêtes.

Le roi ne put donc empêcher que sa mémoire restât chargée du crime d'avoir fait empoisonner le duc de Guyenne. Sauf l'envoi des commissaires qu'il nomma au mois de novembre 1473, il ne parut pas se soucier beaucoup de ce qui se disait ou se publiait à ce sujet. Déjà, en Bourgogne et en Bretagne, on lui avait imputé, sans nulle apparence, la mort du duc Jean de Calabre, bien qu'elle dût lui être plus nuisible qu'utile; mais on assurait qu'il était résolu à détruire, l'un après l'autre, tous les alliés de la guerre du bien public. Dans ce

temps-là, il était rare lorsqu'un prince mourait qu'on crût que c'était de mort naturelle. Ils avaient une telle haine les uns pour les autres, si peu de foi, des serviteurs si corrompus et si déloyaux, une volonté si absolue, une dévotion si idolâtre, qu'on pouvait, sans leur faire grand tort, leur attribuer les plus méchantes actions. Le roi Louis XI ne fit peut-être pas mourir son frère; mais personne ne pensa qu'il en fût incapable.

FIN DU TOME NEUVIÈME.













